

Études économiques et financières

Perspectives économiques régionales

Afrique subsaharienne

Surmonter la tourmente



OCT 09

Études économiques et financières

Perspectives économiques régionales

Afrique subsaharienne

Surmonter la tourmente

.....

OCT 09

©2009 International Monetary Fund
Édition française ©2009 Fonds monétaire international

Édition française

Traduction réalisée par les services linguistiques du FMI
sous la direction de Yannick Chevalier-Delanoue
Correction & PAO : Anne Rousseau et Van Tran

Cataloging-in-Publication Data

Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne — [Washington] :
Fonds monétaire international, 2009. — (Études économiques et financières)
p. ; cm.

Oct. 2009

«Surmonter la tourmente»

French translation of: Regional Economic Outlook: Sub-Saharan Africa

Includes bibliographical references

ISBN 978-1-58906-900-8

1. Economic forecasting — Africa, Sub-Saharan. 2. Economic indicators
— Africa, Sub-Saharan. 3. Fiscal policy — Africa, Sub-Saharan. I. International
Monetary Fund. II. Series: World economic and financial surveys

HC800 .R44514 2009

Les commandes doivent être adressées à :
International Monetary Fund, Publication Services
700 19th Street, N.W., Washington, DC 20431 (U.S.A.)
Téléphone : (202) 623-7430 Télécopie : (202) 623-7201
Messagerie électronique : publications@imf.org
Internet : www.imfbookstore.org

Table des matières

Préface	v
Sigles et acronymes	vi
Principaux messages	1
1. Afrique subsaharienne : surmonter la tourmente	3
Introduction et résumé	3
La grande récession et l'Afrique subsaharienne	7
Les reprises conjoncturelles en Afrique subsaharienne	16
Perspectives.....	20
Quelle orientation donner maintenant aux politiques économiques?.....	26
2. Politique budgétaire et résultats économiques : efficacité, enjeux et perspectives	31
Introduction et principaux messages.....	31
Politique budgétaire et résultats économiques en Afrique subsaharienne.....	32
La politique budgétaire comme instrument de stabilisation	33
Politique budgétaire et viabilité de la dette.....	41
La politique budgétaire au service de la croissance	46
Appendice statistique	61
Bibliographie	90
Publications du Département Afrique du FMI, 2009	93
Encadrés	
1.1 Afrique subsaharienne : la riposte budgétaire à la crise.....	14
1.2 Le ralentissement et la reprise en Afrique : le rôle des effets de répercussion	18
2.1 Analyse de viabilité de la dette	45
2.2 Le problème des fluctuations des cours des produits de base en Afrique subsaharienne : le rôle des institutions budgétaires.....	54
2.3 L'impact de la crise sur la viabilité de la dette des pays d'Afrique subsaharienne.....	58
Tableaux	
1.1 Afrique subsaharienne : principaux indicateurs, 2005-10.....	4
1.2 Afrique subsaharienne : variations des principaux indicateurs, moyennes pour la période 2004-08 par rapport aux projections pour 2009	10
2.1 Afrique subsaharienne : pourcentage des pays répondant à divers critères de stabilité	33
2.2 Éventail des multiplicateurs budgétaires	36
2.3 Afrique subsaharienne : procyclicité de la politique budgétaire entre 1980 et 2008, par groupes de pays et catégories de dépenses.....	38
2.4 Variations de la procyclicité de la politique budgétaire par décennies, 1980-2008.....	39
2.5 Risque de surendettement par groupes de pays.....	44
2.6 Besoins annuels en dépenses d'infrastructure des pays d'Afrique subsaharienne	50

Graphiques

1.1	Afrique subsaharienne : principales évolutions extérieures.....	8
1.2	Pays exportateurs de pétrole d'Afrique subsaharienne : recettes, dépenses et solde budgétaire	11
1.3	Afrique subsaharienne : principaux flux étrangers	12
1.4	Pays à faible revenu et États fragiles : révisions des projections du solde budgétaire, 2009.....	16
1.5	Afrique subsaharienne : cycles économiques passés et actuel	17
1.6	Cycles économiques passés par groupes de pays d'Afrique subsaharienne	17
1.7	Afrique subsaharienne : cycles économiques passés et dernières projections	20
1.8	Afrique subsaharienne : contribution à la croissance du PIB réel, 2000-11	22
1.9	Afrique subsaharienne : projections de croissance du PIB, 2010-11	23
1.10	Afrique subsaharienne : environnement macroéconomique et politique, 1970-2009.....	25
1.11	Afrique subsaharienne : exportations, par destination	26
1.12	Afrique subsaharienne : perspectives de croissance, 2000-11	26
1.13	Afrique subsaharienne : action des pouvoirs publics, 2009.....	27
1.14	Afrique subsaharienne : cycles économiques passés et dernières projections du solde budgétaire global	27
1.15	Afrique subsaharienne : écart de production et variation du solde budgétaire, dons non compris, 2005-07, et projections pour 2009.....	28
1.16	Afrique subsaharienne : taux de change bilatéraux de quelques pays, septembre 2008-août 2009.....	29
2.1	Afrique subsaharienne : indicateurs budgétaires	34
2.2	Afrique subsaharienne : dette du secteur public	34
2.3	Afrique subsaharienne : dégradation du solde budgétaire en 2009 par rapport à 2008.....	35
2.4	Amplitude et corrélation, dépenses totales de l'administration centrale, 1980-2008	37
2.5	Évolution de l'endettement en Afrique subsaharienne.....	42
2.6	VAN de la dette après bénéfice de l'initiative PPTE, un surcroît d'allègement de dette bilatéral et bénéfice de l'IADM dans 28 PPTE d'AfSS	43
2.7	AfSS : solde de l'administration centrale et score en matière de dépenses publiques et responsabilité financière (DPRF)	46
2.8	AfSS : score en matière de dépenses publiques et responsabilité financière, en fonction du surendettement	46
2.9	Afrique subsaharienne : dépenses en capital et croissance	47
2.10	Méta-analyse des résultats budgétaires	48
2.11	Indicateurs de santé et d'éducation, 2001-07	48
2.12	Indicateurs d'infrastructure des pays d'AfSS par rapport aux moyennes des pays à faible revenu et à revenu intermédiaire, 2001-07	49
2.13	Effizienz du secteur public, 1996-2002	51
2.14	Afrique subsaharienne : indicateurs de gouvernance	52
2.15	Afrique subsaharienne : résultats en matière de gouvernance et de capital humain.....	53

Préface

L'édition d'octobre 2009 des *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne* (PER) a été préparée par une équipe dirigée par Abebe Aemro Selassie et Norbert Funke, sous l'autorité de Saul Lizondo. Ce rapport tient compte des développements intervenus jusqu'en septembre 2009. L'équipe était composée de Duval Guimarães, Robert Keyfitz, Alexei Kireyev, Victor Lledó, Yanliang Miao, Gustavo Ramirez, Jon Shields et Irene Yackovlev, et a bénéficié de contributions spécifiques de Christian Beddies, Paulo Drummond, Nir Klein, Lamin Leigh et François Painchaud. Anne Grant a assuré la mise en forme du rapport en anglais, avec le concours de Natasha Minges, assistante d'administration. La correction du texte a été réalisée par Martha Bonilla, du Département des relations extérieures, qui a supervisé la production du rapport.

Sigles et acronymes

AfSS	Afrique subsaharienne
CAE	Communauté de l'Afrique de l'Est
CEMAC	Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale
COMESA	Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe
DTS	Droit de tirage spécial
EMBI	JPMorgan Emerging Markets Bond Index
EPIN	Évaluation de la politique et des institutions nationales
FGF	Fonds pour les générations futures
IADM	Initiative d'allégement de la dette multilatérale
IBO	Indice du budget ouvert
IDE	Investissement direct étranger
IFS	Institutions financières spéciales
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
PEM	Perspectives de l'économie mondiale
PER	Perspectives économiques régionales
PIB	Produit intérieur brut
PPA	Parité de pouvoir d'achat
PPTTE	Pays pauvres très endettés
SACU	Union douanière d'Afrique australe
SADC	Communauté du développement de l'Afrique australe
UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine
VAN	Valeur actuelle nette

Les conventions suivantes sont utilisées dans la présente étude :

- Dans les tableaux, un blanc indique que la rubrique correspondante est en l'occurrence «sans objet», (...) indique que les données ne sont pas disponibles, et 0 ou 0,0 indique que le chiffre est égal à zéro ou qu'il est négligeable. Les chiffres ayant été arrondis, il se peut que les totaux ne correspondent pas exactement à la somme de leurs composantes.
- - entre des années ou des mois (par exemple 2009-10 ou janvier-juin) indique la période couverte, de la première à la dernière année ou du premier au dernier mois indiqué inclusivement; le signe / entre deux années (par exemple 2005/06) indique un exercice budgétaire (ou financier).
- Par «billion», il faut entendre mille milliards.
- Par «point de base», on entend un centième de point (de pourcentage). Ainsi 25 points de base équivalent à $\frac{1}{4}$ de point (de pourcentage).

Principaux messages

La grande récession et l'Afrique subsaharienne

Après une dizaine d'années de dynamisme économique, l'Afrique subsaharienne devrait enregistrer en 2009 une croissance de 1 % seulement. La grande récession a considérablement réduit les exportations d'un grand nombre de pays de la région et perturbé les flux de capitaux. Les pays exportateurs de pétrole et les pays à revenu intermédiaire ont été particulièrement touchés, les pays à faible revenu, un peu moins. Cependant, grâce aux politiques relativement prudentes qu'ils ont menées pendant la période d'expansion, les pays disposent d'une marge de manœuvre pour amortir en partie les chocs, avec parfois l'appui de mesures anticycliques.

En comparant la récession actuelle aux périodes antérieures de ralentissement mondial, il est possible d'entrevoir l'évolution future et les ripostes possibles. Si les ralentissements précédents de l'activité mondiale ont freiné presque tout de suite la croissance de la production dans les pays d'Afrique subsaharienne, la région s'est souvent laissé devancer lors des reprises mondiales qui ont suivi. Ce retard semble imputable en partie aux mesures dommageables qui ont été prises, telles que les restrictions commerciales, et au manque de latitude dans la conduite des politiques budgétaires et monétaires conventionnelles. Cette fois, le recours aux mesures protectionnistes a largement été évité, et la meilleure situation des finances publiques au début de la crise offre une certaine marge de manœuvre pour assouplir les politiques budgétaires et monétaires.

La reprise naissante de l'économie mondiale devrait faire remonter la croissance des pays d'Afrique subsaharienne à 4 % en 2010 et à plus de 5 % les années suivantes. Cela dit, les risques de dégradation de la situation demeurent prépondérants; aussi les politiques économiques devraient-elles viser à soutenir la reprise jusqu'à ce qu'elle ait acquis un certain élan. Dans les pays qui ne subissent aucune contrainte de financement et dont la production est nettement inférieure au potentiel, il pourrait être nécessaire que les déficits budgétaires restent élevés pendant un certain temps encore et que soient maintenues les mesures budgétaires anticycliques éventuelles. Dans de nombreux pays, il serait possible de réduire encore les taux d'intérêt. En revanche, certains pays qui se heurtent à des contraintes de financement devront s'efforcer de contenir les déséquilibres macroéconomiques.

Au fur et à mesure que la reprise s'amplifiera, la politique budgétaire devra être recentrée sur ses objectifs traditionnels de croissance et de viabilité de la dette. Cette question est traitée en détail au chapitre 2, qui examine le rôle que la politique budgétaire peut jouer, à trois égards, pour aider les pays d'Afrique subsaharienne à obtenir de bons résultats économiques : i) améliorer l'efficacité des mesures budgétaires anticycliques; ii) préserver la stabilité de la dette; et iii) promouvoir la croissance et le développement à long terme.

Dans le passé, les politiques budgétaires anticycliques menées par les pays d'Afrique subsaharienne ont produit des résultats contrastés. Pour en accroître l'efficacité, il faudra renforcer les stabilisateurs automatiques, affermir les institutions budgétaires, assouplir les contraintes de financement et améliorer les données et les capacités d'analyse. Des instruments spéciaux, tels que des règles budgétaires et des fonds de stabilisation des prix des matières premières, pour-

raient être utiles, mais ils doivent s'appuyer sur des institutions solides et une ferme volonté d'observer les normes de bonne gouvernance.

Les effets directs de la crise sur la viabilité de la dette varient d'un pays à l'autre, en fonction notamment du montant des nouveaux emprunts. Une comparaison entre des analyses de viabilité de la dette réalisées avant et après l'éclatement de la crise ainsi que des simulations font ressortir que, si la croissance se redresse comme prévu, la crise n'aggraverait pas significativement le risque de surendettement pour la plupart des pays. Cependant, pour limiter autant que possible les risques à moyen terme, les pays doivent revenir progressivement à des déficits moins élevés une fois que la reprise se sera confirmée.

À moyen terme, la politique budgétaire devrait être fermement axée sur les objectifs de croissance et de développement. Le financement adéquat des dépenses en capital devrait figurer au premier rang des priorités afin de combler les besoins énormes en infrastructures et en capital humain. Cela dit, pour obtenir des résultats (par opposition à la simple allocation des ressources budgétaires), il faudra aussi rehausser l'efficacité et l'efficacé du secteur public. Cela nécessitera un renforcement institutionnel, la mise en place des moyens nécessaires pour évaluer et gérer les projets, et l'amélioration des normes de gouvernance.

1. Afrique subsaharienne : surmonter la tourmente

De 2002 à 2007, la production de l'Afrique subsaharienne a augmenté à un taux annuel de quelque 6½ % — le plus élevé depuis plus de trente ans. Mais, avec le déclenchement de la grande récession, la croissance de nombreux pays de la région s'est affaiblie et on prévoit qu'elle soit tout juste de 1 % en 2009 (tableau 1.1). Cela entraînera un recul du revenu par habitant, de l'ordre de 1 %, pour la première fois en dix ans. Le tableau est rendu un peu moins sombre par la prudence des politiques économiques menées dans le passé récent, qui donne à de nombreux pays une certaine marge pour contrecarrer les effets du ralentissement. À condition qu'elle soit utilisée et que la reprise mondiale soit conforme aux anticipations actuelles, la croissance de l'Afrique subsaharienne devrait atteindre environ 4 % en 2010 — sous réserve de risques significatifs à la baisse. Dans ce contexte, le FMI recommande que, là où la viabilité de la dette ou des taux d'inflation déjà élevés ne s'y opposent pas, les politiques monétaires et budgétaires restent stimulantes jusqu'à ce que la solidité de la reprise soit manifeste. Dans les pays où le financement pose problème, la priorité doit demeurer la limitation des déséquilibres macroéconomiques — de crainte qu'ils ne sapent davantage la croissance. Pour ces pays, les financements concessionnels constituent le meilleur moyen d'atténuer l'incidence du ralentissement sur les populations vulnérables.

Introduction et résumé

La croissance de l'Afrique subsaharienne devrait connaître un ralentissement brutal en 2009, même si, comme de coutume, cette vue d'ensemble de la région masque la diversité des situations nationales. En moyenne pondérée, la croissance devrait descendre de 6½ % en 2002-07 et 5½ % en 2008 à 1 % seulement en

2009. Pour le pays médian, la situation est un peu différente, l'expansion devant décélérer seulement d'un rythme de 4¾ % en 2002-07 à 2½ % en 2009. En effet, ce sont les plus grands pays de la région, c'est-à-dire certains pays exportateurs de pétrole et à revenu intermédiaire, qui ont en moyenne le plus souffert du ralentissement mondial. Les agrégats macroéconomiques des pays à faible revenu et des États fragiles ont été en moyenne moins touchés, bien que là aussi les situations varient. Il semble que certains pays vont sortir de la crise en ayant subi un freinage relativement modeste de la croissance. D'autres — surtout ceux qui accusaient des déséquilibres macroéconomiques significatifs quand le ralentissement mondial a commencé — sont moins bien lotis.

La plupart des économies d'Afrique subsaharienne semblent toutefois mieux réagir à cette tourmente qu'à celles du passé. Certes, l'important préjudice causé à la région par le ralentissement actuel est encore aggravé par la pauvreté endémique. En outre, la récession internationale pourrait s'avérer plus profonde et plus durable qu'on ne le pense actuellement, ce qui accentuerait encore les difficultés. Néanmoins, la région semble généralement éviter, jusqu'à présent, l'instabilité macroéconomique qui faisait suite aux ralentissements antérieurs de l'économie mondiale. Et si les systèmes financiers de plusieurs pays de la région connaissent des problèmes, ils ont largement échappé aux contractions et aux pertes de grande ampleur souvent observées ailleurs. Les réserves officielles de change, tout en ayant diminué depuis le début de la crise, restent proches de leurs plus hauts niveaux historiques.

C'est la prudence relative des politiques macroéconomiques pendant la récente phase d'expansion qui semble avoir donné aux pays d'Afrique subsaharienne une certaine marge de manœuvre face à la récession. Sur le plan

Note : Ce chapitre a été rédigé par Abebe Aemro Selassie, Yanliang Miao, Jon Shields, Irene Yackovlev, Gustavo Ramirez et Duval Guimarães, assistés d'Anne Grant et de Martha Bonilla pour la mise en forme et de Natasha Minges, assistante d'administration.

Tableau 1.1. Afrique subsaharienne : principaux indicateurs, 2005–10¹

	2005	2006	2007	Estimations 2008	Projections 2009	Projections 2010
	<i>Variation en pourcentage)</i>					
PIB réel	6,2	6,4	6,9	5,5	1,1	4,1
<i>Dont</i> : exportateurs de pétrole ²	7,6	7,4	9,2	7,0	1,9	5,5
importateurs de pétrole	5,5	5,9	5,7	4,7	0,8	3,3
PIB réel hors pétrole	6,4	7,9	8,0	6,3	2,0	4,2
Prix à la consommation (moyenne)	8,9	7,3	7,1	11,6	10,5	7,2
<i>Dont</i> : exportateurs de pétrole	14,8	8,1	5,6	10,5	10,6	8,9
importateurs de pétrole	6,2	6,9	7,8	12,1	10,4	6,4
PIB par habitant	4,1	4,2	4,8	3,1	-0,9	1,9
	<i>(En % du PIB)</i>					
Exportations de biens et services	36,6	37,6	38,9	41,0	31,2	33,5
Importations de biens et services	33,6	33,1	36,2	38,2	34,2	34,6
Épargne intérieure brute	22,8	25,5	24,5	25,0	19,3	21,5
Investissement intérieur brut	19,9	21,1	22,0	22,2	22,4	22,7
Solde budgétaire (dons compris)	1,8	4,8	1,2	1,3	-4,8	-2,4
<i>Dont</i> : exportateurs de pétrole	8,8	11,3	3,6	6,3	-5,9	1,5
importateurs de pétrole	-1,3	1,5	-0,2	-2,0	-4,2	-4,7
Compte courant (dons compris)	-0,4	4,1	1,1	1,0	-3,1	-2,1
<i>Dont</i> : exportateurs de pétrole	7,2	21,2	14,4	14,0	1,6	7,9
importateurs de pétrole	-3,9	-4,9	-6,2	-7,6	-5,6	-7,9
Termes de l'échange (variation en pourcentage)	7,5	7,3	3,1	8,6	-9,1	6,6
<i>Dont</i> : exportateurs de pétrole	24,2	11,2	3,1	18,4	-28,6	17,9
importateurs de pétrole	0,0	5,2	3,1	2,1	1,1	0,1
Réserves (mois d'importations)	4,7	5,9	6,0	5,3	5,8	5,5
<i>Postes pour mémoire :</i>						
Prix du pétrole (dollars pour un baril)	53,4	64,3	71,1	97,0	61,5	76,5
Croissance du PIB des partenaires commerciaux de l'Afrique subsaharienne (pourcentage)	3,7	4,1	4,1	1,9	-1,8	2,2
Croissance du PIB de l'Afrique subsaharienne (définition des PEM) ³	6,2	6,6	7,0	5,5	1,3	4,1

Sources : FMI, base de données du Département Afrique et base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

Note : Données au 17 septembre 2009. Moyenne arithmétique des données des différents pays, pondérées par le PIB.

¹ Ne comprend pas le Zimbabwe. Voir la liste des pays d'Afrique subsaharienne dans les tableaux de l'appendice statistique.² Angola, Cameroun, Gabon, Guinée équatoriale, Nigéria et Tchad.³ Comprend les pays indiqués dans les tableaux de l'appendice statistique plus Djibouti, la Mauritanie et le Soudan.

budgétaire, par exemple, nombre d'entre eux ont pu laisser jouer les stabilisateurs économiques et, dans certains cas, poursuivre même d'actives politiques anticycliques. Dans l'ensemble de la région, le solde du budget (dons compris) est passé d'un excédent de 1¼ % du PIB en 2008 à un déficit prévisionnel de 4¾ % en 2009. L'augmentation des déficits était beaucoup moins marquée au cours des ralentissements mondiaux antérieurs, non seulement parce que les chocs sur la production étaient

alors moindres, mais aussi, très probablement, parce que l'importance initiale des déficits, souvent accompagnés d'une dette élevée, limitait la latitude pour agir. La situation externe diffère aussi beaucoup des ralentissements précédents : la balance des paiements courants de la région était relativement solide en 2008 et le niveau des réserves officielles de change assez élevé, ce qui a permis à la plupart des pays de supporter la diminution brutale des entrées de devises sans hémorragie des réserves.

La région semble aussi pouvoir compter sur une reprise modérée — à l'image de celle qui est prévue dans le reste du monde. On anticipe pour l'économie internationale un redémarrage modéré, lié aux mesures de relance, la contraction d'environ 1 % cette année étant suivie d'une expansion de 3 % en 2010.

Dans ces conditions, la croissance de l'Afrique subsaharienne passerait de 1 % en 2009 à un peu plus de 4 % en 2010. En comparaison des projections présentées dans les *Perspectives économiques régionales* d'avril 2009, elle serait inférieure de ½ % en 2009 et supérieure de ¼ % en 2010.

Mais ces projections sont entachées de beaucoup d'incertitudes et de risques :

- Les projections font l'hypothèse que l'assouplissement budgétaire et monétaire qui a eu lieu jusqu'à présent réussisse, au moins partiellement, à enrayer les effets de la crise. Or, même là où on recherche ce résultat, l'insuffisance des moyens d'application pourrait, par exemple, limiter la capacité de la politique budgétaire à compenser le freinage de la demande.
- Le redressement prévu serait beaucoup plus rapide que ceux qui furent observés antérieurement dans la région lors de reprises économiques mondiales. Après les ralentissements mondiaux du passé (1975, 1982 et 1991), le redressement conjoncturel de l'Afrique subsaharienne était en général bien moins marqué qu'ailleurs. Cette fois, deux facteurs importants devraient jouer en faveur de la région : i) davantage de mesures d'absorption des chocs ont été prises, notamment la hausse des déficits budgétaires et la réduction des taux d'intérêt, ce qui soutient la demande intérieure; ii) les pays d'Afrique subsaharienne se sont aussi généralement gardés de réagir au ralentissement actuel par des moyens qui seraient préjudiciables à la croissance

future, comme les restrictions commerciales. Toutefois, s'il y a des raisons d'être optimiste, ce scénario positif serait une véritable rupture par rapport au passé.

- Bien que, jusqu'à présent, les pays d'Afrique subsaharienne n'aient en général pas connu les turbulences financières qui ont frappé d'autres régions du monde, ceux où la progression du crédit a été particulièrement rapide ces dernières années seront sans doute confrontés à une poussée des prêts improductifs à cause de la décélération conjoncturelle. Ces derniers mois, le système financier de certains d'entre eux a donné des signes croissants de tensions.
- Un redémarrage suppose que le ralentissement ait pris fin, ce dont on a au mieux des preuves incomplètes. En l'absence, le plus souvent, d'indices de production à haute fréquence, des données indirectes, telles que les chiffres mensuels des importations, des exportations et des rentrées fiscales, laissent penser que la plupart des pays de la région ont touché le fond au premier trimestre de 2009, puis ont commencé à donner des signes de stabilisation et de redressement — à l'exception de l'Afrique du Sud, où l'activité a continué à fléchir jusqu'au deuxième trimestre.

Il est encore plus important de savoir si les modestes perspectives de croissance de l'économie mondiale pourraient empêcher l'Afrique subsaharienne de renouer avec l'expansion vigoureuse de ces dernières années. La période récente d'essor rapide s'est distinguée par son ampleur (elle a eu lieu dans beaucoup plus de pays que les poussées antérieures de croissance) et par sa durée (bien plus longue qu'auparavant). Cela indique l'existence d'un mode de développement tiré par toute une série de facteurs, dont l'amélioration des politiques économiques, la réduction de la dette publique dans bien des cas, le progrès de la liberté

politique, la raréfaction des conflits, une plus grande ouverture aux échanges commerciaux et un contexte mondial très porteur (demande extérieure dynamique, abondance de liquidités, accès accru à des financements concessionnels et hausse des prix des matières premières). Si le dernier de ces facteurs d'entraînement de la croissance de l'Afrique subsaharienne dans le passé récent s'est affaibli depuis peu, les projections reposent sur l'hypothèse que les autres donneront assez d'impulsion pour obtenir une croissance à court terme de 5 à 6 %.

Dans ce contexte, plusieurs problèmes de politique économique se posent manifestement :

- Là où il existe une marge de manœuvre financière et où on prévoit une croissance sensiblement inférieure au potentiel, la politique budgétaire devrait continuer à soutenir l'activité à court terme. Pendant l'année écoulée, quand l'économie mondiale semblait s'effondrer, on était fondé à souligner le rôle de la politique budgétaire en tant qu'instrument de stabilisation, en Afrique subsaharienne comme ailleurs. Les pays ont effectivement laissé jouer, à divers degrés, les stabilisateurs automatiques pour les recettes publiques et, dans certains cas, augmenté les dépenses discrétionnaires. Pour éviter d'interrompre prématurément l'effet éventuel de relance résultant des orientations budgétaires, il y a de bonnes raisons d'établir pour 2010 des budgets de nature à alimenter la reprise.
- Mais, quand on aura des preuves de la solidité du redressement conjoncturel, il faudra orienter beaucoup plus la politique budgétaire en fonction de considérations à moyen terme — notamment les problèmes de croissance et de viabilité de la dette. Dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne, on ne pourra différer éternellement ce recadrage. Les indicateurs de viabilité de la dette se sont déjà quelque peu dégradés du fait de l'incidence de la crise sur la production, les exportations et les recettes fiscales. Comme cela est expliqué au chapitre 2, même si cette dégradation n'est pas encore très préoccupante, il faut être très vigilant. Au-delà de ces considérations, de nombreux pays restent confrontés à de sérieux problèmes budgétaires à moyen terme, par exemple l'élargissement d'une assiette fiscale pour l'instant limitée et inadéquate.
- Dans les pays où les contraintes de financement sont plus fortes, la politique économique doit continuer à contenir les déséquilibres macroéconomiques pour les empêcher d'entraver davantage la croissance. On peut penser qu'un surcroît de financements concessionnels et/ou un redéploiement des dépenses publiques constituent le seul moyen viable d'atténuer les effets du ralentissement sur les populations vulnérables.
- Il est encore plus souhaitable que la politique monétaire continue à soutenir l'activité dans les prochains mois. L'inflation est redescendue en dessous de 10 % dans la plupart des pays, l'assouplissement de la politique monétaire a été jusqu'à présent relativement limité, et l'éventualité d'un excès de liquidités est minimale. De plus, les taux de change se sont renforcés dans de nombreux pays. Tout cela laisse penser que la plupart des pays disposent d'une marge pour maintenir le caractère actuellement accommodant de la politique monétaire. Là où l'inflation dépasse déjà 10 % (ou est nettement supérieure aux objectifs officiels), il faut évidemment conduire la politique monétaire en fonction des objectifs d'inflation à moyen terme.
- Enfin, les pays doivent continuer à surveiller attentivement l'évolution du secteur financier. Dans l'ensemble, les banques et les autres établissements

financiers du sous-continent n'ont pas été touchés par la dépréciation des actifs «toxiques», mais la hausse des prêts improductifs, après une période de croissance rapide du crédit, pourrait représenter un risque significatif dans certains pays. Comme l'a montré l'expérience de ceux qui sont dotés d'agences réglementaires semblant plus compétentes, les difficultés du secteur financier peuvent avoir de graves conséquences pour l'économie réelle. Il faudra donc que les autorités suivent de près l'évolution dans ce domaine, préparent des plans d'urgence et interviennent rapidement pour éviter un débordement des difficultés du système bancaire.

La suite de ce chapitre s'ordonne de la façon suivante. La deuxième section traite de l'incidence de la grande récession sur la région subsaharienne. Par souci de commodité, l'exposé retrace l'évolution des quatre groupes de pays auxquels s'intéresse traditionnellement cette publication : les exportateurs de pétrole, les pays à revenu intermédiaire, les pays à faible revenu et les États fragiles. La troisième section décrit comment la région subsaharienne s'est comportée lors des ralentissements mondiaux précédents et ce qu'on peut en conclure. La quatrième section donne les projections des services du FMI pour 2010 et au-delà. La cinquième section évoque les problèmes auxquels devront probablement faire face les responsables de la politique économique dans les mois à venir.

La grande récession et l'Afrique subsaharienne

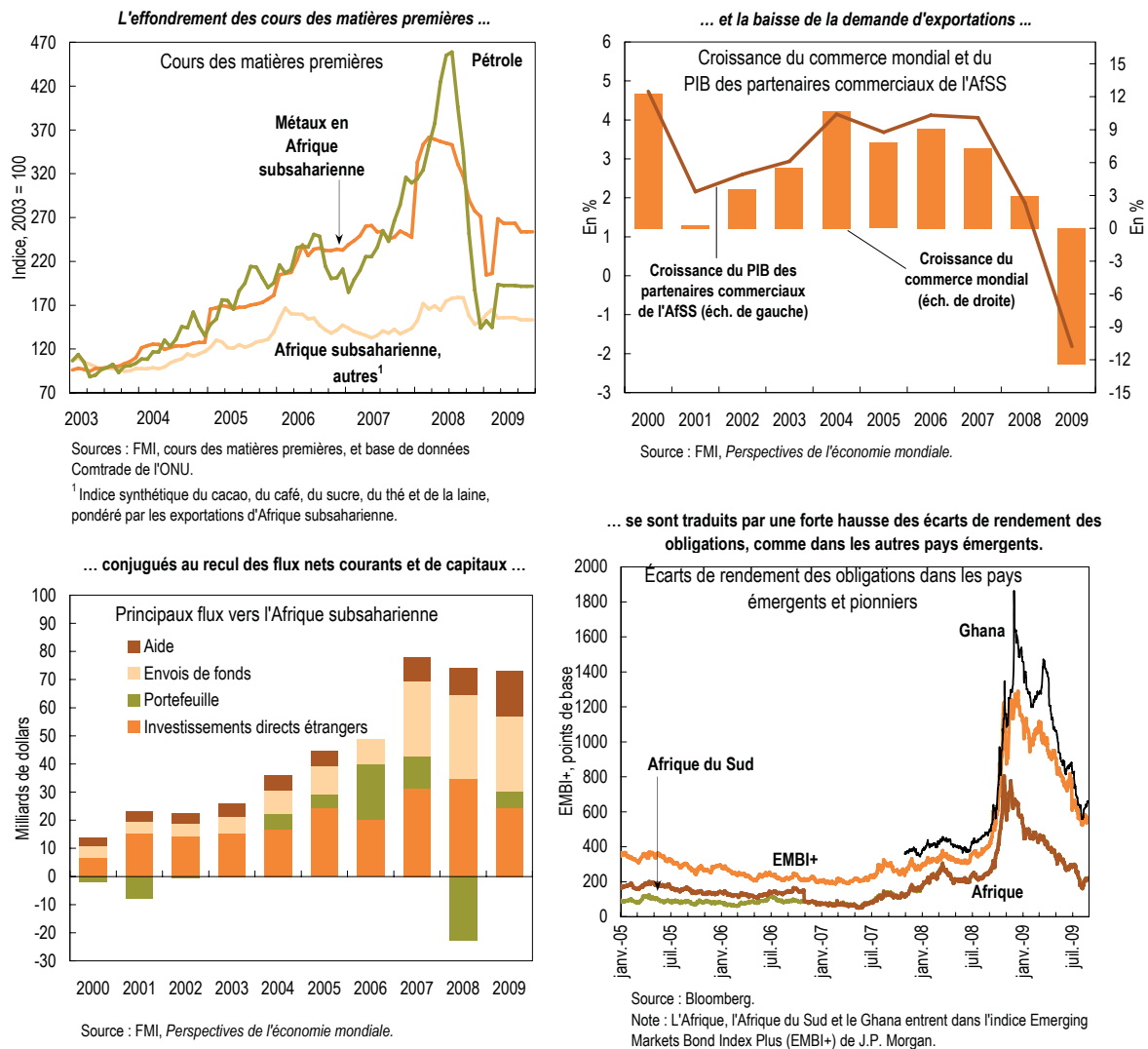
À mesure que la crise financière internationale s'est transformée en la récession mondiale la plus grave depuis au moins les années 30, ses retombées négatives sur l'Afrique subsaharienne se sont aussi intensifiées (graphique 1.1). Pendant la plus grande partie de 2008, la crise a surtout touché les pays étroi-

tement liés aux marchés de capitaux internationaux. Sous l'effet des sorties massives de capitaux de portefeuille et de l'arrêt presque total des investissements directs étrangers (IDE) en Afrique, l'Afrique du Sud, le Kenya, le Mozambique, entre autres pays, ont vu leurs taux de change s'affaiblir brutalement et leurs taux d'intérêt bondir. Mais, quand l'économie mondiale est entrée en récession, la chute de la demande d'exportations et le recul des cours des matières premières ont étendu les effets de la crise à beaucoup d'autres pays d'Afrique subsaharienne, donnant un coup d'arrêt à l'activité et entraînant une sensible dégradation des soldes budgétaires et extérieurs.

Il semble certain que le ralentissement économique freinera le rythme de réduction de la pauvreté en Afrique subsaharienne. Chen et Ravallion (2009) estiment que, comparativement aux estimations faites avant la crise, celle-ci fera augmenter le nombre d'habitants de l'Afrique subsaharienne qui vivent avec moins de 1,25 dollar par jour de 7 millions en 2009 et de 3 millions en 2010. C'est un sombre rappel des conséquences bien réelles du ralentissement conjoncturel sur la vie de beaucoup d'habitants de cette région. En outre, il y a lieu de s'attendre à d'importants effets négatifs sur les aspects de la pauvreté autres que les revenus. On se préoccupe spécialement des effets préjudiciables sur la santé et la mortalité infantiles dans la plupart des pays pauvres et à revenu intermédiaire.

L'incidence de la crise sur l'incidence de la pauvreté ne sera sans doute pas la même que sur les agrégats macroéconomiques. Les fluctuations brutales de la croissance et, par exemple, des agrégats budgétaires dans les pays exportateurs de pétrole traduisent, dans une certaine mesure, l'évolution du seul secteur pétrolier. Lorsqu'il emploie une faible partie de la population et lorsque le revenu qu'il génère n'est pas largement partagé ou ne l'est qu'à terme, l'actuel freinage brutal de la croissance n'entraîne pas nécessairement une aggravation concomitante de la pauvreté. À l'inverse, une légère décélération de la crois-

Graphique 1.1. Afrique subsaharienne : principales évolutions extérieures



sance peut faire augmenter bien davantage l'incidence de la pauvreté si elle résulte de la dégradation des termes de l'échange d'un produit comme le café, dont dépend le revenu d'un bien plus grand nombre de pauvres. Ainsi, même si les agrégats macroéconomiques varient moins, l'effet négatif sur la pauvreté peut être important à cause d'une situation de départ vulnérable. De sérieuses perturbations sont donc probables dans des pays comme la

République démocratique du Congo (RDC) et l'Éthiopie, où le contexte initial était particulièrement fragile.

Ces derniers mois, le secteur bancaire de certains pays a aussi connu des difficultés manifestes. Dans l'ensemble, les chocs observés ailleurs dans le système financier ont été épargnés à la région, mais des problèmes bancaires apparaissent. Pendant la phase d'expansion, la

progression du crédit a souvent été très rapide en raison de la disponibilité accrue de fonds prêtables et, peut-être aussi, d'un relâchement des critères de prêt. Comme la décélération de la croissance se répercute sur les bénéfices des entreprises et les revenus individuels, il devient difficile d'assurer le service de certains emprunts. À ces faiblesses internes plus classiques s'ajoute parfois l'effet pernicieux de la crise mondiale sur des secteurs particuliers. Pour le moment, les autorités n'ont été obligées d'agir que de façon ponctuelle. Au Nigéria, par exemple, la banque centrale est intervenue pour cinq établissements — représentant un tiers environ des actifs bancaires du pays — accusant de lourdes pertes liées à l'éclatement d'une bulle boursière et à des prêts consentis à des importateurs de produits pétroliers, qui ont été pris de court quand le prix du pétrole et le taux de change ont chuté. La Tanzanie a offert une aide financière, de durée et de montant limités, aux banques confrontées à une dégradation de la qualité des prêts aux secteurs éprouvés. Comme les prêts improductifs ont généralement tendance à n'apparaître comme tels qu'au bout d'un certain temps, tous les pays doivent surveiller ce problème de près.

Pour mieux mesurer l'incidence relative de la crise sur les pays d'Afrique subsaharienne, on peut, par exemple, comparer les principaux indicateurs économiques antérieurs à la crise (en l'occurrence les moyennes pour 2004-08) à la prévision actuelle pour 2009. Une réserve d'ordre méthodologique est d'abord nécessaire : compte tenu de la quasi-absence d'indicateurs de production à haute fréquence, sauf dans quelques pays d'Afrique subsaharienne, il est difficile d'y discerner les conséquences du ralentissement mondial aussi vite que dans la plupart des autres régions.

C'est pourquoi les projections présentées ici sont entachées d'une incertitude inhabituelle, même pour l'année en cours. Sous cette réserve, on examine cinq variables principales (tableau 1.2) : la croissance du PIB, l'inflation,

le solde budgétaire global (à l'exclusion des dons), la balance des paiements courants (à l'exclusion des dons) et les réserves officielles de change. À l'évidence, on ne doit pas imputer tous les changements intervenus pendant cette période aux évolutions mondiales, mais la plupart peuvent l'être. La situation qui se dessine est la suivante :

- C'est dans la catégorie des pays exportateurs de pétrole que la plupart de ces variables ont fluctué le plus. Comme le montre le tableau 1.2, on prévoit pour l'exportateur de pétrole moyen de la région un recul de la croissance du PIB de quelque 6½ points en 2009, relativement à la période 2004-08, conjugué à une dégradation de plus de 10 % des déficits de la balance courante et du budget. Dans de nombreux pays, la diminution du rythme de croissance a été directement due à la baisse de la production de pétrole (pas entièrement liée à la récession mondiale); la dégradation des soldes courants et budgétaires a découlé de la contraction de la production et de la baisse des prix.
- Ce sont ensuite les pays à revenu intermédiaire de la région qui sont le plus touchés. On y prévoit en 2009 une baisse de 7 points du taux de croissance par rapport à la moyenne pour 2004-08, mais les effets sur les soldes budgétaires seront moindres que chez les exportateurs de pétrole. Ce groupe est dominé par l'Afrique du Sud, durement éprouvée par l'évolution de l'économie mondiale.
- Les pays à faible revenu et les États fragiles de la région sont le moins atteints, en partie parce que leur intégration à l'économie mondiale est moindre; dans certains cas, la croissance et le taux plus élevé d'inflation s'expliquent par la reconstruction après un conflit (Burundi, Côte d'Ivoire, Libéria).

Tableau 1.2. Afrique subsaharienne : variations des principaux indicateurs, moyennes pour la période 2004–08 par rapport aux projections pour 2009¹

	PIB	CPI	Solde budgétaire global, hors dons	Solde courant, dons compris	Réserves
	<i>(Variation en %)</i>		<i>(En %)</i>		
Moyenne pour l'Afrique subsaharienne	-5,3	2,0	-6,6	-4,0	0,5
Pays exportateurs de pétrole	-6,6	-0,2	-12,6	-10,3	-0,2
Pays exportateurs de pétrole, Nigéria non compris	-10,3	-0,8	-10,5	-11,8	1,5
Angola	-16,5	-6,9	-13,1	-17,2	0,8
Gabon	-3,6	0,5	-5,4	-12,2	1,7
Nigéria	-4,1	0,3	-14,4	-8,7	-2,0
Pays à revenu intermédiaire	-7,0	1,5	-4,8	-0,6	1,7
Pays à revenu intermédiaire, hors Afrique du Sud	-8,4	0,6	-6,9	-11,1	0,1
Botswana	-14,4	-1,0	-14,3	-19,1	-1,9
Namibie	-6,8	4,1	-3,9	-8,3	1,2
Afrique du Sud	-6,8	1,6	-4,5	0,7	1,9
Pays à faible revenu	-2,5	4,4	-1,0	-2,3	-0,5
Éthiopie	-4,0	22,7	1,8	0,3	-1,0
Kenya	-2,6	0,1	-3,4	-5,3	-0,2
Mozambique	-3,5	-6,6	-5,7	-3,9	-0,5
Rwanda	-2,5	0,6	-2,4	-5,1	-0,8
Sénégal	-2,7	-4,1	-0,9	-2,2	-0,4
Tanzanie	-2,4	4,0	-2,6	-3,1	-1,5
Ouganda	-1,3	7,5	0,1	-3,3	-3,1
Zambie	-1,3	0,3	0,4	2,6	2,8
États fragiles	-0,6	4,5	-1,3	8,6	0,9
Burundi	-0,6	1,5	-4,2	0,0	1,2
Congo, Rép. dém. du	-3,8	24,6	-4,7	-8,3	1,4
Côte d'Ivoire	2,1	2,7	0,8	23,3	1,1
Libéria	-1,6	-2,5	-15,5	-16,4	0,5

Source: FMI, base de données du Département Afrique.

¹Différences entre la moyenne pour la période 2004-08 et les projections pour 2009

Les pays exportateurs de pétrole

La situation économique des pays exportateurs de pétrole d'Afrique subsaharienne devrait se dégrader sensiblement en 2009. La croissance devrait tomber en dessous de 2 % cette année, le plus bas taux depuis dix ans. Les exportations exprimées en dollars chuteraient de 40 %, entraînant un mouvement brutal au compte extérieur courant, qui passerait d'un excédent moyen de 11¾ % du PIB de 2004 à 2008 à 1½ % en 2009. Parallèlement, on pré-

voit que l'inflation restera supérieure à 10 % jusqu'à la fin de 2009, cela étant largement imputable au Nigéria et à l'Angola.

Malgré la forte baisse de leurs revenus, les pays exportateurs de pétrole devraient augmenter en moyenne le volume de leurs dépenses publiques en 2009 (graphique 1.2 et encadré 1.1). On prévoit que le solde budgétaire global hors dons des exportateurs de pétrole de l'Afrique subsaharienne passe d'un excédent de 6½ % du PIB en 2004–08 à un déficit de plus de 6 %

en 2009. Ce gonflement spectaculaire du déficit est à mettre en parallèle avec la contraction d'un tiers, par rapport à 2008, des ratios moyens recettes publiques/PIB, qui tomberaient à moins de 20 %¹. En dépit de cette chute des rentrées budgétaires, on prévoit que, en moyenne, la progression des dépenses restera assez élevée en 2009².

Pourtant, la croissance des pays exportateurs de pétrole d'Afrique subsaharienne va probablement moins fléchir que dans leurs homologues des autres régions. On prévoit que son rythme passe d'une moyenne de 8½ % en 2004-08 à un peu moins de 2 % en 2009; cette situation contraste avec celle des autres exportateurs de pétrole, qui, après une croissance de 6¾ % de 2004 à 2008, connaîtront une baisse de l'activité de 2½ % en 2009. La différence s'explique en partie par la part plus faible de la production de pétrole dans le PIB des exportateurs d'Afrique subsaharienne.

Les pays à revenu intermédiaire

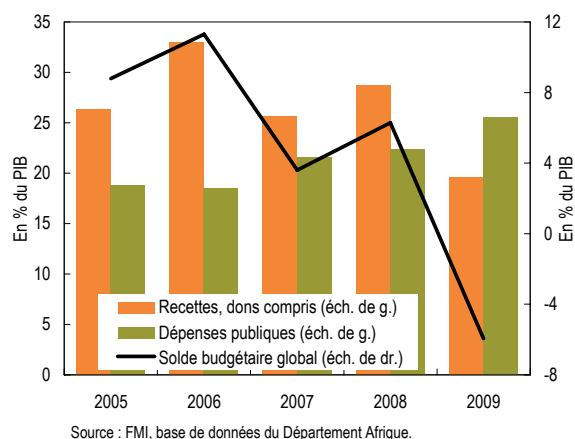
Les pays à revenu intermédiaire de la région sont la deuxième catégorie la plus touchée, avec un recul anticipé de la production de 2½ % en 2009. Il sera le plus prononcé au Botswana (10½ %) et aux Seychelles (8½)³. En

¹Il est vrai que les recettes fiscales ont été fortes en 2008 du fait de la poussée des prix du pétrole. Mais les projections pour 2009 les situent à 6½ points de PIB en deçà des montants perçus de 2004 à 2007 par les pays exportateurs de pétrole.

²Cette moyenne occulte certaines différences. Le groupe des exportateurs de pétrole est dominé par le Nigéria, dont l'administration centrale a nettement majoré les dépenses publiques pour compenser les coupes opérées aux échelons administratifs locaux et régionaux (encadré 1.1). En revanche, d'autres pays exportateurs de pétrole ont freiné la progression des dépenses publiques. La diminution attendue de leurs déficits primaires hors pétrole en 2009 montre que l'intention a été de resserrer la politique budgétaire, mais dans une proportion inférieure à la baisse des recettes.

³Au Botswana, pays qui dépend beaucoup de la production de diamants, la chute du PIB est due à la dégradation de la conjoncture mondiale. Aux Seychelles, l'apparition de déséquilibres macroéconomiques avant la crise a été la cause initiale des difficultés économiques; celles-ci ont ensuite été exacerbées par la baisse des revenus du tourisme imputable au ralentissement mondial.

Graphique 1.2. Pays exportateurs de pétrole d'Afrique subsaharienne : recettes, dépenses et solde budgétaire

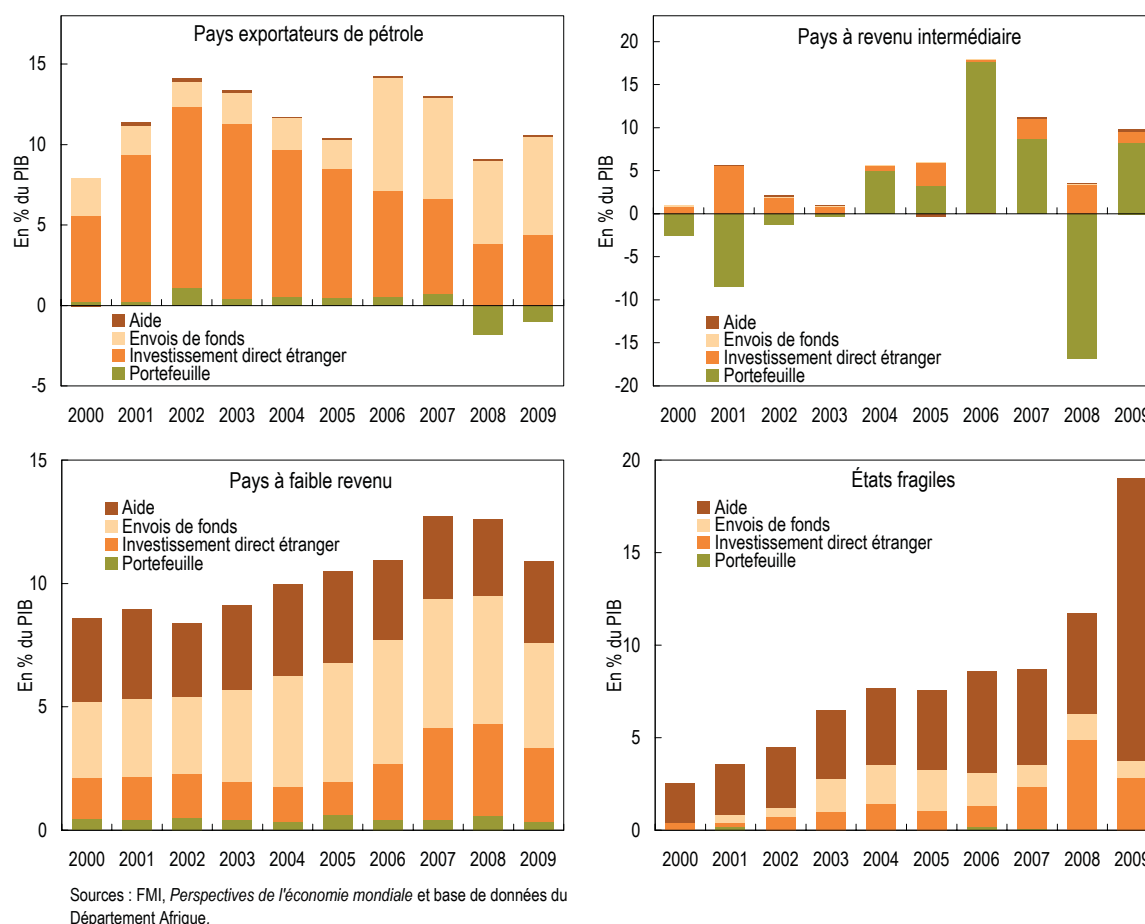


Afrique du Sud, le PIB devrait accuser un recul de 2¼ %, le premier depuis 1992.

Pourquoi la situation des pays à revenu intermédiaire est-elle aussi médiocre? Cette catégorie est largement dominée par l'Afrique du Sud, durement ébranlée par la récession mondiale du fait de son intégration poussée aux marchés financiers internationaux et de ses liens commerciaux étroits avec le reste du monde (graphique 1.3). En dehors de l'Afrique du Sud, la plupart des pays à revenu intermédiaire vont subir une dégradation de leurs balances courantes en raison de la baisse sensible de leurs exportations exprimées en dollars, qui a commencé à la mi-2008, en particulier au Botswana. Mais on prévoit que l'affaiblissement de la croissance modère les tensions sur les prix et permette, dans ces pays, le retour à une inflation inférieure à 10 % en 2009.

La politique économique des pays à revenu intermédiaire a été profondément modifiée. On estime que leurs soldes budgétaires, déficitaires en moyenne de ¼ % du PIB de 2004 à 2008, vont accuser un déficit de 5 % du PIB en 2009, soit une dégradation de 4¾ points de PIB. Sauf aux Seychelles, la hausse prévue des dépenses publiques est en général importante, malgré la contraction des recettes. On peut

Graphique 1.3 Afrique subsaharienne : principaux flux étrangers



en conclure que, dans le groupe des pays à revenu intermédiaire, où les financements sont plus facilement disponibles et la charge de la dette inférieure, les gouvernements appliquent fermement une politique budgétaire anticyclique. Plusieurs pays de ce groupe ont aussi eu recours à la politique monétaire pour atténuer les effets de la crise, notamment en abaissant les taux d'intérêt officiels.

L'incidence de la crise mondiale sur les pays à revenu intermédiaire d'Afrique subsaharienne et des autres régions du monde a été comparable⁴. On prévoit que la production baissera

de 2 % en 2009 dans l'ensemble des pays à revenu intermédiaire, ce qui entraînera un recul des PIB par habitant (de 3 %). Il est prévu que le ratio exportations/PIB diminue de 8¾ points dans les pays à revenu intermédiaire d'Afrique subsaharienne en 2009 et de 3¾ points dans les autres. Les réserves officielles de change des pays à revenu intermédiaire d'Afrique subsaharienne augmenteraient de l'équivalent d'un mois et demi d'importations et couvriraient 5¾ mois d'importations, en partie du fait du recul de ces dernières.

Les pays à faible revenu et les États fragiles

Bien que cette catégorie de pays demeure vulnérable, le ralentissement mondial lui-

⁴On compare ici les pays à revenu intermédiaire d'Afrique subsaharienne à ceux du reste du monde à l'exception du Brésil, de la Chine de l'Inde et de la Russie.

même semble y avoir des effets moins marqués qu'ailleurs sur les agrégats macroéconomiques. On prévoit une décélération modérée de la croissance de 2008 à 2009, son rythme fléchissant de 2½ points dans les pays à faible revenu, pour s'établir à 4½ %, et de 1 point dans les États fragiles, à 2¾ %. Mais il y a des variations significatives au sein de ces groupes de pays.

Comment s'explique l'effet relativement modéré du ralentissement sur la croissance économique des pays à faible revenu et des États fragiles d'Afrique subsaharienne?

- Fait peut-être le plus significatif, les termes de l'échange de la plupart de ces pays devraient en fait s'améliorer en 2009, grâce au retournement de tendance des prix de l'alimentation et du pétrole après leur envolée en 2007-08. L'amélioration moyenne serait de 2¾ % entre 2008 et 2009 pour les pays à faible revenu et de 4 % pour les États fragiles.
- Dans plusieurs des pays qui sortent d'un conflit (Burundi, Côte d'Ivoire, Libéria et Sierra Leone), l'impulsion donnée à la croissance par la reconstruction atténuera probablement l'effet négatif du freinage de la demande d'exportations. De plus, un grand nombre de pays à faible revenu et d'États fragiles dépendent d'une agriculture de subsistance et des services connexes, activités qui sont davantage influencées, au moins à court terme, par les chocs climatiques que par la demande mondiale.
- L'impact de la récession mondiale sur les IDE, les envois de fonds des travailleurs émigrés et les autres entrées de capitaux a été moindre que dans les pays exportateurs de pétrole ou les pays à revenu intermédiaire, parce que les pays à faible revenu et les États fragiles sont moins intégrés aux marchés financiers internationaux (graphique 1.3). Relativement à la période 2004-08, ces flux à destination des pays à faible

revenu n'ont que légèrement diminué en 2009, ressortant à 7½ % du PIB. Dans les États fragiles, ils devraient rester supérieurs à la moyenne pour 2004-08 et représenter 3½ % du PIB en 2009, ce chiffre étant néanmoins très inférieur au pic atteint en 2008.

Les déficits budgétaires des pays à faible revenu et des États fragiles ont accusé des changements beaucoup plus modérés que dans les autres groupes de pays, en raison de l'incidence inférieure de la crise sur la croissance. Dans ces deux catégories, le déficit, à l'exclusion des dons, devrait s'accroître d'à peine plus de 1 point de PIB de 2004-08 à 2009 (contre 12¾ points dans les pays exportateurs de pétrole et 4¾ points dans les pays à revenu intermédiaire). Pour ce qui est du compte courant hors dons, la dégradation a aussi été modérée, les déficits s'étant creusés en moyenne de 2½ points de PIB entre 2004-08 et 2009.

Les variations plus limitées des déficits des paiements courants et des budgets des pays à faible revenu et des États fragiles pourraient-elles résulter de contraintes financières? S'agissant des balances des paiements, cela semble improbable. Le montant des réserves officielles de change des pays à faible revenu et des États fragiles est élevé au regard du passé. Ces pays disposent donc d'une marge pour financer des importations supérieures. Certes, dans l'ignorance de la durée de la crise économique mondiale, les autorités pourraient avoir décidé de conserver des réserves élevées, et cela aurait eu le même effet qu'une contrainte de financement. Mais il s'agirait alors d'une décision de politique. Sur le plan budgétaire, il est plus difficile de discerner dans quelle mesure les contraintes de financement ont pu jouer (on trouvera à l'encadré 1.1 un exposé plus complet de la riposte budgétaire des pays d'Afrique subsaharienne au ralentissement). On peut le mesurer indirectement en comparant les déficits budgétaires prévus actuellement pour 2009 à ceux qui étaient programmés un an avant la crise (dont les déficits budgétaires

Encadré 1.1. Afrique subsaharienne : la riposte budgétaire à la crise

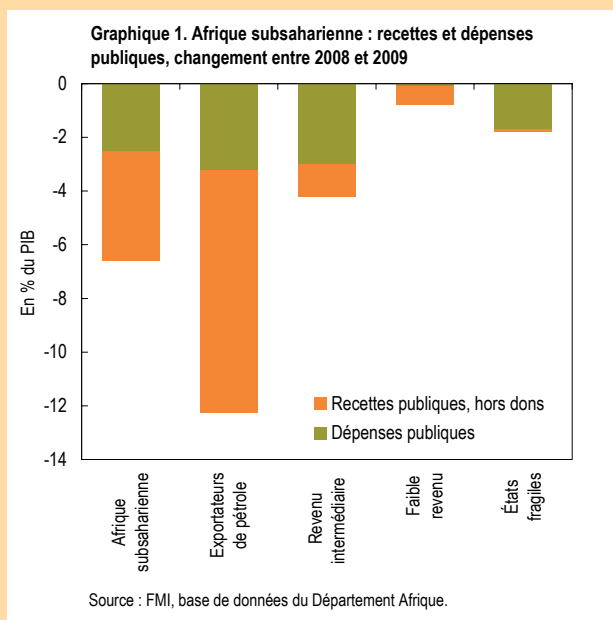
Cet encadré résume les ripostes budgétaires des pays d'Afrique subsaharienne à la grande récession en se référant aux projections pour les principaux agrégats budgétaires en 2009. On examine des mesures traditionnelles et autres de l'évolution récente des finances publiques.

S'agissant du solde budgétaire global (dons compris), la région devrait connaître un déficit de 4¾ % du PIB en 2009, contre un excédent de 1¾ % de 2004 à 2008. Ce renversement découle, dans une large mesure, de fortes fluctuations des grandeurs budgétaires dans les pays exportateurs de pétrole et à revenu intermédiaire¹. Même en excluant ces pays, on constate une augmentation non négligeable du déficit dans les pays à faible revenu et les États fragiles, puisqu'il passe de 2 % du PIB en 2004-08 à 3½ % en 2009.

En ce qui concerne l'aggravation du déficit de 2008 à 2009 dans l'ensemble de la région, elle devrait être due à la fois à la baisse des recettes et à la hausse des dépenses. Mais la situation est plus différenciée entre les diverses catégories de pays (graphique 1). Dans les pays à revenu intermédiaire, c'est la progression des dépenses qui devrait contribuer le plus à la variation du solde. Cela est probablement dû à l'absence de contraintes de financement et à des augmentations discrétionnaires des dépenses. Dans les pays exportateurs de pétrole, et les pays à faible revenu, le recul des recettes est prépondérant. Dans les États fragiles, ce recul devrait être modeste.

Mais, comme la production est influencée par la crise mondiale, il convient d'examiner aussi les changements des variables budgétaires qui ne sont pas normalisées par elle. On s'intéresse donc à l'évolution des agrégats budgétaires en termes réels (calculée avec le déflateur du PIB) et du ratio dépenses/recettes.

Quand la crise s'est déclenchée, la baisse des rentrées budgétaires a été générale, les exportateurs de pétrole étant le plus touchés. En termes réels, leurs recettes de 2009 devraient être inférieures de plus d'un tiers à la moyenne pour la période 2004-08 (tableau 1). L'évolution des dépenses est encore plus intéressante. Dans les pays exportateurs de pétrole autres que le Nigéria, elles devraient moins progresser qu'au cours des cinq années précédentes. Au Nigéria, toutefois, on prévoit une augmentation substantielle cette année, mais surtout au niveau de l'administration centrale (les données



Note : Les auteurs de cet encadré sont Abebe Aemro Selassie et Irene Yackovlev.

¹Les pays exportateurs de pétrole ont un important indicateur budgétaire : le rapport entre le solde primaire hors pétrole et le PIB hors pétrole. Mesuré ainsi, le déficit est en augmentation depuis quelques années (il est passé de quelque 30 % en 2004 à 40 % en 2008, mais reviendra à 32 % en 2009).

pour l'ensemble des administrations ne sont pas directement disponibles dans tous les pays et ne figurent pas ici). Si l'on inclut les collectivités locales et régionales, les dépenses publiques réelles du Nigéria devraient baisser de 2 % en 2009. Dans les pays à revenu intermédiaire, les dépenses devraient s'accroître en 2009, en raison, on l'a vu, de l'augmentation des dépenses discrétionnaires. Et dans le reste de la région, les dépenses devraient diminuer légèrement.

En ce qui concerne le rapport entre dépenses de l'administration centrale et recettes totales, les pays d'Afrique subsaharienne ont dépensé en moyenne, de 2004 à 2008, 90 % des recettes (dons compris). Mais, en 2009, ce ratio devrait atteindre environ 120 %, très probablement au moyen d'un recours important à l'endettement. La variation est encore plus spectaculaire dans les pays exportateurs de pétrole : après avoir dépensé 70 % de leurs recettes en 2004-08, ils en dépenseraient 150 % en 2009.

Cela incite à penser que les résultats budgétaires reflètent l'évolution des recettes et, dans une moindre mesure, des dépenses. Néanmoins, dans de nombreux pays de la région, les dépenses resteront relativement élevées en termes réels par rapport au passé récent.

Tableau 1. Afrique subsaharienne : recettes et dépenses de l'administration centrale, moyenne de 2004-08 et projections pour 2009

	Moyenne de 2004-08	Projections pour 2009
	<i>(variation en %)</i>	
Recettes réelles, dons compris	11,0	-11,3
Pays exportateurs de pétrole	14,3	-34,7
Nigéria non compris	22,0	-22,9
Pays à revenu intermédiaire	7,1	-6,4
Pays à faible revenu et États fragiles ¹	11,9	8,0
Dépenses primaires réelles	8,3	13,4
Pays exportateurs de pétrole	8,9	23,3
Nigéria non compris	13,9	5,2
Pays à revenu intermédiaire	6,6	9,5
Pays à faible revenu et États fragiles ¹	8,9	7,3
	<i>(part des recettes)</i>	
Ratio dépenses primaires/recettes	0,9	1,2
Pays exportateurs de pétrole	0,7	1,5
Nigéria non compris	0,6	0,9
Pays à revenu intermédiaire	0,9	1,1
Pays à faible revenu et États fragiles ¹	1,0	1,1

Source : FMI, base de données du Département Afrique.

¹Ne comprend pas le Zimbabwe.

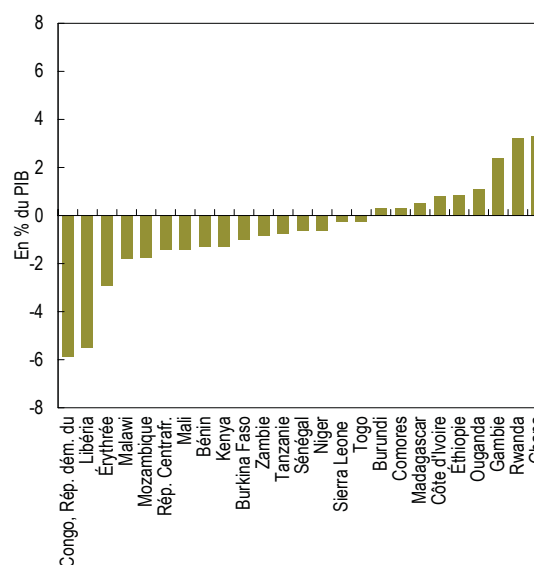
projetés dans l'édition d'octobre 2008 des *Perspectives économiques régionales* (FMI, 2008) donnent une valeur approximative). Comme l'indique le graphique 1.4, depuis le début de la crise, les soldes budgétaires d'un plus grand nombre de pays à faible revenu et d'États fragiles ont été révisés en baisse qu'en hausse, ce qui laisse penser que, dans la plupart des cas, la contrainte de financement n'a peut-être pas été aussi sévère.

En général, les pays à faible revenu d'Afrique subsaharienne devraient faire mieux que ceux des autres régions. Dans ces derniers, le taux de croissance devrait passer de quelque 5¼ % en 2004-08 à 1¼ % en 2009. En revanche, dans l'échantillon de l'Afrique subsaharienne qui regroupe pays à faible revenu et États fragiles, il passera de 6¼ % à 4¼ %. Dans tous les pays à faible revenu en dehors de l'Afrique subsaharienne, les soldes des paiements courants devraient s'améliorer d'environ 1 point de PIB en 2009, alors que le solde budgétaire moyen se dégradera de 4½ % du PIB. Les réserves de change des pays à faible revenu et des États fragiles d'Afrique subsaharienne, en très légère progression, continueraient à couvrir plus de 3 mois d'importations en 2009. Les réserves des pays à faible revenu d'autres régions s'amélioreraient aussi de façon marginale en 2009 par rapport à 2004-08 et couvriraient 6¾ mois d'importations.

Les reprises conjoncturelles en Afrique subsaharienne

Avant d'évoquer les perspectives de croissance à court et à moyen terme, il convient d'évaluer comment les fluctuations antérieures de l'activité mondiale ont influé sur la région. Les répercussions émanant de l'économie mondiale étant bien établies (encadré 1.2), une question importante se pose : les comportements cycliques du passé sont-ils révélateurs des conditions susceptibles de permettre à l'Afrique subsaharienne de participer à une reprise générale?

Graphique 1.4. Pays à faible revenu et États fragiles : révisions des projections du solde budgétaire, 2009¹



Source : FMI, base de données du Département Afrique.

¹Révisions des projections du solde budgétaire global, y compris dons et allègement de dette, pour 2009 entre les PER d'octobre 2008 et les PER d'octobre 2009 pour l'Afrique subsaharienne. Ne comprend pas la Guinée, la Guinée-Bissau et São Tomé-et-Principe.

Des travaux antérieurs du FMI ont distingué les principales caractéristiques des cycles de l'économie mondiale⁵ :

- Pendant les 40 années qui ont précédé la récession actuelle, il y a eu trois grands cycles mondiaux, les points bas se situant en 1975, 1982 et 1991. Au cours de ces trois phases, les schémas de ralentissement et de reprise ont été similaires.
- Les périodes de croissance trop élevée pour être soutenables ont généralement pris fin après une poussée d'inflation manifestée par la hausse accélérée des prix des produits de base (en particulier le pétrole), accompagnée de goulets d'étranglement dans la production et d'un resserrement des politiques monétaires. La baisse d'activité postérieure a

⁵Une description des cycles passés de l'économie mondiale figure dans l'encadré 1.1 des *Perspectives de l'économie mondiale* (avril 2009) du FMI.

été relativement courte et les revenus par habitant n'ont stagné ou n'ont décliné que pendant un an.

- Une reprise soutenue a suivi. Le taux de croissance de l'économie mondiale retrouvait habituellement assez vite son niveau antérieur.

Pendant ces périodes, les cycles de l'Afrique subsaharienne, tout en suivant de près la situation générale, ont différé sur plusieurs points importants de l'évolution mondiale et de celle d'autres régions comptant de nombreux pays en développement :

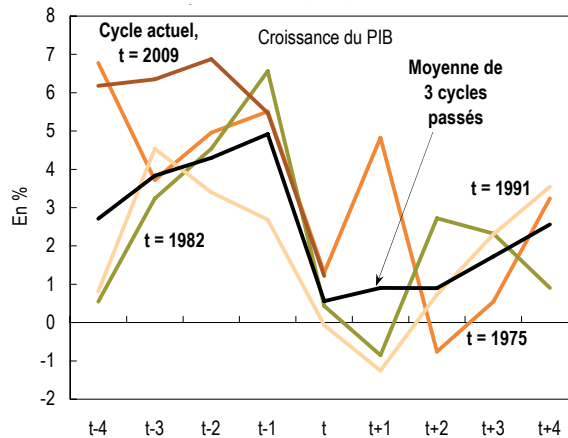
- Dans les cycles passés, les taux de croissance de l'Afrique subsaharienne sont restés élevés pendant la première année du ralentissement économique mondial et ont généralement atteint un plancher après les économies avancées.
- En Afrique subsaharienne, la reprise de l'expansion a généralement été hésitante et lente (graphique 1.5).
- Dans les autres pays en développement — notamment en Asie, en Amérique latine et aux Caraïbes —, les reprises ont été généralement plus vigoureuses que dans les économies avancées.
- Les évolutions cycliques ont été similaires dans l'ensemble de l'Afrique subsaharienne, malgré la différenciation notable des politiques économiques des pays et de leurs situations de départ, telles que le taux de croissance, le stade de développement et la composition des exportations (graphique 1.6).

Une série de facteurs semblent à l'origine des différences entre les cycles conjoncturels de l'Afrique subsaharienne et du reste du monde :

- Dans certains cycles, les grandes économies d'Afrique subsaharienne subissaient des chocs spécifiquement nationaux, par exemple des conflits ou des sanctions. Les politiques écono-

miques étaient souvent inappropriées ou soumises à des contraintes. Certains pays avaient tendance à instaurer des restrictions commerciales en réaction aux phases de récession du cycle mon-

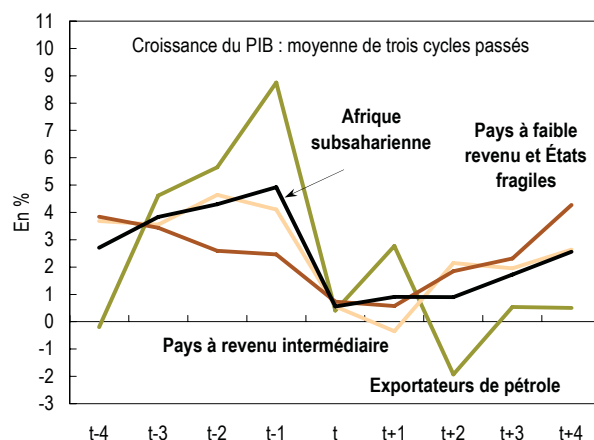
Graphique 1.5. Afrique subsaharienne : cycles économiques passés et actuel¹



Sources : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale* et base de données du Département Afrique.

¹Les taux de croissance du PIB se rapportent à quatre périodes de neuf ans centrées sur les années pendant lesquelles le PIB mondial par habitant a diminué (1975, 1982, 1991 et 2009).

Graphique 1.6. Cycles économiques passés par groupes de pays d'Afrique subsaharienne¹



Sources : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale* et base de données du Département Afrique.

¹Les taux de croissance du PIB sont des moyennes pour les années correspondantes de trois périodes de neuf ans centrées sur les années pendant lesquelles le PIB mondial par habitant a diminué (1975, 1982 et 1991).

Encadré 1.2. Le ralentissement et la reprise en Afrique : le rôle des effets de répercussion

Quelle est l'importance des répercussions de la situation économique mondiale sur la région? L'un des moyens de le savoir est d'estimer un modèle dynamique sur des données de panel pour les pays d'Afrique subsaharienne. Ce modèle met en rapport l'augmentation de la production réelle avec la croissance mondiale (pondérée en fonction des partenaires commerciaux) et plusieurs variables de contrôle : les prix du pétrole, les autres prix, une mesure de la tension financière mondiale et des effets fixes nationaux (voir Drummond and Ramirez, 2009).

Le ralentissement de 2009

Le modèle, qui a généralement des propriétés satisfaisantes, montre que la croissance de l'Afrique subsaharienne suit de près la croissance du PIB réel mondial pendant la phase ascendante (voir FMI, 2008, encadré 1.1). Pour 2009, il laisse penser que la récession mondiale ralentira de 1¼ point la croissance médiane des pays d'Afrique subsaharienne par rapport à 2008, ce qui est inférieur à la baisse de 2½ points qui est la prévision centrale de cette publication (graphique 1).

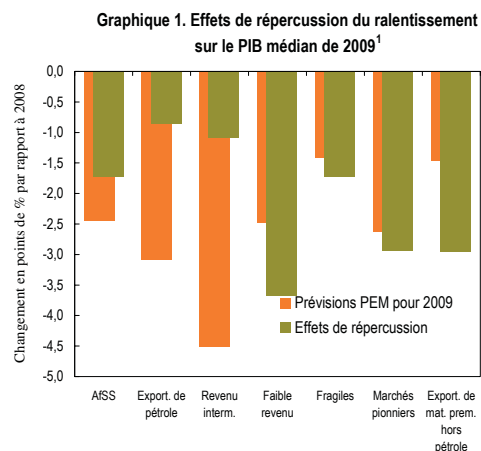
Toutefois, l'ampleur du ralentissement varie selon les pays en fonction de l'importance des répercussions provenant de l'économie mondiale, des évolutions internes propres aux pays et de la riposte économique des autorités. On peut distinguer trois groupes de pays :

- Dans le premier (Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Comores, Côte d'Ivoire, Kenya, Mali et Nigéria), l'évolution prévue de la croissance correspond entièrement aux estimations des répercussions du ralentissement mondial. Apparemment, les facteurs propres à ces pays se compensent.
- Dans certains pays à revenu intermédiaire, les répercussions estimées n'expliquent qu'une faible proportion de l'affaiblissement prévu de la croissance. Les chocs internes négatifs prédominent.
- Dans tous les autres pays d'AfSS, le ralentissement peut généralement s'expliquer par les répercussions, mais certains facteurs internes de compensation semblent jouer.

La reprise prévue en 2010–11

Les pays d'Afrique subsaharienne vont-ils suivre la reprise économique mondiale en 2010–11? En général, le modèle conduit à conclure que les répercussions positives éventuelles seront très modérées dans la plupart des pays (graphique 2). Les répercussions attendues ne représentent qu'une faible proportion de la croissance prévue pour ces années, en partie parce que, selon le modèle, l'Afrique subsaharienne continuera à ressentir les effets décalés de la récession mondiale. Au moins pendant les toutes premières années de la reprise, il faudra donc peut-être que la demande intérieure soit le principal moteur de la croissance.

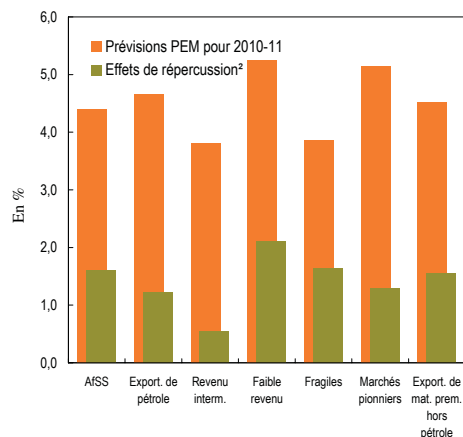
Les auteurs de cet encadré sont Paulo Drummond et Gustavo Ramirez.



Source : Drummond and Ramirez (2009).

¹Calculés par application d'un modèle dynamique MGM à des données de panel, comme dans Drummond and Ramirez (2009).

Graphique 2. Effets de répercussion de la reprise prévue sur la croissance du PIB médian en 2010–2011¹



Source : Drummond et Ramirez (2009).

¹Calculés par application d'un modèle dynamique MGM à des données de panel, comme dans Drummond and Ramirez (2009).

dial ou étaient forcés par leurs obligations financières à prendre des mesures budgétaires procycliques.

- Les faiblesses structurelles, un accès limité aux financements internationaux et le développement insuffisant des marchés internes ont pu rendre les économies d'Afrique subsaharienne relativement rigides et limiter leur capacité à se remettre des chocs, d'origine externe ou nationale.

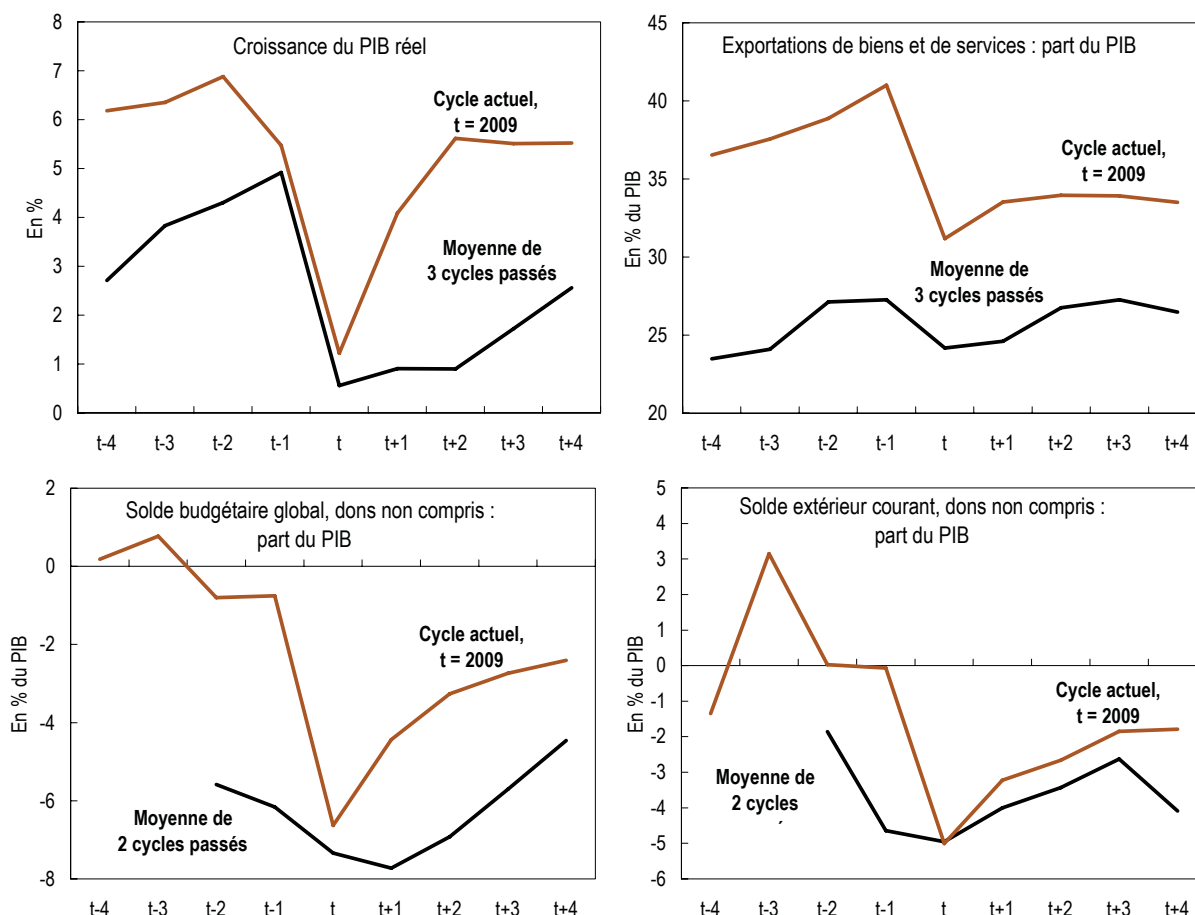
En outre, les économies d'Afrique subsaharienne étaient très tributaires des cycles des produits de base. Les exportateurs de pétrole, en particulier, avaient tendance à connaître de courtes périodes de croissance exceptionnellement rapide, qui se poursuivaient pendant les premières phases des récessions mondiales. Après la chute de leurs exportations, ils enduraient une longue période de stagnation. Cette situation était en partie imputable à des politiques internes alternant stimulation et freinage, qui prolongeaient la phase culminante du cycle au moyen de dépenses publiques élevées et de subventions au secteur privé, puis imposaient aux économies une période d'ajustement, tandis que le reste du monde amorçait une reprise.

Dans la récession actuelle, l'effet immédiat sur l'Afrique subsaharienne semble avoir été plus fort que par le passé, surtout parce qu'elle est beaucoup plus étendue, mais peut-être aussi parce que l'Afrique subsaharienne est désormais plus intégrée à l'économie mondiale. La croissance économique devrait diminuer de quelque 5¼ points par rapport aux trois années antérieures à ce ralentissement, contre 3¾ points en moyenne pendant les cycles passés. Pour l'économie mondiale, la décélération est proche de 5½ points dans ce cycle, au lieu de 3½ points auparavant. La chute du ratio exportations/PIB en Afrique subsaharienne est aussi probablement beaucoup plus importante que dans les cycles précédents. Ces tendances, particulièrement

nettes chez les exportateurs de pétrole, sont également évidentes dans la plus grande partie de la région.

La récession actuelle se distingue des ralentissements antérieurs sur un autre point : quand elle a commencé, les comptes budgétaires et externes étaient beaucoup plus sains que dans le passé, ce qui a donné aux autorités une marge de manœuvre supérieure (graphique 1.7) :

- Le solde budgétaire de la région (à l'exclusion des dons) était légèrement positif au début de la récession actuelle; dans le passé, il était souvent très négatif. Entre 2008 et 2009, il devrait devenir déficitaire à hauteur de quelque 5 points de PIB. Au cours des ralentissements mondiaux antérieurs, les déficits budgétaires augmentaient beaucoup moins, parce que la production baissait moins, mais aussi parce qu'ils étaient déjà élevés au départ et en raison des contraintes de financement. Le poids de la dette publique jouait aussi parfois un rôle. Un autre signe de la liberté d'action des décideurs est le fait que, bien que la régression des recettes publiques soit générale, plusieurs pays à revenu intermédiaire et pays à faible revenu ont pu prendre des mesures budgétaires anticycliques pour amortir le choc, ce qui s'était rarement vu dans les précédents ralentissements.
- L'aggravation des déficits de paiements courants a surtout résulté de la chute de la demande externe, notamment pour les exportateurs de produits de base. Bien que les ratios importations/PIB reculent aussi depuis le début de la crise, leurs niveaux restent comparables à ceux de la période 2005-07. Les pays à revenu intermédiaire dotés de régimes de change flexibles, en particulier, laissent le taux de change réel s'ajuster;

Graphique 1.7. Afrique subsaharienne : cycles économiques passés et dernières projections¹

Sources : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale* et base de données du Département Afrique.

¹Les taux de croissance du PIB et les ratios exportations/PIB sont des moyennes pour les années correspondantes de trois périodes de neuf ans centrées sur les années pendant lesquelles le PIB mondial par habitant a diminué (1975, 1982 et 1991). Le solde budgétaire global et le solde extérieur courant en proportion du PIB sont des moyennes pour les années correspondantes des sept dernières années des périodes centrées sur 1982 et 1991.

lors des récessions antérieures, ils prenaient des mesures pour le maintenir ou même le faire monter. Les exportateurs de pétrole ont pu puiser dans les réserves en devises qu'ils avaient accumulées au cours du boom des produits de base, tout en permettant un certain ajustement du change. Tant les pays à revenu intermédiaire que les pays à faible revenu conservent des réserves beaucoup plus importantes que pendant les cycles antérieurs, ce qui leur donne d'amples moyens d'intervention.

Perspectives

Au moment où la conjoncture économique mondiale évolue vers une reprise, il y a des raisons de croire que la performance de l'Afrique subsaharienne par rapport au reste du monde sera meilleure que dans le passé. Tout d'abord, l'Afrique du Sud et beaucoup de marchés pionniers ont déjà fait en sorte de soutenir la demande interne, tandis que les exportateurs de pétrole, dont le Nigéria, constatent une certaine remontée des recettes fiscales et ont les moyens d'accroître la production. Ensuite,

la plus grande ouverture aux échanges commerciaux et aux capitaux étrangers devrait permettre au secteur privé de la région (une fois le dégel des marchés financiers terminé) de mieux profiter de la hausse de la demande mondiale, tandis que les politiques internes à court terme peuvent continuer à soutenir la croissance grâce à des situations budgétaires plus solides qu'auparavant (en particulier chez les producteurs de pétrole).

La croissance du PIB de l'Afrique subsaharienne, confortée par les actions de politique économique, devrait être légèrement supérieure à 4 % en 2010 et atteindre 5½ % en 2011. Les perspectives sont actuellement un peu plus favorables qu'il y a quelques mois, en raison du redressement qui se profile dans les principaux partenaires commerciaux. Dans les pays importateurs de pétrole, les taux de croissance projetés en 2011 sont similaires à ceux du milieu de la décennie actuelle.

Le relatif manque de dynamisme de la conjoncture internationale va probablement réduire les tensions inflationnistes globales, mais la déflation n'est plus considérée comme un risque sérieux. Dans les pays d'Afrique subsaharienne où l'inflation s'était vivement accélérée en 2008, après la hausse des prix de l'alimentation et du pétrole, cela permettra d'empêcher que l'inflation se répercute sensiblement sur les salaires ou sur d'autres prix. Seule une poignée de pays devrait connaître en 2010 une inflation supérieure à 10 %.

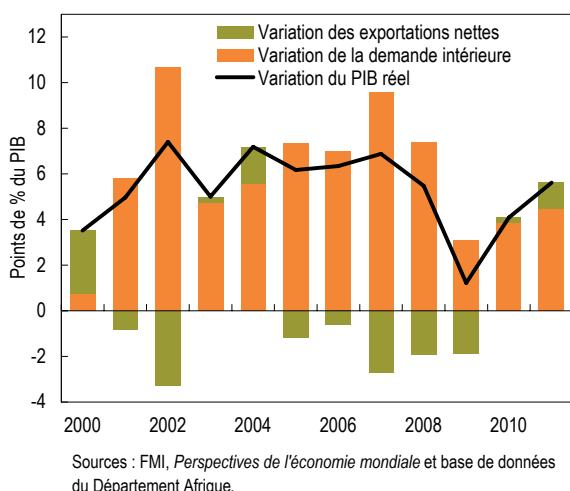
L'expérience du passé indique clairement l'existence de risques pour la croissance, compte tenu de l'incertitude qui persiste à propos de l'économie mondiale. Même si la possibilité de voir la récession globale s'aggraver et s'autoalimenter a beaucoup diminué depuis le début de 2009, l'édition d'octobre 2009 des *Perspectives de l'économie mondiale* prévoit une croissance du PIB mondial limitée à 3 % en 2010 et à 4¼ % en 2011. La demande d'exportations devant donc rester bien en deçà des tendances précédentes, l'ex-

céder de capacités de l'économie mondiale pourrait continuer à évincer les producteurs d'Afrique subsaharienne et à retarder les projets d'investissement. En l'absence de l'amortisseur financier que représente pour beaucoup de producteurs de pétrole l'abondance des réserves de change, beaucoup de pays à faible revenu demeureront très dépendants de l'aide extérieure et des entrées de capitaux privés, y compris les envois de fonds des émigrés, ces éléments eux-mêmes étant soumis à l'incertitude générale. La demande interne pourrait aussi être freinée par la capacité limitée des systèmes de protection sociale à atténuer les effets à long terme de la baisse d'activité sur les pauvres. Enfin, on ignore dans quels délais le crédit au secteur privé repartira. En revanche, les taux de croissance élevés réalisés par les pays d'Afrique subsaharienne au milieu de la décennie actuelle indiquent l'existence d'un important potentiel d'expansion.

Les personnes défavorisées de la région seront particulièrement vulnérables si certains des principaux risques pesant sur la reprise se concrétisent. Comme on l'a signalé, la crise aura probablement des conséquences importantes et durables sur les revenus et les autres aspects de la pauvreté. Il y a lieu de craindre un nouveau retard dans l'amélioration des services publics, qui conditionne l'évolution vers les objectifs du Millénaire pour le développement : les budgets nationaux et locaux resteront sous pression, et il est possible que les promesses d'aide ne soient pas entièrement tenues. Si la situation se dégrade maintenant dans la santé et l'éducation, cela réduira les perspectives de croissance dans les pays pauvres et à revenu intermédiaire longtemps après la dissipation des premiers effets de la crise.

Néanmoins, une conséquence importante de la reprise anticipée de la croissance est que l'on ne devrait pas assister à la réduction durable des revenus moyens par habitant qui avait caractérisé les récessions antérieures. Le pouvoir d'achat d'une partie de la population risque pourtant de baisser sensiblement, et il pourrait

Graphique 1.8. Afrique subsaharienne : contribution à la croissance du PIB réel, 2000–11



y avoir de nettes aggravations de la pauvreté. Les émigrés qui reviennent des mines d'Afrique australe auront notamment de la peine à trouver de nouveaux emplois, tandis que les travailleurs urbains des économies pionnières, auparavant dynamiques, feront face à une concurrence accrue sur les marchés informels locaux.

La résistance de la demande intérieure et une conjoncture extérieure moins défavorable à l'activité de l'Afrique subsaharienne devraient tirer la reprise (graphique 1.8). On prévoit que les ratios exportations/PIB soient bien inférieurs en 2009 aux niveaux observés de 2004 à 2008, surtout dans les pays exportateurs de pétrole et les États fragiles; mais cette période s'est distinguée par la contribution de la demande interne à la croissance du PIB. En 2009, cette demande a été largement soutenue par la hausse des déficits budgétaires, qui devraient rester importants aux premiers stades de la reprise.

La composition de la croissance devrait varier selon les pays (graphique 1.9) :

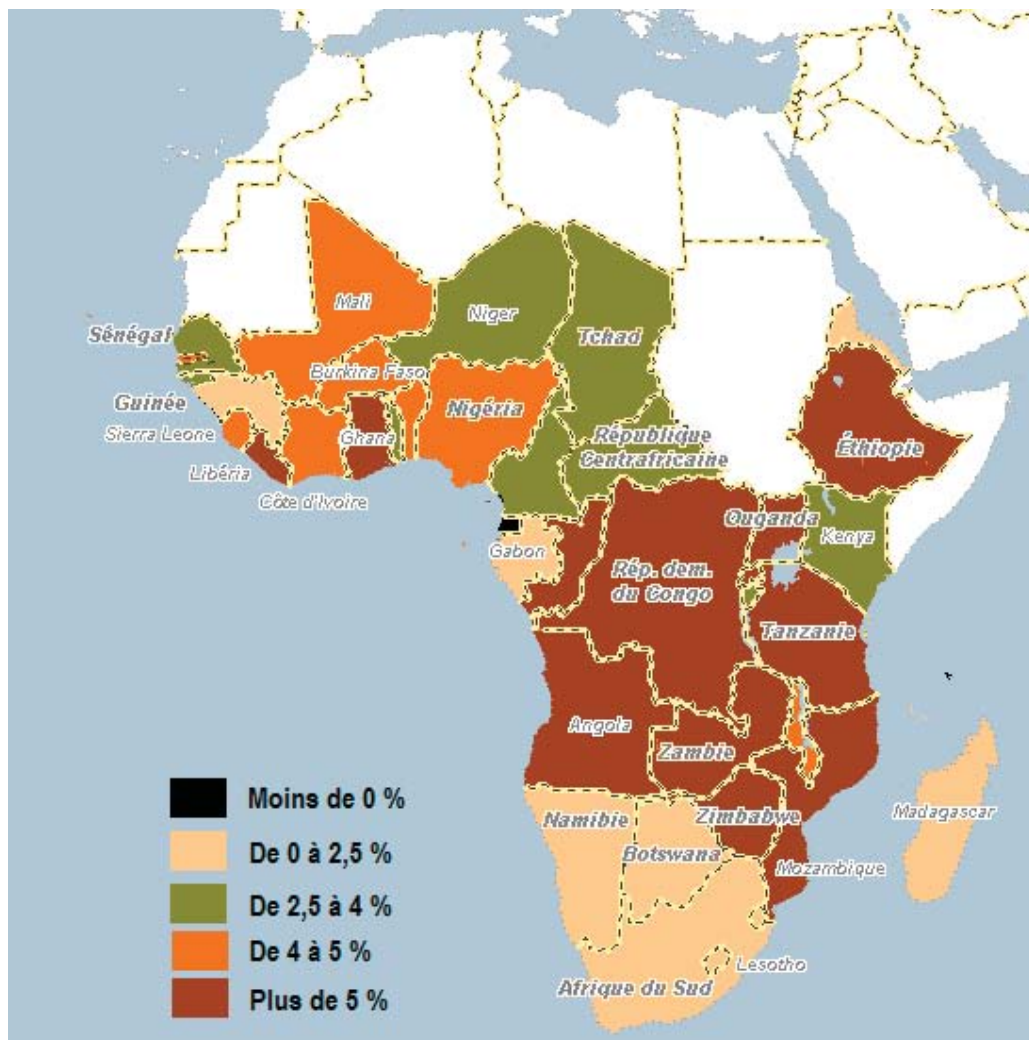
- Pour l'Afrique du Sud, on anticipe une reprise lente, le PIB n'augmentant que de 1¾ % en 2010 et 3¾ % en 2011. L'économie de ce pays souffre en particulier d'un fort chômage urbain, d'une crise

de confiance des consommateurs et d'un resserrement du crédit aux entreprises; en outre, elle est exposée à de possibles fluctuations des mouvements de capitaux.

- Les pays partenaires de l'Afrique du Sud au sein de l'Union douanière de l'Afrique australe (SACU) et la plupart des autres pays à revenu intermédiaire ont des perspectives analogues, en raison de liens étroits avec l'Afrique du Sud sur le plan du commerce, des investissements et des financements.
- Le redressement devrait être plus marqué dans les pays exportateurs de pétrole, grâce à la reprise de la croissance mondiale, mais l'expérience des cycles mondiaux antérieurs suscite une grande incertitude à ce propos. Leur évolution sera étroitement liée à celle des marchés pétroliers, qui sont très instables et imprévisibles; beaucoup de ces pays connaîtront des difficultés budgétaires si les prix s'avèrent sensiblement inférieurs à environ 62 dollars le baril, hypothèse moyenne retenue dans les *PEM* pour 2009.
- Les pays à faible revenu et les États fragiles de la région ont jusqu'à présent mieux résisté à la récession mondiale que les pays à revenu intermédiaire et les exportateurs de pétrole; leurs perspectives devraient s'améliorer au fur et à mesure que la récession s'atténue. Les pays qui produisent une large gamme de matières premières sont les mieux placés pour retrouver la forte croissance du début de la décennie. Néanmoins, nombre d'entre eux restent vulnérables, certains étant particulièrement tributaires de liens financiers et d'investissement avec l'Afrique du Sud.

Ces disparités influenceront sur la composition géographique de la reprise en Afrique subsaharienne. La plupart des pays membres de la

Graphique 1.9. Afrique subsaharienne : projections de croissance du PIB, 2010–11



Sources : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale* et base de données du Département Afrique.

Note : Les noms des pays et les frontières indiqués sur cette carte ne reflètent pas nécessairement la position officielle du FMI.

SACU devraient continuer à manquer de dynamisme, car les chocs subis par l'Afrique du Sud et la faiblesse de la demande d'exportations, en particulier pour les pierres précieuses, continueront à pénaliser l'activité. En revanche, le dynamisme de certains pays ayant réussi leurs réformes et des exportateurs de pétrole donnera d'excellents résultats ponctuels en Afrique et de l'Est et de l'Ouest.

Le retour de la croissance mondiale renforcera la situation budgétaire des pays exportateurs

de pétrole et de certains exportateurs d'autres produits de base, mais n'atténuera pas sensiblement les tensions financières qu'éprouvent la plupart des importateurs de pétrole. Dans ces derniers, il est peu probable que le rythme de la croissance soit assez fort pour compenser substantiellement les pertes de recettes fiscales résultant de la récession et les relèvements de dépenses que beaucoup envisagent pour en contrecarrer l'effet. La situation des pays exportateurs de pétrole (qui ont dégagé des excédents budgétaires de 6½ % du PIB en moyenne en

2004–08) tranche avec celle des importateurs (dont un seul devrait afficher un excédent en 2010 ou en 2011) :

- Les exportateurs redeviendraient excédentaires en 2010, à hauteur de 1¼ % du PIB, et le resteraient ensuite.
- Les importateurs considérés dans leur ensemble continueraient à accuser des déficits (à l'exclusion des dons) de 5 à 7 % du PIB.

Les déficits et excédents des paiements courants devraient présenter une configuration très similaire. La contraction des importations limite en général la dégradation des balances courantes des pays importateurs de pétrole depuis le début de la récession mondiale, mais les déficits moyens devraient rester dans la fourchette de 5 à 8 % du PIB pendant plusieurs années. En revanche, dans les pays exportateurs de pétrole, où l'excédent exprimé en pourcentage du PIB a sensiblement diminué en 2009, il devrait remonter en moyenne à 8-9 % du PIB.

Pour les pays de la région subsaharienne pouvant recevoir des financements concessionnels du FMI, cela signifie une hausse notable des besoins de financement extérieurs nets, de l'ordre de 10 milliards de dollars annuellement en 2009-10 (2 % du PIB) par rapport à 2008.

Une question se pose à propos de la viabilité des perspectives budgétaires et extérieures : la récession mondiale a-t-elle infligé un choc permanent à la production des pays d'Afrique subsaharienne? Les projections des *PEM* pour le commerce mondial impliquent une perte significative de marchés potentiels pour l'Afrique subsaharienne, qui aurait des conséquences directes sur les capacités de production. De même, la baisse des envois de fonds des travailleurs émigrés et la poursuite du tarissement des financements pourraient avoir des effets durables sur les revenus et la demande.

Néanmoins, plusieurs facteurs devraient permettre la poursuite des progrès à moyen terme, contrairement à ce que la région a connu après

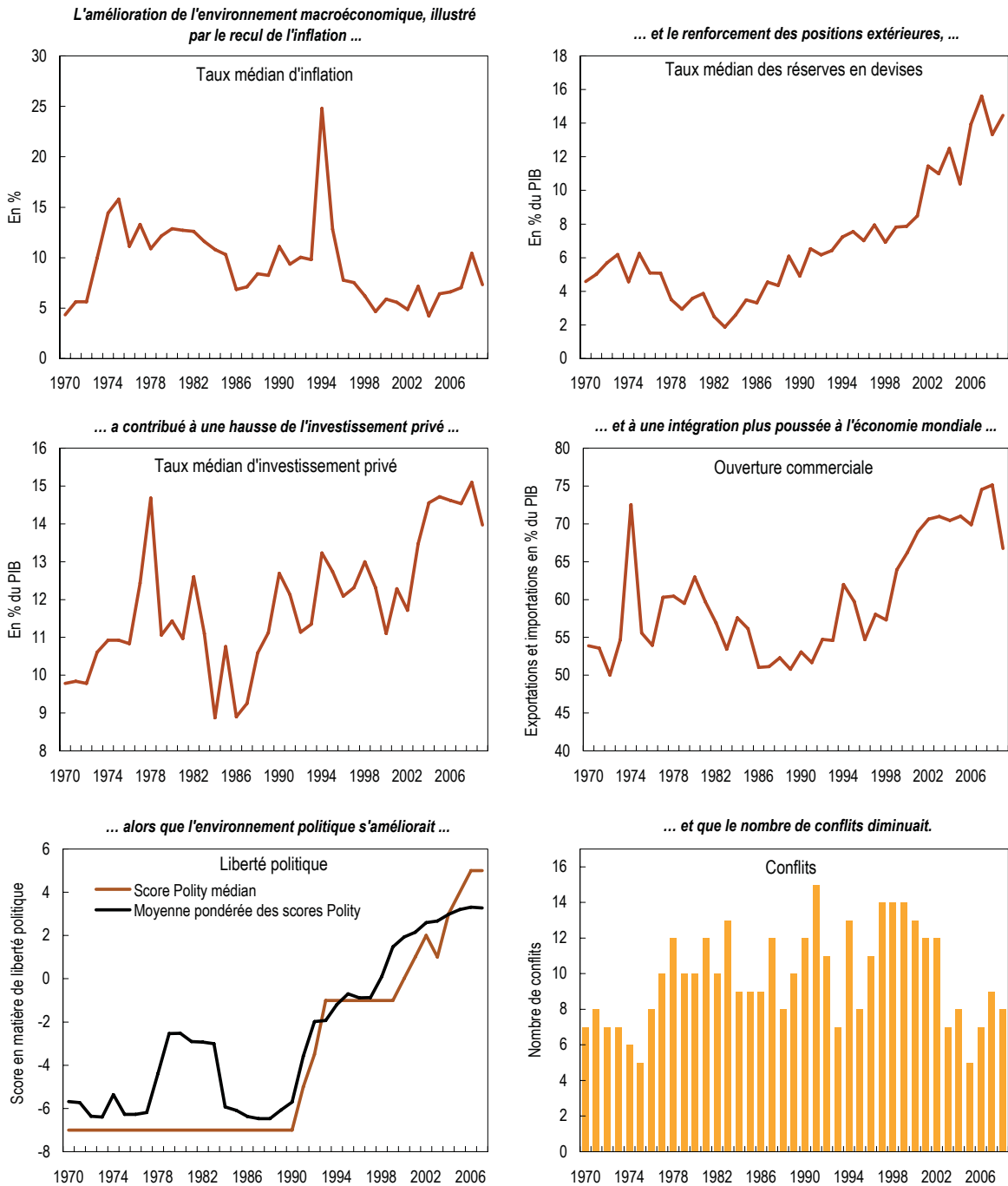
les ralentissements mondiaux du passé. Si l'on estime que le taux de croissance des pays importateurs de pétrole s'approchera en 2011 des 5½ % réalisés au milieu de la décennie actuelle, c'est pour deux raisons :

- Le décollage récent de l'Afrique subsaharienne semble s'être appuyé sur une nette amélioration de facteurs d'importance fondamentale pour l'expansion économique — une gouvernance politique de plus grande qualité, une réduction des déséquilibres macroéconomiques, l'ouverture aux échanges commerciaux, etc. — et sur une situation extérieure porteuse (graphique 1.10). Même si cette dernière devient moins favorable, les grandes avancées de l'environnement économique interne devraient encore donner à la croissance une impulsion relativement forte.
- Certains marchés d'exportation pourraient bien résister. La Chine et d'autres économies assez dynamiques d'Asie et d'Amérique latine constituent de plus en plus la source de l'augmentation des ventes de l'Afrique subsaharienne (graphique 1.11). Même ainsi, selon les projections actuelles, la demande d'exportations africaines ne retrouvera qu'en 2012 ses niveaux d'avant la crise.

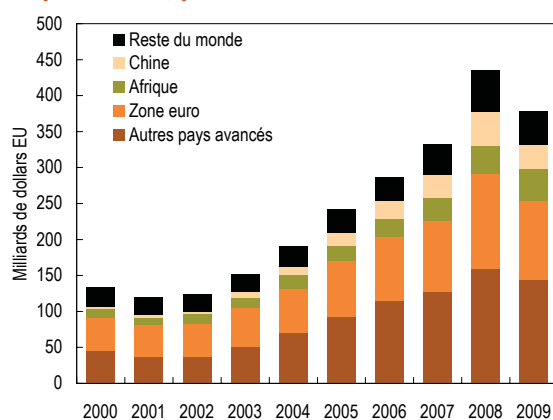
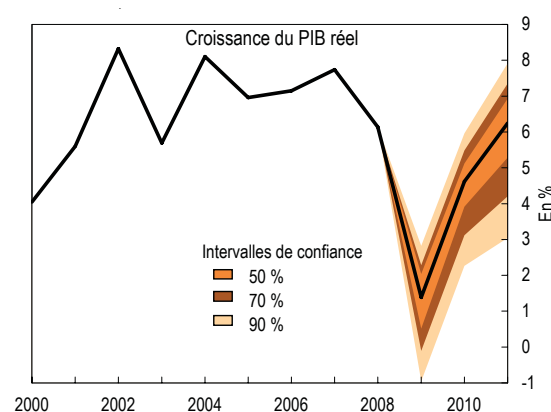
À la lumière de l'expérience passée, on peut assortir la prévision centrale de croissance pour 2010 de certains intervalles de confiance, sur la base de l'évaluation des risques globaux faite dans les *PEM* (graphique 1.12), pour tenir compte à la fois de la dépendance antérieure de la croissance africaine à l'égard de la croissance mondiale et de sa volatilité historique. Mais il faut bien voir que les prévisions de production à proximité du point de retournement d'un cycle mondial sont particulièrement incertaines.

Les pays pionniers et les pays à revenu intermédiaire sont particulièrement sensibles à tout problème survenant sur les marchés financiers internationaux. De nombreuses banques (un

Graphique 1.10. Afrique subsaharienne : environnement macroéconomique et politique, 1970–2009



Sources : FMI, base de données du Département Afrique; base de données Polity4 et Université d'Uppsala.

Graphique 1.11. Afrique subsaharienne : exportations, par destination¹Source : FMI, *Direction of Trade Statistics*.¹Les données pour 2009 sont des estimations des services du FMI.**Graphique 1.12. Afrique subsaharienne : perspectives de croissance, 2000–11**Sources : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale* et base de données du Département Afrique.

nombre disproportionné dans certains pays) ont des maisons mères étrangères; en outre, le financement des échanges, les transactions bancaires avec l'étranger ainsi que les investissements directs et de portefeuille sont fragiles. Ces points vulnérables peuvent aggraver les problèmes liés à l'évolution de l'économie nationale, surtout si une forte augmentation des prêts improductifs a lieu dans les pays où les ratios de capitaux propres des banques sont faibles. Ailleurs, les répercussions d'une reprise mondiale hésitante sur la demande de produits de base pourraient freiner la croissance et aggraver les déficits budgétaires et extérieurs, limitant ainsi les possibilités de soutien par la politique économique.

Quelle orientation donner maintenant aux politiques économiques?

La grande récession a bouleversé le contexte des politiques économiques. Il y a un an environ, la plupart des pays d'Afrique subsaharienne importateurs nets d'alimentation et de pétrole s'efforçaient de réagir à la poussée des prix de ces produits, tandis que les exportateurs de pétrole cherchaient comment utiliser

au mieux leurs recettes exceptionnelles. Mais, depuis le début de la crise financière mondiale, les autorités de presque tous les pays d'Afrique subsaharienne s'interrogent sur les moyens d'atténuer l'incidence de l'effondrement de la demande de toutes leurs exportations dans un contexte financier particulièrement délicat.

Les politiques relativement plus anticycliques menées pendant la phase d'expansion donnent à beaucoup de pays une certaine marge d'action. Dès lors, compte tenu de contraintes financières variables, la grande majorité des pays d'Afrique subsaharienne ont décidé de répondre à la crise en assouplissant à la fois la politique budgétaire et la politique monétaire (graphique 1.13). Dans les trois quarts d'entre eux, on s'attend en 2009 à un gonflement des déficits, dons non compris (ou à une diminution de l'excédent prévu); en outre, les deux tiers ont réduit au moins un taux d'intérêt officiel depuis le commencement de la crise. Une poignée de pays ont été obligés de resserrer leur politique budgétaire ou monétaire, mais cela a été largement dû à l'existence d'importants déséquilibres macroéconomiques avant le ralentissement mondial.

Le financement a aussi été complété par un certain degré d'ajustement. En particulier, la

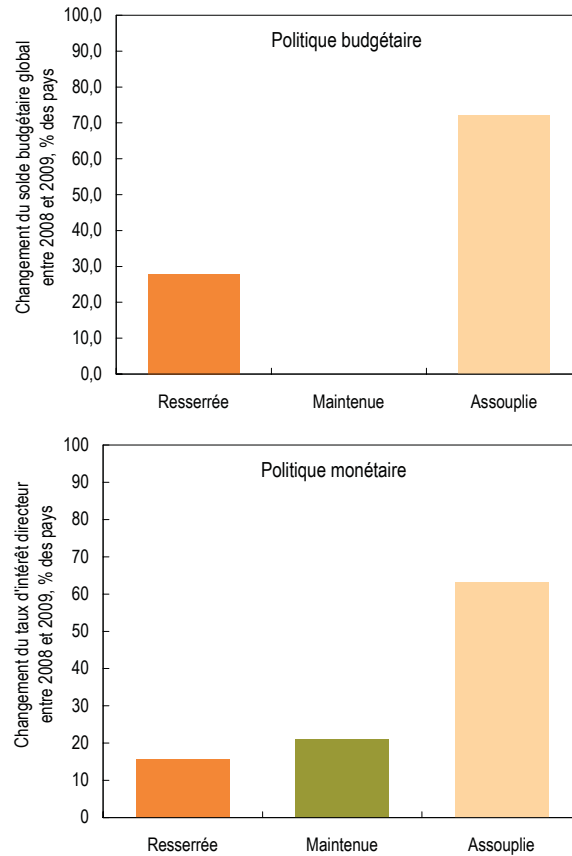
progression des importations non pétrolières s'est interrompue dans la plupart des pays, alors qu'elle était proche de 20 % en moyenne pendant les années récentes. Cela découle surtout du freinage de l'activité, mais il y a aussi eu des dépréciations des monnaies et peut-être même, dans certains cas, des contraintes de financement.

Les récessions mondiales antérieures posaient de sérieux problèmes aux pays d'Afrique subsaharienne, parce qu'ils ne trouvaient pas le bon équilibre entre ajustement et financement. Cela a été particulièrement vrai après les chocs pétroliers du début des années 70 et 80. Quand leurs balances des paiements se dégradent, beaucoup évitent d'opérer des ajustements durables, optant plutôt, lorsqu'ils ne peuvent pas trouver de financements, pour des restrictions commerciales, comme les contingents d'importation et le durcissement des conditions de délivrance des licences, et le contrôle des changes, mesures qui ont contribué à la faiblesse du rythme de l'expansion dans les années 80 et 90.

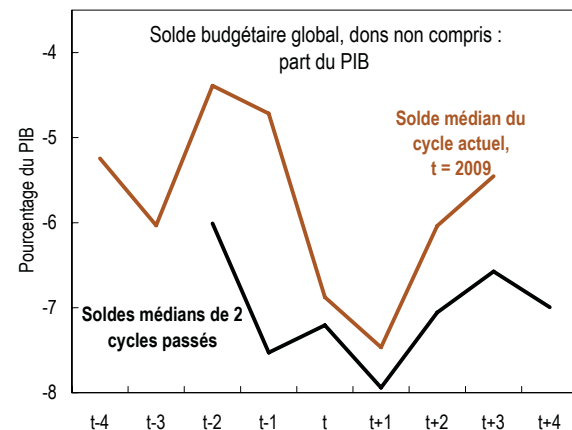
L'équilibre entre ajustement et financement est-il meilleur aujourd'hui?

- Sur le plan externe, il y a plus de possibilités de financement que dans le passé, en raison notamment du montant élevé des réserves détenues à l'amorce du ralentissement actuel. Le ratio médian réserves officielles de change/PIB de l'Afrique subsaharienne s'élevait à plus de 13 % en 2008, au lieu de 5 % environ au début des années 70 et encore moins au début des années 80.
- Sur le plan budgétaire, la situation de départ était plus favorable, le solde pour l'ensemble de la région étant à peu près équilibré quand la crise a commencé. Certes, cette moyenne régionale masque beaucoup de différences, mais le déficit médian était aussi moins élevé qu'au début des ralentissements antérieurs (graphique 1.14).

Graphique 1.13. Afrique subsaharienne : action des pouvoirs publics, 2009



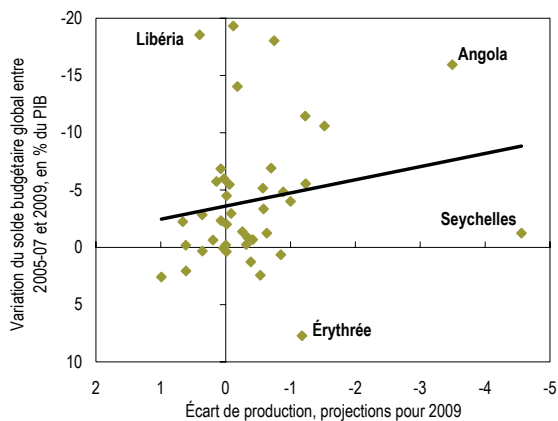
Graphique 1.14. Afrique subsaharienne : cycles économiques passés et dernières projections du solde budgétaire global¹



Sources : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale*; et FMI, base de données du Département Afrique.

¹ Le solde budgétaire médian en proportion du PIB est la moyenne pour les années correspondantes des sept dernières années des périodes centrées sur 1982 et 1991.

Graphique 1.15. Afrique subsaharienne : écart de production et variation du solde budgétaire, dons non compris, 2005–07, et projections pour 2009¹



Source : FMI, base de données du Département Afrique.

1/ La variation du solde budgétaire est la différence entre le déficit budgétaire prévu en pourcentage du PIB pour 2009 et la moyenne pour 2005-07. L'écart de production (différence entre le PIB réel et le PIB potentiel) est mesuré ici en pourcentage du PIB potentiel. Le PIB potentiel est calculé en appliquant un filtre Hodrick-Prescott sur un ensemble de données de panel du PIB réel, de 1980 à 2010. Le Botswana et Sao Tomé et Príncipe ne sont pas pris en compte.

- On constate aussi qu'en général les pays où l'écart de production était le plus marqué ont adopté une politique budgétaire plus anticyclique, sous réserve des contraintes de financement; c'est ce qu'indique le rapport entre l'utilisation de la marge budgétaire et le besoin d'y recourir — représenté approximativement par l'écart production/potentiel (graphique 1.15).

Au total, s'il est encore trop tôt pour conclure que l'on a trouvé cette fois le bon équilibre entre ajustement et financement, il semble bien que, tout au moins, les conditions initiales se prêtaient davantage à la deuxième solution.

Le rapport sur les *Perspectives économiques régionales* de l'Afrique subsaharienne d'avril 2009 appelait à faire un usage judicieux de toute marge de manœuvre budgétaire pour atténuer les effets de la crise sur la production. Le FMI réitère cette recommandation pour les pays où on prévoit que la production sera sensiblement inférieure au potentiel et où il existe des possibilités de financement. Dans ces cas,

la politique budgétaire devrait être centrée sur le soutien de la reprise. Dans beaucoup de pays, cela supposerait d'appliquer résolument les mesures convenues et d'établir les budgets de 2010 de façon à éviter de mettre fin prématurément à d'éventuelles augmentations discrétionnaires des dépenses.

Mais, au fur et à mesure que la reprise s'amplifiera dans ces pays, la priorité de la politique budgétaire devra passer de la stabilisation aux objectifs traditionnels de croissance à moyen terme et de viabilité de la dette. Les indicateurs avancés de la viabilité de la dette se dégradent généralement depuis le déclenchement de la récession mondiale, à cause de ses effets négatifs sur la capacité de remboursement des pays et sur leur endettement (comme cela est expliqué plus en détail au chapitre 2, et notamment l'encadré 2.3). Cette dégradation a rarement fait reculer des pays dans le classement des risques, mais elle menace vraiment d'annuler certains des progrès accomplis ces dernières années grâce à des politiques budgétaires plus prudentes et aux allègements de dette. Au-delà de ces considérations, la plupart des pays d'Afrique subsaharienne sont confrontés aux problèmes habituels d'amélioration de la qualité et de l'efficacité des dépenses publiques, d'élargissement de l'assiette fiscale et d'amélioration du recouvrement des impôts, afin de donner un fondement plus solide aux finances publiques. Ils devront donc se préparer à un retour à des déficits moindres et renforcer les politiques allant dans ce sens, notamment en matière d'institutions budgétaires et de stratégies de gestion de la dette.

Dans les pays où les possibilités de financement sont limitées, à cause d'une gestion laxiste ou d'un endettement élevé, la politique économique doit continuer à contenir et, là où c'est possible, à réduire les déséquilibres macroéconomiques. Dans ces circonstances, seule une augmentation des financements concessionnels (dont les autorités n'ont pas la maîtrise totale) et une redéfinition des priorités de dépenses (jamais facile) peuvent permettre

d'atténuer les effets du ralentissement, en particulier sur les catégories de population vulnérables. Mais une orientation budgétaire trop expansionniste risque d'affaiblir encore les perspectives de croissance.

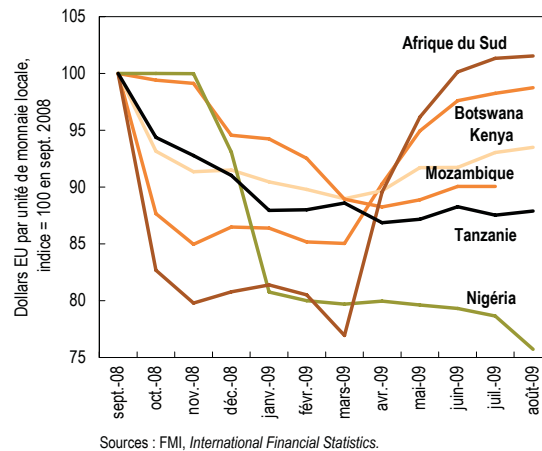
De nombreuses considérations militent en faveur du maintien d'une politique monétaire accommodante au cours des prochains mois :

- L'inflation semble avoir tendance à se modérer dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne à la suite de la chute des cours des produits de base depuis un an. Elle ne dépasse 15 % que dans cinq pays (en excluant le Zimbabwe). Dans les pays de la zone franc, elle est comme de coutume bien inférieure à 5 %.
- La politique monétaire a été assouplie dans de nombreux pays d'Afrique subsaharienne, mais, le plus souvent, dans une mesure assez modeste. Compte tenu de l'inflation initiale, l'augmentation de la monnaie centrale a été beaucoup plus limitée dans les pays à faible revenu de cette région que dans les autres.
- Les taux de change des pays d'Afrique subsaharienne se sont raffermis dernièrement et, dans certains pays, il y a des signes de reprise des entrées de capitaux (graphique 1.16). Un resserrement monétaire susciterait donc probablement des entrées supplémentaires, ce qui exigerait encore plus de stérilisation.

Ces facteurs laissent penser qu'il existe une marge pour maintenir une politique monétaire accommodante pendant un certain temps.

Mais il y a deux exceptions. D'abord, dans les pays d'Afrique subsaharienne où l'inflation reste supérieure à 10 %, ne décélère pas ou est sensiblement supérieure aux objectifs officiels en dépit de la baisse de la croissance et des prix des produits de base, la politique monétaire et la politique de change doivent viser à la rap-

Graphique 1.16. Afrique subsaharienne : taux de change bilatéraux de quelques pays, septembre 2008–août 2009



procher des objectifs à moyen terme. Ensuite, lorsque des pays opèrent en régime de change fixe, en particulier ceux qui sont membres de la zone franc, les éventuelles mesures d'assouplissement monétaire devraient être compatibles avec la fixité du change et éviter une baisse inopportune des réserves officielles.

Dans les pays où le taux de change est flexible, il faudra continuer à le laisser s'ajuster à l'environnement externe. Alors qu'un taux de change stable et compétitif est de nature à faciliter la croissance, une sous-évaluation ou une surévaluation prolongée et forte peut être très dommageable à l'expansion à long terme. Pour que le taux de change réel compense le choc d'une dégradation des termes de l'échange ou d'une contraction des mouvements de capitaux, les pays à régime de change souple doivent laisser le taux de change nominal s'ajuster. Dans les pays à régime de change fixe, les variations du taux de change réel devront résulter de mesures appropriées, de l'ordre de la politique budgétaire et des réformes structurelles, par exemple, qui favorisent la flexibilité des prix et les gains de productivité.

Jusqu'à présent, les pays d'Afrique subsaharienne ont généralement échappé aux turbulences financières, mais, dans un certain

nombre d'entre eux, les banques connaissent des difficultés et beaucoup restent vulnérables à la récession. Ces dernières années, la progression du crédit a été très élevée en Afrique subsaharienne, d'où un risque accru pour la qualité des prêts et les bilans bancaires. Le risque de tensions est accentué par la dégradation de la situation financière mondiale, avec des problèmes dans les maisons mères et l'interruption des financements extérieurs, et par le ralentissement de l'activité intérieure.

Ces observations soulignent la nécessité d'améliorer le contrôle des banques et autres institutions financières d'importance majeure ainsi que d'établir des plans d'urgence. La surveillance constante des banques et la pratique de tests de résistance dans l'ensemble de l'Afrique subsaharienne devraient assurer la détection précoce d'une hausse des risques de crédit ainsi que d'éventuels problèmes de solvabilité et de liquidité. Elles sont indispensables au maintien d'un système financier sain; en effet, même si une seule banque est en difficulté, il peut y avoir propagation rapide dans tout le système. Les pays dont les banques ont de faibles ratios de capitaux propres sont les plus vulnérables. Une supervision adéquate de toutes les institutions financières est particulièrement nécessaire dans les pays émergents et pionniers. Les plans d'urgence doivent comprendre des mécanismes permettant de définir et d'appliquer des mesures de redressement, comme l'apport de liquidités et l'injection de capitaux propres.

Le rôle du FMI

Conformément à sa mission, le FMI a répondu rapidement aux demandes des pays membres et a considérablement accru ses concours financiers à l'Afrique subsaharienne. Pendant les huit premiers mois de 2009, il a accordé aux pays de l'Afrique subsaharienne quelque 3 mil-

liards de dollars de nouveaux prêts concessionnels, contre 1,1 milliard de dollars pour l'ensemble de l'année 2008 et 100 millions de dollars en 2007. La décision de mettre à disposition un montant substantiel d'aide concessionnelle supplémentaire permettra au FMI de rester très présent aux côtés des pays membres de la région. Il est toutefois difficile de savoir si la demande de ressources du FMI se maintiendra à ce niveau élevé. Le recours au FMI dépend aussi de l'équilibre entre ajustement et financement décidé par les pays. Même si les membres du FMI donnaient davantage de place au financement, ils pourraient d'abord utiliser les réserves de change, qui sont assez étoffées dans la plupart d'entre eux. Elles étaient très inférieures pendant les ralentissements du passé. Ensuite, outre les mécanismes de prêt du FMI, des liquidités supplémentaires sont fournies aux pays membres par l'allocation de droits de tirage spéciaux (DTS) d'août 2009. Sur un total mondial de 250 milliards de dollars alloués, quelque 11,75 milliards de dollars l'ont été à l'Afrique. Dans certaines circonstances, l'accroissement des réserves consécutif à l'allocation de DTS peut servir à conduire une politique budgétaire anticyclique.

Au-delà de l'aide financière, plusieurs autres changements sont en cours. Le Conseil d'administration du FMI a récemment donné son accord à l'assouplissement et au renforcement des mécanismes de prêt aux pays à faible revenu, ce qui devrait contribuer à réduire l'incidence des répercussions de la crise mondiale sur les progrès chèrement acquis en matière de stabilité économique et de réduction de la pauvreté. La nouvelle architecture a pour but de mieux adapter les prêts aux pays à faible revenu aux besoins divers de ces pays, de donner davantage de souplesse aux financements à court terme et d'urgence ainsi que d'accorder des taux encore plus favorables.

2. Politique budgétaire et résultats économiques : efficacité, enjeux et perspectives

Introduction et principaux messages

Les effets de la crise financière mondiale sur les pays d'Afrique subsaharienne ont mis en évidence le rôle de la politique budgétaire dans la stabilisation et le développement. La crise a eu un impact budgétaire considérable : en particulier, les recettes ont souffert en raison du repli de l'activité économique et de la chute des cours des matières premières. Grâce aux progrès considérables qu'ils ont accomplis et qui leur ont permis de rehausser la croissance et de stabiliser leur économie, la plupart des pays d'Afrique subsaharienne sont en mesure d'exploiter la marge de manœuvre budgétaire disponible pour limiter les effets de la crise sur la croissance et la lutte contre la pauvreté, comme le recommandait l'édition précédente des *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne* (avril FMI, 2009).

Sachant que la crise financière mondiale menaçait de frapper durement la région, les services du FMI avaient centré leur analyse sur les possibilités d'expansion budgétaire et l'élaboration de plans de relance budgétaire (FMI, 2009; Berg *et al.*, 2009). Ils sont arrivés aux conclusions suivantes : i) les principaux facteurs qui déterminent l'ampleur d'un plan de relance sont la taille de l'écart de production, les possibilités de financement et la viabilité de la dette; ii) les plans de relance budgétaire doivent être appliqués en temps opportun, ciblés et réversibles; iii) de nombreux pays d'Afrique subsaharienne peuvent se permettre de laisser jouer les stabilisateurs automatiques; et iv) un petit nombre de pays peuvent aussi prendre des mesures de relance discrétionnaires, telles que des

mesures sociales pour protéger les populations pauvres. Les objectifs budgétaires ont été assouplis dans environ trois quarts des pays africains qui appliquent un accord soutenu par le FMI.

En s'appuyant sur les analyses antérieures des services du FMI, le présent chapitre examine, à trois égards, la mesure dans laquelle la politique budgétaire pourrait aider les pays d'Afrique subsaharienne à obtenir de bons résultats économiques : i) un soutien anticyclique pendant les périodes de ralentissement de la croissance économique ou de récession; ii) le maintien de la viabilité de la dette; et iii) la promotion de la croissance à long terme. Nous examinerons tour à tour quatre questions :

- Comment les résultats budgétaires ont-ils évolué en Afrique subsaharienne depuis le début des années 90?
- Quels facteurs expliquent que la politique budgétaire ait réussi ou non à stabiliser l'économie dans les pays d'Afrique subsaharienne?
- Comment le ralentissement actuel pourrait-il influencer sur la viabilité de la dette?
- Comment les pays peuvent-ils mettre davantage à profit leur marge de manœuvre budgétaire pour soutenir la croissance à long terme et atteindre leurs objectifs de développement, tels que les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD)?

Les principales conclusions sont les suivantes :

- Depuis le début des années 90, la politique économique a été marquée par une amélioration constante des résultats budgétaires. Au cours de cette période, le nombre des pays qui sont ainsi parvenus à dégager des excédents bud-

Note : Ce chapitre a été rédigé par Norbert Funke, Robert Keyfitz, Alexei Kireyev, Victor Lledó et Gustavo Ramirez, assistés d'Anne Grant et de Martha Bonilla pour la mise en forme et de Natasha Minges, assistante d'administration.

- gétaires primaires a presque triplé et, grâce aux allègements de dette, l'endettement extérieur a été fortement réduit. Ces améliorations ont permis aux pays de disposer d'une marge de manœuvre budgétaire qui leur a permis de limiter les conséquences néfastes de la crise financière mondiale actuelle.
- En moyenne, la procyclicité de la politique budgétaire a diminué depuis une vingtaine d'années. Pour que la politique budgétaire anticyclique soit plus efficace, il faudra renforcer les stabilisateurs automatiques, améliorer les institutions budgétaires, assouplir les contraintes de financement et remédier aux obstacles techniques et administratifs, en développant les moyens de collecte et d'analyse des données pour savoir à quel stade du cycle l'économie se situe. Des institutions spéciales, telles que des règles budgétaires, des lois régissant la responsabilité budgétaire et des fonds de stabilisation des cours des matières premières, pourraient s'avérer utiles, en particulier s'il existe déjà des institutions budgétaires de base et que les institutions politiques répondent généralement aux normes de gouvernance fondamentales.
 - Pour autant que la croissance économique s'accélère comme prévu, que des financements concessionnels soient disponibles pour financer l'expansion budgétaire et que les politiques soient adaptées à moyen terme de manière à ce que les besoins de financement reviennent au niveau des scénarios de référence antérieurs à la crise, celle-ci ne semble pas aggraver sensiblement les risques de surendettement dans la plupart des pays. En revanche, un ralentissement mondial prolongé pourrait accentuer ces risques et faire passer davantage de pays dans une catégorie de risque supérieure. Pour éviter cela autant que possible, les pays d'Afrique subsaharienne doivent se préparer à revenir à des déficits moins élevés une fois que la reprise sera bien implantée et s'employer à améliorer la gestion des finances publiques. Il sera aussi indispensable qu'ils aient accès à des financements suffisants sous forme de dons et de crédits concessionnels.
 - Dès que le ralentissement mondial touchera à sa fin et que les positions budgétaires retrouveront une trajectoire soutenable, la croissance à long terme et les objectifs de développement redeviendront les grandes priorités des pouvoirs publics. Le niveau des dépenses et le contenu de la politique budgétaire ont une grande influence sur la croissance à moyen et à long terme et sur la réduction de la pauvreté. Étant donné que, en matière d'infrastructures et de capital humain, les pays d'Afrique subsaharienne ont encore des besoins énormes, l'investissement public dans le capital physique et humain jouera un rôle déterminant. Enfin, il y a lieu de procéder à des améliorations institutionnelles de manière à accroître l'efficacité des dépenses publiques en Afrique subsaharienne, qui fait moins bien que toutes les autres régions en développement dans ce domaine.

Politique budgétaire et résultats économiques en Afrique subsaharienne

Depuis une vingtaine d'années, l'Afrique subsaharienne a accompli des progrès remarquables en matière de croissance et de stabilité économique. L'édition de l'automne dernier des *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne* (FMI, 2008b) examinait en profondeur les causes du «grand décollage de la croissance en Afrique subsaharienne». En divisant la région en groupes à peu près égaux de pays à croissance forte, moyenne et faible, l'analyse concluait que, même si de nombreux

Tableau 2.1. Afrique subsaharienne : pourcentage des pays répondant à divers critères de stabilité

	1991–95	1996–00	2001–05	2006–08
Croissance par habitant > 2,25 %	12	23	48	68
IPC < 6 %	12	48	48	39
Volatilité du taux de change réel < 6 % ¹	12	30	25	64
Solde primaire excédentaire	28	31	38	72
Dette extérieure < 60 % du PIB	33	27	39	71

Source : calculs des services du FMI d'après les données des PEM.

¹Écart-type de la volatilité du taux de change réel pendant la période correspondante.

facteurs ont eu de l'influence¹, l'action plus structurée des pouvoirs publics et l'amélioration de la gestion de l'économie ont joué un rôle déterminant, avec le soutien d'une conjoncture extérieure favorable, surtout en ce qui concerne les termes de l'échange, l'investissement direct étranger (IDE), l'allègement de dette consenti par la communauté internationale et l'atténuation des conflits régionaux.

L'application de meilleures politiques économiques s'est traduite notamment par une amélioration constante des positions budgétaires qui, conjuguée aux allègements de dette, a fait diminuer l'endettement et réduit le risque de surendettement (tableau 2.1). Ces progrès ont contribué à l'accélération de la croissance par habitant. Au début des années 90, 12 % seulement des pays affichaient un taux de croissance moyen par habitant supérieur à 2¼ % : en 2006–08, ils étaient près de 70 %.

Les situations budgétaires se sont améliorées dans tous les groupes de pays (graphique 2.1). Les pays exportateurs de pétrole, qui avaient commencé la période avec des déficits massifs

et insoutenables, ont redressé leur situation grâce à la fois à d'abondantes recettes, alimentées par la hausse des cours des produits de base, et à la maîtrise des dépenses.

Les pays à croissance rapide non exportateurs de pétrole ont maintenu leurs dépenses à peu près au même niveau par rapport au PIB tout en recueillant davantage de recettes. En fin de période, ils affichaient eux aussi un excédent. Les pays à faible croissance ont accru leurs dépenses, mais ils ont réussi à réduire leurs déficits à l'aide des dons officiels, qui ont atteint en moyenne 6,5 % du PIB en 2001–05 et 12,7 % du PIB en 2006–08. Les indicateurs d'endettement se sont aussi nettement améliorés, surtout pour les pays exportateurs de pétrole et les pays à forte croissance non exportateurs de pétrole (graphique 2.2)². Ces derniers ont été les principaux bénéficiaires des annulations de dettes, en particulier depuis l'introduction de l'IADM en 2006. En tant que groupe, les pays à faible croissance non exportateurs de pétrole ont terminé la période fortement endettés.

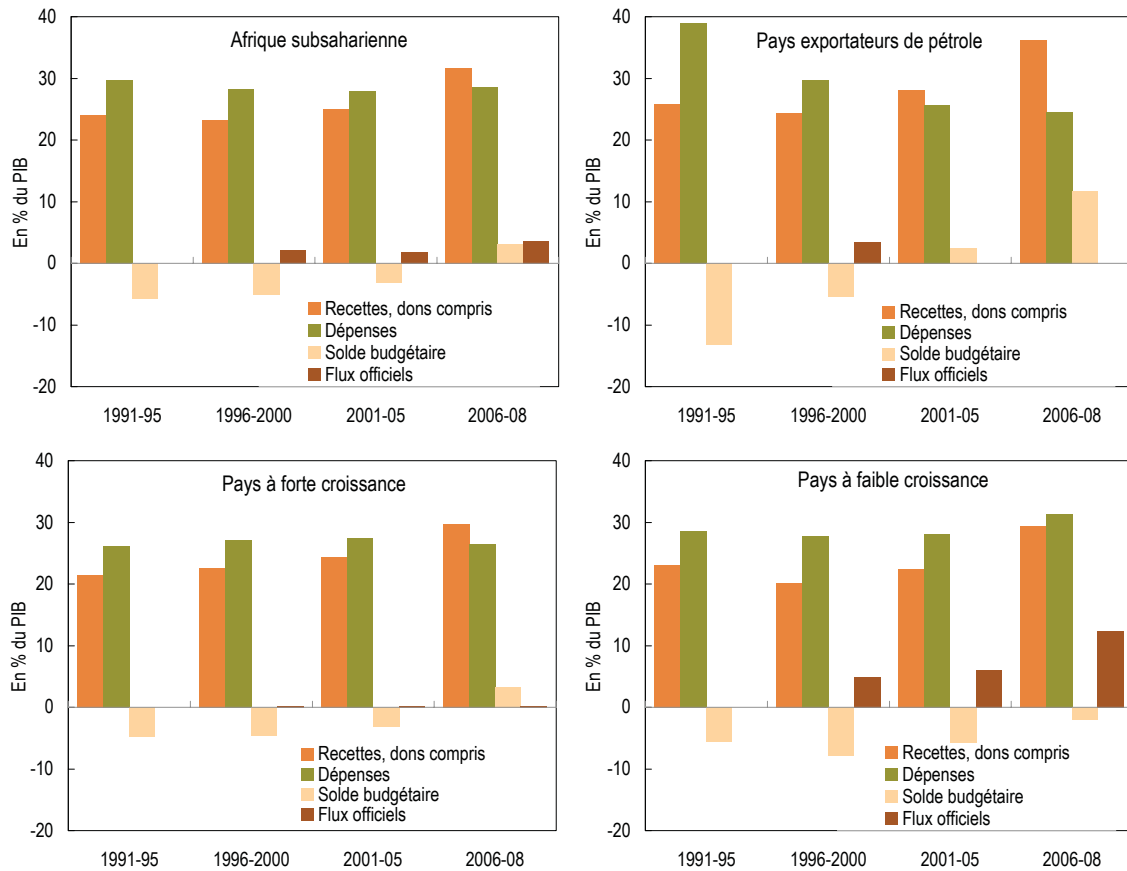
La politique budgétaire comme instrument de stabilisation

Le ralentissement économique mondial et ses effets sur l'Afrique subsaharienne ont relancé le débat sur l'opportunité d'utiliser la politique

¹Étaient classés dans la catégorie des pays à forte croissance ceux dont l'augmentation annuelle moyenne du PIB réel par habitant avait dépassé 2¼ % entre 1995 et 2007 et faisaient partie des pays à faible croissance ceux qui avaient enregistré une croissance moyenne de ½ % ou moins pendant la même période. Les pays exportateurs de pétrole formaient un groupe distinct du fait qu'ils avaient connu des situations budgétaires très différentes pendant le cycle récent des cours des matières premières.

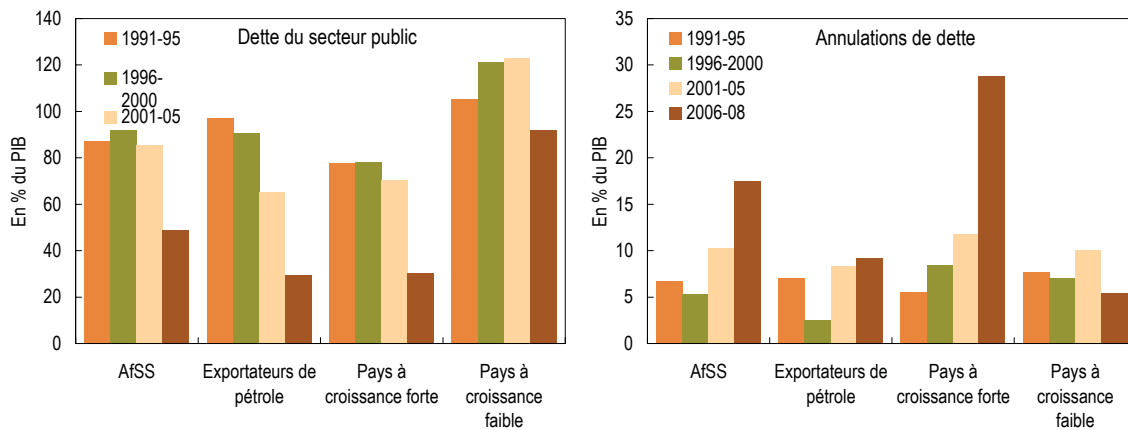
²Les données s'arrêtent fin 2007.

Graphique 2.1. Afrique subsaharienne : indicateurs budgétaires¹



Source: FMI, *Perspectives de l'économie mondiale*.
¹ Moyenne simple.

Graphique 2.2. Afrique subsaharienne : dette du secteur public



Source: FMI, *Perspectives de l'économie mondiale*.

budgétaire comme instrument de stabilisation. D'après les projections, le déficit budgétaire devrait se creuser dans un grand nombre de pays de la région (graphique 2.3). En laissant le déficit s'accroître pendant les périodes de ralentissement et en adoptant une politique budgétaire plus restrictive pendant les périodes de prospérité, les autorités s'efforcent de réduire la volatilité de la production, de lisser la consommation et de limiter l'accumulation de dettes.

Pour être efficace, la politique budgétaire doit être renforcée par une politique monétaire appropriée. Contrairement à la situation des pays avancés, la seule politique monétaire ne suffirait pas à aplanir les fluctuations de la production dans les pays d'Afrique subsaharienne en raison de la moindre efficacité des canaux de transmission, de la nécessité d'ancrer les anticipations inflationnistes ou, dans le cas de certains pays, de l'appartenance à une union monétaire (FMI, 2008b, chapitre 2; Frankel, Smit, and Sturzenegger, 2008).

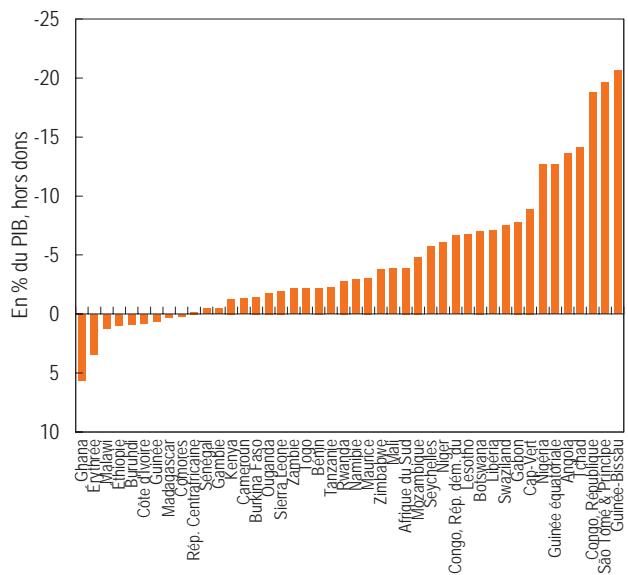
Une politique budgétaire axée sur la stabilisation doit être conçue de manière à avoir un effet maximal, être mise en œuvre rapidement et être inversée à temps afin de limiter les risques pour la viabilité de la dette. En particulier, elle doit répondre à deux défis : l'incertitude quant à l'ampleur des multiplicateurs budgétaires et le risque que la politique menée devienne procyclique.

Multiplicateurs budgétaires : ampleur et facteurs déterminants

L'efficacité d'une politique budgétaire dépend de l'ampleur des multiplicateurs budgétaires. Un multiplicateur budgétaire mesure le ratio entre le changement de la production et un changement exogène du solde budgétaire par rapport au niveau de référence. L'ampleur des multiplicateurs budgétaires varie d'un pays à l'autre, peut évoluer dans le temps et dépend des circonstances.

Dans les pays avancés, les multiplicateurs estimatifs vont d'environ -2 à 3. Les rares études réalisées sur les pays en développement font état d'un

Graphique 2.3. Afrique subsaharienne : dégradation du solde budgétaire en 2009 par rapport à 2008



Source : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale*.

éventail moins large pour ces pays (tableau 2.2). Les multiplicateurs sont en général plus faibles dans les pays en développement, où l'effet d'éviction provoqué par la politique budgétaire peut être plus marqué que dans les pays avancés en raison de l'accès plus restreint aux marchés de capitaux internationaux, de l'étroitesse relative des marchés financiers nationaux ou de politiques monétaires moins accommodantes. Les multiplicateurs peuvent être négatifs si l'expansion budgétaire entraîne une perte de confiance et suscite des préoccupations quant à la viabilité de la dette, ce qui a plus de chances de se produire dans les pays fortement endettés³.

L'ampleur des multiplicateurs budgétaires et les facteurs qui les déterminent n'ont guère été étudiés de façon systématique pour les pays d'Afrique subsaharienne. Il ressort d'une étude récente sur l'ampleur de l'effet multiplicateur des mesures fiscales et des dépenses

³Dans certaines circonstances, surtout dans les pays à fort taux d'endettement et lorsqu'ils sont accompagnés de réduction des dépenses improductives, les ajustements budgétaires peuvent avoir des effets expansionnistes (Gupta *et al.*, 2005).

Tableau 2.2. Éventail des multiplicateurs budgétaires¹

	Multiplicateurs à différents horizons		
	Un trimestre	Un an	Deux ans ou plus
Pays avancés	0,2 – 1,0	-0,7 – 5,0	-1,7 – 3,0
Pays en développ. ²	0,6	0,1 – 0,4	-0,2 – 0,2

Source : Spilimbergo *et al.* (2009).

¹Résultats d'après des méthodologies et échantillons de pays divers. Voir la source pour de plus amples détails.

²Comprend les pays émergents.

publiques dans certains pays d'Afrique de l'Est et d'Afrique australe que, dans certains pays, l'effet multiplicateur peut être faible au-delà de deux années⁴. Cela dit, de grandes incertitudes demeurent dans ce domaine et les écarts entre pays semblent être plus prononcés en Afrique subsaharienne qu'entre les pays en développement d'autres régions.

Que peuvent faire les pays pour accroître les multiplicateurs budgétaires? Les dépenses pourraient être ciblées sur les consommateurs les plus pauvres et les plus à court de liquidités ainsi que sur les biens et les services pour lesquels les risques de déperdition au profit de l'épargne et des importations sont limités. Les effets d'éviction sont sans doute atténués lorsque les autorités monétaires peuvent accompagner l'expansion budgétaire. À moyen terme, l'approfondissement et le développement des marchés financiers locaux limiteraient aussi l'effet d'éviction.

La procyclicité de la politique budgétaire en Afrique subsaharienne

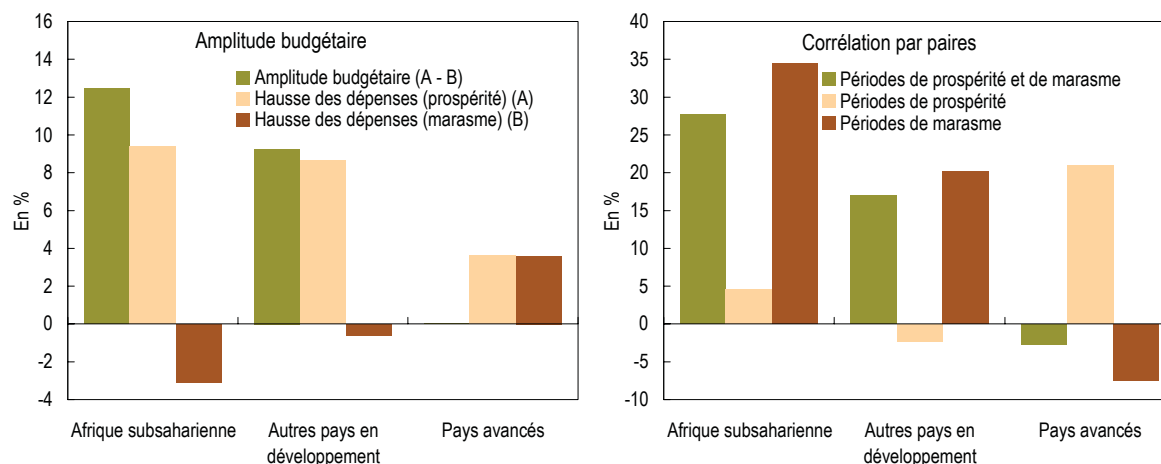
Une politique budgétaire procyclique est caractérisée par des mesures budgétaires expansionnistes en périodes de prospérité et par des mesures budgétaires restrictives en périodes de ralentissement. Dans les deux cas, la volatilité de la production se trouve amplifiée au lieu d'être lissée. La procyclicité peut être mesurée de diverses manières, notamment par les corrélations entre des mesures de l'activité publique corrigées

des variations cycliques et l'écart de production, ou encore à l'aide de modèles statistiques perfectionnés. En raison du manque de données à haute fréquence et d'estimations solides des situations budgétaires corrigées des variations cycliques pour les pays d'Afrique subsaharienne, ces méthodes ne peuvent pas être appliquées de façon fiable pour cette région. Cependant, la procyclicité de la politique budgétaire peut être mesurée par deux méthodes simples : i) des coefficients de corrélation par paires entre l'évolution des dépenses publiques réelles et la croissance du PIB réel, et ii) l'écart entre la croissance des dépenses réelles en période de prospérité et leur croissance en période de marasme (l'«amplitude budgétaire»)⁵. Par «période de prospérité», on entend une période pendant laquelle la croissance du PIB réel a été supérieure à la médiane et par «période de marasme», une période où elle a été inférieure à la médiane. Une amplitude budgétaire positive indique que les dépenses réelles ont progressé davantage en période de prospérité qu'en période de marasme. La politique budgétaire est plus procyclique dans les pays où les coefficients de corrélation et l'amplitude budgétaire sont élevés⁶.

⁵Cette analyse suit la méthodologie présentée dans Kaminsky, Reinhart, and Végh (2004).

⁶Il existe peut-être un lien de causalité inverse entre ces deux mesures, mais cela est sans doute moins problématique dans les pays où les multiplicateurs budgétaires sont peu importants. En outre, on obtient des résultats qualitativement similaires à ceux qui sont présentés ici si l'on utilise, au lieu de la croissance du PIB réel, la croissance réelle des exportations, pour laquelle les questions d'endogénéité jouent sans doute un moins grand rôle.

⁴Voir Davoodi, Kaendera, and Agu (à paraître).

Graphique 2.4. Amplitude et corrélation, dépenses totales de l'administration centrale, 1980–2008

Source : calculs des services du FMI.

Note : Amplitude budgétaire = différence entre la croissance des dépenses publiques réelles en période de prospérité et leur croissance en période de marasme. Les coefficients de corrélation par paires sont calculés entre les changements des dépenses publiques réelles et la croissance du PIB réel. Période de prospérité (de marasme) définie par l'écart positif (négatif) de la croissance du PIB réel par rapport à la médiane de l'échantillon.

Aussi bien les corrélations par paires que l'amplitude budgétaire indiquent que, en moyenne, la politique budgétaire des pays d'Afrique subsaharienne a été procyclique (graphique 2.4). Ces résultats corroborent en outre ceux de plusieurs études selon lesquelles la politique budgétaire est en moyenne plus procyclique dans les pays en développement que dans les pays avancés (Kaminsky, Reinhart, and Végh, 2004; Ilzetski and Végh, 2008)⁷.

Confirmant en cela les études antérieures (Gavin and Perotti, 1997; Manasse, 2006; Balassone and Kumar, 2007), les coefficients de corrélation et les composantes de l'amplitude budgétaire semblent impliquer que le comportement budgétaire procyclique des pays d'Afrique subsaharienne est asymétrique tout au long du cycle, sans que l'on puisse discerner de schéma prévisible.

Plusieurs facteurs expliquent peut-être que la politique budgétaire ait été en général plus procyclique dans les pays d'Afrique subsaharienne que dans les pays plus avancés. Dans les pays d'Afrique subsaharienne, les stabilisateurs

automatiques sont en général moins efficaces, les capacités techniques et administratives sont plus limitées, les contraintes de financement sont plus lourdes, et les institutions politiques et budgétaires permettant d'assurer la viabilité des finances publiques sont moins développées que dans les pays plus avancés et la plupart des pays émergents.

Des facteurs similaires sont peut-être aussi à l'origine des variations prononcées du degré de procyclicité budgétaire observées entre les pays d'Afrique subsaharienne. En particulier, il semblerait que celui-ci soit influencé par plusieurs facteurs et qu'il varie en fonction de la catégorie de dépenses (tableau 2.3)⁸.

- *Contraintes de financement.* La politique budgétaire est plus procyclique dans les pays qui sont liés par des contraintes de financement parce qu'ils ne sont pas en mesure de financer une politique budgétaire anticyclique en période de ralentissement économique. Il apparaît que,

⁷En neutralisant le lien de causalité inverse, Lledó, Yackovlev et Gadenne (à paraître) obtiennent des résultats similaires.

⁸Les analyses de sensibilité indiquent que ces résultats restent généralement valables si les trois décennies écoulées sont examinées séparément.

Tableau 2.3. Afrique subsaharienne : procyclicité de la politique budgétaire entre 1980 et 2008, par groupes de pays et catégories de dépenses¹

Groupes	Administration centrale		
	Dépenses totales	Dépenses courantes	Dépenses en capital
	<i>(Coefficients de corrélation par paires ²)</i>		
Afrique subsaharienne	27,5*	20,7*	31,4*
Très endettés ³	32,0*	22,2*	32,7*
Peu endettés	21,0*	16,7*	29,6*
Financièrement plus avancés ⁴	29,2*	22,1*	30,1*
Financièrement moins avancés	24,8*	18,7*	32,6*
Plus tributaires de l'aide ⁵	28,1*	22,5*	38,6*
Moins tributaires de l'aide	27,2*	19,3*	25,9*
Politique économique solide ⁶	22,8*	15,2*	25,4*
Politique économique fragile	36,1*	27,1*	38,2*
Contrôle politique fort ⁷	24,1*	24,7*	23,3*
Contrôle politique faible	29,4*	18,9*	35,6*

Source : estimations des services du FMI.

¹ Dépenses corrigées de l'IPC, variation en pourcentage.

² Corrélation par paires (pourcentage) entre l'évolution des dépenses de l'administration centrale et le PIB réel.

³ Les pays très endettés sont ceux pour lesquels le ratio dette extérieure publique/PIB est supérieur à la médiane (56 %); pour les pays peu endettés, le ratio est inférieur à la médiane.

⁴ Les pays financièrement plus avancés sont ceux pour lesquels le ratio crédit au secteur privé/PIB est supérieur à 21 %; pour les pays financièrement moins avancés, ce ratio est inférieur à 21 %.

⁵ Les pays plus tributaires de l'aide sont ceux pour lesquels le ratio aide/PIB est supérieur à la médiane de l'échantillon, soit 9,7 %.

⁶ Les pays qui ont une politique économique solide sont ceux dont l'indice EPIN est supérieur à la médiane de l'échantillon, soit 3,3.

⁷ Les pays où le contrôle politique est fort sont ceux dont l'indice CHECK est supérieur à la médiane de l'échantillon, soit 3,2.

* Statistiquement significatif au niveau de 10 %.

dans les pays où le ratio dette/PIB est élevé et où, par conséquent, la marge de manœuvre budgétaire est moins grande, la politique budgétaire prend en moyenne un tour plus procyclique. Les résultats sont moins tranchés en ce qui concerne le développement du secteur financier, peut-être parce que les pays dont les marchés financiers sont plus développés, même s'ils ont moins de contraintes de financement intérieur, sont davantage exposés à

la volatilité des marchés de capitaux internationaux, dont on sait qu'ils sont hautement procycliques (Kaminsky, Reinhart, and Végh, 2004). De même, et contrairement aux conclusions de Thornton (2008), les pays tributaires de l'aide ne semblent pas être plus procycliques que les autres, sauf peut-être pour ce qui est des dépenses en capital. Ces observations concordent avec les études concluant que, depuis une vingtaine d'années, le caractère

procyclique des flux d'aide est peu prononcé (Bulir and Hamman, 2003, 2008) et en diminution (Chauvet and Guillaumont, 2008).

- *Action des pouvoirs publics et institutions.* Les pays dont les autorités agissent de façon avisée et qui sont dotés d'institutions solides, caractérisées notamment par un contrôle de l'exécutif, adoptent en général un comportement procyclique moins prononcé en suivant une politique de modération budgétaire en période de prospérité (Calderón, Duncan, and Schmidt-Hebbel, 2004; Akitoby *et al.*, 2004; Diallo, 2009). Parmi les pays d'Afrique subsaharienne, la procyclicité de la politique budgétaire est plus prononcée dans ceux qui obtiennent les moins bons scores EPIN (évaluation de la politique et des institutions nationales par la Banque mondiale) : il en va de même en général pour ce qui est des scores CHECKS (mesure des pouvoirs et contre-pouvoirs dans un pays, selon la base de données de la Banque mondiale sur les institutions politiques)⁹.
- *Catégories de dépenses.* Conformément à ce qui ressort des études sur les pays de l'OCDE (Lane, 2003), les dépenses en capital sont en général plus procycliques que les dépenses courantes.

Les pays d'Afrique subsaharienne ayant progressé dans certains de ces domaines, la procyclicité de la politique budgétaire a, en

⁹Les indices EPIN de la Banque mondiale permettent d'évaluer chaque année la qualité de la politique et des institutions de tous les pays qui empruntent à l'organisation. Ils sont fondés sur quatre groupes de critères : a) la gestion économique; b) les politiques structurelles; c) les politiques d'inclusion et de justice sociales; et d) les institutions et la gestion du secteur public. Pour chaque critère, les pays reçoivent une note comprise entre 1 (score faible) et 6 (score élevé). Les indices CHECKS permettent de classer les pays sur une échelle de 0 à 6 en fonction de caractéristiques institutionnelles telles que l'existence d'un corps législatif élu et indépendant, capable de peser efficacement sur les décisions du pouvoir exécutif, y compris en matière budgétaire.

Tableau 2.4. Variations de la procyclicité de la politique budgétaire par décennies, 1980–2008¹

	Années 80	Années 90	Années 2000
Régions			
Afrique subsaharienne	17,3	10,8	8,2
Pays à revenu intermédiaire	8,2	11,8	7,2
Pays à faible revenu	20,4	10,5	8,6
Exportateurs de matières premières	15,9	11,6	9,0
Importateurs de matières premières	18,2	10,3	7,7
Monde			
Pays avancés	1,5	-2,1	0,8
Autres pays en développ.	10,3	9,2	6,6

Source : estimations des services du FMI.

¹Amplitude des dépenses totales de l'administration centrale, en pourcentage.

moyenne, diminué quelque peu depuis les années 80, comme dans les autres pays en développement (tableau 2.4).

Les défis à surmonter

La politique budgétaire peut être rendue plus efficace en tant qu'instrument de stabilisation par le renforcement des stabilisateurs automatiques et des institutions budgétaires, l'assouplissement des contraintes de financement et le développement des capacités techniques et administratives. La poursuite d'une étroite coopération avec les bailleurs de fonds sera aussi essentielle.

Le renforcement des stabilisateurs automatiques

Le renforcement des stabilisateurs automatiques doit être la première des priorités. Les stabilisateurs automatiques sont moins efficaces dans les pays d'Afrique subsaharienne parce que les ratios recettes/PIB y sont généralement plus faibles et parce que les systèmes fiscaux et les structures de dépenses publiques ne sont guère sensibles à la conjoncture économique. Le renforcement des stabilisateurs automatiques exigerait que des efforts soient déployés sans relâche pour mobiliser des recettes et mettre en place des programmes d'assurance

sociale. Dans les pays d'Afrique subsaharienne non exportateurs de pétrole, le ratio moyen recettes/PIB est de 21 %, contre plus de 40 % dans les pays développés. Étant donné qu'une forte proportion des recettes des pays d'Afrique subsaharienne provient des impôts indirects, les efforts de mobilisation des recettes devraient comporter une réforme de la fiscalité des entreprises ainsi que des mesures de nature à améliorer le civisme fiscal, en particulier de la part des gros contribuables, qu'il s'agisse de particuliers ou d'entreprises. Cela produirait des gains d'efficacité appréciables et aiderait à améliorer la progressivité *de facto* du système fiscal — ce qui est l'une des caractéristiques attrayantes des stabilisateurs automatiques dans les pays plus avancés. Du côté des dépenses, il serait souhaitable, avec un soutien extérieur, de mettre en place des dispositifs de protection sociale et de les développer progressivement, en les ciblant soigneusement et en y intégrant des propriétés anticycliques. Il conviendrait de développer en premier les dispositifs existants qui fonctionnent bien : à court terme, toutefois, les pays d'Afrique subsaharienne ne disposent guère des moyens nécessaires pour mettre en place de nouveaux dispositifs.

L'amélioration des institutions budgétaires

Dans la plupart des cas, il convient en priorité d'améliorer les contrôles budgétaires en renforçant les institutions de base. Les institutions budgétaires de base sont celles qui contribuent au bon fonctionnement du système de gestion des finances publiques en mettant l'accent sur l'élaboration, l'exécution et le suivi du budget. Ce sont notamment i) une loi de finances et les institutions nécessaires pour l'appliquer; ii) un ministère des finances qui a le pouvoir de contrôler les activités budgétaires des ministères dépensiers et des autres dirigeants de l'exécutif, et de coordonner les réformes; iii) un budget global et crédible qui supprime les activités et les comptes extrabudgétaires; et iv) un système transparent de comptabilité et de contrôle qui empêche les arriérés de

paiement et permet l'établissement en temps voulu des rapports budgétaires périodiques. Ces institutions sont indispensables non seulement pour qu'un contrôle politique permette de corriger le biais procyclique de la politique budgétaire en période de prospérité, mais aussi pour réduire les contraintes administratives qui allongent les délais de mise en œuvre et compliquent le ciblage des dépenses.

Des règles budgétaires ou des institutions budgétaires fondées sur des règles (souvent qualifiées de «spéciales»), telles que des lois sur la responsabilité budgétaire, l'ajustement des objectifs budgétaires en fonction de la conjoncture et des fonds de stabilisation des cours des matières premières, pourraient aussi s'avérer utiles. Ainsi, Kim et Saito (2009) montrent que, si la Tanzanie a obtenu un certain succès ces dernières années en fixant un objectif zéro au financement intérieur net, ce qui a incité à la prudence en matière de dépenses et contribué à maintenir la viabilité de la dette, cette politique manque de la souplesse qui serait nécessaire en cas de choc. Les auteurs proposent donc une règle fondée sur la viabilité de la dette à long terme, qui offrirait la souplesse voulue pour mener une politique anticyclique et permettrait de dégager un espace budgétaire pour financer les dépenses prioritaires. En ce qui concerne les pays exportateurs de matières premières, il ressort des données présentées à l'encadré 2.2 que des institutions budgétaires spéciales peuvent être efficaces, en particulier si les institutions budgétaires de base fonctionnent bien et les institutions politiques en général répondent aux normes de gouvernance fondamentales.

L'assouplissement des contraintes de financement

La modération budgétaire en période de prospérité doit rester le point cardinal de la politique des autorités afin qu'elles disposent d'un financement suffisant pour mener une politique budgétaire anticyclique en période de marasme. Cet argument est renforcé par le fait que la plupart des pays d'Afrique subsaharienne suivant

aujourd'hui des politiques anticycliques ont fait preuve de modération au cours de la période précédente d'expansion et de boom des matières premières (cf. chapitre 1). Dans le cas des pays exportateurs de matières premières, cela supposerait l'accumulation d'excédents budgétaires en période d'abondance des recettes et la constitution d'une épargne de précaution qui permettra d'atténuer l'effondrement des recettes en période de ralentissement. Toute tendance au relâchement — desserrement prononcé de la politique budgétaire en cas de ralentissement de l'activité et resserrement à peine perceptible en période de prospérité — doit être combattue de manière à réduire autant que possible le risque d'augmentation de la dette.

Le développement des marchés locaux de la dette aidera à atténuer les contraintes de financement en période de ralentissement. Il pourrait aussi être utile d'améliorer l'accès aux marchés de capitaux extérieurs, à condition toutefois que cela s'accompagne de mesures visant à préserver la confiance des investisseurs, en particulier en période de ralentissement, de manière à contenir les sorties de capitaux procycliques. Dans les pays émergents et les pays pionniers où le système de gestion des finances publiques fonctionne bien, cela prend la forme de politiques responsables sur le plan budgétaire, reposant sur un cadre budgétaire à moyen terme et une stratégie en matière de dette qui sont jugés crédibles. En ce qui concerne la structure de la dette, il serait important, en période d'expansion, d'adopter une stratégie limitant l'émission de titres à échéances courtes et libellés en devises de manière à réduire les besoins de financement immédiats en cas de ralentissement de l'activité.

Le problème des contraintes techniques et administratives

Les contraintes techniques et administratives allongent les délais d'élaboration et de mise en œuvre de la politique budgétaire. Elles résultent de la difficulté à identifier en temps réel les ralentissements et les reprises, du manque de moyens pour évaluer et mettre en œuvre

de nouveaux projets et, dans certains cas, de l'obligation de se conformer aux procédures multiples, et parfois contradictoires, imposées par les partenaires au développement.

Pour mener une politique budgétaire anticyclique, il importe avant tout de disposer d'indicateurs fiables de la position de l'économie dans le cycle et de son impact sur le budget. Il semblerait naturel de prendre le déficit budgétaire corrigé des variations cycliques comme indicateur, mais dans les pays d'Afrique subsaharienne l'estimation de ce déficit est compliquée par plusieurs problèmes statistiques : i) l'insuffisance et le manque d'actualité des indicateurs à haute fréquence nécessaires pour estimer correctement l'ampleur des écarts par rapport à la production tendancielle et le moment où ils apparaissent; ii) la difficulté d'estimer la production tendancielle elle-même en raison de sa forte volatilité et des ruptures structurelles dans les séries de données; et iii) l'absence d'estimations fiables des élasticités budgétaires. Il conviendrait de poursuivre les efforts qui sont actuellement déployés pour établir et diffuser des indices du PIB (trimestriels) et de la production (mensuels), ainsi que pour obtenir des estimations plus fiables des élasticités à partir des données relatives aux impôts et aux dépenses. En améliorant encore la coordination entre bailleurs de fonds et en faisant en sorte que les pays prennent davantage en charge le processus de réforme, il serait possible d'aplanir les contraintes administratives, telles que les politiques contradictoires en matière de passation de marchés et les multiples obligations de rendre des comptes, qui retardent le décaissement de l'aide et allongent les délais de mise en œuvre des projets.

Politique budgétaire et viabilité de la dette

De nombreux pays d'Afrique subsaharienne disposaient d'une marge de manœuvre budgétaire pour faire face à la crise financière mondiale. La présente section examine trois questions :

- Comment la dette a-t-elle évolué dans le temps?
- Quels effets la crise mondiale actuelle et la riposte budgétaire des pays auront-elles sur la viabilité de la dette?
- Quelles réformes s'imposent pour revenir à la trajectoire optimale à long terme?

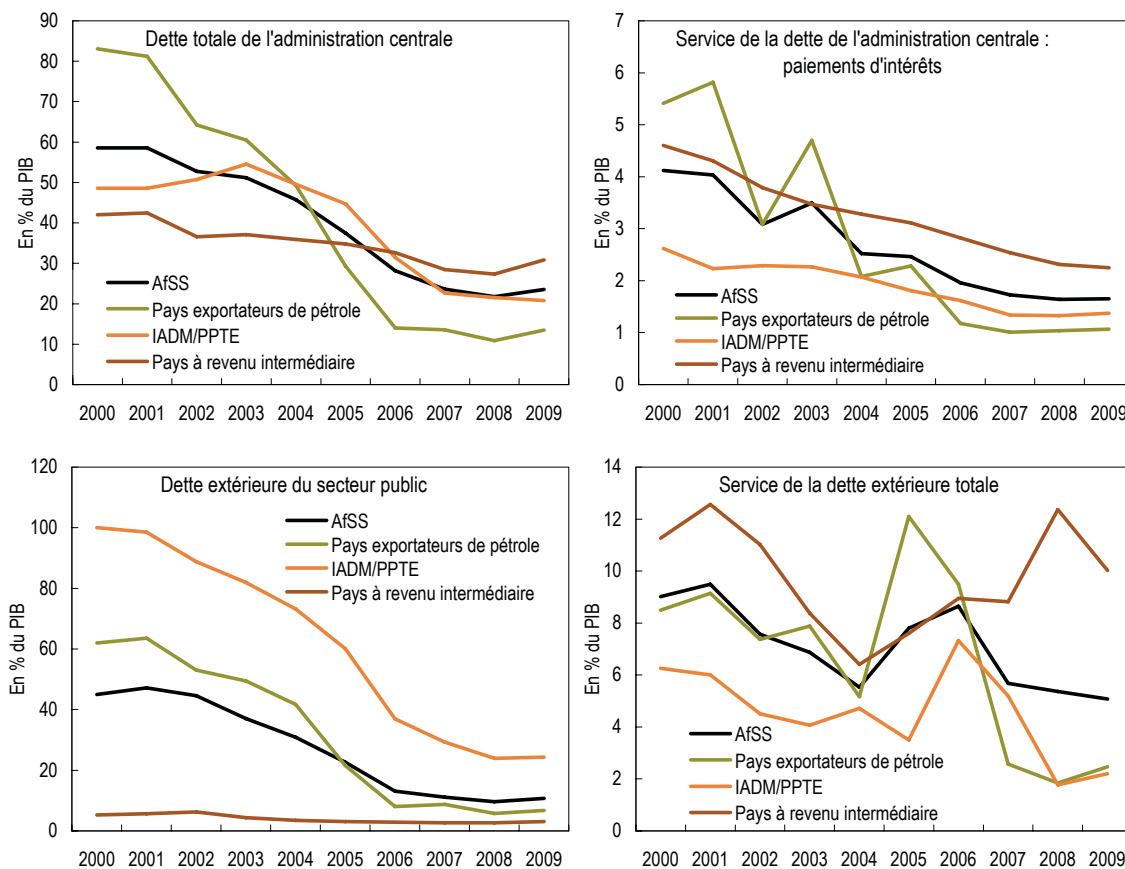
Caractéristiques récentes de l'accumulation de dette

Ces dernières années, les indicateurs de la dette des pays d'Afrique subsaharienne se sont nettement améliorés (graphique 2.5) grâce à des politiques économiques bien conçues, à une conjoncture extérieure favorable, à l'accroissement de l'aide et, en particulier, aux allègements de dettes. L'allègement de dette consenti au titre de l'initiative en faveur

des pays pauvres très endettés (PPTE) et de l'initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM) a réduit sensiblement le poids de la dette des pays d'Afrique subsaharienne qui en ont bénéficié. À ce jour, 73 milliards de dollars, en valeur actuelle (VA) de 2008, ont été engagés pour alléger la dette de 28 des 30 pays de la région pouvant bénéficier de l'initiative PPTE (graphique 2.6), ce qui libère des ressources considérables pour financer les dépenses prioritaires. Pour les pays ayant atteint le point d'achèvement, la réduction de la dette a atteint 95 % (hormis l'allègement traditionnel).

Cela dit, le problème du surendettement n'a pas encore été complètement résolu. Sur la base des analyses de viabilité de la dette (AVD), qui ont été réalisées pour la plupart en 2008 (voir encadré 2.1), 61 % des pays d'Afrique subsaha-

Graphique 2.5. Évolution de l'endettement en Afrique subsaharienne



Source : FMI, Perspectives de l'économie mondiale.

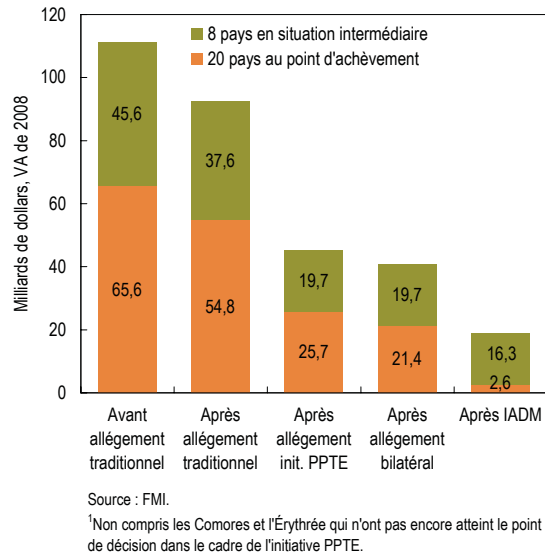
rienne ont été classés dans la catégorie des pays présentant un risque faible ou modéré de surendettement, les autres dans la catégorie des pays à risque élevé de surendettement ou déjà surendettés. On peut répartir les pays de la région en deux groupes suivant les risques qu'ils présentent en matière d'endettement (tableau 2.5) :

- Les pays qui peuvent prétendre à un allègement de dette au titre de l'initiative PPTE et de l'IADM, mais qui n'en ont pas encore pleinement bénéficié (pays qui n'ont pas encore atteint le point d'achèvement). Le risque de surendettement de ces pays est manifestement plus élevé, et ils ont d'autant plus besoin d'un allègement pour parvenir à la viabilité de la dette. Quatre-vingt-dix pour cent d'entre eux sont classés dans la catégorie des pays à risque élevé de surendettement ou déjà surendettés.
- Les pays qui ne peuvent pas prétendre à un allègement de dette au titre de l'initiative PPTE et de l'IADM (pays autres que les PPTE) et ceux qui ont déjà pleinement bénéficié d'un allègement de dette (pays ayant atteint le point d'achèvement dans le cadre de l'initiative PPTE). Plus de 80 % de ces pays font partie des pays à risque faible ou modéré de surendettement.

Les effets de la crise financière

La crise financière mondiale, comme la flambée des prix alimentaires et énergétiques qui l'a précédée, a accentué les pressions qui pesaient déjà sur les finances publiques des pays d'Afrique subsaharienne, lesquels, après avoir réduit leur vulnérabilité au surendettement, risquent donc de voir ces progrès remis en cause. Les deux crises ont influé sur leurs indicateurs d'endettement par plusieurs canaux connexes : i) pour financer l'augmentation des déficits, ces pays ont eu besoin d'emprunter localement et à l'extérieur dans des proportions plus fortes que prévu initialement, ce qui a accéléré l'accumulation de dette publique; ii) la croissance du PIB

Graphique 2.6. VAN de la dette après bénéfice de l'initiative PPTE, un surcroît d'allègement de dette bilatéral et bénéfice de l'IADM dans 28 PPTE d'AfSS¹



réel a ralenti; iii) les exportations de biens et de services ont diminué en raison du repli de la demande d'exportations traditionnelles tandis que baissaient aussi les cours des matières premières; et iv) les recettes sont restées en retrait en raison du ralentissement de la croissance du PIB et de la diminution des échanges commerciaux.

L'impact direct de la crise et les risques qu'elle entraîne pour la viabilité de la dette dépendent de la situation particulière de chaque pays, de sa situation au départ et de la mesure dans laquelle il recourt à de nouveaux emprunts. Une comparaison des analyses de viabilité de la dette réalisées récemment et avant la crise, conjuguée à des simulations de l'impact de la crise, révèle que, en moyenne, la capacité de remboursement a diminué et que les indicateurs d'endettement ont augmenté. Cela dit, si presque tous les pays ont été touchés, la plupart d'entre eux devraient échapper, d'après les projections, à une aggravation sensible du risque de surendettement (voir encadré 2.3). Ces résultats sont fondés sur la triple hypothèse que la croissance va s'accroître au cours des deux prochaines années,

Tableau 2.5. Risque de surendettement par groupes de pays

Groupes de pays	Nombre de pays	Risque de surendettement			
		Faible	Modéré	Élevé	Surendetté
		<i>(Pourcentage du groupe de pays)</i>			
Pays admissibles à la FRPC¹	70	31,4	32,9	22,9	12,9
Pays à faible revenu d'AfSS	36	30,6	30,6	19,4	19,4
Non-PPTE et PPTE ayant atteint le point d'achèvement	26	42,3	38,5	15,4	3,8
Non-PPTE	6	50,0	33,3	0	16,7
PPTE ayant atteint le point d'achèvement	20	40,0	40,0	20,0	0,0
Autres PPTE (avant point d'achèvement)	10	0,0	10,0	30,0	60,0
Pays ayant atteint le point de décision	8	0,0	12,5	25,5	62,5
Pays non encore au point de décision	2	0,0	0,0	50,0	50,0

Source : estimations de services du FMI.

¹ D'après les analyses de viabilité de la dette disponibles en juin 2009. Ne comprend pas 8 pays pouvant bénéficier de la FRPC pour lesquels on ne dispose pas d'analyse de viabilité de la dette.

que des financements concessionnels seront disponibles pour financer l'expansion budgétaire et que des politiques seront engagées de manière à ramener progressivement les besoins de financement au niveau des scénarios de référence antérieurs à la crise. Les risques de surendettement sont liés à la vigueur de la reprise dans les pays d'Afrique subsaharienne, aux conditions de financement et à la capacité des autorités de ces pays de revenir à une politique budgétaire soutenable.

Actions et réformes possibles

Bien que, dans l'immédiat, une politique budgétaire expansionniste soit indiquée, les pays d'Afrique subsaharienne doivent se préparer à recentrer leur action sur des objectifs budgétaires à moyen terme. Le rythme auquel ils pourront le faire dépendra de l'ampleur du choc et des caractéristiques propres de chaque pays. La transition s'opérera au moyen de mesures à court et à moyen terme.

Dans l'immédiat, les pays doivent fixer la durée souhaitable de la relance budgétaire afin d'éviter qu'elle ne conduise à une augmentation permanente du déficit et à un regain de préoccupation

quant à la viabilité de la dette. Les emprunts supplémentaires contractés pendant la crise doivent être considérés comme une mesure prise à titre exceptionnel par les autorités pour répondre à des besoins de balance des paiements, contrer le ralentissement conjoncturel et réduire les effets de la crise sur les populations les plus vulnérables. Compte tenu du risque que la crise réduise de façon permanente la croissance de la production, les autorités devraient aussi réfléchir à l'opportunité de prendre de nouvelles mesures structurelles de nature à relever la croissance et la compétitivité afin de revenir aux taux de croissance d'avant la crise.

À moyen terme, il pourrait être nécessaire de renforcer le cadre institutionnel dans le domaine de la gestion des finances publiques, de la gestion de la dette, et de la politique et de l'administration fiscales.

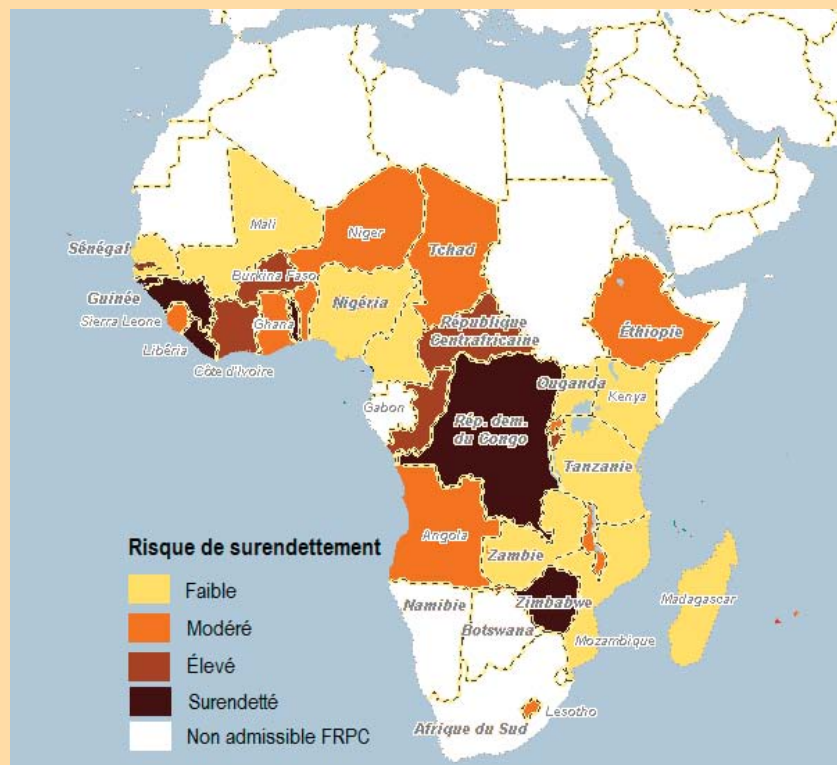
- Un système efficace de gestion des finances publiques fournit au gouvernement des informations actuelles et fiables sur les effets de sa politique budgétaire et lui permet de faire en sorte qu'ils correspondent davantage à ses intentions. Une meilleure gestion des finances pu-

Encadré 2.1. Analyse de viabilité de la dette

Le cadre de viabilité de la dette (CVD), mis au point par le FMI et la Banque mondiale en 2005, a pour but de soutenir les efforts que déploient les pays à faible revenu pour atteindre leurs objectifs de développement en évitant de se créer des problèmes d'endettement pour l'avenir¹. L'analyse de viabilité de la dette fondée sur le CVD considère cinq indicateurs d'endettement pour évaluer le risque que la dette extérieure du pays concerné ne devienne insoutenable. Ces cinq indicateurs sont les ratios suivants : i) valeur actuelle de la dette/PIB, ii) valeur actuelle de la dette/exportations, iii) valeur actuelle de la dette/recettes, iv) service de la dette/recettes, et v) service de la dette/exportations.

Le risque de surendettement est apprécié en comparant l'évolution des indicateurs d'endettement à des seuils d'endettement indicatifs sensibles à l'action des pouvoirs publics, à l'aide de plusieurs scénarios, dont un scénario de référence, et de tests de résistance.

Les seuils sont déterminés en fonction de la qualité des politiques et des institutions, mesurée par la moyenne sur trois ans de l'indice EPIN (évaluation de la politique et des institutions nationales) établi chaque année par la Banque mondiale.



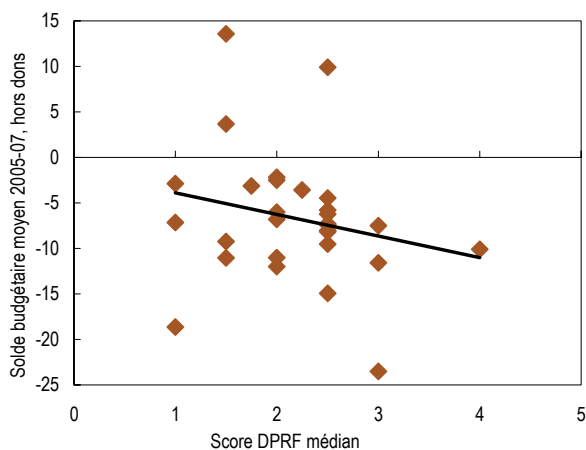
Source : FMI, base de données du Département Afrique.

Note : Les noms des pays et les frontières indiqués sur cette carte ne reflètent pas nécessairement la position officielle du FMI.

Note : Cet encadré a été rédigé par Christian Beddies, François Painchaud et Gustavo Ramirez.

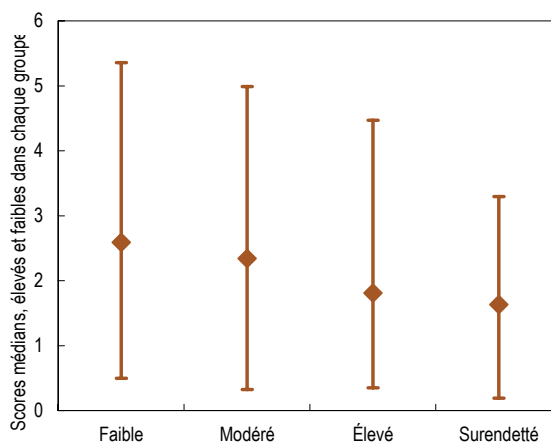
¹Voir «Staff Guidance Note on the Application of the Joint Fund-Bank Debt Sustainability Framework for Low-Income Countries», FMI, 2008. Voir aussi Le cadre de viabilité de la dette appliqué aux pays à faible revenu, Étude spéciale 266, FMI, 2008.

Graphique 2.7. AfSS : solde de l'administration centrale et score en matière de dépenses publiques et responsabilité financière (DPRF)



Sources : DPRF et calculs des services du FMI sur la base des données disponibles pour les deux catégories.

Graphique 2.8. AfSS : score en matière de dépenses publiques et responsabilité financière, en fonction du surendettement



Sources : DPRF et calculs des services du FMI sur la base des données disponibles pour les deux catégories.

bliques s'accompagne d'une amélioration des soldes budgétaires et d'une réduction de la dette (graphiques 2.7 et 2.8; voir aussi Prakash and Cabezón, 2008).

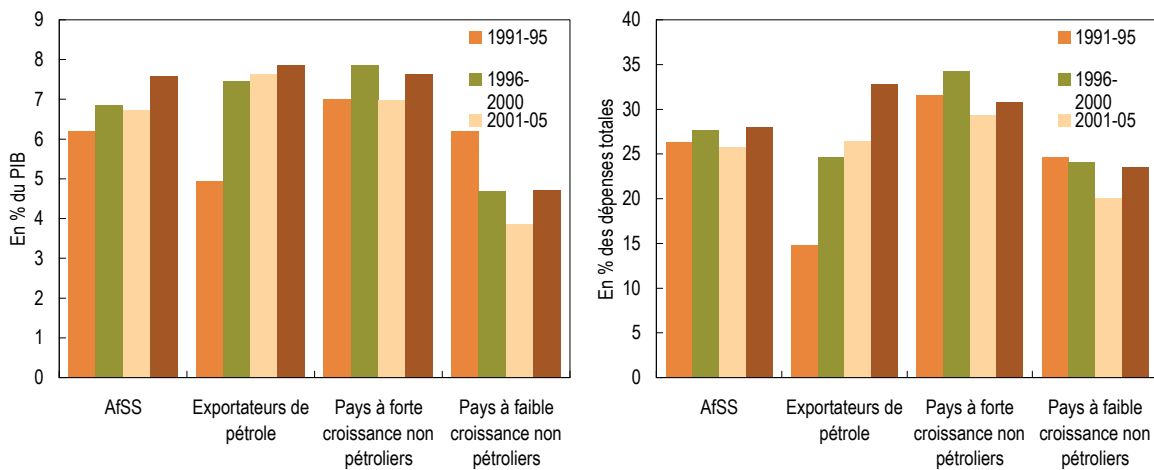
- Une stratégie claire de gestion de la dette permet aux pays d'évaluer les arbitrages possibles en termes de coûts et de risques en ce qui concerne l'accumulation et la composition de la dette. Fondée sur le cadre budgétaire à moyen terme et le cadre de viabilité de la dette, une stratégie solide de cette nature aiderait à préserver la viabilité de la dette en gérant les risques inhérents au portefeuille de titres de dette, tels que les engagements découlant des garanties de l'État et des véhicules d'investissement novateurs comme les partenariats public-privé, ainsi que les fluctuations éventuelles du coût du service de la dette et ses conséquences budgétaires.
- En ce qui concerne la politique et l'administration fiscales, les initiatives engagées pour accroître les recettes doivent être poursuivies, notamment l'expansion de la base d'imposition et le renforcement de l'administration des impôts.

La politique budgétaire au service de la croissance

Lorsque le ralentissement mondial touchera à sa fin et que les situations budgétaires retrouveront une trajectoire plus soutenable, la croissance et le développement à long terme seront à nouveau au premier rang des priorités (Adam and Bevan, 2004; Selassie *et al.*, 2006). Au-delà de la stabilisation à court terme, la politique budgétaire — au sens large de gestion du secteur public et d'affectation des ressources — influe grandement sur les résultats obtenus à long terme. La présente section examine d'abord les liens qui peuvent exister entre, d'une part, le contenu et l'efficacité de la politique budgétaire et, d'autre part, la croissance, en se plaçant sous l'angle des dépenses. Les questions de mise en œuvre sont examinées dans un second temps.

Composition des dépenses

Quels que soient les besoins et les circonstances, qui varient d'un pays à l'autre, il apparaît que l'efficacité de la politique budgétaire dépend dans une large mesure du niveau et de la composition des dépenses. Une conclusion capitale des études consacrées à cette question

Graphique 2.9. Afrique subsaharienne : dépenses en capital et croissance

Source: FMI, *Perspectives de l'économie mondiale*.

est que l'investissement est associé à la croissance de façon plus robuste que ne le sont les dépenses courantes (Easterly and Rebelo, 1993; Gupta *et al.*, 2005). Qui plus est, Barro et Sala-i-Martin (1995) établissent que la consommation publique a très clairement un effet négatif. Comme l'illustre le graphique 2.9 (panneau de gauche), les pays d'Afrique subsaharienne à fort taux de croissance sont ceux qui ont consacré une part nettement plus élevée de leur PIB à l'investissement public.

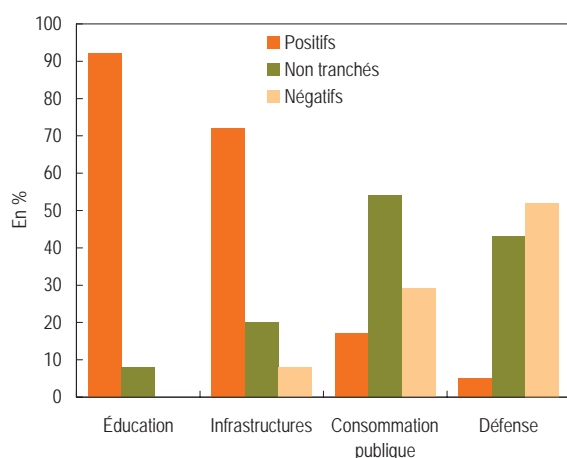
Cependant, il convient de nuancer soigneusement toute recommandation de réaffecter aux dépenses en capital les ressources consacrées jusque-là aux dépenses courantes. Tout d'abord, les dépenses courantes ne sont pas toutes les mêmes¹⁰. Gupta *et al.* (2005) constatent que les dépenses hors salaires ont un effet plus marqué sur la croissance, bien que les dépenses salariales soient évidemment indispensables à la prestation de services, surtout en matière de santé et d'éducation. Des recherches de la Banque mondiale (2009) ont montré que l'insuffisance des dépenses d'entretien avait contribué au manque d'infrastructures en Afrique subsaharienne et sapé ainsi l'efficacité des investissements en capi-

¹⁰Pas plus, bien sûr, que les dépenses en capital sont toutes les mêmes — une «panacée» capable de résoudre toutes les contraintes de développement.

tal. Ensuite, dans la plupart des pays, le manque de recettes limite les possibilités de dépenser davantage dans les secteurs prioritaires en réaffectant les ressources budgétaires. Il ressort du graphique 2.9 (panneau de droite) que les pays à faible taux de croissance semblent disposer d'une marge pour accroître la proportion de dépenses en capital dans le total des dépenses : pourtant, la plupart d'entre eux n'ont pas pu, faute de trouver des recettes additionnelles, atteindre le niveau de dépenses nécessaire pour couvrir leurs besoins en infrastructures. Comme le disent Briceño-Garmendia, Smits et Foster (2008), bien que l'investissement public dans les infrastructures constitue une part respectable du PIB dans les pays d'Afrique subsaharienne, il reste dans la plupart d'entre eux inférieur à 50 dollars par habitant, c'est-à-dire bien en deçà de ce qui serait nécessaire pour combler le retard dans ce domaine.

Quels types de dépenses contribuent le plus à la croissance à long terme? Il est difficile de répondre de façon tranchée à cette question en raison du manque de données, des longues périodes de latence et de la difficulté à établir des relations de cause à effet¹¹. De plus, des dépenses utiles dans un pays peuvent très bien

¹¹Cette question est examinée plus en détail dans Gemmill (2004) et Perotti (2007).

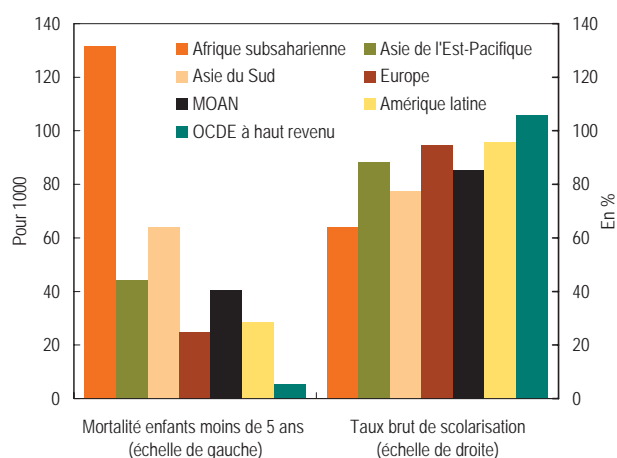
Graphique 2.10. Méta-analyse des résultats budgétaires

Source : Nijkamp and Poot (2004).

se révéler impuissantes à lever les obstacles à la croissance dans un autre pays.

Cependant, le lien entre la croissance et divers types de dépenses publiques a fait l'objet de nombreuses études détaillées. Nijkamp et Poot (2004) donnent un bon aperçu de leurs conclusions générales. Après avoir regroupé les résultats de 93 études pour les dépenses consacrées à l'éducation, aux infrastructures, à la consommation publique et à la défense (graphique 2.10), ils classent les effets de chaque type de dépenses sur la croissance en trois catégories : positifs, négatifs et neutres. Les dépenses consacrées à l'éducation et aux infrastructures ont un effet très nettement positif, la consommation publique a un effet neutre et les dépenses militaires ont un effet négatif.

Investissement dans le capital humain. L'importance du capital humain pour le développement économique n'est plus à démontrer. Dans une étude qui a fait date, Mankiw, Romer et Weil (1992) ont établi que l'éducation avait autant d'influence que le capital physique sur les écarts de revenu entre pays. L'éducation favorise la croissance en facilitant l'innovation et l'adoption de nouvelles technologies (Nelson and Phelps, 1966; Romer, 1990). Les études consacrées aux effets de la santé sur

Graphique 2.11. Indicateurs de santé et d'éducation, 2001-07Source : Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde*.

le développement économique sont moins nombreuses, mais dans l'ensemble elles conduisent à penser que ces effets pourraient être importants pour les pays d'Afrique subsaharienne, surtout parce que l'amélioration de la santé accroît la rentabilité de l'éducation en allongeant l'espérance de vie (Schultz, 1999; Gyimah-Brempong and Wilson, 2004). De toutes les régions du monde, l'Afrique subsaharienne est celle où le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans est le plus élevé et où les taux bruts de scolarisation sont les plus faibles (graphique 2.11). La faiblesse de la croissance dans les pays d'Afrique subsaharienne est parfois attribuée aux niveaux relativement médiocres de la santé et de l'éducation dans ces pays (Ghura and Hadjimichael, 1996; Jung and Thorbecke, 2003).

Bien que la part du secteur privé dans les dépenses de santé et d'éducation soit très importante dans la plupart des pays, le rôle du secteur public est déterminant. En raison des effets secondaires et des rendements croissants, les incitations qui existent dans le secteur privé aboutissent à une offre insuffisante de capital humain. Davantage de ressources sont donc nécessaires pour former des médecins et construire des écoles afin de combler le déficit en capital humain dont souffrent les

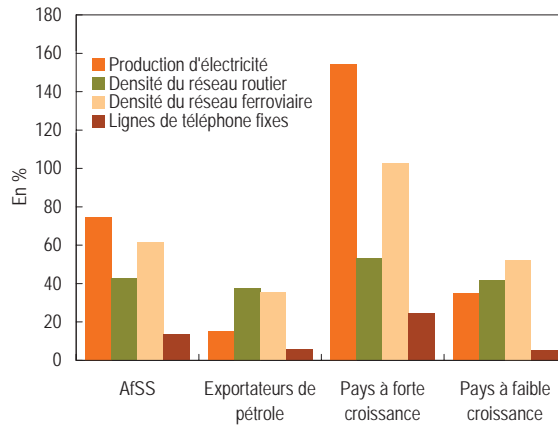
pays d'Afrique subsaharienne, même si — et cela est surprenant — les comparaisons entre pays ne font guère ressortir de lien entre les dépenses publiques, d'une part, et le niveau de la santé et de l'éducation, d'autre part¹². Il est probable que d'autres aspects de la politique et de la gestion économiques des autorités jouent aussi un rôle essentiel, en particulier l'amélioration du suivi des dépenses et de la gestion des finances publiques afin de faire en sorte que les dépenses budgétisées parviennent bien aux destinataires voulus (Reinikka and Svensson, 2001; Devarajan, Miller, and Swanson, 2002).

Construction d'infrastructures. L'Afrique subsaharienne a un énorme retard à combler en matière d'infrastructures et les coûts des services y sont élevés, même par rapport aux autres pays à faible revenu. Le graphique 2.12 permet de comparer, pour la période 2001-05, les indicateurs d'infrastructures de plusieurs sous-groupes de pays d'Afrique subsaharienne aux moyennes mondiales pour les pays à faible revenu et les pays à revenu intermédiaire. Ce retard tient en partie à des facteurs géographiques et démographiques (faible densité de population, urbanisation rapide) et à des facteurs économiques (faibles revenus), mais, même si l'on tient compte de toutes ces considérations, le retard de l'Afrique subsaharienne en matière d'infrastructures est beaucoup plus prononcé que ce à quoi on pourrait s'attendre. De plus, l'écart se creuse, tant sur le plan quantitatif que qualitatif, depuis le début des années 90 (Calderón and Servén, 2008).

Il est probable que les effets sur la croissance soient considérables. Calderón et Servén es-

¹²De plus, lorsqu'il y a un lien, le sens de la causalité est ambigu. En se fondant sur des études de cas, Al-Samarrai (2003) constate que, le plus souvent, l'amélioration du taux de scolarisation s'accompagne dans un premier temps d'une augmentation du nombre d'élèves par classe et par enseignant. Le fait que le changement du niveau de dépenses est plutôt postérieur, et non antérieur, au changement du taux de scolarisation mène à penser que le facteur déterminant est le choix politique des autorités et que le niveau des dépenses est un effet plutôt qu'une cause.

Graphique 2.12. Indicateurs d'infrastructure des pays d'AfSS par rapport aux moyennes des pays à faible revenu et à revenu intermédiaire, 2001-07



Source : Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde*.

timent que, si la région parvenait à rattraper la moitié de son retard par rapport aux pays comparables des autres régions du monde, elle gagnerait jusqu'à 2 points de pourcentage de croissance. Estache (2005) fait état de rendements très élevés pour les investissements d'infrastructure, ce qui confirme cette conclusion. Les projets d'infrastructure financés par des bailleurs de fonds jusqu'à la fin des années 90 avaient en moyenne des taux de rendement de l'ordre de 30 à 40 %, ce qui est nettement supérieur au coût des financements, même non concessionnels. L'amélioration des infrastructures en Afrique subsaharienne accroîtrait le rendement des investissements privés et aurait vraisemblablement pour effet d'attirer les investisseurs privés.

Une étude de la Banque mondiale (2009) estime même que des dépenses soutenues de près de 100 milliards de dollars par an sont nécessaires pour combler le déficit en infrastructures de la région, dont deux tiers en dépenses d'équipement et le reste en dépenses d'exploitation et d'entretien (tableau 2.6). La flambée récente des coûts incite à considérer ce chiffre comme un minimum. Les besoins les plus criants concernent la production d'électricité, suivie des transports, de l'eau et de l'assainissement. Pour la plupart, le financement devra

Tableau 2.6. Besoins annuels en dépenses d'infrastructure des pays d'Afrique subsaharienne

Secteur	Dépenses en capital	Exploitation et entretien	Dépenses totales
<i>(Milliards de dollars EU)</i>			
Total	64,5	35	99,4
TIC	7	2	9
Irrigation	2,9	0,6	3,4
Électricité	26,7	14,1	40,8
Transports	13,6	11,5	25,2
Eau et assainissement	14,2	5,8	21

Source : Banque mondiale (2009).

venir du secteur public, même si des investisseurs privés ont manifesté un vif intérêt pour le secteur des télécommunications.

Enfin, des réformes de plus grande envergure, notamment l'intégration régionale, aideraient à tirer parti au maximum des investissements d'infrastructure. En effet, beaucoup de pays sont trop petits pour atteindre une échelle de production efficace dans certains services, et une coordination est nécessaire pour exploiter les effets de réseau des systèmes routiers, ferroviaires et de communications. En outre, certaines des ressources les plus économiques peuvent être situées de l'autre côté de la frontière par rapport à des pôles de demande importants. Une utilisation optimale des infrastructures suppose que des réformes réglementaires soient adoptées pour améliorer l'efficacité des installations portuaires et le transport de fret intermodal. Des réformes institutionnelles devraient aussi être engagées dans des domaines tels que les contrats d'objectifs, les audits indépendants et la gouvernance des entreprises parapubliques (Banque mondiale, 2009).

Réalisation des objectifs à long terme de la politique budgétaire

Financement

Les cadres budgétaires doivent respecter les contraintes imposées par l'exigence de viabilité de la dette à long terme, mais les dé-

cideurs disposent d'une marge de manœuvre considérable pour accroître les dépenses à forte valeur ajoutée. Ils peuvent en effet i) redistribuer les dépenses allouées jusque-là à des secteurs moins prioritaires; ii) améliorer l'efficacité et l'efficacités globales du secteur public; iii) trouver des recettes supplémentaires; iv) emprunter pour réaliser des projets ayant fait l'objet d'une analyse soignée des coûts et des avantages; et v) attirer de nouvelles aides concessionnelles en engageant des réformes structurelles bien conçues.

Les choix optimaux seront déterminés par la situation particulière de chaque pays, mais en général il est possible, en utilisant de façon judicieuse la marge de manœuvre budgétaire, de se rapprocher sensiblement des objectifs budgétaires à long terme. Par exemple, alors qu'il faudrait 99 milliards de dollars pour combler le retard infrastructurel de l'Afrique subsaharienne, la Banque mondiale (2009) estime que les dépenses s'élèvent actuellement à 45 milliards de dollars : par conséquent, il manque 54 milliards de dollars. Or on pourrait réduire cet écart de près d'un tiers en améliorant l'efficacité par diverses mesures : financement suffisant de l'entretien des infrastructures en place, relèvement des tarifs publics pour récupérer intégralement les coûts, augmentation du taux d'exécution actuellement faible des budgets d'équipement et abandon des projets à faible rendement. Des

montants élevés de capitaux privés pourraient être obtenus pour certains secteurs, dont ceux de l'énergie électrique, les routes et les ports, encore que cela nécessiterait sans doute des réformes institutionnelles.

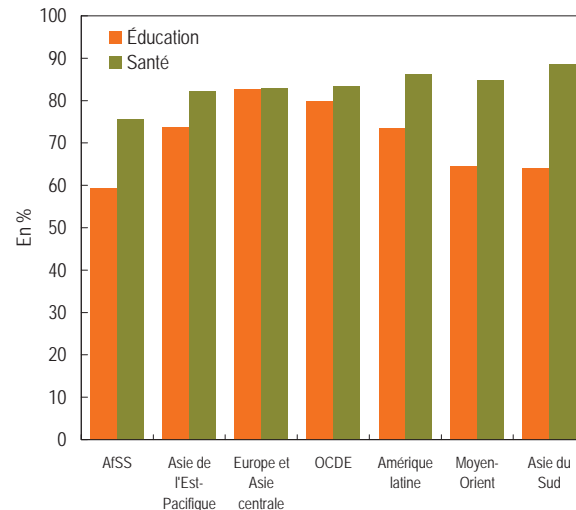
L'Afrique aura aussi besoin d'un surcroît d'aide, en particulier en faveur des États fragiles à faible revenu où les dépenses d'infrastructures indispensables peuvent représenter jusqu'à 30 % du PIB, voire davantage. En outre, les flux d'aide liés à une amélioration de la gouvernance et de la gestion macroéconomique, comme le sont les concours de l'IDA liés aux scores EPIN de la Banque mondiale, peuvent procurer des avantages qui dépassent largement les infrastructures qu'ils financent.

L'efficacité, facteur déterminant

L'efficacité de la politique budgétaire est déterminée par un autre facteur important : l'efficacité. Tanzi (2006) souligne que ce concept a une dimension systémique dans la mesure où il implique i) d'identifier les projets qui, ayant une importance stratégique, correspondent aux priorités nationales, ii) de mettre en œuvre ces projets de façon économique, et iii) de limiter autant que possible le coût du financement nécessaire.

Dans les pays d'Afrique subsaharienne, l'efficacité du secteur public semble relativement faible. La méthode d'enveloppement, qui est utilisée couramment, consiste à estimer une frontière des possibilités de production efficiente à l'aide de données internationales comparables sur les entrées (en général les dépenses exprimées en pourcentage du PIB) et les sorties (indicateurs sociaux ou économiques). L'efficacité relative de chaque pays est mesurée par sa distance par rapport à la frontière. D'après les estimations de Herrera et Pang (2005), l'efficacité des pays d'Afrique subsaharienne est la plus faible de toutes les régions en développement, étant en moyenne inférieure de 40 % aux meilleures pratiques en matière d'éducation et de 25 % en matière de santé (graphique 2.13). Ces conclusions rap-

Graphique 2.13. Efficacité du secteur public, 1996–2002

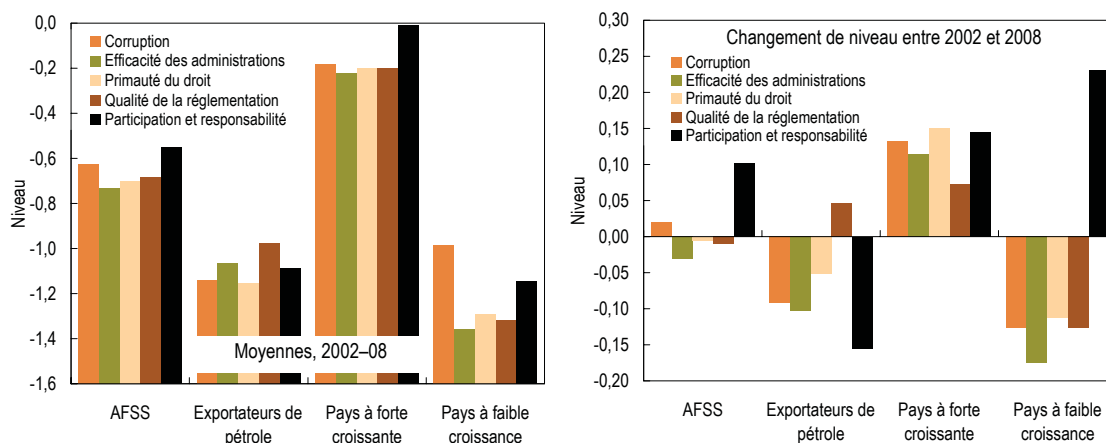


Source : Herrera and Pang (2005).

pellent celles d'une étude antérieure de Gupta et Verhoeven (2001) fondée sur des données des années 80 et 90, ce qui semblerait indiquer que l'écart ne s'est pas sensiblement réduit pendant ces dernières décennies.

En général, c'est en améliorant le choix et la gestion des projets que l'on pourra rehausser l'efficacité des investissements publics. D'après certaines estimations, les budgets d'équipement des pays à faible revenu sont transformés en infrastructures physiques avec un taux d'efficacité qui ne dépasse pas 50 % (Pritchett, 2000; Arestoff and Hurlin, 2006). Il est donc clair que les pays d'Afrique subsaharienne ont besoin non seulement de davantage d'investissements, mais aussi d'investissements plus judicieux, fondés sur une meilleure affectation des ressources budgétaires, la mise en place des capacités nécessaires pour gérer les projets et le renforcement des systèmes de gestion des finances publiques.

Enfin, dernière considération mais non des moindres, les gains d'efficacité sont particulièrement précieux parce qu'ils permettent d'élargir la marge de manœuvre budgétaire sans faire appel à des ressources supplémen-

Graphique 2.14. Afrique subsaharienne : indicateurs de gouvernance

Source : Banque mondiale, *Indicateurs de gouvernance*.

taires, qui risqueraient de produire un effet d'éviction sur le secteur privé ou, si elles sont financées par l'extérieur, d'exposer le pays au «mal hollandais». D'après des simulations effectuées par Agénor *et al.* (2005), une plus grande efficacité pourrait grandement amplifier l'impact d'un allègement de dette ou d'un surcroît d'aide sur la réalisation des OMD.

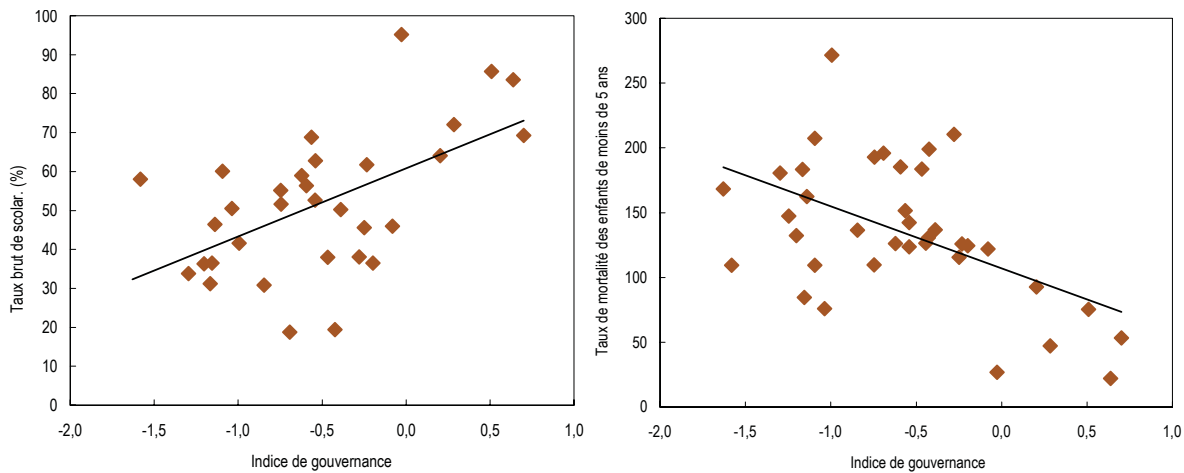
Gouvernance et gestion des finances publiques

Les résultats du secteur public sont étroitement liés à la qualité de la gouvernance. Lorsque celle-ci laisse à désirer, les projets et les programmes ont moins de chances d'être bien ciblés et bien mis en œuvre. Si les systèmes de gestion des finances publiques sont déficients, une simple augmentation des ressources consacrées aux actions de développement prioritaires ne permettra pas forcément d'obtenir les résultats voulus. Le graphique 2.14 présente, pour les pays à forte et à faible croissance, les valeurs moyennes sur la période 2002-08 des indicateurs de gouvernance de la Banque mondiale dans cinq domaines : lutte contre la corruption, efficacité des administrations publiques, primauté du droit, qualité de la réglementation, et participation et obligation de rendre des comptes. Le panneau de gauche illustre la valeur moyenne des indicateurs de gouvernance sur la période

2002-08. Il apparaît que, dans les pays à croissance rapide, les normes de gouvernance sont plus élevées quel que soit le domaine considéré. Le panneau de droite illustre l'évolution des indicateurs de gouvernance sur toute la période. Les pays à croissance élevée ont amélioré leurs scores, mais les indicateurs se sont détériorés dans les pays exportateurs de pétrole et les pays à faible croissance. Il y a lieu de noter en particulier que la majorité des pays à faible croissance sont classés dans la catégorie des États «fragiles».

En neutralisant les effets de divers facteurs économiques et démographiques, Rajkumar et Swaroop (2008) concluent que la qualité de la bureaucratie et le niveau de corruption ont un grand pouvoir explicatif pour les résultats en matière de santé et d'éducation dans une régression de séries temporelles groupées. Le graphique 2.15 illustre le lien entre la gouvernance et ces résultats, à l'aide de régressions partielles de deux résultats liés au secteur public (taux brut de scolarisation et mortalité des enfants de moins de 5 ans) en fonction d'un indice des indicateurs de gouvernance de la Banque mondiale. Les deux graphiques neutralisent les effets des dépenses publiques exprimées en pourcentage du PIB. Les données sont des moyennes pour 37 pays d'Afrique subsaharienne importateurs de pétrole sur la période 2001-05. L'amé-

Graphique 2.15. Afrique subsaharienne : résultats en matière de gouvernance et de capital humain



Sources : FMI; Banque mondiale. *Indicateurs du développement dans le monde.*

lioration de la gouvernance s'accompagne d'une hausse des taux bruts de scolarisation (premier panneau) et d'une baisse de la mortalité des enfants de moins de 5 ans (second panneau). Notamment, une régression de ces résultats en fonction des seules dépenses publiques met en évidence une relation statistiquement significative. Mais, lorsque l'on fait entrer la gouvernance dans l'équation, le coefficient des dépenses devient en fait marginalement non significatif. Cependant, une modélisation plus précise de Baldacci *et al.* (2008) fait ressortir que les dépenses comme la qualité de la gouvernance jouent un rôle important.

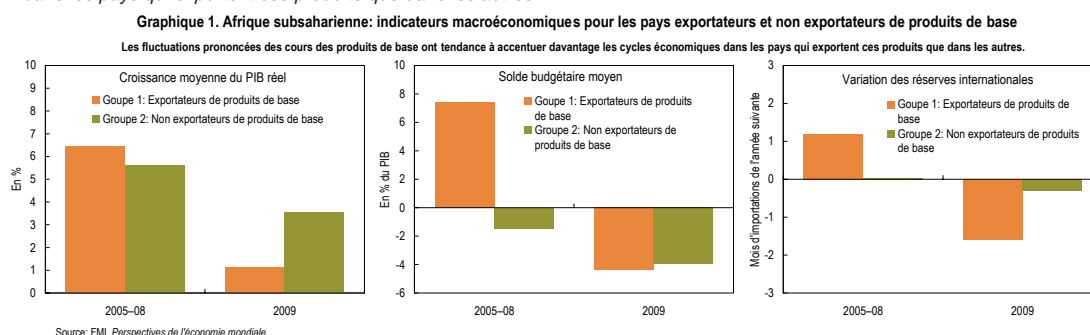
En somme, il s'avère que, si les priorités de la politique budgétaire peuvent varier en fonction des particularités de chaque pays, les besoins énormes en infrastructures et en capital humain des pays d'Afrique subsaharienne donnent une vision claire de l'objectif que devrait poursuivre le programme de dépenses à moyen terme. Une amélioration de l'efficacité permettrait à ces dépenses d'avoir un plus grand impact : cela nécessite d'abord de renforcer les capacités de planification stratégique et de mise en œuvre des projets, et d'améliorer les systèmes de gestion des finances publiques.

Encadré 2.2. Le problème des fluctuations des cours des produits de base en Afrique subsaharienne : le rôle des institutions budgétaires

Les fluctuations brutales des cours des produits de base accentuent les cycles conjoncturels dans les pays qui exportent ces produits¹. Dans un grand nombre de pays d'Afrique subsaharienne, elles ont ainsi entraîné une forte volatilité des variables macroéconomiques (graphique 1), en particulier dans les pays où ces produits constituent une proportion élevée des exportations². Cela a non seulement influé négativement sur l'investissement et la consommation privée, mais aussi compliqué la conduite de la politique budgétaire du fait que l'État est le principal bénéficiaire des recettes d'exportation. En particulier, de nombreux exportateurs de produits de base ont eu du mal à lisser les dépenses publiques en les mettant à l'abri de la volatilité à court terme des recettes.

Certains pays d'Afrique subsaharienne exportateurs de produits de base se sont dotés d'institutions budgétaires spéciales pour améliorer la gestion du budget et maîtriser les ripostes conjoncturelles aux fluctuations des cours de ces produits³. Plusieurs pays s'attachent aussi à améliorer le cadre de la politique budgétaire à moyen terme.

Graphique 1. AfSS : indicateurs macroéconomiques pour les pays exportateurs et non exportateurs de produits de base
Les fluctuations prononcées des cours des produits de base ont tendance à accentuer davantage les cycles économiques dans les pays qui exportent ces produits que dans les autres.



Règles budgétaires, concernant notamment un prix de référence pour le pétrole. Un grand nombre de pays exportateurs de produits de base se sont dotés de règles budgétaires pour mettre les dépenses publiques à l'abri de la volatilité des cours de ces produits. Par exemple, des pays producteurs de pétrole comme la Norvège et Timor-Leste centrent leur attention sur le solde primaire hors pétrole, tandis que l'Angola, le Nigéria et certains autres pays pétroliers d'Afrique subsaharienne ont opté pour une règle fixant un prix de référence modéré pour le pétrole. Une règle de ce type permet d'expliquer à l'opinion de façon claire et transparente comment est déterminée la part des recettes pétrolières à économiser, mais elle n'est guère utile pour contenir l'augmentation des dépenses si de fortes pressions publiques poussent à dépenser les recettes pétrolières économisées et à réviser cette règle, surtout si l'écart se creuse entre le prix budgétisé et le prix effectif du pétrole : cela a en général pour effet de saper la crédibilité de la règle du prix de référence et de tout le processus budgétaire. Dans certains cas, cette règle conduit aussi à une politique budgétaire procyclique. En outre, elle n'est pas conçue en fonction des capacités macroéconomiques et administratives du pays, pas plus

Note : Cet encadré a été rédigé par Lamin Leigh et Nir Klein.

¹Cette analyse se limite aux grandes tendances, car il existe des différences sensibles entre les pays d'Afrique subsaharienne qui exportent des produits de base.

²L'échantillon de pays d'Afrique subsaharienne se compose des 10 plus grands pays exportateurs de pétrole, de diamants, d'or et de cuivre, et des 10 plus grands pays qui n'exportent pas de produits de base.

³Comme dans Ossowski *et al.* (2008), on entend ici par institutions budgétaires spéciales les règles budgétaires, les fonds pétroliers et les lois sur la responsabilité budgétaire.

qu'elle n'est axée sur la réalisation de ses objectifs généraux de développement. Pour remédier à ces défauts, il est bon d'établir le budget sur la base d'un prix pétrolier qui permettra à la fois d'atteindre l'objectif fixé pour le solde primaire hors pétrole compte tenu des capacités macroéconomiques et administratives du pays, et de maintenir ce solde à un niveau viable eu égard aux hypothèses sous-jacentes concernant le prix du pétrole. Cela peut aider à lisser les dépenses projetées à moyen terme. Le Nigéria a essayé d'appliquer cette méthode et, par rapport aux cycles antérieurs des prix du pétrole, cela l'a aidé à réduire la procyclicité de sa politique budgétaire pendant les cycles récents des prix du pétrole.

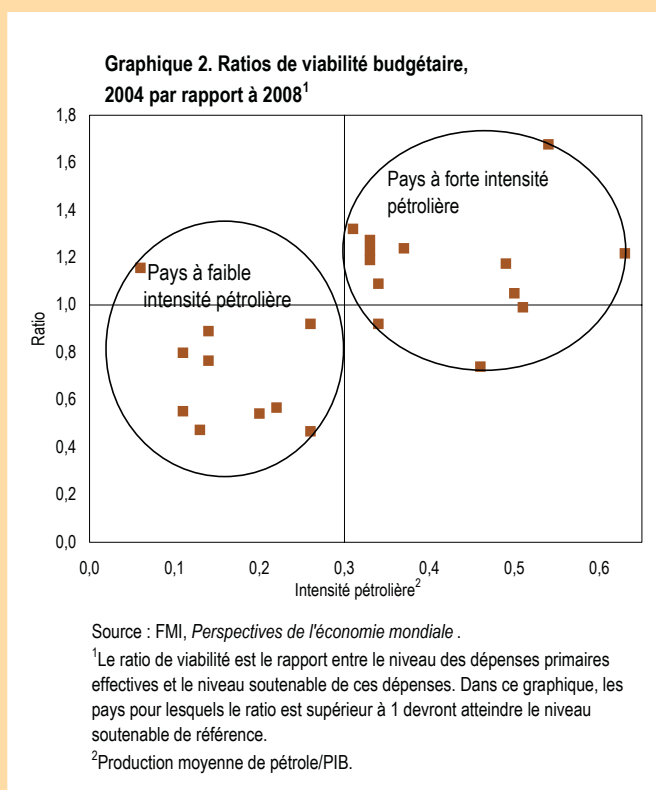
- *Fonds de stabilisation des recettes issues des ressources naturelles.* En général, les fonds de stabilisation et d'épargne ont été conçus pour lisser les recettes budgétaires nettes provenant des ressources naturelles et mettre ainsi les dépenses publiques à l'abri de la volatilité et de l'imprévisibilité de ces recettes. Cependant, il semblerait que ces fonds ne soient guère efficaces pour freiner les dépenses. Ainsi, le Tchad détenait sur un compte étranger un Fonds pour les générations futures (FGF), assorti de règles claires régissant l'alimentation du fonds, les retraits et la diffusion périodique d'information. Cependant, à cause peut-être d'un manque de volonté politique clairement exprimée, les soldes croissants du FGF ont été largement neutralisés par l'augmentation des emprunts et des arriérés intérieurs. Le FGF n'était pas bien intégré à la stratégie générale du gouvernement en matière de gestion des actifs et passifs. Dans certains autres pays, les ressources du fonds de stabilisation ont été préaffectées à des emplois particuliers et largement utilisées par le biais de dépenses extrabudgétaires, ce qui a compliqué la gestion des finances publiques et des actifs et rendu moins efficace l'allocation des ressources budgétaires.
- *Cadres de la politique budgétaire à moyen terme.* Le Cameroun, le Gabon, le Nigéria et le Tchad ont défini le cadre de leur politique budgétaire à moyen terme ou sont en train de le faire. En général, lorsqu'ils sont accompagnés de mécanismes efficaces permettant de réaliser des économies, tels que des fonds pétroliers bien conçus, les cadres budgétaires à moyen terme contribuent à réduire la procyclicité des dépenses en cas de forte volatilité des cours des produits de base. Le plan de développement national à moyen terme du Botswana, grand exportateur de diamants, fixe des objectifs budgétaires généraux et précise les actions qui peuvent être menées en restant dans le cadre de la stratégie budgétaire à moyen terme du pays. São Tomé-et-Príncipe offre l'exemple d'un compte pétrolier dont la gestion est entièrement intégrée au processus budgétaire et dont l'objectif est de financer le déficit hors pétrole à moyen terme.

En dehors de l'Afrique subsaharienne, on peut citer les exemples de la Norvège et du Chili, qui, en gérant convenablement la volatilité des recettes provenant des produits de base, ont réussi à réduire la procyclicité des dépenses. Dans ces deux pays, la politique budgétaire obéit à des orientations définies par rapport à des soldes corrigés des variations cycliques (le solde structurel hors pétrole dans le cas de la Norvège et le solde structurel comprenant les recettes du cuivre aux prix «de long terme», dans le cas du Chili). Ils ont ainsi pu constituer des dépôts substantiels ces dernières années et mettre en œuvre des politiques anticycliques transparentes et crédibles. Cette formule suppose aussi un lien (certes indirect) entre les politiques courantes et les questions budgétaires de long terme. En ce qui concerne les fonds pétroliers, en Norvège comme à Timor-Leste, le fonds n'est pas habilité à effectuer des dépenses : les décisions ayant trait aux dépenses et à la politique budgétaire sont prises dans le cadre du processus budgétaire, selon des dispositions rigoureuses en matière de transparence et de responsabilité qui ont un effet stabilisateur en cas de fortes fluctuations des recettes pétrolières.

Encadré 2.2 (fin)

À l'échelle mondiale, il semble que les institutions budgétaires spéciales soient généralement plus efficaces dans les pays où les institutions budgétaires de base fonctionnent bien, comme l'indique d'ailleurs une comparaison entre les pays à forte intensité pétrolière et les pays à faible intensité pétrolière.

- Les pays à faible intensité pétrolière réussissent mieux que les pays à forte intensité pétrolière à maîtriser le biais procyclique de la politique budgétaire et à maintenir le solde budgétaire primaire hors pétrole à un niveau relativement soutenable (graphique 2). Ces pays ont accumulé une épargne substantielle ces dernières années, grâce surtout à la modération budgétaire dont ils ont fait preuve pendant le boom des matières premières. Cela leur a permis de compenser la baisse des recettes consécutive à l'effondrement récent des cours des produits de base en puisant dans cette épargne ou en empruntant.
- Une explication réside peut-être dans le fait que les institutions politiques et budgétaires semblent être de meilleure qualité dans les pays à faible intensité pétrolière, ce qui pourrait signifier que les institutions budgétaires spéciales sont de meilleure qualité et plus efficaces dans ces pays. Selon l'indicateur d'efficacité du gouvernement établi par la Banque mondiale (Kauffmann *et al.*, 2008), les gouvernements sont en général plus efficaces dans les pays à faible intensité pétrolière⁴ (graphique 3).
- Un autre facteur qui pourrait être un indicateur de la qualité des finances publiques est la transparence budgétaire (graphique 4). L'indice du budget ouvert (IBO), qui est calculé par le Partenariat budgétaire international et n'est disponible que pour 12 pays de l'échantillon, est aussi corrélé négativement avec l'intensité pétrolière⁵.

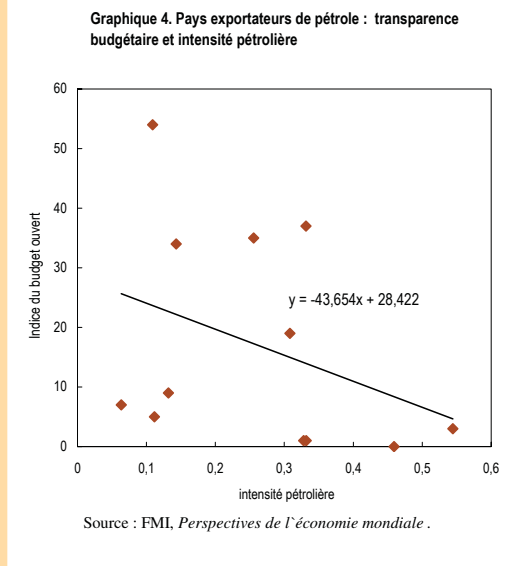
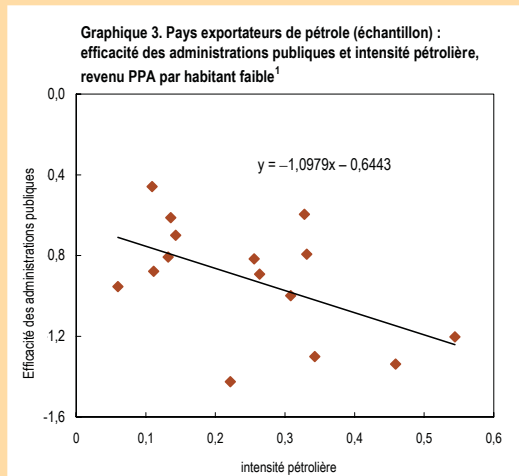


⁴Cet indicateur, qui est fondé sur des données de 2007, est exprimé en unités allant d'environ -2,5 à 2,5, les valeurs les plus hautes indiquant une meilleure efficacité du gouvernement.

⁵L'IBO attribué à chaque pays est fonction des informations que celui-ci rend publiques pendant tout le processus d'élaboration du budget. Voir <http://www.openbudgetindex.org/index.cfm?fa=rankings>.

Cette analyse amène à tirer trois conclusions au sujet des facteurs qui aident les pays producteurs de produits de base à faire face aux fluctuations des cours de ces produits :

- Certains pays d'Afrique subsaharienne riches en ressources naturelles ont fait preuve d'une plus grande modération budgétaire pendant le tout dernier boom des cours des matières premières que lors des booms précédents, ce qui a aidé à réduire les coûts d'ajustement et le risque d'une réduction procyclique des dépenses publiques quand les cours ont baissé. Les pays producteurs de matières premières auraient donc intérêt à dégager des excédents en période de montée des recettes et à accumuler une épargne de précaution pour faire face aux incertitudes qui accompagnent une diminution des cours des produits de base.
- Les institutions budgétaires spéciales des pays d'Afrique subsaharienne n'ont pas toutes permis à ces pays de faire face avec la même efficacité à la volatilité des prix des matières premières. Il semblerait que les institutions budgétaires spéciales soient d'autant plus efficaces à cet égard qu'elles sont conjuguées à l'existence d'un cadre robuste pour la politique budgétaire à moyen terme, entièrement intégré au processus budgétaire, et qu'elles peuvent s'appuyer sur un bon système de gestion des finances publiques.
- L'efficacité avec laquelle les pays réussissent à faire face aux fluctuations des prix du pétrole dépend dans une large mesure de leur degré d'intensité pétrolière. En neutralisant les effets des autres facteurs, tels que les conditions en début de période, l'analyse conclut que, dans les pays à forte intensité pétrolière, la recherche de rente dans le secteur public étant plus fréquente que dans les pays à faible intensité pétrolière, il se pourrait que les incitations à renforcer les institutions budgétaires et celles du secteur privé soient moins fortes. Cela entraîne, à son tour, des externalités intersectorielles négatives entre le secteur pétrolier et les autres secteurs, de sorte que ces pays ont plus de mal à faire face à la volatilité des prix du pétrole.



Encadré 2.3. L'impact de la crise sur la viabilité de la dette des pays d'Afrique subsaharienne

La crise économique et financière a accru les risques de surendettement des pays d'Afrique subsaharienne en mettant à mal leur capacité de remboursement, mesurée de façon traditionnelle par les exportations, le PIB et les recettes publiques. En même temps, certains pays ont emprunté davantage à l'étranger pour atténuer les effets de la crise et ne pas compromettre la réalisation de leurs objectifs sociaux et de développement.

En comparant les résultats de deux analyses de viabilité de la dette (AVD), nous évaluons la mesure dans laquelle la crise a accru le risque de surendettement des pays à faible revenu d'Afrique subsaharienne. Pour les pays dont les AVD ont été présentées au Conseil d'administration du FMI après le 1^{er} juin et prennent donc entièrement en compte les effets de la crise¹, l'AVD la plus récente est comparée à la précédente, qui a été normalement réalisée un an plus tôt et ne tient pas compte des effets de la crise. Pour les pays dont les AVD ont été effectuées avant le 1^{er} juin, les effets de la crise sur leur risque de surendettement sont simulés² à l'aide des projections nationales les plus récentes fondées sur la base de données des *Perspectives de l'économie mondiale (PEM)*.

Deux jeux de simulations sont produits, les besoins de financement étant déduits soit des comptes extérieurs, soit des comptes budgétaires. Dans le premier scénario (scénario budgétaire des *PEM*), les besoins de financement sont définis comme suit : recettes publiques + dons - dépenses. Dans le second scénario (scénario extérieur des *PEM*), ils sont définis comme suit : exportations + transferts courants + IDE net - importations³.

Les principales hypothèses retenues sont les suivantes :

- Pour la période 2008-14, on utilise les prévisions nationales des *PEM* pour actualiser l'évolution des mesures de la capacité de remboursement ainsi que les variables influant sur les besoins de financement (extérieurs et budgétaires).
- À partir de 2015, les mesures de la capacité de remboursement, l'IDE net ainsi que les dons et transferts nets augmentent au rythme indiqué dans l'AVD initiale. Par conséquent, les chocs transitoires qui freinent la croissance ne sont pas neutralisés pendant les dernières années, ce qui entraîne un choc permanent influant sur le *niveau* des variables. Cette méthodologie produit des estimations plus prudentes. Un retour aux niveaux antérieurs pour les principales variables impliquerait des taux de croissance beaucoup plus élevés que dans l'AVD antérieure au choc.
- Pour la période 2015-19, les besoins de financement (exprimés en pourcentage du PIB) des scénarios des *PEM* reviennent progressivement à leur niveau dans l'AVD. Les variables de dépenses (dépenses publiques et importations) s'ajustent de manière à parvenir au besoin de financement visé.

Note : Cet encadré a été rédigé par Christian Beddies et François Painchaud.

¹Les pays d'Afrique subsaharienne qui ne font pas l'objet de simulations sont les suivants : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, République du Congo, Ghana, Mozambique, République Centrafricaine, Rwanda et Sénégal.

²Il se peut que certaines AVD effectuées avant le 1^{er} juin 2009 tiennent compte, au moins dans une certaine mesure, des effets de la crise : il est donc possible que les résultats des simulations minimisent légèrement son impact.

³Par hypothèse, une aggravation des besoins de financement par rapport à l'AVD initiale ne se traduit par un surcroît d'emprunts extérieurs que si le pays considéré affiche un déficit dans le scénario des *PEM*. Cette règle exclut les emprunts par les pays qui ont un excédent dans l'AVD et un excédent moindre dans le scénario des *PEM*. Lorsqu'un pays a un excédent dans l'AVD et un déficit dans le scénario des *PEM*, il est présumé n'emprunter qu'à concurrence du déficit. Un financement extérieur additionnel illimité est présumé disponible avec un élément de don de 45 %.

Il y a lieu d'interpréter avec prudence les résultats de la simulation. Il s'agit avant tout d'évaluer dans quelle mesure le risque de surendettement a évolué, et non de définir le niveau de ce risque. Par conséquent, si l'on peut considérer que certains pays sont devenus plus vulnérables, l'évaluation du risque proprement dit doit être faite à la lumière du risque actuel. Par exemple, les pays qui, classés dans la catégorie des pays à risque faible ou modéré de surendettement, sont jugés vulnérables subissent peut-être simplement une détérioration de leur situation sans pour autant courir un risque imminent de surendettement. Cela dit, les pays qui sont déjà dans la catégorie des pays à risque élevé de surendettement pourraient connaître des problèmes d'endettement plus graves et plus urgents. Le présent exercice ne permet pas de déterminer le niveau de risque, mais les pays peuvent être jugés vulnérables s'ils remplissent les critères suivants :

- Les pays classés au départ dans la catégorie «risque faible de surendettement» sont jugés plus vulnérables s'ils franchissent des seuils dans les tests de résistance ou les scénarios de référence des *PEM*.
- Les pays classés au départ dans la catégorie «risque modéré de surendettement» sont jugés plus vulnérables s'ils franchissent des seuils dans les scénarios de référence des *PEM*.
- Les pays classés au départ dans la catégorie «risque élevé de surendettement» sont jugés plus vulnérables si au moins deux indicateurs d'endettement sont en moyenne supérieurs de 15 % à leur seuil, ce qui correspond à une augmentation d'environ 10 % de la probabilité de surendettement.

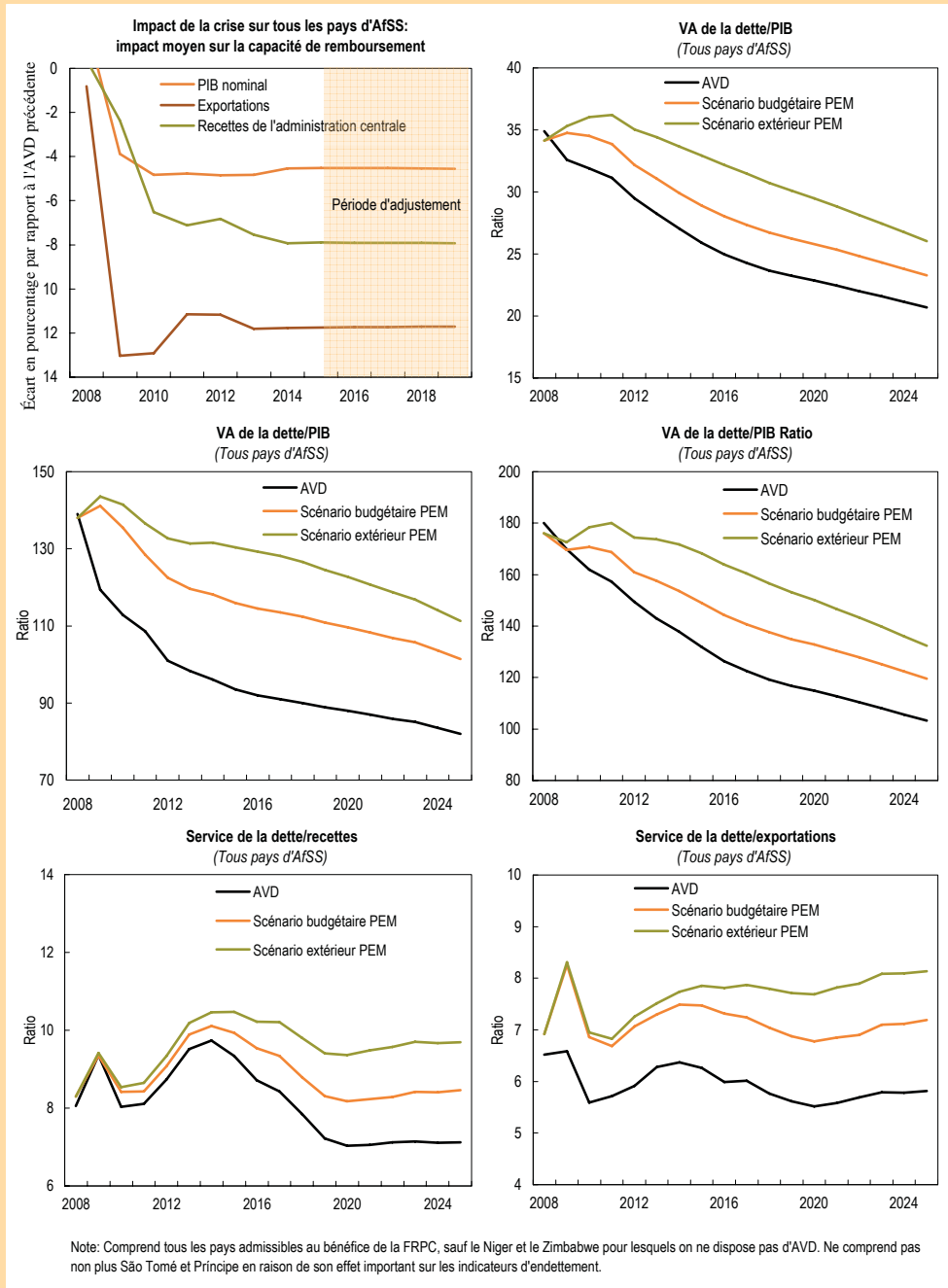
Globalement, la crise devrait avoir un impact négatif sur la capacité de remboursement des pays d'Afrique subsaharienne (graphique 1)⁴. En moyenne, le PIB a été révisé à la baisse d'environ 6 %, les exportations d'environ 8 % et les recettes publiques de 11 %. Il est probable que tous les indicateurs d'endettement se détérioreront de façon durable. Cette détérioration est en général plus prononcée dans le scénario extérieur, ce qui s'explique par le fait que les besoins de financement extérieur sont plus élevés que les besoins de financement intérieur pendant la période de projection. Une évaluation par pays du risque de surendettement pour les pays d'Afrique subsaharienne, fondée sur les simulations de l'AVD, indique qu'un petit nombre de pays seulement verront possiblement leur vulnérabilité s'accroître⁵. En somme, la crise aura quelque peu fragilisé la viabilité de la dette des pays d'Afrique subsaharienne, mais il est peu probable qu'elle entraîne une aggravation majeure de leur risque de surendettement. Cependant, il convient de surveiller de près la situation et de réfléchir aux mesures correctrices qui pourraient être prises, le cas échéant, pour préserver la viabilité de la dette. À cette fin, et pour éviter des ajustements trop draconiens, les pays à faible revenu devraient continuer à essayer d'obtenir des aides hautement concessionnelles.

⁴Dans le cas des pays ayant fait récemment l'objet d'une AVD, les résultats de cette analyse remplacent ceux des simulations. Les AVD et les simulations sont comparées aux AVD réalisées antérieurement. Le cas échéant, les AVD effectuées au début de 2008 servent de base de comparaison pour identifier l'impact de la crise sur les variables macroéconomiques et les indicateurs d'endettement.

⁵Les AVD les plus récentes indiquent en général un risque accru de surendettement, mais aucun pays n'a été reclassé dans une catégorie de risque supérieure. Dans les AVD récentes, seule la République Centrafricaine change de catégorie (en passant de «risque élevé» à «risque modéré») après avoir bénéficié d'un allègement de dette au titre de l'initiative PPTe et de l'IADM.

Encadré 2.3 (fin)

Graphique 1. Viabilité de la dette : impact de la crise financière — scénarios



Appendice statistique

Sauf indication contraire, les estimations et projections utilisées dans ce rapport reposent sur les estimations des services du FMI au 17 septembre 2009 et correspondent à celles qui ont servi pour l'édition de septembre 2009 des *Perspectives de l'économie mondiale*.

La base de données couvre 44 pays qui relèvent du Département Afrique. Elles obéissent, dans la mesure du possible, aux méthodes statistiques internationalement reconnues; toutefois, le manque de données limite dans certains cas la portée des comparaisons internationales.

Groupes de pays

Comme dans les éditions précédentes des *Perspectives économiques régionales*, les pays sont répartis en quatre groupes distincts : pays exportateurs de pétrole et pays non exportateurs de pétrole, eux-mêmes répartis entre pays à revenu intermédiaire, pays à faible revenu et États fragiles (voir les tableaux de l'appendice).

- Les sept pays exportateurs de pétrole sont les pays où les exportations nettes de pétrole représentent au moins 30 % des exportations totales. Hormis l'Angola et le Nigéria, ils appartiennent à la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale. Les pays exportateurs de pétrole sont classés comme tels même s'ils pourraient appartenir à un autre groupe.
- Les huit pays à revenu intermédiaire ne sont pas exportateurs de pétrole et leur revenu national brut par habitant dépassait 905 dollars EU en 2006, selon les calculs de la Banque mondiale.

- Les quinze pays à faible revenu ne sont pas exportateurs de pétrole et leur revenu national brut par habitant était égal ou inférieur à 905 dollars EU en 2006; ils ont obtenu une note supérieure à 3,2 dans l'évaluation de la politique et des institutions nationales de la Banque mondiale, suivant la classification du *Rapport de suivi mondial* de 2007.
- Les quatorze pays qui ne sont pas exportateurs de pétrole dont le revenu national brut par habitant était égal ou inférieur à 905 dollars EU en 2006 et qui ont obtenu une note égale ou inférieure à 3,2 dans l'évaluation de la politique et des institutions nationales sont classés dans la catégorie des États fragiles.

En outre, les pays sont considérés comme riches en ressources naturelles si les rentes qu'ils tirent de ces matières premières dépassent 10 % du PIB. Les pays pauvres en ressources naturelles sont répartis entre pays côtiers et pays enclavés (tableau AS MN 1).

Enfin, les pays sont groupés en fonction des organes de coopération régionale auxquels ils appartiennent : zone franc, qui comprend l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC); la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE-5); la Communauté du développement de l'Afrique australe (SADC); le Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (COMESA); et l'Union douanière d'Afrique australe (SACU) (tableau AS MN 2).

Sauf indication contraire, les chiffres se rapportant aux divers groupes ne prennent pas en

compte l'Érythrée, le Libéria ni le Zimbabwe en raison de la mauvaise qualité des données. Les données agrégées relatives à la CAE-5 comprennent des données afférentes au Rwanda et au Burundi, qui sont devenus membres en 2007. Les données relatives au COMESA ne prennent pas en compte le Soudan.

Méthodes d'agrégation

Pour les tableaux AS1-2, AS21 et AS22, les chiffres composites des groupes de pays correspondent à la moyenne arithmétique des données de chaque pays, pondérée par le PIB calculé à parité de pouvoir d'achat (PPA) et exprimé en pourcentage du PIB du groupe de pays considéré. Les pondérations afférentes à la PPA sont tirées de la base de données des *Perspectives*.

Pour les tableaux AS3-4, AS6-12, AS14-20 et AS23-25, les chiffres composites des groupes

de pays correspondent à la moyenne arithmétique des données de chaque pays, pondérée par le PIB converti en dollars EU aux taux de change du marché et exprimé en pourcentage du PIB du groupe considéré.

Pour le tableau AS5, les chiffres composites des groupes de pays correspondent à la moyenne géométrique des données de chaque pays, pondérée par le PIB calculé à parité de pouvoir d'achat et exprimé en pourcentage du PIB du groupe de pays considéré. Les pondérations afférentes à la PPA sont tirées de la base de données des *Perspectives*.

Pour le tableau AS13, les chiffres composites des groupes de pays correspondent à la moyenne géométrique des données de chaque pays, pondérée par le PIB converti en dollars EU aux taux de change du marché et exprimé en pourcentage du PIB du groupe de pays considéré.

Tableau AS MN 1. Afrique subsaharienne : groupes de pays

Pays riches en ressources naturelles		Pays pauvres en ressources naturelles	
Pays pétroliers	Pays non pétroliers	Pays côtiers	Pays enclavés
Angola	Botswana	Afrique du Sud	Burkina Faso*
Cameroun*	Côte d'Ivoire	Bénin*	Burundi
Congo, Rép. du	Guinée	Cap-Vert	Congo, Rép. dém. du
Gabon	Namibie	Comores	Éthiopie*
Guinée équatoriale	São Tomé-et-Príncipe*	Gambie*	Lesotho
Nigéria	Sierra Leone*	Ghana*	Malawi*
Tchad	Zambie*	Guinée-Bissau	Mali*
		Kenya	Niger*
		Madagascar*	Ouganda*
		Maurice	République
		Mozambique*	Centrafricaine
		Sénégal*	Rwanda*
		Seychelles	Swaziland
		Tanzanie*	Zimbabwe
		Togo	

L'astérisque (*) signale les pays qui ont atteint le point d'achèvement de l'initiative PPTTE renforcée et remplissent les conditions requises pour bénéficier d'un allègement de dette au titre de l'IADM.

Tableau AS MN 2. Afrique subsaharienne : composition des groupements régionaux en Afrique

Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA)	Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC)	Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (COMESA)	Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE-5)	Communauté du développement de l'Afrique australe (SADC)	Union douanière d'Afrique australe (SACU)
Bénin	Cameroun	Angola	Burundi	Afrique du Sud	Afrique du Sud
Burkina Faso	Congo, Rép. du	Burundi	Kenya	Angola	Botswana
Côte d'Ivoire	Gabon	Comores	Ouganda	Botswana	Lesotho
Guinée-Bissau	Guinée	Congo, Rép. dém.	Rwanda	Congo, Rép. dém.	Namibie
Mali	équatoriale	Djibouti	Tanzanie	Lesotho	Swaziland
Niger	République	Égypte		Malawi	
Sénégal	Centrafricaine	Érythrée		Maurice	
Togo	Tchad	Éthiopie		Mozambique	
		Kenya		Namibie	
		Madagascar		Seychelles	
		Malawi		Swaziland	
		Maurice		Tanzanie	
		Ouganda		Zambie	
		Rwanda		Zimbabwe	
		Seychelles			
		Soudan			
		Swaziland			
		Zambie			
		Zimbabwe			

Liste des tableaux

AS1.	Croissance du PIB réel	65
AS2.	Croissance du PIB réel, hors pétrole	66
AS3.	Croissance du PIB réel par habitant	67
AS4.	PIB réel par habitant	68
AS5.	Prix à la consommation.....	69
AS6.	Investissement total.....	70
AS7.	Épargne intérieure.....	71
AS8.	Solde budgétaire global, dons compris	72
AS9.	Solde budgétaire global, hors dons	73
AS10.	Recettes publiques, hors dons.....	74
AS11.	Dépenses publiques	75
AS12.	Masse monétaire au sens large	76
AS13.	Expansion de la masse monétaire au sens large	77
AS14.	Créances sur le secteur privé non financier.....	78
AS15.	Exportations de biens et de services.....	79
AS16.	Importations de biens et de services	80
AS17.	Balance commerciale.....	81
AS18.	Solde extérieur courant, dons compris	82
AS19.	Solde extérieur courant, hors dons	83
AS20.	Dons officiels	84
AS21.	Taux de change effectifs réels.....	85
AS22.	Taux de change effectifs nominaux	86
AS23.	Dettes extérieures envers les créanciers publics.....	87
AS24.	Termes de l'échange	88
AS25.	Réserves	89

Tableau AS1. Croissance du PIB réel
(Pourcentages)

	1997-2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Pays exportateurs de pétrole	6,4	8,3	11,2	7,6	7,4	9,2	7,0	1,9	5,5
Hors Nigéria	5,6	4,9	12,3	11,2	9,3	12,5	8,5	0,4	6,2
Angola	4,9	3,3	11,2	20,6	18,6	20,3	13,2	0,2	9,3
Cameroun	4,5	4,0	3,7	2,3	3,2	3,3	2,9	1,6	2,7
Congo, Rép. du	2,7	0,8	3,5	7,8	6,2	-1,6	5,6	7,4	12,2
Gabon	0,0	2,4	1,1	3,0	1,2	5,6	2,3	-1,0	-2,6
Guinée équatoriale	50,1	14,0	38,0	9,7	1,3	21,4	11,3	-5,4	-2,8
Nigéria	6,8	10,3	10,6	5,4	6,2	7,0	6,0	2,9	5,0
Tchad	5,2	14,7	33,6	7,9	0,2	0,2	-0,2	1,6	4,6
Pays à revenu intermédiaire	3,0	3,3	5,0	4,7	5,3	5,0	3,1	-2,4	1,9
Hors Afrique du Sud	5,5	4,8	6,0	2,4	5,2	4,7	3,7	-4,0	3,0
Afrique du Sud	2,7	3,1	4,9	5,0	5,3	5,1	3,1	-2,2	1,7
Botswana	8,0	6,3	6,0	1,6	5,1	4,4	2,9	-10,3	4,1
Cap-Vert	7,8	4,7	4,3	6,5	10,8	7,8	5,9	3,5	4,0
Lesotho	2,4	3,9	4,6	0,7	8,1	5,1	3,5	-1,0	3,1
Maurice	5,1	4,1	4,3	3,4	3,5	4,2	6,6	2,1	2,0
Namibie	3,6	4,3	12,3	2,5	7,1	5,5	2,9	-0,7	1,7
Seychelles	3,3	-5,9	-2,9	7,5	8,3	7,3	-1,9	-8,7	4,0
Swaziland	2,3	3,9	2,5	2,2	2,9	3,5	2,4	0,4	2,6
Pays à faible revenu	4,1	4,5	6,1	7,1	7,3	7,3	7,0	4,5	5,0
Bénin	5,1	4,0	3,0	2,9	3,8	4,6	5,0	3,8	3,0
Burkina Faso	5,7	7,3	4,6	7,1	5,5	3,6	5,0	3,5	4,1
Éthiopie	3,4	-3,5	9,8	12,6	11,5	11,5	11,6	7,5	7,0
Ghana	4,3	5,2	5,6	5,9	6,4	5,7	7,3	4,5	5,0
Kenya	1,9	2,8	4,6	5,9	6,4	7,1	1,7	2,5	4,0
Madagascar	1,7	9,8	5,3	4,6	5,0	6,2	7,1	-0,4	0,9
Malawi	1,6	5,7	5,4	3,3	6,7	8,6	9,7	5,9	4,6
Mali	5,0	7,2	1,2	6,1	5,3	4,3	5,1	4,1	4,5
Mozambique	9,0	6,5	7,9	8,4	8,7	7,0	6,8	4,3	5,2
Niger	4,2	7,1	-0,8	8,4	5,8	3,3	9,5	1,0	5,2
Ouganda	6,1	6,5	6,8	6,3	10,8	8,4	9,0	7,0	6,0
Rwanda	9,7	0,3	5,3	7,2	7,3	7,9	11,2	5,3	5,2
Sénégal	4,0	6,7	5,9	5,6	2,4	4,7	2,5	1,5	3,4
Tanzanie	4,8	6,9	7,8	7,4	6,7	7,1	7,4	5,0	5,6
Zambie	2,6	5,1	5,4	5,3	6,2	6,3	5,8	4,5	5,0
États fragiles	0,8	1,2	3,4	3,7	2,9	3,3	3,9	2,8	4,0
Zimbabwe compris	0,6	0,8	3,2	3,3	2,5	2,8	3,2	2,9	4,1
Burundi	1,6	-1,2	4,8	0,9	5,1	3,6	4,5	3,2	3,6
Comores	2,7	2,5	-0,2	4,2	1,2	0,5	1,0	1,0	1,5
Congo, Rép. dém. du	-2,8	5,8	6,6	7,9	5,6	6,3	6,2	2,7	5,4
Côte d'Ivoire	1,0	-1,7	1,6	1,9	0,7	1,6	2,3	3,7	4,0
Érythrée	1,6	-2,7	1,5	2,6	-1,0	1,3	1,0	0,3	1,4
Gambie	4,3	6,9	7,0	5,1	6,5	6,3	6,1	3,6	4,3
Guinée	4,2	1,2	2,3	3,0	2,5	1,8	4,9	0,0	2,7
Guinée-Bissau	-1,7	-0,6	2,2	3,5	0,6	2,7	3,3	1,9	2,5
Libéria	3,3	-31,3	2,6	5,3	7,8	9,4	7,1	4,9	6,3
République Centrafricaine	2,8	-7,1	1,0	2,4	3,8	3,7	2,2	2,4	3,1
São Tomé-et-Principe	3,5	5,4	6,6	5,7	6,7	6,0	5,8	4,0	4,5
Sierra Leone	3,8	9,5	9,7	7,1	5,1	6,4	5,5	4,0	4,0
Togo	0,1	5,2	2,4	1,2	3,9	1,9	1,1	2,4	2,6
Zimbabwe	-2,7	-10,4	-3,6	-4,0	-6,3	-6,9	-14,1	3,7	6,0
Afrique subsaharienne	4,1	5,1	7,2	6,2	6,4	6,9	5,5	1,1	4,1
Zimbabwe compris	4,1	5,0	7,2	6,2	6,3	6,9	5,4	1,1	4,1
Hors Afrique du Sud et Nigéria	4,1	4,2	7,3	7,4	7,1	8,0	6,8	2,5	5,1
Pays importateurs de pétrole	3,2	3,6	5,3	5,5	5,9	5,7	4,7	0,8	3,3
Hors Afrique du Sud	3,6	4,0	5,6	6,0	6,3	6,3	6,1	3,3	4,6
Zone franc	4,4	4,6	7,7	4,8	2,9	4,6	4,1	1,8	3,6
UEMOA	3,2	3,8	2,8	4,5	3,2	3,3	3,9	3,0	3,9
CEMAC	5,8	5,5	12,5	5,1	2,5	5,9	4,2	0,7	3,3
CAE-5	4,0	4,6	6,2	6,4	7,5	7,4	5,8	4,5	5,1
SADC	3,2	3,9	5,9	6,5	6,9	7,2	5,1	-0,9	3,4
Union douanière d'Afrique australe	2,9	3,3	5,0	4,7	5,3	5,1	3,0	-2,5	1,9
COMESA	3,3	3,1	7,5	10,0	10,3	11,1	8,6	3,1	6,0
Pays à forte intensité de ressources	5,8	7,2	10,1	6,8	6,8	8,3	6,4	1,5	5,2
Pétrolières	6,4	8,3	11,2	7,6	7,4	9,2	7,0	1,9	5,5
Non pétrolières	3,5	2,6	4,8	2,7	3,8	3,7	3,5	-0,6	3,8
Pays à faible intensité de ressources	3,1	3,7	5,3	5,8	6,1	6,0	4,8	0,9	3,2
Pays côtiers	3,0	3,8	5,1	5,2	5,5	5,5	3,7	-0,4	2,6
Pays enclavés	3,6	3,0	6,2	8,1	8,5	7,9	8,7	5,3	5,6
IADM	4,6	4,8	6,0	6,8	7,0	6,8	7,3	4,5	4,9
Régime de taux de change fixe	4,6	4,7	7,4	4,3	3,4	4,6	3,9	0,5	3,5
Régime de taux de change flottant	4,0	5,2	7,2	6,6	7,1	7,4	5,8	1,3	4,2

Sources : FMI, base de données du Département Afrique (22 septembre 2009) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (17 septembre 2009).

Tableau AS2. Croissance du PIB réel, hors pétrole
(Pourcentages)

	1997-2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Pays exportateurs de pétrole	8,5	6,5	11,3	8,3	12,2	12,5	9,5	4,6	5,9
Hors Nigéria	6,8	7,2	8,1	10,4	16,4	16,0	10,3	4,7	7,5
Angola	8,4	10,3	9,0	14,1	27,5	20,1	14,8	8,2	11,4
Cameroun	4,9	4,9	4,9	3,2	2,9	4,1	3,2	2,6	3,0
Congo, Rép. du	2,8	5,4	5,0	5,4	5,9	6,6	5,4	3,5	6,0
Gabon	2,4	0,9	2,3	4,3	4,9	6,2	3,4	-1,6	2,7
Guinée équatoriale	28,3	13,9	28,4	22,8	29,8	47,2	17,6	-0,5	4,6
Nigéria	9,5	6,1	13,3	7,0	9,6	10,1	8,9	4,5	4,8
Tchad	4,6	6,0	2,1	11,0	4,7	3,1	3,5	3,0	4,0
Pays à revenu intermédiaire	3,0	3,3	5,0	4,7	5,3	5,1	3,1	-2,4	1,9
Hors Afrique du Sud	5,5	4,8	6,0	2,4	5,2	4,7	3,7	-4,0	3,0
Afrique du Sud	2,7	3,1	4,9	5,0	5,3	5,1	3,1	-2,2	1,7
Botswana	8,0	6,3	6,0	1,6	5,1	4,4	2,9	-10,3	4,1
Cap-Vert	7,8	4,7	4,3	6,5	10,8	7,8	5,9	3,5	4,0
Lesotho	2,4	3,9	4,6	0,7	8,1	5,1	3,5	-1,0	3,1
Maurice	5,1	4,1	4,3	3,4	3,5	4,2	6,6	2,1	2,0
Namibie	3,6	4,3	12,3	2,5	7,1	5,5	2,9	-0,7	1,7
Seychelles	3,3	-5,9	-2,9	7,5	8,3	7,3	-1,9	-8,7	4,0
Swaziland	2,3	3,9	2,5	2,2	2,9	3,5	2,4	0,4	2,6
Pays à faible revenu	4,1	4,5	6,1	7,1	7,3	7,3	7,0	4,5	5,0
Bénin	5,1	4,0	3,0	2,9	3,8	4,6	5,0	3,8	3,0
Burkina Faso	5,7	7,3	4,6	7,1	5,5	3,6	5,0	3,5	4,1
Ethiopie	3,4	-3,5	9,8	12,6	11,5	11,5	11,6	7,5	7,0
Ghana	4,3	5,2	5,6	5,9	6,4	5,7	7,3	4,5	5,0
Kenya	1,9	2,8	4,6	5,9	6,4	7,1	1,7	2,5	4,0
Madagascar	1,7	9,8	5,3	4,6	5,0	6,2	7,1	-0,4	0,9
Malawi	1,6	5,7	5,4	3,3	6,7	8,6	9,7	5,9	4,6
Mali	5,0	7,2	1,2	6,1	5,3	4,3	5,1	4,1	4,5
Mozambique	9,0	6,5	7,9	8,4	8,7	7,0	6,8	4,3	5,2
Niger	4,2	7,1	-0,8	8,4	5,8	3,3	9,5	1,0	5,2
Ouganda	6,1	6,5	6,8	6,3	10,8	8,4	9,0	7,0	6,0
Rwanda	9,7	0,3	5,3	7,2	7,3	7,9	11,2	5,3	5,2
Sénégal	4,0	6,7	5,9	5,6	2,4	4,7	2,5	1,5	3,4
Tanzanie	4,8	6,9	7,8	7,4	6,7	7,1	7,4	5,0	5,6
Zambie	2,6	5,1	5,4	5,3	6,2	6,3	5,8	4,5	5,0
États fragiles	0,8	1,0	3,3	3,4	2,8	3,5	3,9	2,8	4,2
Zimbabwe compris	0,6	0,6	3,1	3,1	2,4	3,1	3,9	2,8	4,2
Burundi	1,6	-1,2	4,8	0,9	5,1	3,6	4,5	3,2	3,6
Comores	2,7	2,5	-0,2	4,2	1,2	0,5	1,0	1,0	1,5
Congo, Rép. dém. du	-2,8	5,8	6,6	7,9	5,6	6,3	6,2	2,7	5,4
Côte d'Ivoire	0,9	-2,2	1,6	1,3	0,0	2,1	2,5	3,6	4,2
Erythrée	1,6	-2,7	1,5	2,6	-1,0	1,3	1,0	0,3	1,4
Gambie	4,3	6,9	7,0	5,1	6,5	6,3	6,1	3,6	4,3
Guinée	4,2	1,2	2,3	3,0	2,5	1,8	4,9	0,0	2,7
Guinée-Bissau	-1,7	-0,6	2,2	3,5	0,6	2,7	3,3	1,9	2,5
Libéria	3,3	-31,3	2,6	5,3	7,8	9,4	7,1	4,9	6,3
République Centrafricaine	2,8	-7,1	1,0	2,4	3,8	3,7	2,2	2,4	3,1
São Tomé-et-Príncipe	3,5	5,4	6,6	5,7	6,7	6,0	5,8	4,0	4,5
Sierra Leone	3,8	9,5	7,4	7,3	7,4	6,4	5,5	4,5	5,3
Togo	0,1	5,2	2,4	1,2	3,9	1,9	1,1	2,4	2,6
Zimbabwe	-2,7	-10,4	-3,6	-4,0	-6,3	-6,9	-14,1	3,7	6,0
Afrique subsaharienne	4,8	4,5	7,2	6,4	7,9	8,0	6,3	2,0	4,2
Zimbabwe compris	4,7	4,4	7,2	6,4	7,9	8,0	6,3	2,0	4,2
Hors Afrique du Sud et Nigéria	4,4	4,7	6,2	7,1	9,0	9,0	7,3	3,6	5,4
Pays importateurs de pétrole	3,2	3,5	5,2	5,5	5,8	5,8	4,7	0,8	3,3
Hors Afrique du Sud	3,6	3,9	5,6	5,9	6,3	6,4	6,1	3,2	4,6
Zone franc	4,4	4,3	5,1	6,1	5,5	7,9	5,1	2,2	3,8
UEMOA	3,2	3,6	2,8	4,3	3,0	3,5	4,0	3,0	3,9
CEMAC	5,7	5,0	7,4	7,9	8,1	12,2	6,1	1,5	3,8
CAE-5	4,0	4,6	6,2	6,4	7,5	7,4	5,8	4,5	5,1
SADC	3,4	4,5	5,7	5,9	7,9	7,2	5,3	0,1	3,7
Union douanière d'Afrique australe	2,9	3,3	5,0	4,7	5,3	5,1	3,0	-2,5	1,9
COMESA	3,9	4,5	7,0	8,5	12,5	11,0	9,1	5,3	6,6
Pays à forte intensité de ressources	7,5	5,7	10,1	7,3	10,7	11,1	8,5	3,7	5,6
Pétrolières	8,5	6,5	11,3	8,3	12,2	12,5	9,5	4,6	5,9
Non pétrolières	3,5	2,4	4,7	2,5	3,6	3,9	3,6	-0,6	3,9
Pays à faible intensité de ressources	3,1	3,7	5,3	5,8	6,1	6,0	4,8	0,9	3,2
Pays côtiers	3,0	3,8	5,1	5,2	5,5	5,5	3,7	-0,4	2,6
Pays enclavés	3,6	3,0	6,2	8,1	8,5	7,9	8,7	5,3	5,6
IADM	4,6	4,9	6,2	6,9	6,9	6,9	7,4	4,6	4,9
Régime de taux de change fixe	4,6	4,4	5,3	5,4	5,6	7,3	4,7	0,8	3,8
Régime de taux de change flottant	4,8	4,5	7,7	6,6	8,5	8,2	6,6	2,3	4,3

Sources : FMI, base de données du Département Afrique (22 septembre 2009) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (17 septembre 2009).

Tableau AS3. Croissance du PIB réel par habitant
(Pourcentages)

	1997-2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Pays exportateurs de pétrole	3,4	5,2	8,2	4,7	4,5	6,2	4,1	-0,8	2,7
Hors Nigéria	2,4	1,5	9,2	8,1	6,3	9,4	5,6	-2,3	3,4
Angola	1,9	0,4	8,0	17,2	15,2	16,9	10,0	-2,7	6,2
Cameroun	1,5	1,2	0,9	-0,5	0,4	0,4	0,1	-1,2	0,2
Congo, Rép. du	-0,1	-2,0	0,6	4,7	3,2	-4,4	2,6	4,4	9,0
Gabon	-2,4	-0,1	-1,4	0,5	-1,3	3,0	0,8	-2,4	1,1
Guinée équatoriale	40,0	10,7	34,1	6,7	-1,6	18,0	8,2	-8,1	-5,6
Nigéria	3,9	7,4	7,6	2,6	3,4	4,1	3,1	0,2	2,2
Tchad	2,6	4,8	30,4	5,3	-2,3	-2,3	-2,6	-0,9	2,1
Pays à revenu intermédiaire	1,5	2,3	4,0	3,8	4,2	4,0	1,4	-3,4	0,8
Hors Afrique du Sud	3,8	3,6	4,9	2,2	4,2	3,6	2,5	-4,9	2,0
Afrique du Sud	1,2	2,1	3,8	4,0	4,2	4,1	1,3	-3,2	0,6
Botswana	6,0	5,1	4,8	0,8	4,3	3,5	1,8	-11,4	2,9
Cap-Vert	5,4	2,8	2,4	4,6	8,8	6,4	3,4	1,5	2,0
Lesotho	0,7	2,1	2,3	-1,1	6,2	3,2	1,7	-2,8	1,3
Maurice	4,0	3,0	3,4	2,6	2,7	3,6	5,7	1,3	1,2
Namibie	1,2	2,9	11,0	5,2	5,2	3,6	1,1	-1,6	0,9
Seychelles	1,9	-6,0	-2,5	7,0	6,1	6,7	-2,1	-8,9	3,6
Swaziland	1,5	3,5	2,1	1,8	2,5	3,1	2,0	0,0	2,3
Pays à faible revenu	1,3	2,0	3,5	4,5	4,8	4,9	4,4	2,0	2,5
Bénin	1,7	2,0	0,1	0,0	0,8	1,4	1,7	0,6	-0,2
Burkina Faso	2,7	3,9	1,5	4,6	3,1	1,3	2,6	1,2	1,7
Éthiopie	0,4	-6,1	6,8	9,6	8,5	8,4	8,8	4,7	4,5
Ghana	1,7	2,6	3,0	3,2	3,8	3,0	4,6	1,9	2,4
Kenya	-0,3	0,7	2,6	3,9	4,5	5,2	-0,1	0,7	2,2
Madagascar	-1,2	6,7	2,4	1,8	2,2	3,4	4,2	-3,0	-1,6
Malawi	-1,2	3,4	3,2	1,2	4,6	6,5	7,5	3,8	2,5
Mali	2,5	4,8	-1,1	3,7	2,9	2,0	2,7	1,8	2,2
Mozambique	6,8	4,5	5,8	6,3	6,6	4,9	4,7	2,3	3,1
Niger	0,9	3,8	-3,8	5,2	2,6	0,2	6,2	-2,0	2,0
Ouganda	2,9	2,9	3,2	2,7	6,9	4,6	5,3	3,3	2,3
Rwanda	3,9	-1,4	3,8	5,4	5,4	5,7	8,9	3,1	3,1
Sénégal	1,4	4,2	3,4	3,2	0,0	2,3	0,1	-0,8	1,0
Tanzanie	2,3	4,8	5,5	5,1	4,8	5,0	5,3	2,9	3,6
Zambie	0,3	2,7	2,9	2,8	3,8	9,5	3,8	2,6	3,1
États fragiles	-1,6	-1,0	-0,3	0,9	0,0	0,4	0,9	-0,1	1,1
Zimbabwe compris	-1,7	-1,4	-0,4	0,6	-0,2	0,1	0,4	0,1	1,3
Burundi	-0,7	-4,0	2,8	-1,1	3,1	1,5	2,5	1,2	1,5
Comores	0,7	0,4	-2,3	2,1	-0,8	-1,6	-1,1	-1,0	-0,6
Congo, Rép. dém. du	-5,0	2,8	3,5	4,7	2,5	3,2	3,1	-0,3	2,3
Côte d'Ivoire	-1,3	-3,2	-3,3	-0,8	-2,2	-1,4	-0,7	0,7	1,0
Érythrée	-1,9	-6,9	-2,8	-1,4	-7,1	-2,0	-2,2	-2,7	-1,7
Gambie	0,9	4,2	4,3	2,5	3,8	3,6	3,4	0,9	1,7
Guinée	1,0	-2,0	-0,9	-0,2	-0,7	-1,4	1,7	-3,1	-0,5
Guinée-Bissau	-6,2	-3,7	-0,9	0,4	-2,4	-0,3	0,4	-1,0	-0,4
Libéria	0,5	-32,2	0,8	2,4	3,7	4,4	1,9	0,0	1,9
République Centrafricaine	0,8	-8,9	-1,0	0,4	1,8	1,7	0,2	0,4	1,1
São Tomé-et-Principe	1,7	3,6	4,8	3,9	5,0	4,3	4,1	2,4	2,8
Sierra Leone	1,1	6,7	6,9	4,4	2,5	3,7	2,8	1,4	1,4
Togo	-3,2	2,4	-0,3	-1,4	1,4	-0,6	-1,4	-0,2	0,0
Zimbabwe	-2,4	-11,3	-3,4	-4,0	-6,3	-6,9	-14,1	3,7	6,0
Afrique subsaharienne	1,8	2,9	5,0	4,1	4,2	4,8	3,1	-0,9	1,9
Zimbabwe compris	1,8	2,9	5,0	4,1	4,2	4,8	3,1	-0,9	1,9
Hors Afrique du Sud et Nigéria	1,4	1,6	4,6	4,8	4,6	5,5	4,2	0,0	2,6
Pays importateurs de pétrole	1,2	1,9	3,4	3,8	4,1	4,1	2,6	-1,0	1,5
Hors Afrique du Sud	1,1	1,7	3,0	3,7	3,9	4,1	3,7	0,9	2,3
Zone franc	1,5	1,6	4,5	2,1	0,2	1,8	1,4	-0,8	1,0
UEMOA	0,5	1,5	-0,7	1,8	0,5	0,6	1,2	0,3	1,1
CEMAC	2,6	1,8	9,6	2,4	-0,2	3,1	1,6	-1,8	0,8
CAE-5	1,3	2,2	3,7	4,0	5,1	5,0	3,4	2,2	2,7
SADC	1,4	2,5	4,4	5,1	5,4	5,8	3,1	-2,4	1,8
Union douanière d'Afrique australe	1,4	2,3	4,0	3,8	4,2	4,0	1,3	-3,6	0,8
COMESA	0,6	0,6	4,9	7,4	7,6	8,6	6,0	0,7	3,5
Pays à forte intensité de ressources	2,9	4,4	7,1	4,1	4,0	5,6	3,7	-1,1	2,5
Pétrolières	3,4	5,2	8,2	4,7	4,5	6,2	4,1	-0,8	2,7
Non pétrolières	1,2	0,8	1,8	1,1	1,5	2,4	1,3	-2,7	1,7
Pays à faible intensité de ressources	1,2	2,0	3,6	4,1	4,3	4,3	2,7	-0,8	1,5
Pays côtiers	1,3	2,4	3,7	3,9	4,0	4,1	1,8	-1,8	1,1
Pays enclavés	0,7	0,2	3,3	5,3	5,6	5,0	5,9	2,6	2,9
IADM	1,7	2,1	3,3	4,1	4,3	4,4	4,7	1,9	2,3
Régime de taux de change fixe	1,9	2,0	4,6	2,1	0,9	2,1	1,4	-1,8	1,2
Régime de taux de change flottant	1,8	3,1	5,1	4,6	5,0	5,4	3,5	-0,8	2,1

Sources : FMI, base de données du Département Afrique (22 septembre 2009) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (17 septembre 2009).

Tableau AS4. PIB réel par habitant (En dollars EU, aux prix de 2000, calculés aux taux de change de 2000)									
	1997-2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Pays exportateurs de pétrole	493,0	588,5	631,9	657,3	683,8	721,5	749,2	744	762
Hors Nigéria	747,0	791,1	845,4	902,4	949,2	1025,0	1076,3	1052	1085
Angola	700,4	766,4	827,8	970,0	1117,3	1305,7	1435,6	1397	1483
Cameroun	649,1	672,9	678,8	675,5	678,3	681,3	681,9	674	675
Congo, Rép. du	1109,4	1113,8	1120,1	1172,9	1210,9	1158,2	1188,3	1241	1352
Gabon	4475,2	4096,7	4040,5	4061,0	4008,5	4127,9	4162,4	4063	4109
Guinée équatoriale	1464,8	2572,1	3449,4	3679,0	3620,4	4272,8	4621,3	4247	4010
Nigéria	405,0	517,0	556,4	570,7	589,9	614,2	633,5	634	648
Tchad	197,2	224,5	292,7	308,2	301,1	294,3	286,6	284	290
Pays à revenu intermédiaire	2829,1	3034,1	3154,0	3274,6	3411,3	3547,8	3598,3	3477	3503
Hors Afrique du Sud	2066,8	2293,3	2403,9	2458,9	2558,0	2646,6	2707,3	2589	2632
Afrique du Sud	2971,5	3173,9	3296,0	3428,1	3572,2	3718,2	3766,3	3644	3667
Botswana	3333,6	3987,2	4178,6	4210,8	4391,4	4543,9	4624,0	4098	4218
Cap-Vert	1186,6	1365,1	1397,7	1461,6	1589,5	1690,7	1747,4	1774	1810
Lesotho	369,9	382,2	390,9	386,5	410,3	423,3	430,3	418	424
Maurice	3667,4	4090,1	4229,7	4338,6	4454,6	4613,2	4875,1	4938	4999
Namibie	2048,4	2176,9	2415,6	2541,9	2673,9	2770,3	2800,3	2757	2782
Seychelles	8867,6	8301,5	8094,8	8660,2	9186,2	9803,5	9599,5	8746	9063
Swaziland	1533,7	1642,6	1676,6	1706,2	1749,1	1803,1	1839,7	1840	1861
Pays à faible revenu	249,1	263,2	272,0	283,7	296,5	310,3	323,1	329	337
Bénin	373,5	393,9	394,1	394,0	397,1	402,7	409,7	412	412
Burkina Faso	230,8	251,9	255,6	267,3	275,6	279,1	286,5	290	295
Éthiopie	124,5	120,3	128,5	140,8	152,7	165,6	180,2	189	197
Ghana	268,8	287,5	295,9	305,5	317,0	326,7	341,7	348	357
Kenya	413,4	413,4	424,0	440,4	460,2	484,3	483,9	487	498
Madagascar	232,5	224,1	229,4	233,4	238,5	246,6	257,1	249	245
Malawi	151,0	145,6	150,2	152,0	159,1	169,4	182,2	189	194
Mali	252,5	281,0	278,0	288,4	296,7	302,5	310,7	316	323
Mozambique	240,2	290,7	307,4	326,7	348,1	365,2	382,4	391	403
Niger	161,5	172,4	165,8	174,4	178,9	179,3	190,4	187	190
Ouganda	251,7	280,8	289,7	297,4	318,0	332,7	350,2	362	370
Rwanda	224,3	236,8	246,0	259,1	273,1	288,7	314,5	324	334
Sénégal	446,3	474,0	490,1	505,6	505,8	517,3	517,7	513	518
Tanzanie	303,9	344,5	363,4	381,8	400,1	420,3	442,7	455	472
Zambie	314,8	333,5	343,3	353,0	366,3	401,0	416,1	427	440
États fragiles	232,9	217,2	217,4	219,1	219,0	219,6	221,7	222	224
Zimbabwe compris	265,6	238,4	236,5	236,0	233,2	231,1	228,4	229	233
Burundi	110,9	103,7	106,6	105,4	108,7	110,3	113,1	114	116
Comores	373,6	379,9	371,2	379,0	375,8	369,9	365,8	362	360
Congo, Rép. dém. du	92,0	85,3	88,4	92,5	94,8	97,8	100,8	100	103
Côte d'Ivoire	638,7	574,5	555,3	550,9	538,8	531,4	527,9	532	537
Érythrée	222,2	190,0	184,7	182,1	169,2	165,8	162,2	158	155
Gambie	311,5	322,6	336,6	344,8	358,1	371,0	383,7	387	394
Guinée	389,3	388,3	385,0	384,1	381,3	375,8	382,0	370	368
Guinée-Bissau	179,1	144,6	143,3	143,8	140,4	140,0	140,5	139	138
Libéria	172,4	117,8	118,8	121,7	126,2	131,8	134,3	134	137
République centrafricaine	241,8	216,0	213,9	214,7	218,5	222,1	222,6	223	226
São Tomé-et-Principe	560,5	630,1	660,4	686,4	720,4	751,5	782,5	801	824
Sierra Leone	150,8	202,4	216,4	226,0	231,5	240,2	246,8	250	254
Togo	244,8	227,3	226,8	223,6	226,6	225,3	222,2	222	222
Zimbabwe ¹	536,5	430,2	415,6	399,0	373,7	347,8	298,9	310	329
Afrique subsaharienne	542	580	602	621	643	668	684	672	681
Zimbabwe compris	542	577	599	618	638	662	678	667	675
Hors Afrique du Sud et Nigéria	328	342	355	368	383	400	415	414	423
Pays importateurs de pétrole	560	577	591	608	627	647	659	645	650
Hors Afrique du Sud	284	293	301	310	321	332	343	344	351
Zone franc	465	472	484	493	494	501	508	504	508
UEMOA	360	356	354	359	360	362	366	367	371
CEMAC	707	736	782	797	798	818	831	816	822
CAE-5	306	325	337	350	368	386	400	408	419
SADC	909	953	985	1021	1063	1110	1135	1098	1108
Union douanière d'Afrique australe	2814	3016	3137	3258	3395	3530	3577	3451	3476
COMESA	262	267	278	295	314	337	355	356	366
Pays à forte intensité de ressources	521	598	634	655	677	710	733	724	740
Pétrolières	493	589	632	657	684	721	749	744	762
Non pétrolières	624	634	643	645	652	666	672	651	657
Pays à faible intensité de ressources	553	570	586	604	625	645	658	644	649
Pays côtiers	976	1019	1050	1083	1121	1159	1176	1146	1152
Pays enclavés	163	167	171	179	189	197	208	213	219
IADM	252	269	278	288	300	312	326	331	339
Régime de taux de change fixe	549	565	581	590	595	606	612	599	604
Régime de taux de change flottant	541	583	607	629	654	682	701	690	699

Sources : FMI, base de données du Département Afrique (22 septembre 2009) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (17 septembre 2009).¹Le dollar du Zimbabwe ne circule plus depuis 2009. Les valeurs exprimées en dollars sont fondées sur des estimations des prix et des taux de change en dollars EU.

Tableau AS5. Prix à la consommation
(Pourcentage moyen de variation annuelle)

	1997-2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Pays exportateurs de pétrole	25,2	19,8	14,9	14,8	8,1	5,6	10,5	10,6	8,9
Hors Nigéria	50,2	30,2	14,6	10,2	7,9	6,0	9,0	8,7	9,1
Angola	193,9	98,3	43,6	23,0	13,3	12,2	12,5	14,0	15,4
Cameroun	3,5	0,6	0,3	2,0	4,9	1,1	5,3	2,9	2,0
Congo, Rép. du	3,7	1,7	3,7	2,5	4,7	2,6	6,0	6,9	4,4
Gabon	0,9	2,1	0,4	1,2	-1,4	5,0	5,3	2,6	3,8
Guinée équatoriale	5,4	7,3	4,2	5,7	4,5	2,8	5,9	4,1	6,1
Nigéria	10,6	14,0	15,0	17,9	8,2	5,4	11,6	12,0	8,8
Tchad	3,8	-1,8	-4,8	3,7	7,7	-7,4	8,3	6,5	3,0
Pays à revenu intermédiaire	6,9	5,9	1,9	3,7	5,1	7,1	11,4	7,3	6,2
Hors Afrique du Sud	7,4	7,0	5,3	5,7	8,5	7,5	11,0	8,2	5,7
Afrique du Sud	6,8	5,8	1,4	3,4	4,7	7,1	11,5	7,2	6,2
Botswana	7,7	9,2	7,0	8,6	11,6	7,1	12,6	8,4	6,4
Cap-Vert	3,4	1,2	-1,9	0,4	4,8	4,4	6,8	1,5	2,0
Lesotho	8,4	7,3	5,0	3,4	6,1	8,0	10,7	7,7	6,5
Maurice	6,1	3,9	4,7	4,9	8,9	9,1	8,8	6,4	4,0
Namibie	8,9	7,2	4,1	2,3	5,1	6,7	7,1	9,1	6,8
Seychelles	3,7	3,3	3,9	0,6	-1,9	5,3	37,0	33,4	3,0
Swaziland	8,0	7,4	3,4	4,8	5,3	8,2	13,1	7,8	6,9
Pays à faible revenu	7,3	8,6	7,6	8,7	9,0	8,6	13,1	13,9	6,4
Bénin	3,4	1,5	0,9	5,4	3,8	1,3	8,0	4,0	2,8
Burkina Faso	2,3	2,0	-0,4	6,4	2,4	-0,2	10,7	3,8	2,3
Éthiopie	-0,7	15,1	8,6	6,8	12,3	15,8	25,3	36,4	5,1
Ghana	21,6	26,7	12,6	15,1	10,2	10,7	16,5	18,5	10,2
Kenya	7,0	9,8	11,6	10,3	14,5	9,8	13,1	12,0	7,8
Madagascar	8,8	-1,1	14,0	18,4	10,8	10,4	9,2	9,9	9,7
Malawi	26,3	9,6	11,4	15,5	13,9	7,9	8,7	8,6	8,2
Mali	1,9	-1,2	-3,1	6,4	1,5	1,5	9,1	2,5	2,1
Mozambique	8,4	13,5	12,6	6,4	13,2	8,2	10,3	3,5	5,5
Niger	2,5	-1,8	0,4	7,8	0,1	0,1	11,3	4,8	2,3
Ouganda	3,7	5,7	5,0	8,0	6,6	6,8	7,3	14,2	10,8
Rwanda	4,2	7,4	12,0	9,0	8,9	9,1	15,4	11,5	6,3
Sénégal	1,6	0,0	0,5	1,7	2,1	5,9	5,8	-0,9	1,8
Tanzanie	8,9	4,4	4,1	4,4	7,3	7,0	10,3	10,6	4,9
Zambie	24,3	21,4	18,0	18,3	9,0	10,7	12,4	14,0	10,2
États fragiles	29,0	6,7	4,8	11,7	9,0	8,5	11,9	13,7	7,3
Zimbabwe compris
Burundi	13,2	10,7	8,0	13,4	2,8	8,3	24,4	12,9	8,3
Comores	3,1	3,7	4,5	3,0	3,4	4,5	4,8	4,9	2,1
Congo, Rép. dém. du	240,9	12,8	4,0	21,4	13,2	16,7	18,0	39,2	14,6
Côte d'Ivoire	3,2	3,3	1,5	3,9	2,5	1,9	6,3	5,9	3,2
Érythrée	12,2	22,7	25,1	12,5	15,1	9,3	12,6	14,0	14,5
Gambie	3,6	17,0	14,3	5,0	2,1	5,4	4,5	6,4	5,8
Guinée	4,4	11,0	17,5	31,4	34,7	22,9	18,4	4,9	9,4
Guinée-Bissau	11,7	-3,5	0,8	3,3	0,7	4,6	10,4	0,4	2,5
Libéria	10,5	10,3	3,6	6,9	7,2	13,7	17,5	7,3	5,0
République Centrafricaine	1,3	4,4	-2,2	2,9	6,7	0,9	9,3	4,6	2,8
São Tomé-et-Príncipe	25,3	9,6	12,8	17,2	23,1	18,5	26,0	17,1	11,9
Sierra Leone	13,8	7,5	14,2	12,1	9,5	11,7	14,8	10,6	8,5
Togo	2,5	-0,9	0,4	6,8	2,2	1,0	8,4	2,8	2,1
Zimbabwe
Afrique subsaharienne	13,3	10,9	7,6	8,9	7,3	7,1	11,6	10,5	7,2
Zimbabwe compris
Hors Afrique du Sud et Nigéria	19,2	13,2	8,8	9,2	8,6	7,8	11,6	11,9	7,2
Pays importateurs de pétrole	8,9	7,0	4,2	6,2	6,9	7,8	12,1	10,4	6,4
Hors Afrique du Sud	11,0	8,1	6,8	8,8	8,9	8,5	12,7	13,2	6,5
Zone franc	2,7	1,4	0,4	3,7	3,1	1,5	7,0	3,7	3,0
UEMOA	2,7	1,1	0,3	4,7	2,2	2,0	7,9	3,4	2,5
CEMAC	2,7	1,6	0,4	2,7	4,1	1,0	6,0	4,1	3,5
CAE-5	6,9	7,1	7,7	7,8	9,8	8,2	11,2	12,0	7,4
SADC	19,8	12,3	6,3	6,8	6,8	8,2	11,6	9,3	7,7
Union douanière d'Afrique australe	6,9	6,0	1,8	3,6	5,0	7,1	11,5	7,3	6,2
COMESA	37,6	23,8	15,6	13,0	11,4	11,4	14,2	17,7	10,0
Pays à forte intensité de ressources	21,2	17,6	13,5	13,9	8,3	5,9	10,5	10,2	8,5
Pétrolières	25,2	19,8	14,9	14,8	8,1	5,6	10,5	10,6	8,9
Non pétrolières	8,0	8,7	7,6	9,9	9,3	7,5	10,6	8,3	6,4
Pays à faible intensité de ressources	9,1	6,8	3,8	5,8	6,6	7,8	12,3	10,6	6,4
Pays côtiers	7,3	6,5	3,5	5,0	6,2	7,4	11,4	8,0	6,2
Pays enclavés	17,1	7,9	5,0	9,0	8,3	9,5	15,8	20,4	6,9
IADM	6,9	7,3	6,1	7,7	7,7	7,6	12,3	12,9	5,8
Régime de taux de change fixe	3,6	2,5	1,2	4,1	4,0	2,5	7,8	4,6	3,6
Régime de taux de change flottant	15,9	13,0	9,2	10,1	8,0	8,1	12,4	11,8	8,1

Sources : FMI, base de données du Département Afrique (22 septembre 2009) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (17 septembre 2009).

Tableau AS6. Investissement total (En pourcentage du PIB)									
	1997-2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Pays exportateurs de pétrole	24,1	24,4	21,7	20,6	20,5	21,2	21,1	24,1	21,6
Hors Nigéria	23,3	22,9	19,3	17,3	17,3	19,1	18,9	21,3	18,5
Angola	21,4	12,7	9,1	8,1	11,3	14,0	15,8	17,4	15,1
Cameroun	18,3	17,5	18,9	19,1	16,8	18,5	20,7	19,4	19,7
Congo, Rép. du	24,8	26,1	22,5	19,3	20,9	23,7	20,9	25,7	22,3
Gabon	27,4	23,8	24,4	21,3	25,9	25,9	24,4	28,4	27,8
Guinée équatoriale	70,3	59,7	43,7	39,9	32,5	35,3	26,7	36,6	28,9
Nigéria	24,5	25,3	23,2	22,8	22,6	22,8	22,8	26,3	24,2
Tchad	27,0	55,7	25,8	21,4	21,4	19,1	16,1	25,7	15,7
Pays à revenu intermédiaire	17,4	17,3	19,5	19,2	21,7	22,7	23,3	21,3	23,3
Hors Afrique du Sud	28,7	25,9	26,6	23,3	25,9	28,6	32,3	29,9	32,8
Afrique du Sud	15,9	16,1	18,6	18,7	21,2	21,9	22,1	20,2	22,0
Botswana	35,0	31,8	35,4	24,3	30,8	34,0	41,3	42,8	51,3
Cap-Vert	34,8	31,2	39,7	41,4	43,4	50,9	48,2	48,8	47,1
Lesotho	43,8	30,9	24,8	24,7	24,3	24,3	29,1	32,4	35,2
Maurice	25,6	24,9	22,8	23,4	22,5	26,4	29,8	22,7	23,3
Namibie	21,2	19,4	19,1	19,7	22,3	23,6	23,2	21,8	22,0
Seychelles	34,9	17,9	18,9	34,3	28,1	32,5	36,1	31,9	22,8
Swaziland	17,4	18,7	18,1	18,0	16,3	15,6	16,5	16,9	16,3
Pays à faible revenu	17,5	19,7	20,7	22,6	23,2	24,6	24,5	23,3	24,7
Bénin	19,2	19,6	19,0	19,6	18,1	21,4	20,7	24,5	24,8
Burkina Faso	20,2	17,2	15,6	20,5	17,2	19,5	18,0	18,6	20,2
Éthiopie	17,1	21,6	25,5	23,0	24,2	24,8	21,2	19,5	20,4
Ghana	23,3	22,9	22,4	29,0	30,4	33,8	35,9	29,9	37,2
Kenya	13,4	13,1	14,4	16,4	19,0	18,9	17,7	18,8	19,6
Madagascar	15,1	16,8	25,8	23,8	25,0	28,3	33,4	27,2	26,3
Malawi	13,9	17,1	18,2	22,7	21,8	25,3	24,0	18,8	23,2
Mali	21,3	24,5	21,5	22,1	20,9	21,0	20,5	19,3	19,3
Mozambique	23,3	22,3	18,6	18,7	17,7	17,9	18,5	21,5	22,7
Niger	12,6	16,3	14,6	23,1	23,6	23,2	29,3	36,1	38,6
Ouganda	18,8	21,0	20,2	22,4	21,2	22,1	23,5	24,4	25,8
Rwanda	17,1	18,6	20,3	21,6	20,4	21,0	24,1	22,6	22,5
Sénégal	18,8	25,9	26,0	28,5	28,2	30,9	30,2	27,4	27,9
Tanzanie	15,3	19,2	22,6	25,1	27,6	29,6	29,8	28,4	29,5
Zambie	18,5	26,0	24,6	23,8	23,9	25,4	23,6	23,0	23,3
États fragiles	13,7	12,2	12,5	12,1	11,7	12,3	14,4	14,6	18,7
Zimbabwe compris
Burundi	6,3	10,6	13,3	10,8	16,3	17,5	19,4	20,0	21,0
Comores	10,4	10,3	9,4	9,3	9,6	11,2	14,3	13,8	15,6
Congo, Rép. dém. du	14,6	12,2	12,7	13,8	13,2	18,2	21,9	22,7	32,8
Côte d'Ivoire	12,8	10,1	10,8	9,7	9,3	8,7	10,1	11,3	13,9
Érythrée	31,3	26,5	20,3	20,3	13,7	12,5	12,4	10,5	9,6
Gambie	20,0	20,0	17,4	13,3	13,2	8,9	14,5	15,2	16,9
Guinée	18,1	21,6	20,7	19,5	17,2	14,2	17,2	7,0	10,0
Guinée-Bissau	28,1	22,9	25,4	25,4	24,2	24,3	24,8	43,1	41,2
Libéria
République Centrafricaine	9,7	6,3	6,8	9,8	10,1	10,0	11,6	10,6	12,4
São Tomé-et-Principe
Sierra Leone	6,1	14,0	10,5	17,0	15,2	13,2	14,7	15,0	15,6
Togo	12,0	10,9	11,1	11,8	12,8	12,1	12,2	17,0	16,5
Zimbabwe
Afrique subsaharienne	18,7	19,3	19,9	19,9	21,1	22,0	22,2	22,4	22,7
Zimbabwe compris
Hors Afrique du Sud et Nigéria	19,3	20,1	19,9	19,8	20,2	21,7	22,0	22,3	22,6
Pays importateurs de pétrole	17,1	17,5	19,3	19,6	21,3	22,4	22,9	21,4	23,4
Hors Afrique du Sud	18,3	19,2	20,1	20,8	21,6	23,0	23,8	22,7	24,7
Zone franc	19,4	21,4	20,2	20,7	19,9	21,2	20,6	22,6	21,9
UEMOA	16,1	17,0	16,6	18,1	17,4	18,4	18,9	19,9	21,3
CEMAC	23,7	27,0	24,1	23,2	22,3	23,8	22,1	25,4	22,6
CAE-5	15,1	16,8	18,5	20,5	21,9	22,6	22,9	23,1	24,0
SADC	17,4	17,2	18,9	18,5	20,5	21,6	22,3	21,1	22,3
Union douanière d'Afrique australe	17,0	17,0	19,4	19,0	21,6	22,4	23,0	21,1	23,1
COMESA	17,4	17,1	17,2	17,0	17,9	19,6	20,1	20,1	20,0
Pays à forte intensité de ressources	22,8	23,2	21,4	20,1	20,3	21,1	21,2	23,5	21,9
Pétrolières	24,1	24,4	21,7	20,6	20,5	21,2	21,1	24,1	21,6
Non pétrolières	19,5	19,5	20,6	17,7	19,7	20,1	21,7	20,5	23,3
Pays à faible intensité de ressources	16,8	17,3	19,1	19,8	21,6	22,7	23,1	21,5	23,4
Pays côtiers	16,6	17,0	19,1	19,7	21,8	22,9	23,4	21,6	23,3
Pays enclavés	17,5	18,8	19,0	20,5	20,1	21,6	21,8	21,5	23,8
IADM	18,2	20,4	21,3	23,1	22,9	24,7	25,0	23,5	24,9
Régime de taux de change fixe	21,5	22,4	21,7	21,2	21,2	22,7	22,7	24,2	24,2
Régime de taux de change flottant	18,0	18,5	19,5	19,6	21,0	21,8	22,1	21,9	22,4

Sources : FMI, base de données du Département Afrique (22 septembre 2009) et des Perspectives de l'économie mondiale (17 septembre 2009).

Tableau AS7. Épargne intérieure
(En pourcentage du PIB)

	1997-2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Pays exportateurs de pétrole	28,8	28,7	35,6	39,6	43,9	40,7	40,9	30,8	34,0
Hors Nigéria	29,3	30,0	33,1	41,5	47,0	44,7	42,6	31,3	31,8
Angola	24,3	19,2	25,1	37,9	49,1	45,0	40,7	28,6	27,7
Cameroun	19,1	17,8	18,5	18,1	18,9	18,0	20,8	11,8	15,1
Congo, Rép. du	50,5	55,3	47,9	55,6	56,9	48,8	48,1	46,1	53,4
Gabon	48,6	48,0	54,6	58,3	56,0	55,3	58,9	47,5	50,7
Guinée équatoriale	63,4	80,1	78,9	83,7	86,1	86,9	72,8	72,7	64,6
Nigéria	28,3	27,9	37,2	38,3	41,9	37,8	39,7	30,4	35,9
Tchad	-3,8	19,1	16,9	28,3	26,3	21,6	20,5	8,6	10,6
Pays à revenu intermédiaire	19,0	19,2	19,0	18,3	18,8	19,5	19,4	17,4	17,8
Hors Afrique du Sud	22,3	25,1	24,6	22,0	25,7	24,8	22,0	12,8	13,6
Afrique du Sud	18,6	18,4	18,2	17,9	17,9	18,8	19,0	18,0	18,4
Botswana	43,7	42,8	42,8	41,0	47,2	46,1	45,5	28,9	28,7
Cap-Vert	-6,0	-7,2	-5,7	2,0	3,9	12,2	9,0	7,9	11,2
Lesotho	-28,1	-24,7	-23,0	-26,7	-22,1	-25,5	-32,8	-39,7	-33,8
Maurice	19,9	25,8	23,3	19,0	15,6	15,4	16,1	8,6	9,2
Namibie	13,2	12,8	15,6	16,6	24,7	22,6	14,3	12,1	13,1
Seychelles	24,3	21,7	14,7	15,6	14,2	13,3	-10,1	16,2	-1,0
Swaziland	4,5	21,0	16,8	3,4	3,8	3,2	2,1	0,0	2,7
Pays à faible revenu	7,5	9,4	9,1	9,4	10,3	9,4	7,7	7,5	9,0
Bénin	7,1	6,7	6,7	10,2	6,8	6,1	7,2	10,5	11,7
Burkina Faso	5,8	4,2	1,8	4,8	3,3	5,3	2,2	2,4	4,9
Éthiopie	6,7	8,3	5,0	3,0	3,7	6,1	3,4	2,2	0,4
Ghana	6,4	9,1	1,3	3,7	5,5	6,8	2,9	4,1	9,0
Kenya	6,0	6,2	6,6	7,4	8,3	6,7	4,5	5,8	7,7
Madagascar	8,3	7,9	11,0	9,6	13,7	11,5	4,9	7,5	7,7
Malawi	2,7	3,2	0,0	-5,5	-4,1	4,7	1,0	6,2	7,7
Mali	13,3	17,2	13,1	13,2	15,7	12,0	9,5	10,5	8,7
Mozambique	14,1	11,9	14,2	7,6	10,3	7,2	6,1	2,3	9,3
Niger	3,8	6,4	3,5	8,7	10,5	11,0	12,1	12,7	14,1
Ouganda	7,7	7,2	10,1	11,7	8,1	8,8	6,4	5,8	8,1
Rwanda	1,4	3,2	8,2	8,6	5,2	5,5	7,8	4,5	5,4
Sénégal	11,1	13,8	13,4	13,1	10,7	8,5	7,7	7,5	9,7
Tanzanie	7,7	14,9	16,2	16,2	14,5	12,8	16,2	15,8	16,8
Zambie	6,9	11,8	18,7	21,1	31,1	26,2	22,1	20,5	20,7
États fragiles	15,4	14,9	13,5	11,1	12,5	10,7	10,1	9,8	12,1
Zimbabwe compris
Burundi	-4,4	-8,7	-11,0	-18,3	-22,2	-22,2	-22,5	-10,3	-6,8
Comores	-7,2	-3,4	-8,5	-12,2	-14,8	-15,7	-19,4	-14,9	-13,2
Congo, Rép. dém. du	16,9	11,5	10,3	4,0	9,9	16,2	8,4	0,0	8,2
Côte d'Ivoire	21,2	21,0	20,0	17,2	19,6	14,6	17,9	20,6	21,1
Érythrée	-22,5	-34,6	-33,8	-28,4	-17,8	-3,1	-0,2	-4,1	-3,2
Gambie	13,5	10,7	-3,6	-9,5	-4,0	-7,3	-4,6	-6,1	-4,1
Guinée	14,6	21,5	18,4	18,3	13,9	5,8	6,6	4,0	4,8
Guinée-Bissau	5,7	6,6	14,1	11,4	-3,8	7,7	4,7	19,6	17,9
Libéria
République Centrafricaine	4,8	1,7	0,3	1,7	2,4	0,7	-1,0	-2,0	-0,5
São Tomé-et-Principe
Sierra Leone	-4,1	-3,5	-0,4	4,1	7,6	6,1	3,3	2,4	3,3
Togo	-1,0	-3,1	-3,9	8,1	0,3	-1,5	-5,3	-0,1	-2,3
Zimbabwe
Afrique subsaharienne	18,3	19,3	21,3	22,8	25,5	24,5	25,0	19,3	21,5
Zimbabwe compris
Hors Afrique du Sud et Nigéria	15,0	17,0	18,1	20,6	24,0	22,9	21,9	15,7	17,6
Pays importateurs de pétrole	15,2	16,0	15,9	15,3	15,8	15,7	14,5	13,2	14,2
Hors Afrique du Sud	11,5	13,1	12,7	11,8	13,1	11,9	10,1	8,6	10,1
Zone franc	20,6	22,7	23,6	27,8	28,7	27,1	27,9	22,3	24,4
UEMOA	13,4	13,8	12,3	12,8	12,6	10,2	10,5	12,3	13,1
CEMAC	30,0	33,9	36,2	42,7	43,9	43,1	43,5	33,2	35,8
CAE-5	6,4	8,8	10,2	10,6	9,3	8,3	8,1	8,4	10,0
SADC	17,9	18,2	18,7	19,3	22,0	22,4	22,2	18,1	19,0
Union douanière d'Afrique australe	19,1	19,1	19,0	18,4	19,0	19,6	19,6	17,7	18,2
COMESA	11,0	11,6	13,7	16,9	23,3	22,7	20,2	13,4	14,8
Pays à forte intensité de ressources	26,8	27,4	32,9	36,3	41,1	37,8	38,1	28,7	31,6
Pétrolières	28,8	28,7	35,6	39,6	43,9	40,7	40,9	30,8	34,0
Non pétrolières	21,6	23,1	23,9	22,9	28,2	23,9	22,7	19,0	19,6
Pays à faible intensité de ressources	14,4	15,0	14,9	14,4	14,3	14,7	13,4	12,5	13,5
Pays côtiers	15,7	16,3	16,3	16,0	15,8	16,1	15,4	14,9	15,7
Pays enclavés	7,1	7,8	6,3	4,9	5,5	7,3	4,5	3,1	4,4
IADM	9,3	11,1	10,9	10,9	11,8	11,0	9,8	8,2	9,9
Régime de taux de change fixe	21,0	23,1	23,8	26,7	28,5	27,0	27,1	20,8	22,8
Régime de taux de change flottant	17,6	18,4	20,7	21,9	24,8	24,0	24,5	18,9	21,2

Sources : FMI, base de données du Département Afrique (22 septembre 2009) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (17 septembre 2009).

Tableau AS8. Solde budgétaire global, dons compris (Administration centrale; pourcentage du PIB)									
	1997-2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Pays exportateurs de pétrole	-2,9	-2,1	5,6	8,8	11,3	3,6	6,3	-5,9	1,5
Hors Nigéria	-4,0	-0,2	1,8	8,1	17,9	10,1	9,6	-2,0	3,4
Angola	-13,0	-6,4	-0,5	7,3	14,8	11,6	8,8	-4,8	0,7
Cameroun	-0,8	1,2	-0,5	3,6	33,1	4,5	1,4	0,2	-0,2
Congo, Rép. du	-4,6	0,4	3,6	14,6	16,5	10,3	25,9	7,3	24,0
Gabon	1,2	7,4	7,6	8,6	9,2	8,5	11,4	3,7	4,9
Guinée équatoriale	4,0	11,8	12,3	20,6	23,5	17,8	15,3	2,6	7,0
Nigéria	-2,1	-3,3	8,1	9,3	7,0	-1,1	3,7	-9,0	-0,1
Tchad	-5,1	-6,3	-3,0	-0,4	2,4	3,1	4,5	-9,7	3,6
Pays à revenu intermédiaire	-2,3	-2,2	-1,7	-0,4	0,8	1,1	-0,8	-5,0	-5,6
Hors Afrique du Sud	-2,6	-3,5	-2,0	0,9	4,0	3,6	-1,6	-5,5	-6,4
Afrique du Sud	-2,2	-2,0	-1,6	-0,6	0,4	0,8	-0,7	-4,9	-5,5
Botswana	1,5	-1,0	0,9	6,9	10,5	6,3	-2,8	-10,0	-10,6
Cap-Vert	-10,6	-4,3	-3,8	-6,4	-5,0	-0,7	-1,2	-9,1	-5,5
Lesotho	-3,9	-0,5	5,8	5,0	12,7	16,5	6,2	2,1	-2,6
Maurice	-5,3	-6,2	-5,5	-5,3	-5,6	-4,2	-4,5	-3,5	-5,2
Namibie	-3,1	-5,9	-3,7	-1,0	2,1	4,4	-0,6	-3,6	-3,7
Seychelles	-10,3	-0,8	-0,9	1,7	-6,1	-9,6	2,6	-6,6	-9,1
Swaziland	-1,1	-3,2	-4,2	-2,3	7,6	7,4	4,1	-2,7	-4,3
Pays à faible revenu	-3,5	-3,4	-2,8	-3,1	3,8	-2,9	-4,2	-4,3	-4,3
Bénin	-0,2	-1,9	-1,0	-2,5	-0,5	1,6	-1,8	-2,6	-2,9
Burkina Faso	-3,7	-2,9	-4,3	-5,1	16,7	-5,7	-4,5	-5,9	-5,2
Éthiopie	-5,9	-7,0	-3,0	-4,4	-3,9	-3,6	-2,9	-2,3	-3,0
Ghana	-10,0	-3,8	-4,6	-3,7	-7,0	-8,5	-13,6	-6,7	-8,2
Kenya	-1,3	-1,7	-0,1	-1,8	-2,5	-3,0	-4,4	-5,7	-5,5
Madagascar	-4,1	-4,8	-5,7	-4,3	37,4	-2,9	-3,7	-4,0	-4,9
Malawi	-6,2	-4,7	-4,8	-1,3	1,3	-3,1	-5,8	-4,4	-4,5
Mali	-3,4	-1,3	-2,6	-3,1	31,3	-3,2	-2,2	-4,7	-3,3
Mozambique	-3,5	-3,7	-4,4	-2,8	-4,1	-2,9	-2,5	-5,6	-4,3
Niger	-3,7	-2,8	-3,6	-2,0	40,3	-1,0	1,5	-4,8	-3,1
Ouganda	-3,3	-4,1	-1,4	-0,5	0,1	-1,1	-2,0	-2,6	-2,9
Rwanda	-2,0	-2,1	-0,2	0,6	-0,4	-1,5	0,5	-1,2	-3,1
Sénégal	-0,5	-1,3	-3,1	-3,0	-5,7	-3,7	-4,6	-4,8	-4,0
Tanzanie	-1,4	-3,1	-3,2	-5,2	-4,4	0,0	-5,4	-5,7	-5,1
Zambie	-4,5	-6,0	-2,9	-2,7	19,8	-1,3	-1,5	-2,6	-2,5
États fragiles	-2,8	-3,0	-2,6	-2,1	-1,8	0,3	-1,3	0,6	-0,5
Zimbabwe compris	-3,2	-2,0	-0,1	-1,5	0,3	-1,3
Burundi	-4,2	-6,2	-4,9	-5,1	-1,4	1,0	-1,3	60,1	-5,0
Comores	-0,3	-3,4	-1,7	0,1	-2,6	-2,0	-2,5	-1,6	-2,4
Congo, Rép. dém. du	-4,6	-4,7	-4,8	-3,5	-1,1	-2,9	-2,9	-2,1	-10,7
Côte d'Ivoire	-1,4	-2,2	-1,7	-1,7	-1,8	-0,8	-0,6	-0,8	-2,6
Érythrée	-31,3	-15,1	-16,9	-21,2	-12,0	-12,0	-14,1	-11,0	-10,9
Gambie	-5,0	-4,7	-5,7	-8,6	-7,1	0,2	-2,2	-1,6	-2,3
Guinée	-3,1	-6,5	-5,4	-1,6	-3,1	0,3	-1,3	-0,5	43,7
Guinée-Bissau	-10,4	-11,6	-13,8	-11,7	-8,3	-10,8	-7,0	-3,2	-2,1
Libéria	-0,4	1,0	0,0	0,0	5,9	3,8	-8,0	-11,7	430,9
République Centrafricaine	-1,4	1,3	0,9	-0,8	1,1	-0,4	-1,6	-1,9	-1,7
São Tomé-et-Principe	-16,2	-10,5	-15,8	37,1	-13,7	120,3	14,7	12,6	-13,3
Sierra Leone	-8,9	-6,7	-3,4	-2,7	-2,7	25,2	-4,8	-4,0	-4,2
Togo	-2,4	2,4	1,0	-3,5	-3,8	-1,9	-1,0	-2,3	-3,7
Zimbabwe ¹	-12,8	-4,7	-5,1	-4,0	-3,8	-11,5
Afrique subsaharienne	-2,6	-2,5	0,1	1,8	4,8	1,2	1,3	-4,8	-2,4
Zimbabwe compris	1,7	4,8	1,1	1,3	-4,8	-2,5
Hors Afrique du Sud et Nigéria	-3,3	-2,6	-1,4	0,8	7,7	2,5	1,4	-3,1	-1,4
Pays importateurs de pétrole	-2,7	-2,6	-2,1	-1,3	1,5	-0,2	-2,0	-4,2	-4,7
Hors Afrique du Sud	-3,2	-3,3	-2,6	-2,2	2,8	-1,4	-3,3	-3,6	-3,9
Zone franc	-1,3	0,2	0,2	2,8	13,6	3,3	4,4	-1,2	1,6
UEMOA	-1,9	-1,9	-2,4	-2,8	6,8	-2,1	-2,0	-3,2	-3,4
CEMAC	-0,7	2,7	3,0	8,3	20,0	8,5	10,2	1,1	6,5
CAE-5	-1,8	-2,7	-1,5	-2,5	-2,4	-1,6	-3,9	-3,5	-4,7
SADC	-2,8	-2,7	-1,9	-0,1	3,2	2,2	0,6	-4,8	-4,4
Union douanière d'Afrique australe	-2,1	-2,0	-1,6	-0,3	1,0	1,3	-0,7	-5,0	-5,6
COMESA	-4,7	-4,7	-2,2	0,2	6,8	2,7	1,7	-3,4	-2,6
Pays à forte intensité de ressources	-2,5	-2,5	3,9	7,1	10,3	3,4	5,1	-5,5	1,1
Pétrolières	-2,9	-2,1	5,6	8,8	11,3	3,6	6,3	-5,9	1,5
Non pétrolières	-1,9	-3,5	-1,9	0,3	5,9	2,5	-1,4	-3,2	-1,1
Pays à faible intensité de ressources	-2,8	-2,5	-2,1	-1,5	0,9	-0,5	-2,1	-4,4	-5,2
Pays côtiers	-2,5	-2,2	-1,9	-1,3	-0,1	-0,2	-2,1	-5,0	-5,4
Pays enclavés	-4,2	-3,9	-2,9	-2,6	6,6	-2,0	-2,1	-2,1	-4,2
IADM	-3,6	-3,0	-2,8	-2,3	8,8	-1,6	-3,4	-3,6	-3,6
Régime de taux de change fixe	-1,3	-0,4	0,0	2,8	12,2	3,8	3,6	-2,0	0,2
Régime de taux de change flottant	-3,0	-3,0	0,1	1,6	3,2	0,6	0,8	-5,5	-3,0

Sources : FMI, base de données du Département Afrique (22 septembre 2009) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (17 septembre 2009).¹Le dollar du Zimbabwe ne circule plus depuis 2009. Les valeurs exprimées en dollars sont fondées sur des estimations des prix et des taux de change en dollars EU.

Tableau AS9. Solde budgétaire global, hors dons
(Administration centrale; pourcentage du PIB)

	1997-2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Pays exportateurs de pétrole	-3,3	-2,5	5,4	8,6	9,1	3,5	6,2	-6,1	1,3
Hors Nigéria	-5,0	-1,2	1,3	7,6	12,4	9,8	9,4	-2,3	3,0
Angola	-15,0	-7,2	-1,0	7,1	14,8	11,5	8,8	-4,8	0,6
Cameroun	-1,0	0,7	-0,8	3,0	4,7	3,3	0,5	-0,8	-1,0
Congo, Rép. du	-4,9	-0,1	3,3	14,5	16,4	9,9	25,5	6,7	23,3
Gabon	1,2	7,4	7,5	8,6	9,2	8,5	11,4	3,6	4,9
Guinée équatoriale	3,7	11,8	12,3	20,6	23,5	17,8	15,3	2,6	7,0
Nigéria	-2,1	-3,3	8,1	9,3	7,0	-1,1	3,7	-9,0	-0,1
Tchad	-10,5	-14,0	-6,0	-3,7	0,5	1,7	3,0	-11,1	1,8
Pays à revenu intermédiaire	-2,4	-2,2	-1,8	-0,5	0,7	1,1	-0,9	-5,1	-5,8
Hors Afrique du Sud	-3,2	-4,0	-2,7	0,4	3,4	3,0	-2,3	-6,5	-7,4
Afrique du Sud	-2,2	-2,0	-1,6	-0,6	0,4	0,8	-0,7	-4,9	-5,5
Botswana	1,1	-1,2	0,3	6,6	10,0	5,6	-3,5	-10,6	-11,0
Cap-Vert	-19,3	-9,8	-12,8	-12,8	-10,5	-5,3	-6,1	-15,0	-9,5
Lesotho	-7,0	-3,2	3,1	2,8	11,7	15,2	5,2	-1,5	-8,0
Maurice	-5,4	-6,4	-5,9	-5,6	-5,9	-4,4	-4,7	-5,0	-6,6
Namibie	-3,3	-6,0	-3,9	-1,1	2,0	4,3	-0,9	-3,8	-3,9
Seychelles	-10,7	-0,8	-1,0	0,7	-7,5	-9,9	-1,1	-6,8	-10,4
Swaziland	-1,4	-3,2	-4,2	-2,3	7,6	7,4	4,1	-2,7	-4,3
Pays à faible revenu	-7,4	-8,3	-8,0	-7,9	-7,9	-7,9	-8,2	-9,0	-8,8
Bénin	-2,8	-3,7	-3,7	-4,6	-2,7	-1,4	-3,5	-5,7	-6,0
Burkina Faso	-10,4	-8,2	-8,8	-9,7	-11,3	-12,2	-8,5	-12,4	-10,6
Éthiopie	-9,0	-13,6	-7,6	-8,7	-7,4	-8,0	-7,0	-6,0	-6,3
Ghana	-12,4	-8,5	-10,9	-8,9	-12,4	-14,6	-18,2	-12,6	-13,1
Kenya	-2,2	-3,6	-1,3	-3,0	-3,6	-4,1	-5,7	-6,9	-7,0
Madagascar	-7,8	-9,9	-13,9	-10,1	-10,5	-7,2	-7,1	-6,8	-9,3
Malawi	-12,2	-12,6	-15,1	-13,4	-14,2	-17,2	-16,0	-12,3	-14,1
Mali	-7,9	-5,7	-6,5	-7,1	-7,6	-7,9	-5,6	-9,5	-7,7
Mozambique	-13,1	-13,0	-11,7	-8,8	-12,0	-12,2	-11,9	-17,0	-18,3
Niger	-8,7	-7,7	-9,4	-9,5	-6,8	-8,2	-4,4	-10,5	-8,9
Ouganda	-9,1	-10,3	-9,2	-8,0	-5,3	-5,6	-4,7	-6,5	-5,9
Rwanda	-9,4	-9,8	-11,3	-12,0	-11,4	-11,3	-11,0	-13,8	-12,9
Sénégal	-2,7	-3,8	-6,2	-5,8	-8,0	-6,6	-7,2	-7,7	-6,6
Tanzanie	-5,5	-8,8	-10,6	-11,0	-9,7	-7,6	-10,1	-12,3	-11,2
Zambie	-11,1	-13,0	-8,4	-8,3	-6,2	-5,9	-5,2	-6,4	-6,7
États fragiles	-4,2	-4,7	-4,7	-4,9	-5,7	-2,9	-3,9	-5,7	-8,3
Zimbabwe compris	-5,8	-5,6	-3,1	-3,9	-5,5	-8,5
Burundi	-6,9	-13,8	-19,7	-16,8	-19,3	-19,8	-25,2	-24,4	-26,1
Comores	-5,4	-5,7	-4,5	-4,2	-7,6	-9,7	-12,9	-8,5	-8,5
Congo, Rép. dém. du	-4,7	-6,7	-6,8	-8,6	-9,1	-4,3	-4,7	-11,4	-17,9
Côte d'Ivoire	-2,0	-2,8	-2,6	-2,8	-2,4	-1,3	-2,3	-1,5	-3,5
Érythrée	-42,4	-34,0	-31,9	-30,6	-16,1	-14,5	-16,1	-12,7	-12,4
Gambie	-7,2	-7,2	-10,2	-10,3	-8,3	-1,0	-3,5	-6,8	-7,3
Guinée	-5,7	-9,4	-6,5	-2,3	-4,6	-0,5	-1,8	-1,2	-1,5
Guinée-Bissau	-20,1	-21,4	-30,1	-24,4	-19,8	-25,6	-21,9	-42,6	-39,2
Libéria	-1,1	0,2	-0,3	0,0	5,8	3,6	-8,8	-15,4	-9,2
République Centrafricaine	-7,2	-0,2	-2,5	-4,9	-12,2	-4,5	-6,3	-7,1	-7,7
São Tomé-et-Principe	-36,8	-30,1	-35,0	20,0	-29,6	0,2	-15,3	-34,9	-29,0
Sierra Leone	-13,9	-14,4	-12,2	-12,5	-11,0	-6,8	-9,4	-11,3	-10,7
Togo	-3,3	1,9	0,2	-4,6	-5,2	-3,6	-2,5	-4,7	-6,4
Zimbabwe ¹	-12,8	-4,7	-5,1	-4,0	-3,8	-11,5
Afrique subsaharienne	-3,8	-3,8	-1,2	0,7	1,6	-0,1	0,3	-6,4	-4,0
Zimbabwe compris	0,6	1,6	-0,1	0,2	-6,3	-4,0
Hors Afrique du Sud et Nigéria	-5,8	-5,5	-4,4	-1,9	0,1	-0,3	-0,8	-6,3	-4,6
Pays importateurs de pétrole	-4,1	-4,2	-3,7	-2,9	-2,3	-2,0	-3,7	-6,5	-7,1
Hors Afrique du Sud	-6,1	-6,9	-6,4	-6,0	-5,7	-5,4	-6,6	-8,1	-8,5
Zone franc	-3,0	-1,6	-1,5	1,0	2,2	1,4	2,8	-3,3	-0,4
UEMOA	-4,3	-4,3	-5,1	-5,6	-5,7	-5,2	-4,8	-6,5	-6,5
CEMAC	-1,5	1,7	2,4	7,6	9,7	7,7	9,6	0,3	5,7
CAE-5	-5,1	-7,0	-6,7	-7,2	-6,4	-6,0	-7,4	-9,2	-8,7
SADC	-3,7	-3,6	-2,8	-0,9	1,1	1,3	-0,2	-5,9	-5,6
Union douanière d'Afrique australe	-2,1	-2,1	-1,6	-0,3	0,9	1,2	-0,7	-5,0	-5,7
COMESA	-7,1	-7,8	-5,3	-2,8	0,8	0,5	-0,2	-6,3	-4,9
Pays à forte intensité de ressources	-3,2	-3,1	3,4	6,6	7,5	2,9	4,7	-5,9	0,1
Pétrolières	-3,3	-2,5	5,4	8,6	9,1	3,5	6,2	-6,1	1,3
Non pétrolières	-3,5	-5,1	-3,5	-1,5	-0,3	0,0	-3,2	-4,8	-5,7
Pays à faible intensité de ressources	-4,1	-4,1	-3,7	-3,0	-2,6	-2,3	-3,7	-6,7	-7,2
Pays côtiers	-3,4	-3,2	-3,0	-2,2	-1,7	-1,3	-3,1	-6,3	-6,8
Pays enclavés	-8,1	-8,9	-8,0	-8,4	-7,3	-7,1	-6,5	-8,5	-9,2
IADM	-7,5	-7,7	-8,0	-7,1	-6,9	-7,1	-7,5	-8,4	-8,2
Régime de taux de change fixe	-2,9	-1,9	-1,6	1,3	3,0	2,1	2,1	-3,9	-1,5
Régime de taux de change flottant	-4,0	-4,2	-1,1	0,5	1,3	-0,6	-0,2	-6,9	-4,5

Sources : FMI, base de données du Département Afrique (22 septembre 2009) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (17 septembre 2009).

¹ Le dollar du Zimbabwe ne circule plus depuis 2009. Les valeurs exprimées en dollars sont fondées sur des estimations des prix et des taux de change en dollars EU.

Tableau AS10. Recettes publiques, hors dons
(En pourcentage du PIB)

	1997-2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Pays exportateurs de pétrole	23,3	21,5	24,1	27,4	27,6	25,0	28,5	19,5	24,9
Hors Nigéria	26,6	26,3	26,8	31,3	37,2	37,7	41,5	31,3	33,9
Angola	42,4	37,2	37,5	40,4	46,4	46,7	50,5	38,0	39,3
Cameroun	14,6	16,1	15,2	17,6	19,3	19,1	20,0	17,6	17,3
Congo, Rép. du	26,9	29,7	30,0	38,6	44,3	42,7	51,3	36,8	46,0
Gabon	32,5	30,1	30,1	31,3	31,7	29,5	31,9	27,0	26,0
Guinée équatoriale	22,6	27,5	29,8	34,7	40,8	38,3	36,8	29,1	31,5
Nigéria	20,9	18,4	22,3	24,8	21,2	16,0	18,5	10,3	17,3
Tchad	7,8	7,8	8,5	9,4	16,9	22,8	26,3	10,9	21,6
Pays à revenu intermédiaire	24,3	24,1	24,8	26,2	27,2	27,6	26,9	25,7	25,3
Hors Afrique du Sud	30,7	30,6	30,1	32,0	33,4	32,9	30,4	29,9	28,6
Afrique du Sud	23,5	23,2	24,1	25,5	26,4	26,9	26,4	25,1	24,9
Botswana	39,2	39,1	36,6	40,1	39,2	36,7	32,0	33,8	32,4
Cap-Vert	20,9	21,5	23,0	23,7	23,8	24,0	25,0	23,8	25,2
Lesotho	46,7	44,2	47,8	50,4	57,6	63,5	62,0	61,2	53,0
Maurice	19,4	20,0	19,9	19,8	19,9	19,1	21,0	21,5	20,1
Namibie	30,5	26,5	25,6	27,3	29,4	31,5	29,0	27,1	26,9
Seychelles	35,1	39,3	41,6	41,1	42,0	35,9	36,1	38,5	35,2
Swaziland	25,5	27,0	30,7	32,6	40,1	39,8	39,5	35,3	30,7
Pays à faible revenu	14,6	15,5	16,2	16,3	16,8	17,6	17,3	16,6	17,1
Bénin	15,2	17,0	16,4	16,6	16,8	20,6	19,3	19,5	19,3
Burkina Faso	12,1	12,0	13,0	12,8	13,0	13,6	13,4	13,0	13,3
Éthiopie	15,1	16,2	16,1	14,6	14,8	12,7	12,1	11,7	12,2
Ghana	15,4	20,2	22,4	21,8	21,9	22,7	22,8	23,9	24,3
Kenya	20,2	19,7	21,4	21,2	21,1	22,1	22,7	22,3	22,7
Madagascar	10,2	10,3	12,0	10,9	11,2	11,7	11,7	11,1	11,6
Malawi	16,3	16,0	16,8	19,2	17,5	18,7	20,0	20,3	20,5
Mali	13,9	16,4	17,3	17,5	17,3	16,6	15,5	16,8	17,0
Mozambique	11,1	13,2	13,1	14,1	15,0	15,9	16,0	15,7	16,0
Niger	9,7	10,2	11,4	10,6	13,0	15,2	18,4	13,0	13,5
Ouganda	11,2	11,5	10,9	12,2	12,5	12,6	13,0	12,6	13,0
Rwanda	11,1	12,8	12,8	13,5	13,1	13,6	15,6	13,1	13,3
Sénégal	16,3	17,5	17,2	17,9	18,8	20,7	19,1	18,4	18,6
Tanzanie	11,3	12,1	12,7	13,3	15,3	17,4	17,1	17,8	18,3
Zambie	18,8	18,0	18,2	17,4	16,9	18,7	18,6	15,6	15,9
États fragiles	13,6	13,8	14,6	15,2	16,1	16,9	17,7	17,7	17,4
Zimbabwe compris	16,2	15,9	16,0	16,9	18,3	18,2
Burundi	17,7	21,1	20,1	20,0	18,9	18,6	18,6	18,0	18,7
Comores	14,3	15,8	15,6	15,7	13,6	12,7	13,1	13,8	13,6
Congo, Rép. dém. du	5,8	7,7	9,5	11,3	12,8	14,7	18,4	17,8	17,8
Côte d'Ivoire	17,7	16,8	17,5	17,0	18,4	19,2	18,9	19,0	18,6
Érythrée	28,2	31,0	23,2	25,9	23,0	21,8	20,4	20,7	20,7
Gambie	17,9	15,7	20,9	19,7	21,2	21,4	19,4	19,4	19,9
Guinée	11,3	11,0	11,5	14,5	14,4	14,3	15,6	14,8	15,0
Guinée-Bissau	14,1	14,4	16,3	17,6	19,0	14,6	16,8	14,1	14,9
Libéria	13,8	11,2	14,9	14,6	18,6	23,4	24,1	26,5	30,7
République Centrafricaine	9,4	8,1	8,3	8,2	9,5	10,3	10,4	10,8	10,7
São Tomé-et-Principe	16,7	15,6	16,9	64,0	20,9	40,1	17,7	17,9	16,8
Sierra Leone	9,4	12,4	12,1	11,6	11,8	10,8	11,4	11,1	11,6
Togo	13,7	17,0	16,8	15,7	16,9	17,0	17,1	19,4	17,3
Zimbabwe ¹	24,3	13,9	5,6	4,2	27,3	28,7
Afrique subsaharienne	21,1	20,9	22,3	24,1	24,8	24,1	25,1	21,0	22,8
Zimbabwe compris	24,1	24,7	24,1	25,0	21,0	22,9
Hors Afrique du Sud et Nigéria	18,7	19,7	20,6	22,4	25,1	25,7	27,3	22,5	23,8
Pays importateurs de pétrole	20,3	20,7	21,6	22,6	23,3	23,7	22,8	21,8	21,6
Hors Afrique du Sud	16,7	17,6	18,3	18,7	19,3	19,7	19,2	18,5	18,6
Zone franc	17,4	18,0	18,4	20,4	23,0	23,3	24,8	20,1	21,9
UEMOA	15,5	15,9	16,3	16,2	17,1	18,2	17,8	17,5	17,4
CEMAC	19,9	20,6	20,7	24,6	28,6	28,2	31,0	23,1	26,6
CAE-5	15,1	15,4	16,0	16,5	17,3	18,4	18,5	18,2	18,7
SADC	23,1	23,2	24,2	26,0	27,8	28,7	29,7	26,2	26,5
Union douanière d'Afrique australe	24,4	24,2	24,8	26,3	27,3	27,8	27,1	25,8	25,4
COMESA	20,2	20,7	22,2	24,1	27,3	28,1	30,7	24,0	25,4
Pays à forte intensité de ressources	23,3	21,8	23,8	26,7	27,0	24,9	27,6	19,9	24,2
Pétrolières	23,3	21,5	24,1	27,4	27,6	25,0	28,5	19,5	24,9
Non pétrolières	22,7	22,7	22,7	23,8	23,9	24,1	22,3	21,5	21,0
Pays à faible intensité de ressources	20,0	20,4	21,5	22,5	23,2	23,6	22,8	21,8	21,7
Pays côtiers	21,2	21,5	22,5	23,7	24,5	25,0	24,3	23,5	23,4
Pays enclavés	13,3	14,3	15,1	15,5	16,3	16,1	16,2	15,2	15,3
IADM	13,5	14,8	15,2	15,7	16,4	16,9	16,7	15,8	16,1
Régime de taux de change fixe	20,9	21,2	21,5	23,4	25,7	25,8	26,1	22,3	23,5
Régime de taux de change flottant	21,1	20,8	22,5	24,3	24,6	23,8	24,8	20,7	22,7

Sources : FMI, base de données du Département Afrique (22 septembre 2009) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (17 septembre 2009).¹Le dollar du Zimbabwe ne circule plus depuis 2009. Les valeurs exprimées en dollars sont fondées sur des estimations des prix et des taux de change en dollars EU.

Tableau AS11. Dépenses publiques
(Administration centrale; pourcentage du PIB)

	1997-2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Pays exportateurs de pétrole	26,6	24,0	18,7	18,8	18,5	21,6	22,4	25,6	23,6
Hors Nigéria	31,6	27,5	25,5	23,7	24,8	27,9	32,1	33,7	30,8
Angola	57,4	44,3	38,5	33,3	31,6	35,2	41,6	42,8	38,7
Cameroun	15,6	15,4	16,0	14,6	14,5	15,7	19,5	18,4	18,4
Congo, Rép. du	31,8	29,8	26,7	24,2	27,9	32,8	25,8	30,0	22,7
Gabon	31,3	22,8	22,6	22,8	22,5	21,0	20,5	23,4	21,1
Guinée équatoriale	18,9	15,7	17,5	14,1	17,3	20,5	21,5	26,4	24,5
Nigéria	23,0	21,7	14,2	15,6	14,3	17,1	14,8	19,3	17,4
Tchad	18,3	21,9	14,4	13,1	16,5	21,1	23,4	22,0	19,7
Pays à revenu intermédiaire	26,7	26,3	26,5	26,7	26,5	26,5	27,8	30,8	31,1
Hors Afrique du Sud	34,0	34,6	32,8	31,6	30,0	29,9	32,7	36,5	36,0
Afrique du Sud	25,7	25,2	25,7	26,1	26,0	26,1	27,1	30,0	30,4
Botswana	38,1	40,3	36,3	33,5	29,2	31,1	35,5	44,4	43,4
Cap-Vert	40,1	31,3	35,8	36,5	34,4	29,3	31,1	38,9	34,7
Lesotho	53,7	47,4	44,7	47,6	45,9	48,3	56,8	62,7	61,0
Maurice	24,9	26,4	25,7	25,4	25,8	23,6	25,7	26,4	26,7
Namibie	33,8	32,6	29,4	28,4	27,4	27,3	29,8	30,9	30,9
Seychelles	45,8	40,1	42,6	40,4	49,5	45,9	37,2	45,3	45,6
Swaziland	26,9	30,2	34,9	34,9	32,5	32,4	35,4	38,0	35,1
Pays à faible revenu	21,9	23,8	24,2	24,2	24,7	25,4	25,5	25,6	25,9
Bénin	18,0	20,6	20,1	21,1	19,5	22,0	22,9	25,2	25,4
Burkina Faso	22,5	20,2	21,7	22,4	24,3	25,8	21,9	25,4	23,9
Éthiopie	24,1	29,7	23,7	23,3	22,3	20,7	19,1	17,7	18,4
Ghana	27,8	28,8	33,3	30,7	34,4	37,3	41,0	36,6	37,4
Kenya	22,3	23,4	22,7	24,2	24,8	26,2	28,4	29,2	29,6
Madagascar	18,0	20,2	26,0	21,0	21,7	18,9	18,7	17,9	20,9
Malawi	28,5	28,6	31,9	32,6	31,6	36,0	36,0	32,6	34,6
Mali	21,8	22,1	23,8	24,6	24,9	24,5	21,2	26,3	24,7
Mozambique	24,1	26,3	24,8	22,9	27,0	28,1	27,9	32,7	34,3
Niger	18,5	17,9	20,8	20,2	19,8	23,4	22,8	23,6	22,5
Ouganda	20,3	21,8	20,1	20,2	17,8	18,2	17,7	19,1	18,8
Rwanda	20,6	22,6	24,1	25,6	24,5	24,9	26,7	27,0	26,2
Sénégal	19,0	21,3	23,5	23,8	26,9	27,3	26,3	26,1	25,2
Tanzanie	16,9	20,9	23,2	24,3	24,9	24,9	27,2	30,2	29,6
Zambie	29,9	30,9	26,6	25,7	23,1	24,5	23,8	22,0	22,5
États fragiles	17,7	18,6	19,3	20,2	21,8	19,8	21,6	23,3	25,7
Zimbabwe compris	21,9	21,5	19,1	20,8	23,9	26,7
Burundi	24,6	34,9	39,8	36,8	38,2	38,5	43,8	42,4	44,8
Comores	19,7	21,5	20,1	19,9	21,2	22,3	26,0	22,3	22,1
Congo, Rép. dém. du	10,5	14,3	16,2	19,9	21,9	19,1	23,1	29,2	35,7
Côte d'Ivoire	19,7	19,6	20,1	19,9	20,8	20,5	21,1	20,6	22,1
Érythrée	70,6	64,9	55,1	56,5	39,1	36,3	36,5	33,3	33,2
Gambie	25,1	22,9	31,1	30,0	29,5	22,4	23,0	26,1	27,1
Guinée	17,0	20,4	17,9	16,9	19,0	14,8	17,5	16,0	16,5
Guinée-Bissau	34,2	35,8	46,3	42,0	38,8	40,2	38,8	56,7	54,1
Libéria	14,8	11,0	15,1	14,6	12,9	19,8	32,9	42,0	40,0
République Centrafricaine	16,6	8,3	10,8	13,1	21,7	14,8	16,7	17,9	18,4
São Tomé-et-Principe	53,5	45,7	51,9	44,0	50,5	39,9	32,9	52,8	45,8
Sierra Leone	23,4	26,7	24,2	24,1	22,7	17,7	20,7	22,5	22,4
Togo	17,0	15,2	16,6	20,4	22,1	20,6	19,7	24,1	23,7
Zimbabwe ¹	37,1	18,6	10,7	8,2	31,1	40,2
Afrique subsaharienne	24,9	24,6	23,5	23,4	23,1	24,2	24,8	27,4	26,8
Zimbabwe compris	23,5	23,1	24,2	24,8	27,4	26,9
Hors Afrique du Sud et Nigéria	24,5	25,2	25,0	24,4	24,9	26,0	28,1	28,8	28,4
Pays importateurs de pétrole	24,4	24,9	25,3	25,5	25,6	25,7	26,4	28,3	28,7
Hors Afrique du Sud	22,8	24,5	24,8	24,7	25,0	25,1	25,8	26,6	27,1
Zone franc	20,5	19,6	20,0	19,4	20,8	21,9	21,9	23,4	22,3
UEMOA	19,9	20,2	21,4	21,8	22,8	23,4	22,6	24,0	23,8
CEMAC	21,4	18,9	18,4	17,0	18,9	20,5	21,4	22,8	20,9
CAE-5	20,2	22,4	22,7	23,7	23,7	24,4	26,0	27,5	27,4
SADC	26,8	26,8	26,9	26,9	26,8	27,4	29,9	32,1	32,1
Union douanière d'Afrique australe	26,6	26,2	26,5	26,7	26,4	26,5	27,8	30,8	31,1
COMESA	27,3	28,5	27,4	26,9	26,4	27,6	30,9	30,4	30,3
Pays à forte intensité de ressources	26,5	24,9	20,4	20,1	19,5	22,0	22,9	25,7	24,1
Pétrolières	26,6	24,0	18,7	18,8	18,5	21,6	22,4	25,6	23,6
Non pétrolières	26,3	27,8	26,2	25,2	24,2	24,1	25,5	26,4	26,7
Pays à faible intensité de ressources	24,1	24,5	25,2	25,5	25,8	25,9	26,5	28,5	29,0
Pays côtiers	24,6	24,7	25,5	25,8	26,1	26,4	27,4	29,7	30,1
Pays enclavés	21,4	23,2	23,1	23,8	23,6	23,2	22,6	23,7	24,5
IADM	21,0	22,6	23,2	22,8	23,3	23,9	24,2	24,2	24,3
Régime de taux de change fixe	23,8	23,1	23,1	22,1	22,8	23,7	24,0	26,2	25,0
Régime de taux de change flottant	25,1	25,0	23,6	23,8	23,2	24,3	25,0	27,6	27,2

Sources : FMI, base de données du Département Afrique (22 septembre 2009) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (17 septembre 2009).

¹ Le dollar du Zimbabwe ne circule plus depuis 2009. Les valeurs exprimées en dollars sont fondées sur des estimations des prix et des taux de change en dollars EU.

Tableau AS12. Masse monétaire au sens large (En pourcentage du PIB)									
	1997-2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Pays exportateurs de pétrole	18,6	20,1	17,7	16,6	19,6	24,4	31,6	37,4	36,9
Hors Nigéria	15,1	16,0	15,1	14,8	16,7	19,5	24,2	29,7	28,2
Angola	19,4	17,3	16,4	16,2	19,0	22,6	31,2	38,5	36,2
Cameroun	14,1	17,7	18,1	17,9	18,3	20,8	21,7	22,0	21,6
Congo, Rép. du	14,3	14,0	13,4	14,0	16,4	19,4	20,2	26,3	21,3
Gabon	14,0	15,5	16,1	17,1	18,9	18,9	17,5	22,5	20,8
Guinée équatoriale	6,4	9,0	7,5	6,4	6,3	7,5	7,5	8,0	8,3
Nigéria	21,0	22,7	19,4	17,8	21,5	27,8	37,3	43,4	44,2
Tchad	12,0	11,5	8,1	8,0	9,1	11,8	13,3	16,2	15,1
Pays à revenu intermédiaire	57,1	62,2	63,6	69,0	75,9	81,8	83,0	85,2	87,2
Hors Afrique du Sud	44,6	48,5	48,7	49,7	64,9	69,0	77,2	83,8	85,8
Afrique du Sud	58,8	64,1	65,5	71,3	77,3	83,4	83,8	85,4	87,4
Botswana	25,5	29,1	28,1	28,0	37,4	42,6	42,8	55,9	59,1
Cap-Vert	65,7	71,6	76,7	81,9	81,7	77,7	77,9	78,6	76,9
Lesotho	33,9	30,6	28,5	29,6	34,2	34,7	36,6	34,7	34,7
Maurice	77,6	92,4	98,4	103,4	102,0	98,4	100,3	105,8	100,0
Namibie	36,8	36,5	37,1	37,6	41,7	39,8	40,1	41,2	42,5
Seychelles	75,4	92,3	104,1	100,6	94,4	75,9	73,8	72,6	73,8
Swaziland	21,0	21,1	21,2	21,2	23,6	25,4	26,0	27,2	27,8
Pays à faible revenu	24,7	29,0	28,6	28,1	29,7	31,0	30,9	29,8	30,8
Bénin	28,0	29,4	26,5	29,8	32,5	35,6	40,9	40,9	40,9
Burkina Faso	21,9	26,8	23,5	21,0	21,9	25,1	25,2	25,2	25,2
Éthiopie	35,8	44,3	39,0	38,0	36,1	33,1	28,4	23,7	24,3
Ghana	25,9	32,0	33,4	31,3	36,2	40,9	45,8	45,8	45,8
Kenya	38,3	39,5	40,1	39,3	40,3	41,1	43,6	42,9	44,9
Madagascar	17,6	21,4	21,3	18,0	19,2	20,4	19,6	18,1	17,9
Malawi	15,5	18,1	19,8	20,2	17,8	20,9	23,3	22,4	22,5
Mali	22,1	30,6	29,1	29,6	29,1	29,7	26,1	26,9	26,7
Mozambique	22,6	29,1	26,6	28,6	29,7	32,3	33,7	35,6	36,7
Niger	8,9	12,6	15,2	14,0	15,2	17,5	16,6	19,7	22,0
Ouganda	14,6	19,1	16,9	17,5	18,0	18,1	20,5	21,1	21,0
Rwanda	17,6	17,5	16,5	16,4	18,4	20,1	19,1	15,9	16,4
Sénégal	23,4	32,1	34,1	33,8	35,8	36,5	33,7	34,0	33,6
Tanzanie	16,5	20,7	21,2	22,2	26,0	26,7	26,7	26,8	29,5
Zambie	20,5	21,8	22,4	18,0	21,6	23,4	23,7	24,4	24,9
États fragiles	18,3	18,6	20,4	20,8	22,4	25,3	25,5	26,0	25,5
Zimbabwe compris	20,0	19,8	21,8	20,4	23,0	24,6	24,6	25,9	25,5
Burundi	19,8	27,0	27,7	29,9	31,7	31,1	32,1	29,8	30,9
Comores	21,2	24,5	23,1	23,1	25,9	26,6	27,7	27,5	27,5
Congo, Rép. dém. du	6,0	6,2	8,8	8,4	11,9	14,3	15,3	12,7	12,5
Côte d'Ivoire	23,7	22,1	23,7	24,1	25,3	29,9	28,6	30,3	29,5
Érythrée	127,0	146,2	129,0	129,3	123,9	127,8	131,8	127,0	122,8
Gambie	49,0	45,8	45,1	46,6	54,4	51,1	54,4	54,5	54,9
Guinée	10,7	15,8	18,2	19,0	21,5	19,6	22,6	23,5	22,7
Guinée-Bissau	36,4	20,8	28,8	32,9	33,3	37,9	40,6	42,7	43,5
Libéria	8,4	15,2	18,8	21,3	23,5	25,7	31,1	29,7	29,8
République Centrafricaine	16,9	14,6	16,4	18,0	16,0	14,6	12,5	12,6	12,9
São Tomé-et-Principe	19,0	30,1	28,0	36,0	38,9	41,8	43,5	39,2	37,9
Sierra Leone	16,5	20,5	19,2	21,1	21,3	22,7	24,5	25,4	25,8
Togo	24,7	27,6	31,1	28,9	33,9	38,8	41,8	44,1	46,2
Zimbabwe ¹	27,4	37,4	33,1	17,4	29,0	16,8	10,0	24,0	25,0
Afrique subsaharienne	37,9	41,0	41,5	42,4	44,9	48,5	48,6	52,5	52,3
Zimbabwe compris	37,7	41,0	41,4	42,2	44,9	48,3	48,5	52,4	52,2
Hors Afrique du Sud et Nigéria	24,0	26,8	26,4	25,7	28,4	30,2	31,8	34,1	33,7
Pays importateurs de pétrole	43,4	48,5	50,6	53,9	58,2	61,6	59,8	60,5	61,3
Hors Afrique du Sud	26,3	30,1	30,5	30,3	34,0	35,6	36,2	36,0	36,6
Zone franc	18,8	21,1	20,7	20,1	21,1	23,3	22,6	25,2	24,3
UEMOA	22,8	25,8	26,3	26,3	27,7	30,7	29,8	30,8	30,6
CEMAC	13,6	15,3	14,5	14,0	14,8	16,3	16,2	19,2	18,0
CAE-5	25,3	28,3	27,9	28,2	30,5	31,2	32,1	31,5	33,4
SADC	48,9	53,4	55,0	58,1	62,2	66,1	64,8	68,6	68,2
Union douanière d'Afrique australe	56,3	61,2	62,5	68,0	73,9	79,7	79,9	82,1	84,1
COMESA	29,3	31,7	31,2	29,3	32,0	33,1	36,4	38,0	37,5
Pays à forte intensité de ressources	20,1	21,3	19,6	18,4	21,3	25,6	31,6	36,9	36,5
Pétrolières	18,6	20,1	17,7	16,6	19,6	24,4	31,6	37,4	36,9
Non pétrolières	23,5	25,0	26,1	25,8	29,4	31,9	31,4	34,6	34,7
Pays à faible intensité de ressources	46,0	51,6	53,7	57,3	61,9	65,4	63,7	63,7	64,8
Pays côtiers	50,9	56,4	58,7	63,0	68,8	73,2	73,0	74,2	75,6
Pays enclavés	20,1	24,2	23,1	23,1	23,6	24,3	23,3	22,0	22,2
IADM	20,6	25,4	25,0	24,7	26,2	27,7	27,6	26,8	27,3
Régime de taux de change fixe	21,8	24,1	23,8	23,2	25,1	27,0	26,0	29,2	28,6
Régime de taux de change flottant	41,9	45,4	45,9	46,9	49,4	53,3	54,0	57,7	57,7

Sources : FMI, base de données du Département Afrique (22 septembre 2009) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (17 septembre 2009).¹ Le dollar du Zimbabwe ne circule plus depuis 2009. Les valeurs exprimées en dollars sont fondées sur des estimations des prix et des taux de change en dollars EU.

Tableau AS13. Expansion de la masse monétaire au sens large
(Pourcentages)

	1997-2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Pays exportateurs de pétrole	36,7	22,9	17,9	23,5	46,4	40,2	57,0	11,3	21,8
Hors Nigéria	51,3	21,1	23,9	35,5	36,5	34,8	55,9	1,9	18,3
Angola	252,1	67,5	49,8	59,7	59,6	49,5	93,5	7,3	26,9
Cameroun	16,2	-0,9	7,3	4,2	9,3	18,6	13,4	-0,5	3,5
Congo, Rép. du	10,9	-2,4	15,9	36,3	47,9	6,9	36,4	11,7	11,0
Gabon	7,7	-0,3	11,8	27,6	21,0	11,0	8,8	3,0	6,5
Guinée équatoriale	36,4	56,7	33,5	34,7	14,1	41,3	38,2	-31,3	17,9
Nigéria	28,0	24,1	14,0	16,0	53,4	44,2	57,8	19,3	24,8
Tchad	7,5	-3,1	3,3	32,0	20,0	33,4	24,7	8,6	7,3
Pays à revenu intermédiaire	13,9	13,2	13,2	19,4	25,1	23,3	15,4	5,6	11,9
Hors Afrique du Sud	14,9	15,7	14,2	10,7	47,7	20,6	20,0	9,6	13,1
Afrique du Sud	13,8	12,9	13,1	20,5	22,5	23,6	14,8	5,1	11,8
Botswana	21,8	17,6	13,9	10,6	67,4	31,2	21,1	13,7	15,3
Cap-Vert	10,8	8,6	10,6	15,8	18,0	10,8	7,6	8,8	2,5
Lesotho	8,7	6,0	3,4	9,1	35,3	16,4	19,7	0,1	11,4
Maurice	12,2	24,3	18,3	13,6	6,7	8,6	17,1	12,5	5,1
Namibie	13,0	9,6	16,2	9,7	29,6	10,2	17,9	10,5	12,9
Seychelles	15,4	6,0	14,0	1,7	3,0	-8,0	24,2	16,2	8,7
Swaziland	10,9	14,1	7,2	9,1	25,1	21,4	15,4	13,7	13,3
Pays à faible revenu	15,8	21,9	12,8	12,1	22,4	20,8	20,3	15,0	15,0
Bénin	13,3	6,6	-6,7	21,8	16,5	17,7	29,3	7,1	6,2
Burkina Faso	5,2	54,0	-7,2	-3,8	10,2	22,9	12,0	5,6	6,3
Éthiopie	9,6	10,4	10,9	19,6	17,4	19,7	22,9	19,9	17,1
Ghana	37,7	38,1	25,9	14,3	38,8	35,9	40,2	22,5	16,5
Kenya	6,1	11,5	13,4	9,1	17,1	14,6	20,4	14,5	15,0
Madagascar	19,4	6,4	19,4	4,6	24,9	24,2	12,6	1,2	9,4
Malawi	35,8	32,2	31,9	16,2	16,5	36,9	33,1	10,8	13,6
Mali	12,4	25,5	-2,4	11,7	8,8	9,3	0,4	10,1	5,4
Mozambique	28,1	18,7	5,9	27,1	23,4	25,2	20,3	15,0	13,9
Niger	6,5	42,2	20,3	6,6	16,2	23,0	12,2	25,4	20,0
Ouganda	18,9	23,3	9,0	8,7	16,4	17,4	31,8	24,4	20,0
Rwanda	14,2	15,2	12,1	16,7	31,3	30,8	24,2	-1,8	14,9
Sénégal	10,3	31,5	12,9	7,4	12,7	12,7	1,7	2,5	4,3
Tanzanie	16,7	24,2	18,5	19,6	31,3	20,1	18,1	19,0	23,1
Zambie	32,0	23,4	30,3	0,4	45,1	26,3	22,0	18,9	19,0
États fragiles	33,4	-1,0	23,0	15,3	26,8	25,1	16,9	10,5	8,5
Zimbabwe compris	21,6	-0,4	28,7	6,2	29,7	17,5	11,4	17,5	9,6
Burundi	15,8	23,3	16,7	27,1	16,4	10,1	34,2	14,4	14,7
Comores	13,6	-0,7	-4,2	6,3	16,0	8,6	11,0	4,7	6,1
Congo, Rép. dém. du	225,5	57,3	59,9	26,4	68,8	50,5	36,2	9,7	18,6
Côte d'Ivoire	10,2	-26,6	9,5	7,4	10,3	23,6	5,6	10,7	2,5
Érythrée	25,4	15,1	11,7	10,7	5,7	12,1	15,9	10,4	12,2
Gambie	63,4	43,4	18,3	13,1	26,2	6,7	18,4	10,9	10,8
Guinée	14,9	35,3	37,0	37,2	59,4	4,7	38,3	10,8	11,2
Guinée-Bissau	34,7	-65,3	44,0	20,6	5,3	25,5	20,7	8,5	6,6
Libéria	-1,9	39,4	38,4	30,9	27,6	33,4	38,0	-2,4	5,7
République Centrafricaine	-2,7	-8,0	14,2	16,5	-4,2	-3,7	-6,3	7,9	7,5
São Tomé-et-Principe	34,5	43,9	7,4	45,9	39,3	36,4	35,2	8,8	10,7
Sierra Leone	28,8	26,2	18,9	32,8	18,9	25,9	26,4	15,6	12,9
Togo	3,3	11,4	18,3	1,4	22,1	18,2	15,9	10,0	10,0
Zimbabwe ¹	-21,0	10,1	85,8	-47,9	61,3	-44,4	-48,0	171,7	23,7
Afrique subsaharienne	20,5	16,5	15,0	19,0	31,6	28,6	31,6	10,0	16,0
Zimbabwe compris	19,6	16,4	15,4	18,3	31,7	28,1	31,2	10,4	16,0
Hors Afrique du Sud et Nigéria	24,8	17,1	17,3	18,8	29,9	25,8	31,8	9,8	15,2
Pays importateurs de pétrole	16,2	14,3	13,9	17,0	24,4	22,6	17,2	9,3	12,7
Hors Afrique du Sud	19,1	15,9	15,0	12,4	26,9	21,5	19,6	13,5	13,6
Zone franc	10,9	3,8	9,0	14,2	15,2	19,7	15,0	2,8	7,0
UEMOA	9,3	4,3	6,2	7,5	12,0	18,6	8,0	9,1	5,7
CEMAC	12,8	3,1	12,1	21,1	18,2	20,8	21,6	-3,7	8,3
CAE-5	12,4	18,0	14,1	12,9	21,6	17,5	22,4	16,6	18,3
SADC	23,0	17,7	16,9	22,1	30,3	27,3	27,9	7,1	15,5
Union douanière d'Afrique australe	14,0	13,0	13,1	19,6	24,4	23,4	15,2	5,6	12,0
COMESA	39,0	25,9	24,9	23,0	37,8	30,4	46,5	11,9	19,7
Pays à forte intensité de ressources	30,2	16,6	17,6	20,7	44,2	37,0	49,9	11,6	19,8
Pétrolières	36,7	22,9	17,9	23,5	46,4	40,2	57,0	11,3	21,8
Non pétrolières	15,6	-0,7	16,5	9,8	34,2	22,2	16,4	13,0	10,6
Pays à faible intensité de ressources	16,3	16,4	13,6	17,9	23,3	22,7	17,3	8,8	13,0
Pays côtiers	14,3	14,5	13,5	18,7	23,4	22,7	16,4	7,3	12,4
Pays enclavés	28,1	27,5	14,1	13,3	22,4	23,0	21,4	15,2	15,1
IADM	17,9	19,9	11,9	11,6	21,4	21,7	19,4	13,2	13,6
Régime de taux de change fixe	11,8	5,6	9,8	13,3	20,3	19,7	15,6	4,2	7,9
Régime de taux de change flottant	22,7	19,4	16,3	20,3	34,3	30,7	35,7	11,3	17,9

Sources : FMI, base de données du Département Afrique (22 septembre 2009) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (17 septembre 2009).¹Le dollar du Zimbabwe ne circule plus depuis 2009. Les valeurs exprimées en dollars sont fondées sur des estimations des prix et des taux de change en dollars EU.

Tableau AS14. Créances sur le secteur privé non financier
(En pourcentage de la masse monétaire au sens large)

	1997-2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Pays exportateurs de pétrole	56,7	55,4	57,5	60,8	55,2	66,9	66,3	67,4	65,0
Hors Nigéria	51,5	48,6	44,3	41,6	43,6	46,4	44,1	51,9	52,2
Angola	21,1	32,2	35,2	34,7	42,0	50,0	43,1	49,3	48,2
Cameroun	60,3	61,0	56,9	59,7	55,7	51,1	53,6	64,5	70,9
Congo, Rép. du	53,5	28,2	25,4	18,9	14,1	14,2	19,5	20,2	21,0
Gabon	80,9	75,5	61,3	53,6	53,7	56,8	55,3	57,1	56,8
Guinée équatoriale	62,5	33,2	30,3	33,6	40,6	40,8	45,7	72,0	78,7
Nigéria	63,5	59,7	66,1	73,8	62,8	81,6	83,5	79,6	76,0
Tchad	50,2	53,8	49,3	43,9	45,7	30,3	35,9	36,9	37,9
Pays à revenu intermédiaire	104,0	101,0	102,1	101,3	102,1	100,5	98,8	99,1	99,2
Hors Afrique du Sud	68,2	80,6	84,8	83,2	68,1	67,5	64,6	63,2	62,4
Afrique du Sud	108,7	103,8	104,4	103,5	106,3	104,6	103,5	103,7	104,0
Botswana	57,2	66,5	72,3	70,1	50,3	47,8	49,6	49,2	47,2
Cap-Vert	48,8	51,4	50,7	48,1	53,0	60,1	69,8	72,2	74,0
Lesotho	57,2	22,1	23,8	31,2	26,3	30,7	30,9	30,7	30,7
Maurice	70,5	88,3	80,2	74,9	82,5	85,6	88,9	88,1	83,2
Namibie	102,4	123,6	128,2	123,3	110,3	111,2	104,2	98,1	93,6
Seychelles	19,3	23,8	27,2	30,8	28,7	42,3	37,2	40,1	40,2
Swaziland	59,2	75,7	95,0	102,0	98,9	99,1	91,7	100,9	101,0
Pays à faible revenu	52,2	45,5	48,4	53,4	54,5	57,3	63,6	65,4	66,9
Bénin	33,0	49,2	55,0	54,5	50,8	54,1	53,6	58,4	61,7
Burkina Faso	53,4	50,3	60,9	78,9	81,8	67,1	72,7	72,8	71,3
Éthiopie	49,3	34,3	34,5	45,7	50,6	55,1	66,7	66,3	67,5
Ghana	52,8	48,9	49,2	58,8	59,6	72,2	74,2	75,7	79,1
Kenya	71,0	58,9	64,6	65,4	63,6	69,1	70,9	69,6	72,7
Madagascar	53,8	41,2	47,2	55,9	52,8	49,9	57,3	64,3	67,3
Malawi	35,2	29,2	30,6	37,2	50,1	48,6	53,1	60,8	64,4
Mali	68,3	61,4	67,2	56,3	61,7	60,7	57,9	61,1	62,1
Mozambique	66,8	44,4	39,5	48,8	51,2	46,0	55,8	61,6	65,1
Niger	53,5	42,8	43,3	48,7	55,2	54,0	65,8	60,6	59,2
Ouganda	42,2	36,1	39,6	41,2	45,7	48,1	56,5	58,6	60,7
Rwanda	56,3	60,5	59,5	60,6	56,7	52,4	73,3	79,9	80,8
Sénégal	71,4	61,3	59,3	68,7	63,5	62,2	71,7	72,0	74,0
Tanzanie	24,6	29,1	35,8	37,4	38,2	43,3	49,4	56,1	55,4
Zambie	50,0	33,7	35,3	41,7	44,4	50,2	61,8	63,1	61,6
États fragiles	50,2	48,0	46,9	46,5	44,3	44,2	49,2	48,9	50,0
Zimbabwe compris
Burundi	95,7	94,5	85,0	60,9	65,4	65,6	58,6	60,0	73,4
Comores	41,3	37,6	31,4	38,7	35,2	36,7	45,0	46,9	49,2
Congo, Rép. dém. du	14,5	18,8	24,5	30,1	28,1	32,0	47,3	50,5	47,6
Côte d'Ivoire	67,3	61,8	60,6	57,2	56,2	53,6	57,0	54,4	56,1
Érythrée	26,6	20,0	20,6	21,2	21,0	16,2	13,7	13,9	14,2
Gambie	35,4	40,8	30,1	31,0	31,1	33,6	34,2	34,5	35,4
Guinée	48,4	40,9	32,2	34,6	29,7	28,6	25,0	25,0	24,8
Guinée-Bissau	19,0	8,8	5,2	6,4	11,5	15,1	15,0	16,2	17,5
Libéria	58,5	63,6	56,7	47,1	47,9	45,9	44,4	41,5	41,3
République Centrafricaine	28,8	42,5	43,9	37,7	41,7	46,4	55,9	55,6	61,2
São Tomé-et-Principe	20,1	27,6	56,9	72,0	75,7	73,7	66,7	63,8	...
Sierra Leone	15,9	20,3	24,5	21,7	21,7	24,1	30,2	29,9	34,2
Togo	63,0	62,2	54,9	60,6	49,9	54,8	45,1	47,2	49,3
Zimbabwe ¹
Afrique subsaharienne	77,9	73,5	76,0	76,7	73,9	77,1	75,9	77,5	76,5
Zimbabwe compris
Hors Afrique du Sud et Nigéria	53,6	51,0	51,8	52,4	51,2	53,1	54,9	59,0	59,6
Pays importateurs de pétrole	83,1	79,9	83,1	83,8	83,7	82,7	82,2	82,8	83,2
Hors Afrique du Sud	54,2	51,7	54,5	57,0	54,9	56,5	61,2	62,3	63,4
Zone franc	61,9	56,8	54,2	53,4	52,2	50,1	53,0	58,1	59,8
UEMOA	62,1	57,5	58,8	60,8	60,1	57,6	61,4	61,1	62,2
CEMAC	61,7	56,0	49,0	46,1	44,9	42,9	45,5	54,9	57,3
CAE-5	50,8	45,6	50,3	51,4	52,5	56,8	61,6	63,8	65,8
SADC	89,9	87,1	89,5	88,0	87,4	86,3	82,0	85,3	83,8
Union douanière d'Afrique australe	105,7	101,9	103,2	102,4	103,7	102,0	100,6	101,2	101,2
COMESA	51,6	49,4	52,3	52,7	52,1	56,2	56,5	60,3	60,0
Pays à forte intensité de ressources	59,2	57,7	59,7	61,8	55,7	65,4	65,3	65,9	63,9
Pétrolières	56,7	55,4	57,5	60,8	55,2	66,9	66,3	67,4	65,0
Non pétrolières	63,9	64,7	67,3	65,8	58,4	57,9	59,9	58,7	58,2
Pays à faible intensité de ressources	85,7	81,9	85,1	85,9	86,9	85,8	85,2	85,8	86,5
Pays côtiers	93,1	89,1	91,7	92,0	93,1	92,0	90,6	91,4	92,1
Pays enclavés	44,8	41,2	45,2	50,0	52,7	53,1	61,7	63,7	64,3
IADM	49,5	45,3	46,9	52,0	52,8	54,0	60,8	64,3	66,0
Régime de taux de change fixe	62,9	61,1	60,9	59,7	56,2	54,3	55,7	60,4	61,2
Régime de taux de change flottant	81,6	76,6	79,8	80,7	77,8	82,2	80,6	81,3	80,0

Sources : FMI, base de données du Département Afrique (22 septembre 2009) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (17 septembre 2009).

¹ Le dollar du Zimbabwe ne circule plus depuis 2009. Les valeurs exprimées en dollars sont fondées sur des estimations des prix et des taux de change en dollars EU.

Tableau AS15. Exportations de biens et de services
(En pourcentage du PIB)

	1997-2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Pays exportateurs de pétrole	46,1	47,1	49,2	53,6	50,7	51,8	53,1	39,9	44,5
Hors Nigéria	52,1	53,2	56,4	65,0	65,2	66,8	68,0	49,9	53,5
Angola	75,0	69,6	69,7	79,3	73,8	75,4	75,6	52,1	55,9
Cameroun	24,7	24,0	22,7	24,5	28,1	33,1	33,4	21,8	22,6
Congo, Rép. du	79,6	84,3	71,7	83,0	85,4	83,4	78,7	73,7	79,5
Gabon	58,2	55,1	62,2	64,7	61,9	62,2	66,6	52,2	56,1
Guinée équatoriale	98,5	96,8	90,1	87,4	86,8	81,9	78,3	75,8	71,7
Nigéria	42,2	43,2	44,5	45,8	41,0	41,0	41,6	32,0	36,8
Tchad	16,8	24,6	51,4	55,5	56,4	54,8	54,1	41,6	46,8
Pays à revenu intermédiaire	30,6	30,7	29,3	30,0	32,0	33,6	36,9	28,2	29,1
Hors Afrique du Sud	52,0	49,8	49,3	50,8	51,2	51,1	48,1	40,7	40,9
Afrique du Sud	27,8	28,1	26,7	27,4	29,7	31,5	35,4	26,6	27,6
Botswana	49,7	45,4	44,2	51,4	47,0	47,6	43,5	36,0	35,9
Cap-Vert	26,9	31,6	32,2	36,8	42,0	41,2	38,5	32,8	32,7
Lesotho	36,9	52,3	60,0	51,1	50,0	52,7	46,8	38,1	34,8
Maurice	60,4	58,0	55,5	57,2	60,5	60,8	56,0	49,0	48,9
Namibie	42,8	33,7	34,7	34,1	39,9	39,8	37,7	29,0	30,8
Seychelles	60,0	72,8	74,7	81,4	88,6	95,7	124,0	131,1	113,7
Swaziland	74,0	85,1	88,4	74,6	71,5	67,3	62,9	53,8	56,3
Pays à faible revenu	20,2	21,4	23,6	23,5	24,9	24,8	24,2	21,8	22,0
Bénin	14,9	13,7	14,3	12,9	11,4	16,2	15,3	13,6	13,7
Burkina Faso	10,1	8,4	10,9	9,9	11,5	10,6	9,3	9,5	13,0
Éthiopie	12,6	14,2	14,9	15,1	13,9	12,7	11,6	9,4	10,9
Ghana	39,1	40,7	39,3	36,4	40,2	40,0	42,5	50,9	52,9
Kenya	22,3	23,7	26,9	28,4	25,9	26,1	27,8	22,8	22,0
Madagascar	23,9	23,2	32,6	26,9	29,9	30,0	24,8	23,7	23,8
Malawi	25,5	19,7	20,6	20,4	19,1	22,2	22,5	19,1	21,1
Mali	25,6	26,0	24,3	24,5	30,0	26,6	25,0	24,7	23,3
Mozambique	19,2	30,1	32,2	33,2	40,6	37,8	34,1	27,9	31,6
Niger	17,9	15,7	18,3	16,8	16,4	17,6	19,0	18,8	19,6
Ouganda	11,5	11,4	12,5	13,1	15,5	16,9	21,7	20,7	19,8
Rwanda	9,6	10,7	13,8	13,7	12,3	12,2	14,9	8,9	9,8
Sénégal	28,2	26,6	27,1	27,0	25,6	25,5	24,9	23,1	23,7
Tanzanie	13,0	14,7	18,0	19,7	21,7	21,2	20,2	20,4	18,3
Zambie	28,7	28,6	37,7	34,5	37,5	41,9	35,9	31,9	28,1
États fragiles	31,4	35,2	37,5	40,4	41,6	44,8	42,9	36,0	36,1
Zimbabwe compris
Burundi	7,7	8,4	9,6	11,5	10,1	8,6	8,3	6,3	7,2
Comores	15,2	17,5	15,1	14,3	14,2	14,8	14,0	13,9	14,0
Congo, Rép. dém. du	21,9	26,0	30,1	33,3	37,7	65,3	61,1	42,7	43,9
Côte d'Ivoire	42,2	45,8	48,6	51,1	52,7	47,8	46,5	43,3	42,2
Érythrée	13,4	6,4	5,8	6,2	6,9	5,8	5,0	3,3	5,0
Gambie	45,2	45,2	49,4	44,3	43,6	35,5	27,7	29,5	29,0
Guinée	22,9	25,1	23,5	33,8	39,3	30,1	32,5	29,5	30,4
Guinée-Bissau	23,8	27,8	32,1	31,3	18,7	28,0	29,8	30,2	27,3
Libéria	36,0	36,8	70,0	61,9	81,4	74,3	91,0	74,4	76,8
République Centrafricaine	19,6	13,5	13,8	12,8	14,2	14,1	10,8	8,6	9,1
São Tomé-et-Principe	17,9	17,7	14,1	13,9	13,7	9,2	11,2	10,3	11,6
Sierra Leone	15,7	23,2	22,5	23,6	24,9	20,8	15,8	11,6	12,5
Togo	28,5	34,7	37,2	36,9	24,7	26,3	23,5	21,3	21,6
Zimbabwe
Afrique subsaharienne	31,6	33,3	34,2	36,6	37,6	38,9	41,0	31,2	33,5
Zimbabwe compris
Hors Afrique du Sud et Nigéria	32,3	34,5	37,5	41,2	42,7	43,8	44,3	33,9	35,9
Pays importateurs de pétrole	27,5	28,4	28,5	29,0	30,7	31,8	33,0	26,6	27,2
Hors Afrique du Sud	27,3	28,8	30,8	31,2	32,1	32,3	30,7	26,6	26,8
Zone franc	35,2	36,2	39,3	43,0	44,5	43,9	44,4	36,3	38,4
UEMOA	30,0	29,9	31,3	31,6	31,9	30,1	29,0	27,4	27,4
CEMAC	42,0	44,1	48,1	54,2	56,4	57,0	58,1	46,1	49,4
CAE-5	16,2	17,6	20,2	21,5	21,6	21,8	23,2	20,4	19,4
SADC	30,9	31,7	31,7	34,0	36,8	39,7	43,3	31,8	33,6
Union douanière d'Afrique australe	29,5	29,7	28,5	29,1	31,2	32,8	36,1	27,4	28,3
COMESA	32,4	34,8	38,5	42,8	43,8	46,8	47,7	33,2	35,7
Pays à forte intensité de ressources	44,1	45,2	47,4	51,7	49,6	50,3	51,2	39,1	42,8
Pétrolières	46,1	47,1	49,2	53,6	50,7	51,8	53,1	39,9	44,5
Non pétrolières	39,0	39,3	41,1	43,8	44,7	43,3	40,5	35,5	34,5
Pays à faible intensité de ressources	26,0	27,0	26,9	27,2	28,9	30,4	32,0	25,5	26,2
Pays côtiers	27,4	28,1	27,6	28,2	30,1	31,4	33,9	27,2	27,8
Pays enclavés	18,7	20,4	22,3	21,5	22,6	25,4	23,9	18,9	20,0
IADM	20,4	21,4	22,9	22,8	25,2	25,7	24,7	21,5	22,0
Régime de taux de change fixe	38,0	38,4	41,0	44,1	45,3	44,7	44,6	36,5	38,3
Régime de taux de change flottant	30,1	32,0	32,5	34,8	35,9	37,6	40,2	30,0	32,5

Sources : FMI, base de données du Département Afrique (22 septembre 2009) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (17 septembre 2009).

Tableau AS16. Importations de biens et de services
(En pourcentage du PIB)

	1997-2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Pays exportateurs de pétrole	40,7	42,7	35,4	34,7	27,3	32,3	33,3	33,2	32,0
Hors Nigéria	46,3	46,1	42,9	41,0	35,8	41,2	44,3	40,0	40,3
Angola	72,2	63,1	53,7	49,4	36,1	44,4	50,8	40,9	43,3
Cameroun	23,2	23,4	24,5	26,4	27,5	33,4	33,3	29,4	27,2
Congo, Rép. du	57,1	55,1	46,3	46,7	49,4	58,4	51,4	53,3	48,4
Gabon	37,2	31,0	32,0	27,7	31,8	32,9	32,0	33,3	33,5
Guinée équatoriale	105,3	76,4	55,0	43,6	33,1	30,3	32,1	39,7	36,0
Nigéria	36,8	40,6	30,5	30,4	21,7	25,9	24,7	27,9	25,0
Tchad	47,7	61,1	60,3	48,6	51,5	52,3	49,6	58,8	51,9
Pays à revenu intermédiaire	28,9	28,8	29,8	30,8	34,9	36,8	40,9	32,1	34,5
Hors Afrique du Sud	57,1	50,5	50,9	51,8	50,8	54,6	58,8	57,4	59,7
Afrique du Sud	25,1	25,8	27,1	28,2	32,9	34,6	38,5	28,8	31,2
Botswana	40,9	34,4	36,5	34,6	30,7	36,3	42,0	49,9	58,5
Cap-Vert	61,7	67,8	70,1	64,9	67,6	68,5	66,5	65,7	59,6
Lesotho	108,9	107,9	107,8	102,5	96,4	102,5	108,6	110,2	103,8
Maurice	61,6	57,1	55,0	61,6	67,4	71,7	69,8	63,1	63,0
Namibie	50,8	40,2	38,2	37,2	37,4	40,8	46,6	38,8	39,7
Seychelles	70,2	69,1	78,9	100,1	102,5	114,9	170,2	147,6	137,8
Swaziland	86,9	83,1	90,0	89,3	84,1	79,7	77,4	70,7	69,9
Pays à faible revenu	30,2	31,6	34,2	36,1	37,2	38,9	40,6	37,3	37,0
Bénin	27,0	26,5	26,6	22,3	22,7	31,6	28,9	27,6	26,8
Burkina Faso	24,5	21,5	24,7	25,5	25,5	24,8	25,2	25,7	28,2
Éthiopie	23,6	29,2	31,5	35,5	36,6	32,1	31,4	26,7	30,9
Ghana	56,0	54,5	60,3	61,7	65,1	67,0	75,5	76,7	81,1
Kenya	28,0	28,2	32,9	35,9	35,1	36,1	41,1	37,1	33,9
Madagascar	30,7	32,2	47,4	41,0	41,1	46,8	53,3	43,5	42,4
Malawi	37,5	35,1	37,6	45,9	42,8	40,9	42,9	30,4	34,0
Mali	33,6	33,2	32,6	33,4	35,1	35,6	35,9	32,9	33,1
Mozambique	30,4	39,4	35,8	43,0	46,6	47,1	45,2	45,8	43,7
Niger	26,7	25,6	29,4	31,1	29,5	29,8	36,1	42,1	44,1
Ouganda	22,6	25,4	22,1	23,9	26,8	27,9	31,7	32,5	31,1
Rwanda	25,4	26,1	26,0	26,7	27,5	27,7	31,2	27,2	26,9
Sénégal	36,2	38,7	39,8	42,4	43,1	47,9	47,4	43,1	41,9
Tanzanie	22,1	20,8	23,4	27,0	32,6	34,1	34,6	34,0	31,0
Zambie	40,4	41,5	42,6	36,2	29,6	39,6	37,3	34,4	30,4
États fragiles	29,8	33,0	36,9	41,9	41,4	46,9	47,7	41,0	42,8
Zimbabwe compris
Burundi	18,3	27,7	33,9	40,6	48,6	48,3	50,2	36,6	35,0
Comores	34,3	31,2	33,0	35,8	38,6	41,6	47,7	42,6	42,7
Congo, Rép. dém. du	21,1	28,3	34,1	44,7	42,4	68,7	76,2	65,4	68,6
Côte d'Ivoire	33,2	34,9	39,4	43,6	42,4	41,9	38,8	34,0	35,0
Érythrée	66,8	67,6	59,8	54,9	38,4	21,4	17,6	17,9	17,7
Gambie	51,7	54,0	70,4	67,1	60,8	51,7	46,9	50,1	50,1
Guinée	26,4	25,2	25,8	35,1	42,6	38,5	43,1	32,5	35,6
Guinée-Bissau	40,6	44,1	43,4	45,2	46,7	44,6	49,9	52,0	49,0
Libéria	35,8	107,3	218,7	219,9	280,4	234,4	230,2	231,7	241,5
République Centrafricaine	24,5	18,0	20,3	20,8	21,9	23,5	23,4	21,1	22,0
São Tomé-et-Principe	50,5	54,4	51,8	52,9	70,3	66,6	69,5	66,8	61,1
Sierra Leone	28,4	40,8	33,5	36,5	32,5	27,8	27,2	24,3	24,8
Togo	42,9	49,7	53,1	40,7	37,2	40,0	41,0	38,4	40,4
Zimbabwe
Afrique subsaharienne	31,8	33,3	32,7	33,6	33,1	36,2	38,2	34,2	34,6
Zimbabwe compris
Hors Afrique du Sud et Nigéria	36,5	37,5	39,0	40,2	38,7	42,2	44,3	40,3	40,6
Pays importateurs de pétrole	29,3	30,0	31,6	33,2	36,1	38,3	41,4	34,7	36,1
Hors Afrique du Sud	34,1	34,9	37,6	39,8	40,1	42,7	44,3	40,5	40,8
Zone franc	33,9	34,9	36,1	35,9	35,9	38,0	37,1	36,6	35,9
UEMOA	32,5	33,1	35,7	37,0	36,6	38,3	37,5	34,9	35,5
CEMAC	35,8	37,1	36,6	34,9	35,2	37,7	36,8	38,4	36,2
CAE-5	24,7	25,1	27,3	30,3	32,6	33,6	36,8	34,5	32,1
SADC	30,4	30,8	31,8	33,1	35,2	38,8	43,5	34,8	36,9
Union douanière d'Afrique australe	27,5	27,6	28,9	29,7	33,8	35,6	39,6	30,7	33,3
COMESA	38,4	40,1	41,4	42,6	38,3	43,3	47,3	39,5	40,5
Pays à forte intensité de ressources	39,5	41,0	35,9	35,4	28,9	33,5	34,3	33,9	33,1
Pétrolières	40,7	42,7	35,4	34,7	27,3	32,3	33,3	33,2	32,0
Non pétrolières	36,8	35,6	37,6	38,6	36,2	39,5	40,2	37,2	38,3
Pays à faible intensité de ressources	28,4	29,2	30,8	32,5	36,1	38,1	41,6	34,4	35,8
Pays côtiers	28,2	28,7	30,3	31,7	35,8	37,8	41,8	34,0	35,2
Pays enclavés	29,5	32,1	34,3	37,4	37,5	39,6	40,7	36,0	38,2
IADM	29,6	31,0	32,9	34,8	36,2	38,6	39,5	36,3	36,2
Régime de taux de change fixe	38,3	37,7	39,0	38,6	38,1	40,4	40,2	39,9	39,6
Régime de taux de change flottant	30,2	32,2	31,1	32,4	31,9	35,2	37,7	32,9	33,5

Sources : FMI, base de données du Département Afrique (22 septembre 2009) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (17 septembre 2009).

Tableau AS17. Balance commerciale (En pourcentage du PIB)										
	1997-2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	
Pays exportateurs de pétrole	18,0	15,3	24,6	29,4	31,2	30,5	31,6	17,2	23,3	
Hors Nigéria	23,4	22,7	30,0	40,3	42,2	42,7	43,0	24,6	29,0	
Angola	36,4	28,9	38,6	51,4	51,1	51,9	50,5	28,0	31,4	
Cameroun	3,7	1,9	0,0	0,3	3,0	3,6	3,9	-5,3	-2,8	
Congo, Rép. du	49,9	56,1	46,6	58,0	57,7	51,1	48,3	42,0	51,0	
Gabon	34,6	35,1	41,9	47,4	44,2	45,0	50,1	34,0	38,0	
Guinée équatoriale	41,1	53,8	59,0	60,8	65,3	62,7	56,2	48,2	46,9	
Nigéria	14,3	10,6	21,0	22,1	23,9	21,8	22,8	11,5	18,4	
Tchad	-15,4	-8,4	28,0	37,4	32,7	30,4	28,9	9,7	18,7	
Pays à revenu intermédiaire	2,1	1,5	-0,4	-0,6	-2,3	-2,3	-2,8	-3,0	-4,4	
Hors Afrique du Sud	-5,1	-2,9	-3,1	-2,6	-1,6	-4,8	-11,8	-17,9	-19,1	
Afrique du Sud	3,0	2,1	-0,1	-0,4	-2,3	-2,0	-1,6	-1,0	-2,5	
Botswana	11,9	11,1	8,3	17,1	16,9	12,8	3,3	-11,4	-16,9	
Cap-Vert	-35,8	-38,1	-41,3	-35,0	-38,9	-43,9	-40,9	-43,9	-39,6	
Lesotho	-71,0	-52,1	-45,9	-47,7	-44,0	-47,8	-58,4	-68,8	-66,1	
Maurice	-7,6	-5,7	-6,3	-11,3	-13,2	-17,4	-22,0	-20,1	-19,5	
Namibie	-5,7	-9,3	-4,3	-3,7	1,2	-1,9	-8,1	-9,9	-10,0	
Seychelles	-24,6	-10,5	-18,5	-33,9	-29,9	-37,6	-62,9	-39,7	-42,8	
Swaziland	-4,7	5,6	3,9	-10,0	-9,3	-3,4	-4,6	-11,0	-8,1	
Pays à faible revenu	-8,5	-8,9	-10,3	-12,1	-12,1	-13,6	-15,3	-14,4	-13,9	
Bénin	-10,4	-11,3	-11,0	-8,7	-10,4	-13,4	-13,0	-13,2	-12,5	
Burkina Faso	-10,4	-8,8	-9,2	-10,2	-8,4	-8,8	-10,8	-10,8	-8,8	
Éthiopie	-12,8	-17,1	-19,8	-22,6	-23,7	-20,2	-20,3	-18,0	-21,2	
Ghana	-15,1	-10,3	-17,0	-23,7	-23,8	-25,9	-30,0	-24,0	-26,2	
Kenya	-7,7	-7,7	-10,1	-11,4	-15,1	-16,3	-17,9	-17,4	-15,1	
Madagascar	-3,1	-3,5	-10,0	-11,8	-9,9	-13,7	-22,0	-15,7	-15,0	
Malawi	-4,8	-9,2	-10,7	-18,1	-17,1	-12,7	-14,4	-6,5	-7,8	
Mali	0,6	-1,4	-2,5	-3,2	0,8	-3,3	-5,7	-2,7	-5,2	
Mozambique	-15,4	-14,9	-9,3	-11,0	-7,9	-8,4	-11,6	-17,8	-12,8	
Niger	-3,2	-5,0	-5,3	-8,7	-6,6	-5,5	-7,8	-9,9	-9,7	
Ouganda	-7,0	-9,4	-8,5	-9,1	-9,3	-8,4	-6,3	-8,2	-7,8	
Rwanda	-9,9	-10,2	-9,0	-9,5	-10,6	-11,9	-14,0	-12,9	-12,4	
Sénégal	-7,6	-11,8	-12,3	-15,1	-17,1	-22,1	-21,4	-20,0	-19,0	
Tanzanie	-7,1	-5,6	-6,9	-8,0	-11,8	-14,7	-16,4	-15,5	-13,8	
Zambie	-5,5	-7,4	-1,0	1,0	11,2	7,9	2,7	1,8	1,4	
États fragiles	7,5	8,4	6,5	4,4	6,4	5,4	3,0	1,7	0,4	
Zimbabwe compris	
Burundi	-7,3	-15,3	-15,2	-16,6	-20,2	-24,8	-25,9	-13,7	-12,5	
Comores	-15,3	-11,7	-16,4	-20,7	-22,4	-24,9	-31,3	-27,1	-27,1	
Congo, Rép. dém. du	6,1	2,0	0,9	-5,5	0,4	8,8	-1,1	-12,0	-12,6	
Côte d'Ivoire	15,7	18,5	16,6	14,6	17,5	12,9	14,0	15,0	13,1	
Érythrée	-50,0	-54,0	-49,6	-44,2	-29,2	-16,8	-13,4	-14,4	-12,5	
Gambie	-12,7	-10,0	-26,4	-30,9	-27,2	-26,3	-26,9	-26,5	-28,1	
Guinée	3,2	6,8	3,1	5,4	4,2	-2,5	-3,5	3,1	1,4	
Guinée-Bissau	-3,7	-4,2	1,5	-1,8	-16,6	-7,5	-11,9	-12,6	-13,2	
Libéria	2,0	-4,7	-25,2	-36,4	-45,7	-39,0	-47,9	-63,0	-70,2	
République Centrafricaine	2,5	0,9	-1,4	-3,5	-3,1	-4,3	-7,8	-7,7	-8,1	
São Tomé-et-Principe	-23,1	-26,0	-28,3	-30,4	-41,1	-41,3	-46,8	-41,7	-38,7	
Sierra Leone	-6,1	-14,8	-8,1	-11,9	-6,6	-5,7	-9,3	-10,5	-10,1	
Togo	-11,6	-10,5	-13,9	-3,9	-9,0	-10,0	-13,8	-14,3	-15,9	
Zimbabwe	
Afrique subsaharienne	3,6	3,4	5,0	6,7	7,8	7,5	8,6	1,6	3,9	
Zimbabwe compris	
Hors Afrique du Sud et Nigéria	1,1	1,9	3,7	6,7	8,8	8,3	8,3	-0,6	2,0	
Pays importateurs de pétrole	-0,6	-0,9	-2,5	-3,4	-4,4	-5,2	-6,6	-6,6	-7,4	
Hors Afrique du Sud	-4,6	-4,5	-5,7	-7,5	-7,1	-8,9	-11,6	-12,1	-12,0	
Zone franc	8,9	9,3	11,8	15,5	17,2	15,0	15,9	7,9	10,7	
UEMOA	2,3	1,5	0,3	-0,9	0,1	-3,5	-3,9	-3,0	-3,5	
CEMAC	17,4	19,1	24,6	31,7	33,3	32,5	33,5	19,7	24,9	
CAE-5	-7,4	-7,6	-8,8	-9,9	-12,9	-14,2	-14,9	-14,5	-13,0	
SADC	2,7	2,2	1,6	3,2	3,9	4,9	6,0	0,7	1,3	
Union douanière d'Afrique australe	2,7	1,9	-0,1	-0,2	-1,8	-1,7	-1,9	-2,1	-3,7	
COMESA	-0,8	-1,0	1,7	5,8	9,4	10,9	11,0	-0,1	2,7	
Pays à forte intensité de ressources	15,0	13,5	20,6	25,4	27,8	26,7	27,4	14,6	19,5	
Pétrolières	18,0	15,3	24,6	29,4	31,2	30,5	31,6	17,2	23,3	
Non pétrolières	7,5	7,7	7,2	8,7	12,0	7,9	4,5	2,2	0,5	
Pays à faible intensité de ressources	-1,7	-2,0	-3,7	-4,9	-6,5	-6,8	-8,1	-7,7	-8,4	
Pays côtiers	-0,6	-0,9	-2,8	-3,6	-5,6	-6,2	-7,3	-6,4	-7,1	
Pays enclavés	-7,0	-8,3	-9,3	-12,6	-11,5	-9,7	-12,0	-13,0	-13,8	
IADM	-6,9	-7,5	-8,7	-10,5	-9,4	-10,8	-12,4	-12,8	-12,3	
Régime de taux de change fixe	6,1	6,9	8,8	12,2	13,9	11,6	11,7	3,4	5,7	
Régime de taux de change flottant	2,9	2,5	4,1	5,4	6,5	6,5	7,9	1,2	3,5	

Sources : FMI, base de données du Département Afrique (22 septembre 2009) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (17 septembre 2009).

Tableau AS18. Solde extérieur courant, dons compris
(En pourcentage du PIB)

	1997-2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Pays exportateurs de pétrole	-3,5	-5,9	2,6	7,2	21,2	14,4	14,0	1,6	7,9
Hors Nigéria	-6,3	-6,1	-2,3	8,3	13,2	8,4	5,8	-5,2	0,9
Angola	-12,7	-5,2	3,5	16,8	25,2	15,9	7,5	-3,4	2,2
Cameroun	-3,1	-1,8	-3,4	-3,4	0,6	-0,8	-1,0	-7,2	-4,6
Congo, Rép. du	-5,9	2,5	-7,3	2,2	1,5	-9,4	-1,9	-11,2	2,1
Gabon	7,0	9,5	11,2	22,9	10,4	13,7	17,1	2,8	6,8
Guinée équatoriale	-33,9	-33,3	-21,6	-6,2	7,1	4,3	9,9	-5,3	0,0
Nigéria	-1,5	-5,7	5,8	6,5	26,5	18,8	20,4	6,9	13,8
Tchad	-28,8	-48,8	-17,4	2,4	-9,0	-10,6	-12,2	-20,8	-7,5
Pays à revenu intermédiaire	-0,2	-0,5	-2,6	-3,1	-4,8	-6,0	-6,7	-5,3	-7,1
Hors Afrique du Sud	1,5	3,5	2,4	4,3	7,5	5,0	-1,3	-7,5	-11,1
Afrique du Sud	-0,5	-1,1	-3,2	-4,0	-6,3	-7,3	-7,4	-5,0	-6,5
Botswana	8,5	5,7	3,5	15,2	17,2	14,3	7,0	-7,6	-16,3
Cap-Vert	-10,6	-11,2	-14,4	-3,4	-5,0	-8,7	-12,4	-18,5	-15,4
Lesotho	-23,7	-12,8	-5,7	-7,5	4,3	12,7	-4,0	-15,1	-21,2
Maurice	0,6	2,4	0,8	-3,5	-5,3	-8,0	-8,7	-9,3	-10,6
Namibie	3,1	6,1	7,0	4,7	13,8	9,1	1,8	-1,0	-2,1
Seychelles	-13,1	0,2	-6,0	-19,7	-13,9	-23,4	-50,2	-24,2	-32,5
Swaziland	-1,1	6,7	3,1	-4,0	-7,2	-4,7	-5,4	-6,6	-7,1
Pays à faible revenu	-6,0	-4,6	-4,2	-6,0	-6,2	-7,5	-9,7	-9,0	-9,3
Bénin	-7,0	-8,3	-7,2	-5,5	-5,7	-9,9	-8,2	-9,7	-9,1
Burkina Faso	-9,8	-8,7	-10,6	-11,7	-9,6	-8,3	-10,9	-10,8	-11,6
Éthiopie	-3,7	-1,4	-4,0	-6,3	-9,1	-4,5	-5,6	-5,6	-9,3
Ghana	-7,5	-1,6	-4,0	-8,3	-9,9	-12,0	-18,7	-12,7	-15,4
Kenya	-2,1	-0,2	0,1	-0,8	-2,5	-4,1	-6,8	-8,1	-6,3
Madagascar	-5,3	-4,9	-9,1	-10,9	-8,8	-14,6	-24,2	-18,7	-17,3
Malawi	-6,8	-5,8	-7,3	-11,7	-7,2	-1,6	-7,8	-4,1	-5,5
Mali	-7,5	-6,3	-8,5	-8,6	-4,2	-7,8	-8,4	-7,3	-7,6
Mozambique	-8,1	-6,6	1,7	-10,7	-8,3	-12,2	-11,8	-12,1	-12,2
Niger	-7,2	-7,5	-7,3	-8,9	-8,6	-7,8	-13,3	-21,2	-22,0
Ouganda	-5,9	-4,7	0,1	-1,4	-3,4	-3,1	-3,2	-5,5	-5,7
Rwanda	-6,3	-9,6	1,9	2,3	-4,7	-2,4	-5,5	-6,8	-9,6
Sénégal	-4,9	-6,1	-6,1	-7,7	-9,5	-11,8	-12,3	-11,7	-10,8
Tanzanie	-6,5	-4,2	-3,6	-4,1	-7,7	-9,0	-9,7	-9,9	-9,1
Zambie	-14,7	-14,7	-11,7	-8,3	1,2	-6,6	-7,2	-3,9	-2,9
États fragiles	-2,7	0,3	-0,9	-2,6	-0,6	-2,8	-5,5	6,1	-7,4
Zimbabwe compris	-2,9	-0,9	-2,2	-4,1	-1,7	-3,4	-6,9	4,2	-8,3
Burundi	-4,7	-4,6	-8,4	-1,2	-14,5	-15,7	-14,2	-10,9	-8,3
Comores	-5,4	-3,2	-4,6	-7,2	-6,1	-6,7	-11,3	-8,0	-10,4
Congo, Rép. dém. du	-4,0	1,0	-2,4	-10,4	-2,1	-1,5	-15,3	-14,6	-23,7
Côte d'Ivoire	-0,4	2,1	1,6	0,2	2,8	-0,7	2,4	24,6	1,1
Érythrée	-5,5	9,7	-0,7	0,3	-3,6	-0,7	0,8	-3,7	-3,3
Gambie	-2,5	-4,9	-13,4	-20,1	-14,6	-13,4	-16,7	-17,1	-17,6
Guinée	-5,7	-0,8	-2,8	-0,4	-2,2	-8,8	-12,0	-1,7	-4,4
Guinée-Bissau	-8,4	-5,0	6,6	-0,4	-10,2	9,5	-3,3	-3,1	-4,5
Libéria	-14,8	-26,4	-21,1	-38,4	-13,8	-27,9	-25,9	-41,8	-60,7
République Centrafricaine	-2,5	-2,2	-1,7	-6,5	-3,0	-6,2	-9,8	-9,5	-9,7
São Tomé-et-Principe	-17,5	-14,5	-16,8	-10,3	-28,8	-29,9	-29,0	-31,1	-28,0
Sierra Leone	-3,1	-4,8	-5,7	-7,0	-3,5	-3,4	-9,0	-9,1	-8,6
Togo	-6,9	-4,2	-3,0	7,8	-2,9	-3,9	-6,6	-6,9	-8,2
Zimbabwe	-4,2	-20,1	-12,6	-16,2	-12,6	-10,7	-29,5	-21,4	-19,9
Afrique subsaharienne	-2,5	-2,8	-1,3	-0,4	4,1	1,1	1,0	-3,1	-2,1
Zimbabwe compris	-2,6	-2,8	-1,4	-0,5	4,0	1,1	0,9	-3,2	-2,2
Hors Afrique du Sud et Nigéria	-4,5	-3,2	-2,3	-0,1	2,2	-0,4	-2,9	-5,9	-5,8
Pays importateurs de pétrole	-2,2	-1,6	-2,9	-3,9	-4,9	-6,2	-7,6	-5,6	-7,9
Hors Afrique du Sud	-4,2	-2,3	-2,4	-3,7	-3,0	-4,8	-7,8	-6,2	-9,2
Zone franc	-4,2	-4,9	-4,6	-1,1	-0,6	-2,6	-1,0	-2,9	-4,1
UEMOA	-4,3	-3,6	-4,1	-4,6	-3,8	-6,1	-6,0	1,1	-7,0
CEMAC	-4,1	-6,4	-5,2	2,3	2,4	0,6	3,4	-7,3	-1,1
CAE-5	-4,5	-2,9	-1,1	-1,8	-4,5	-5,3	-7,0	-8,1	-7,3
SADC	-1,8	-1,4	-2,4	-2,0	-1,3	-3,2	-4,9	-5,7	-6,0
Union douanière d'Afrique australe	-0,2	-0,6	-2,6	-3,1	-4,7	-5,8	-6,5	-5,0	-6,9
COMESA	-4,8	-2,3	-0,6	1,5	5,9	2,7	-2,1	-6,2	-4,9
Pays à forte intensité de ressources	-2,6	-4,2	2,2	6,4	18,7	12,3	11,8	2,4	5,9
Pétrolières	-3,5	-5,9	2,6	7,2	21,2	14,4	14,0	1,6	7,9
Non pétrolières	-0,7	0,9	0,6	2,7	6,7	2,1	-0,2	6,3	-4,0
Pays à faible intensité de ressources	-2,4	-2,0	-3,3	-4,7	-6,3	-7,2	-8,6	-7,1	-8,4
Pays côtiers	-1,8	-1,7	-3,1	-4,3	-6,4	-7,8	-8,8	-6,8	-7,8
Pays enclavés	-5,8	-3,9	-4,1	-6,7	-5,9	-4,3	-7,9	-8,3	-11,1
IADM	-6,2	-5,0	-4,8	-6,5	-5,8	-7,2	-9,0	-8,9	-9,3
Régime de taux de change fixe	-3,0	-3,1	-3,0	0,4	1,6	-0,6	-0,7	-3,6	-5,3
Régime de taux de change flottant	-2,4	-2,7	-0,9	-0,6	4,7	1,5	1,4	-3,0	-1,4

Sources : FMI, base de données du Département Afrique (22 septembre 2009) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (17 septembre 2009).

Tableau AS19. Solde extérieur courant, hors dons
(En pourcentage du PIB)

	1997-2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Pays exportateurs de pétrole	-3,7	-6,0	2,6	7,1	21,1	14,3	13,9	1,6	7,8
Hors Nigéria	-6,9	-6,7	-2,5	7,9	13,1	8,2	5,6	-5,3	0,7
Angola	-13,8	-5,9	3,4	16,7	25,6	16,2	7,8	-3,0	2,4
Cameroun	-3,4	-2,4	-3,5	-3,9	0,0	-1,8	-1,9	-8,2	-5,3
Congo, Rép. du	-6,1	2,2	-7,4	2,1	1,5	-9,7	-2,2	-11,7	1,5
Gabon	6,8	10,2	11,9	23,5	10,4	13,7	17,1	2,7	6,7
Guinée équatoriale	-35,4	-33,9	-22,0	-6,5	7,1	4,3	9,9	-5,2	0,1
Nigéria	-1,3	-5,6	5,9	6,6	26,4	18,7	20,4	6,9	13,8
Tchad	-31,5	-52,1	-20,5	-1,1	-11,9	-13,1	-14,1	-23,8	-10,1
Pays à revenu intermédiaire	-0,3	-0,6	-2,5	-2,8	-4,7	-6,1	-6,8	-5,5	-7,2
Hors Afrique du Sud	-3,9	-1,4	-3,7	-2,5	-0,8	-4,7	-10,1	-16,2	-18,7
Afrique du Sud	0,1	-0,5	-2,4	-2,9	-5,2	-6,3	-6,3	-4,1	-5,7
Botswana	4,6	2,1	-1,8	8,6	9,5	5,4	-0,6	-15,8	-24,0
Cap-Vert	-17,9	-17,3	-20,2	-8,0	-9,1	-12,9	-18,4	-24,1	-18,8
Lesotho	-42,2	-29,1	-24,2	-28,6	-20,2	-24,8	-35,7	-47,3	-45,9
Maurice	-4,1	1,9	0,4	-3,6	-5,5	-8,1	-8,8	-10,5	-11,9
Namibie	-7,4	-2,8	-2,8	-4,2	2,2	-2,0	-10,2	-11,7	-11,4
Seychelles	-14,7	-1,1	-7,6	-22,3	-16,2	-24,5	-55,6	-29,3	-35,5
Swaziland	-8,9	-1,1	-6,1	-17,2	-21,2	-25,1	-25,9	-24,3	-21,1
Pays à faible revenu	-9,1	-8,1	-7,9	-9,7	-9,4	-10,9	-12,8	-12,3	-12,4
Bénin	-9,8	-11,6	-10,4	-7,5	-8,8	-12,7	-11,3	-12,3	-11,7
Burkina Faso	-13,0	-12,9	-13,6	-15,0	-12,6	-12,6	-14,5	-15,0	-14,1
Éthiopie	-7,6	-8,8	-9,6	-12,4	-14,8	-10,6	-10,6	-10,4	-14,0
Ghana	-10,7	-5,7	-8,9	-12,6	-13,0	-15,8	-22,7	-17,5	-19,3
Kenya	-2,3	-0,6	0,1	-0,8	-2,8	-4,3	-6,8	-8,0	-6,3
Madagascar	-6,2	-7,5	-12,9	-12,2	-10,1	-15,0	-25,6	-19,1	-18,2
Malawi	-14,0	-11,1	-14,2	-21,5	-20,5	-15,7	-17,9	-12,0	-15,0
Mali	-9,3	-8,9	-10,4	-10,7	-6,8	-9,6	-10,0	-9,1	-9,3
Mozambique	-13,0	-11,6	-5,5	-16,1	-14,6	-18,5	-19,6	-20,5	-22,1
Niger	-9,8	-10,3	-10,5	-12,2	-10,9	-10,0	-15,3	-23,2	-24,6
Ouganda	-12,5	-12,0	-8,3	-9,5	-8,0	-7,6	-6,1	-9,9	-9,4
Rwanda	-15,5	-15,4	-12,1	-12,2	-13,5	-13,1	-15,5	-18,1	-16,9
Sénégal	-6,9	-7,9	-7,8	-9,1	-10,1	-12,8	-12,9	-12,5	-11,4
Tanzanie	-10,6	-7,3	-6,8	-8,2	-11,2	-12,0	-12,9	-12,9	-12,2
Zambie	-16,5	-15,8	-12,1	-10,1	-0,7	-9,3	-9,4	-6,0	-4,9
États fragiles	-5,1	-2,3	-3,0	-5,0	-3,7	-6,1	-9,3	-8,7	-10,3
Zimbabwe compris
Burundi	-11,5	-21,1	-25,8	-29,1	-36,3	-37,4	-33,9	-25,0	-23,0
Comores	-7,7	-3,2	-4,7	-7,7	-7,6	-9,5	-14,1	-10,1	-11,0
Congo, Rép. dém. du	-8,7	-6,3	-7,8	-15,8	-9,8	-8,5	-24,1	-28,1	-30,2
Côte d'Ivoire	-0,8	1,9	1,7	0,4	3,0	-1,5	1,0	2,4	0,3
Érythrée	-15,0	-9,2	-15,7	-9,0	-7,7	-2,2	-0,2	-4,7	-4,3
Gambie	-10,4	-13,0	-14,7	-20,2	-14,7	-13,5	-17,1	-19,3	-19,2
Guinée	-6,7	-1,4	-3,0	-0,9	-2,9	-9,4	-12,4	-3,0	-4,7
Guinée-Bissau	-19,0	-11,5	-4,5	-8,0	-23,2	-9,2	-15,1	-16,5	-16,3
Libéria	-23,5	-92,1	-171,4	-181,3	-199,6	-174,7	-154,3	-171,1	-182,2
République Centrafricaine	-6,2	-4,9	-6,9	-8,6	-8,3	-9,8	-13,4	-13,4	-12,8
São Tomé-et-Principe	-36,1	-36,4	-37,8	-39,5	-53,5	-51,8	-54,3	-53,1	-46,0
Sierra Leone	-10,8	-10,7	-12,8	-13,9	-8,8	-7,0	-11,5	-12,9	-11,7
Togo	-9,3	-4,8	-3,7	6,6	-4,2	-5,6	-8,2	-9,3	-10,9
Zimbabwe
Afrique subsaharienne	-3,5	-3,7	-2,2	-1,2	3,3	0,2	0,1	-4,8	-3,0
Zimbabwe compris
Hors Afrique du Sud et Nigéria	-7,3	-6,0	-5,2	-3,0	-0,5	-3,3	-5,5	-10,0	-8,2
Pays importateurs de pétrole	-3,5	-2,9	-4,0	-4,9	-6,0	-7,5	-9,1	-8,2	-9,4
Hors Afrique du Sud	-7,4	-5,8	-6,2	-7,6	-7,0	-9,1	-11,8	-12,2	-12,8
Zone franc	-5,4	-6,1	-5,6	-2,1	-1,6	-3,9	-2,2	-8,0	-5,2
UEMOA	-6,0	-5,4	-5,6	-6,0	-5,2	-7,9	-7,9	-8,0	-8,5
CEMAC	-4,8	-7,0	-5,7	1,7	1,8	-0,1	2,8	-8,1	-1,8
CAE-5	-7,8	-5,9	-4,9	-6,0	-7,4	-8,1	-9,5	-10,8	-9,6
SADC	-2,5	-2,1	-2,9	-2,3	-1,8	-3,8	-5,6	-6,7	-6,8
Union douanière d'Afrique australe	-0,2	-0,6	-2,5	-2,7	-4,6	-6,0	-6,5	-5,2	-6,9
COMESA	-8,0	-6,0	-4,2	-2,0	2,9	-0,4	-4,7	-9,3	-7,2
Pays à forte intensité de ressources	-3,6	-4,9	1,4	5,6	17,9	11,5	11,1	0,3	5,3
Pétrolières	-3,7	-6,0	2,6	7,1	21,1	14,3	13,9	1,6	7,8
Non pétrolières	-3,5	-1,6	-2,5	-0,7	2,7	-2,5	-4,5	-5,6	-7,4
Pays à faible intensité de ressources	-3,4	-3,1	-4,2	-5,4	-7,1	-8,2	-9,7	-8,5	-9,6
Pays côtiers	-2,0	-1,9	-3,2	-4,0	-6,1	-7,6	-8,7	-6,9	-7,9
Pays enclavés	-11,0	-10,2	-10,5	-13,7	-12,6	-11,5	-14,0	-14,9	-16,4
IADM	-9,5	-8,5	-8,6	-10,3	-9,2	-10,8	-12,4	-12,5	-12,6
Régime de taux de change fixe	-5,4	-5,4	-5,5	-2,1	-1,2	-3,9	-3,6	-9,8	-7,8
Régime de taux de change flottant	-3,0	-3,3	-1,4	-1,0	4,4	1,1	0,9	-3,7	-2,0

Sources : FMI, base de données du Département Afrique (22 septembre 2009) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (17 septembre 2009).

Tableau AS20. Dons officiels (En pourcentage du PIB)									
	1997-2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Pays exportateurs de pétrole	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Hors Nigéria	0,6	0,6	0,2	0,4	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2
Angola	1,0	0,7	0,0	0,1	-0,4	-0,4	-0,2	-0,4	-0,2
Cameroun	0,3	0,6	0,2	0,5	0,6	1,0	0,9	0,9	0,7
Congo, Rép. du	0,2	0,3	0,1	0,0	0,0	0,3	0,3	0,4	0,6
Gabon	0,2	-0,7	-0,7	-0,6	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1
Guinée équatoriale	1,5	0,6	0,4	0,2	0,0	0,0	0,0	-0,1	-0,1
Nigéria	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0
Tchad	2,7	3,3	3,2	3,5	2,9	2,5	1,9	3,0	2,6
Pays à revenu intermédiaire	0,1	0,0	-0,1	-0,3	-0,1	0,1	0,0	0,2	0,1
Hors Afrique du Sud	5,2	4,8	6,0	6,7	8,1	9,4	8,5	8,5	7,4
Afrique du Sud	-0,6	-0,6	-0,8	-1,2	-1,1	-1,0	-1,1	-0,8	-0,8
Botswana	3,9	3,6	5,2	6,6	7,7	9,0	7,6	8,2	7,7
Cap-Vert	7,2	6,0	5,8	4,6	4,1	4,2	6,0	5,6	3,4
Lesotho	18,5	16,2	18,5	21,1	24,5	37,5	31,6	32,2	24,8
Maurice	0,1	0,4	0,4	0,2	0,2	0,1	0,1	1,2	1,3
Namibie	10,6	8,9	9,7	8,9	11,6	11,1	11,9	10,7	9,4
Seychelles	1,6	1,2	1,6	2,6	2,4	1,1	5,4	5,1	2,9
Swaziland	7,9	7,8	9,1	13,2	13,9	20,4	20,5	17,7	14,0
Pays à faible revenu	3,1	3,4	3,7	3,7	3,2	3,3	3,1	3,3	3,0
Bénin	2,8	3,2	3,2	2,0	3,1	2,8	3,1	2,7	2,6
Burkina Faso	3,2	4,2	3,1	3,4	3,0	4,3	3,7	4,2	2,6
Éthiopie	3,9	7,5	5,6	6,1	5,7	6,1	4,9	4,9	4,6
Ghana	3,1	4,1	4,9	4,3	3,1	3,7	4,1	4,9	3,9
Kenya	0,3	0,4	0,0	0,0	0,3	0,2	0,0	-0,1	-0,1
Madagascar	0,9	2,6	3,8	1,3	1,3	0,4	1,3	0,4	0,8
Malawi	7,3	5,4	7,0	9,8	13,4	14,1	10,2	8,0	9,5
Mali	1,8	2,6	2,0	2,1	2,7	1,8	1,7	1,8	1,7
Mozambique	4,9	5,0	7,3	5,4	6,3	6,4	7,9	8,4	9,9
Niger	2,5	2,8	3,2	3,3	2,3	2,2	2,1	2,0	2,5
Ouganda	6,5	7,3	8,4	8,0	4,6	4,5	2,9	4,3	3,7
Rwanda	9,1	5,8	14,0	14,5	8,8	10,6	10,0	11,2	7,3
Sénégal	2,0	1,8	1,7	1,4	0,6	1,0	0,5	0,8	0,6
Tanzanie	4,1	3,1	3,2	4,1	3,5	3,0	3,2	3,0	3,1
Zambie	1,8	1,0	0,4	1,8	1,9	2,6	2,2	2,0	2,1
États fragiles	2,3	2,5	2,1	2,3	3,0	3,2	3,7	14,5	2,9
Zimbabwe compris
Burundi	6,8	16,5	17,4	27,9	21,8	21,6	19,7	14,1	14,7
Comores	2,3	0,0	0,1	0,4	1,6	2,8	2,8	2,1	0,5
Congo, Rép. dém. du	4,6	7,3	5,5	5,4	7,7	7,0	8,8	13,5	6,5
Côte d'Ivoire	0,4	0,3	-0,1	-0,1	-0,2	0,8	1,4	22,2	0,7
Érythrée	9,5	18,8	15,1	9,3	4,1	1,5	1,0	1,0	1,0
Gambie	7,9	8,1	1,3	0,1	0,1	0,1	0,4	2,2	1,6
Guinée	1,0	0,6	0,3	0,4	0,6	0,5	0,4	1,3	0,3
Guinée-Bissau	10,6	6,5	11,1	7,6	13,0	18,6	11,8	13,4	11,7
Libéria	8,7	65,7	150,3	142,9	185,8	146,8	128,4	129,3	121,5
République Centrafricaine	3,7	2,7	5,2	2,0	5,3	3,5	3,6	3,8	3,2
São Tomé-et-Principe	18,6	21,8	21,0	29,2	24,8	21,9	25,4	22,0	18,1
Sierra Leone	7,7	5,9	7,1	7,0	5,3	3,5	2,4	3,8	3,0
Togo	2,4	0,6	0,8	1,2	1,4	1,7	1,6	2,4	2,7
Zimbabwe
Afrique subsaharienne	1,0	1,0	0,8	0,7	0,7	0,9	0,9	1,6	0,9
Zimbabwe compris
Hors Afrique du Sud et Nigéria	2,7	2,8	2,8	2,8	2,7	2,8	2,5	4,0	2,4
Pays importateurs de pétrole	1,2	1,2	1,1	1,0	1,1	1,3	1,4	2,5	1,4
Hors Afrique du Sud	3,2	3,5	3,8	3,9	3,9	4,2	3,9	5,8	3,5
Zone franc	1,2	1,3	1,0	1,0	1,0	1,3	1,2	4,8	1,1
UEMOA	1,6	1,8	1,5	1,4	1,3	1,8	1,8	8,7	1,5
CEMAC	0,7	0,6	0,5	0,6	0,7	0,7	0,6	0,8	0,7
CAE-5	3,2	3,0	3,6	4,0	2,9	2,7	2,4	2,7	2,3
SADC	0,7	0,6	0,4	0,2	0,4	0,5	0,6	0,8	0,7
Union douanière d'Afrique australe	0,0	0,0	-0,1	-0,4	-0,2	0,0	0,0	0,1	0,0
COMESA	3,1	3,6	3,5	3,4	3,0	2,9	2,5	3,0	2,3
Pays à forte intensité de ressources	0,9	0,7	0,7	0,7	0,8	0,8	0,7	2,0	0,6
Pétrolières	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Non pétrolières	2,8	2,5	3,0	3,4	3,9	4,5	4,2	11,6	3,4
Pays à faible intensité de ressources	1,0	1,1	0,9	0,7	0,7	0,9	1,0	1,4	1,1
Pays côtiers	0,2	0,2	0,0	-0,3	-0,3	-0,2	-0,1	0,1	0,1
Pays enclavés	5,1	6,2	6,3	6,9	6,5	7,0	6,0	6,5	5,2
IADM	3,3	3,5	3,7	3,8	3,4	3,6	3,3	3,6	3,3
Régime de taux de change fixe	2,4	2,2	2,4	2,5	2,8	3,2	2,8	5,9	2,4
Régime de taux de change flottant	0,6	0,6	0,4	0,3	0,3	0,4	0,4	0,7	0,6

Sources : FMI, base de données du Département Afrique (22 septembre 2009) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (17 septembre 2009).

Tableau AS21. Taux de change effectifs réels¹*(Moyenne annuelle; indice, 2000 = 100)*

	1997-2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Pays exportateurs de pétrole	116,4	108,5	113,5	126,5	137,0	138,0	150,5
Hors Nigéria	104,1	114,6	123,5	130,3	143,1	149,8	159,7
Angola	103,3	117,5	140,0	158,7	191,0	207,2	223,6
Cameroun	106,5	110,5	110,6	109,8	113,4	114,7	119,1
Congo, Rép. du	105,3	111,2	116,1	115,5	117,5	120,5	127,7
Gabon	104,7	104,8	105,1	103,8	100,5	105,6	109,8
Guinée équatoriale	107,8	134,4	143,8	147,7	150,8	158,7	170,9
Nigéria	131,6	105,0	107,8	124,3	133,3	130,7	144,7
Tchad	110,5	119,1	114,2	119,9	126,8	116,7	126,2
Pays à revenu intermédiaire	99,0	99,1	106,8	105,2	99,9	95,1	89,4
Hors Afrique du Sud	98,2	107,3	107,3	106,0	104,7	102,5	103,9
Afrique du Sud	99,2	97,6	106,3	104,7	98,8	93,7	87,2
Botswana	99,7	115,9	109,9	108,2	106,9	103,5	105,1
Cap-Vert	101,9	99,9	97,3	94,6	97,2	99,6	103,9
Lesotho	102,2	112,2	132,1	133,4	129,4	128,8	117,0
Maurice	96,2	94,3	92,0	88,5	87,9	88,9	100,3
Namibie	97,7	104,7	112,1	113,9	111,8	107,0	98,8
Seychelles	98,7	101,0	94,3	92,3	87,8	71,6	66,5
Swaziland	96,6	103,7	112,6	113,8	113,2	113,2	108,2
Pays à faible revenu	101,3	102,6	98,9	105,0	110,4	113,6	124,8
Bénin	104,1	115,1	117,9	120,6	122,0	123,1	129,0
Burkina Faso	105,8	112,1	111,5	114,9	115,1	114,4	122,5
Éthiopie	97,0	90,1	85,0	91,3	99,3	104,2	126,7
Ghana	125,7	100,9	99,6	109,8	116,4	115,8	111,6
Kenya	101,0	106,6	104,2	116,3	135,5	146,8	168,8
Madagascar	101,8	105,8	80,2	84,8	85,4	100,0	110,2
Malawi	107,6	81,9	72,0	73,9	73,3	72,6	75,3
Mali	107,3	110,0	106,6	109,9	108,6	109,0	117,7
Mozambique	123,2	242,5	254,2	261,7	265,2	264,5	296,4
Niger	105,1	108,2	108,8	113,4	110,6	110,7	121,8
Ouganda	107,2	81,8	84,6	88,8	88,1	90,3	92,7
Rwanda	102,1	72,6	69,6	75,2	79,2	79,5	83,1
Sénégal	104,7	106,6	106,7	105,4	105,2	110,8	115,5
Tanzanie	97,4	76,1	69,2	67,8	63,7	62,9	67,0
Zambie	105,0	103,1	106,3	133,2	177,3	164,6	191,8
États fragiles	92,7	85,5	83,8	82,0	83,4	87,1	89,5
Zimbabwe compris
Burundi	103,4	69,0	66,5	74,2	76,9	71,4	73,7
Comores	103,6	116,8	120,6	121,8	125,0	132,1	135,6
Congo, Rép. dém. du	74,2	31,8	30,1	29,5	32,9	31,9	31,6
Côte d'Ivoire	104,0	115,0	116,6	116,5	116,0	118,0	123,3
Érythrée	94,7	95,0	83,6	106,0	118,4	118,6	128,6
Gambie	96,3	51,8	51,2	54,3	54,2	59,4	68,2
Guinée	105,5	88,3	83,2	66,6	59,8	81,3	77,4
Guinée-Bissau	102,2	107,2	108,9	106,9	108,0	111,4	120,7
Libéria
République Centrafricaine	102,3	111,3	108,4	109,1	114,4	115,1	123,8
São Tomé-et-Principe	90,9	86,9	84,2	94,8	112,7	121,4	120,5
Sierra Leone	102,2	77,7	69,5	70,2	71,0	70,4	76,7
Togo	104,2	109,5	110,9	113,7	112,4	113,5	121,6
Zimbabwe
Afrique subsaharienne	102,5	102,9	106,4	111,3	113,8	113,2	117,3
Zimbabwe compris
Hors Afrique du Sud et Nigéria	99,9	103,6	103,5	108,0	113,8	117,4	126,2
Pays importateurs de pétrole	98,6	100,5	103,3	104,6	103,9	102,8	103,7
Hors Afrique du Sud	98,8	100,1	97,3	101,1	104,9	107,6	116,0
Zone franc	105,5	112,2	113,0	114,0	115,0	116,8	123,5
UEMOA	104,7	111,7	112,1	113,5	113,0	114,9	121,7
CEMAC	106,4	112,8	113,9	114,7	117,1	118,8	125,4
CAE-5	100,9	88,7	85,7	90,5	94,6	97,7	106,1
SADC	96,5	101,5	107,7	108,6	107,7	105,3	103,4
Union douanière d'Afrique australe	99,1	99,0	107,1	105,6	100,1	95,1	88,9
COMESA	96,4	95,2	96,3	104,5	116,4	122,0	134,5
Pays à forte intensité de ressources	112,0	108,3	112,3	123,2	132,4	133,6	144,5
Pétrolières	116,4	108,5	113,5	126,5	137,0	138,0	150,5
Non pétrolières	102,3	108,3	107,6	109,4	113,5	115,3	119,6
Pays à faible intensité de ressources	98,2	99,4	102,6	103,8	102,6	101,2	101,7
Pays côtiers	99,2	102,6	107,3	107,7	105,0	102,7	100,8
Pays enclavés	95,1	85,6	83,6	87,3	90,8	92,2	101,1
IADM	102,0	102,6	99,2	103,5	106,7	108,6	117,8
Régime de taux de change fixe	104,2	112,1	112,9	113,7	114,2	115,1	120,1
Régime de taux de change flottant	102,2	100,6	104,7	110,5	113,4	112,6	116,4

Sources : FMI, base de données du Département Afrique (22 septembre 2009) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (17 septembre 2009).¹Une augmentation indique une appréciation.

Tableau AS22. Taux de change effectifs nominaux¹
(Moyenne annuelle; indice, 2000 = 100)

	1997-2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Pays exportateurs de pétrole	131,8	66,8	62,2	61,7	63,3	61,9	63,7
Hors Nigéria	138,3	56,6	54,2	52,8	54,7	55,4	56,1
Angola	782,3	10,8	9,0	8,4	9,2	9,1	9,1
Cameroun	103,8	108,6	110,8	110,1	110,3	113,0	115,2
Congo, Rép. du	104,6	112,8	116,6	116,2	115,8	118,7	123,4
Gabon	103,1	106,3	108,5	108,1	108,3	110,6	112,5
Guinée équatoriale	106,4	114,0	119,8	119,6	120,2	126,2	132,2
Nigéria	132,6	74,2	67,9	68,0	69,2	66,3	68,9
Tchad	104,2	109,3	113,2	112,8	113,3	116,8	120,4
Pays à revenu intermédiaire	101,3	87,2	94,7	93,8	88,4	80,6	68,8
Hors Afrique du Sud	100,5	97,8	94,8	90,2	84,1	80,0	78,8
Afrique du Sud	101,5	85,4	94,2	93,8	88,5	80,2	67,1
Botswana	102,0	107,7	96,9	89,4	81,0	77,7	78,1
Cap-Vert	100,1	104,4	106,2	105,3	105,4	106,3	107,5
Lesotho	105,8	92,0	105,8	106,4	100,1	94,6	80,8
Maurice	97,8	86,7	82,9	76,8	71,4	68,3	73,5
Namibie	100,5	89,6	93,9	95,0	91,0	85,2	77,0
Seychelles	99,9	100,5	92,7	92,5	92,0	73,7	53,6
Swaziland	100,6	93,5	99,3	97,5	94,7	91,1	84,7
Pays à faible revenu	104,3	91,6	85,2	84,6	83,9	82,1	81,2
Bénin	104,8	112,1	117,0	116,4	116,1	119,1	121,1
Burkina Faso	102,4	114,3	117,7	117,9	118,7	121,7	124,0
Éthiopie	100,5	90,3	84,9	84,0	83,3	76,4	69,0
Ghana	141,9	55,2	49,5	48,6	47,6	44,0	38,2
Kenya	105,0	97,5	87,8	91,4	96,0	98,1	94,4
Madagascar	105,8	92,8	63,9	57,9	54,0	58,7	61,8
Malawi	141,5	59,0	47,3	42,8	38,2	36,5	37,6
Mali	103,2	109,2	111,8	111,2	111,5	114,3	118,3
Mozambique	116,1	190,4	180,3	177,2	162,2	156,7	174,1
Niger	103,6	111,4	114,7	114,0	114,0	116,9	120,6
Ouganda	108,4	80,7	83,7	84,1	81,6	82,6	82,3
Rwanda	101,2	69,5	61,3	63,0	63,5	60,9	59,3
Sénégal	102,7	109,1	111,5	111,2	111,4	113,5	116,7
Tanzanie	102,1	73,8	65,8	63,0	57,0	54,7	56,7
Zambie	121,8	64,0	57,0	61,2	77,1	67,5	75,8
États fragiles	110,8	68,4	65,2	59,1	57,0	56,1	54,1
Zimbabwe compris
Burundi	115,6	61,4	56,9	57,9	60,5	53,9	47,4
Comores	103,5	112,3	113,3	113,4	115,3	120,2	127,1
Congo, Rép. dém. du	438,3	3,6	3,2	2,6	2,7	2,2	2,0
Côte d'Ivoire	103,0	112,2	114,9	113,6	113,1	115,6	118,4
Érythrée	100,4	62,9	45,5	52,4	51,6	48,6	47,5
Gambie	94,9	42,3	37,5	39,1	39,3	42,2	48,7
Guinée	106,5	80,2	66,9	42,1	28,8	32,6	27,5
Guinée-Bissau	104,1	112,0	116,2	115,2	115,4	117,3	120,5
Libéria	87,8	63,1	62,2	57,9	55,8	50,4	47,7
République Centrafricaine	103,2	106,3	108,1	107,9	108,1	110,1	112,0
São Tomé-et-Principe	103,1	72,6	63,7	62,6	62,2	58,2	45,2
Sierra Leone	120,0	78,4	62,7	57,6	56,5	52,2	51,1
Togo	102,0	115,7	120,5	120,0	119,8	123,4	128,4
Zimbabwe
Afrique subsaharienne	108,4	81,5	80,6	79,5	78,2	74,7	71,2
Zimbabwe compris
Hors Afrique du Sud et Nigéria	109,3	79,7	75,2	73,3	72,9	71,9	71,4
Pays importateurs de pétrole	102,9	88,4	89,9	88,5	85,2	80,4	73,6
Hors Afrique du Sud	104,5	88,2	82,8	80,6	79,0	77,1	76,0
Zone franc	103,4	110,6	113,7	113,1	113,2	116,2	119,4
UEMOA	103,0	111,7	114,8	114,1	114,2	116,8	119,9
CEMAC	103,9	109,3	112,5	112,0	112,2	115,5	118,7
CAE-5	104,6	83,9	77,7	78,0	76,8	76,3	75,7
SADC	107,4	74,9	76,7	75,0	72,2	66,9	60,5
Union douanière d'Afrique australe	101,5	87,0	94,8	94,1	88,7	80,7	68,4
COMESA	122,6	57,0	51,3	50,1	51,4	49,8	48,6
Pays à forte intensité de ressources	122,2	72,2	67,4	66,3	67,5	66,1	67,7
Pétrolières	131,8	66,8	62,2	61,7	63,3	61,9	63,7
Non pétrolières	104,8	96,3	91,2	86,5	84,7	82,9	83,1
Pays à faible intensité de ressources	102,7	87,3	89,5	88,5	85,0	79,9	72,3
Pays côtiers	101,6	90,0	93,5	92,8	88,5	82,7	73,8
Pays enclavés	108,1	75,5	73,1	71,2	70,3	67,3	64,2
IADM	104,2	92,6	87,5	86,1	84,7	82,7	82,4
Régime de taux de change fixe	103,0	108,9	111,0	109,7	108,5	109,9	111,6
Régime de taux de change flottant	110,6	75,5	74,1	73,1	71,8	67,6	63,5

Sources : FMI, base de données du Département Afrique (22 septembre 2009) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (17 septembre 2009).¹Une augmentation indique une appréciation.

Tableau AS23. Dette extérieure envers les créanciers publics
(En pourcentage du PIB)

	1997-2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Pays exportateurs de pétrole	67,4	49,5	41,7	21,6	8,1	8,7	5,8	6,8	5,9
Hors Nigéria	73,3	55,3	46,1	29,2	17,1	17,5	10,5	11,6	9,3
Angola	65,8	44,3	33,3	23,8	12,1	9,9	9,0	12,2	8,8
Cameroun	61,0	44,9	42,0	35,5	5,4	5,0	5,4	7,1	7,6
Congo, Rép. du	182,3	176,2	176,5	76,1	62,2	112,6	47,6	24,6	19,9
Gabon	69,0	58,3	40,4	29,5	33,9	28,5	8,5	10,8	8,7
Guinée équatoriale	39,3	10,4	6,1	3,0	1,6	1,1	0,6	1,0	0,8
Nigéria	63,3	45,7	38,8	16,4	2,1	2,4	2,2	3,0	3,0
Tchad	62,3	50,5	37,1	27,6	28,6	25,1	18,3	22,0	17,8
Pays à revenu intermédiaire	5,2	4,4	3,5	3,0	2,9	2,7	2,7	3,2	4,1
Hors Afrique du Sud	17,1	14,5	12,4	10,9	10,1	9,8	8,9	13,8	16,2
Afrique du Sud	3,6	3,0	2,3	2,1	2,0	1,8	1,8	1,8	2,5
Botswana	9,7	5,5	4,4	3,9	3,3	3,0	2,6	12,4	15,9
Cap-Vert	53,7	60,7	58,1	49,5	48,5	42,0	37,4	47,0	49,1
Lesotho	72,6	63,6	50,7	41,6	37,5	34,2	35,5	36,2	35,3
Maurice	23,8	17,8	14,2	13,1	12,6	11,5	8,8	9,5	12,8
Namibie	2,9	4,9	5,1	4,4	4,5	5,0	4,5	7,7	9,2
Seychelles	20,2	29,0	33,0	36,7	23,4	28,1	38,4	41,7	33,0
Swaziland	15,5	17,2	16,1	12,3	11,7	12,5	11,8	12,7	13,6
Pays à faible revenu	77,1	65,8	58,0	47,4	25,8	16,7	16,4	19,7	22,3
Bénin	44,9	16,7	14,0	13,0	10,8	12,3	12,1	15,2	16,7
Burkina Faso	53,5	41,0	41,8	38,9	21,1	19,8	19,6	24,1	26,7
Éthiopie	63,3	83,4	72,4	48,2	36,7	11,3	10,7	12,7	20,1
Ghana	99,6	99,0	72,6	59,2	17,1	23,9	24,2	34,2	38,9
Kenya	36,7	36,0	35,5	28,9	24,4	21,5	21,0	23,4	23,5
Madagascar	112,2	83,0	76,6	69,8	29,5	25,4	23,8	26,7	29,2
Malawi	132,3	121,0	112,6	108,3	14,4	14,4	16,0	17,7	19,0
Mali	97,6	49,2	48,4	46,9	9,9	11,9	13,6	16,1	16,9
Mozambique	122,5	85,2	76,6	72,0	44,7	21,5	23,3	29,7	35,8
Niger	86,6	69,9	58,8	51,6	15,8	16,0	14,0	16,4	16,9
Ouganda	57,5	63,7	56,3	47,9	44,8	12,3	12,1	14,7	16,4
Rwanda	76,0	88,5	84,9	63,0	17,1	16,8	15,2	16,7	19,1
Sénégal	66,1	54,0	46,3	40,2	18,5	19,0	18,2	24,4	25,3
Tanzanie	69,9	44,6	43,1	41,0	41,4	12,7	14,3	17,9	21,8
Zambie	195,3	154,5	114,4	56,8	4,9	8,4	7,3	9,4	8,4
États fragiles	117,4	103,4	94,4	89,2	83,8	73,0	66,2	63,8	54,7
Zimbabwe compris	106,1	104,6	90,0	84,6	80,1	70,6	64,9	61,8	52,4
Burundi	145,9	224,0	207,3	182,0	159,6	150,5	134,3	24,8	28,3
Comores	99,1	90,5	81,6	67,7	73,4	61,2	49,7	48,4	43,3
Congo, Rép. dém. du	250,2	184,0	163,2	152,5	122,1	105,1	115,9	124,5	118,4
Côte d'Ivoire	72,0	66,0	61,8	55,4	59,2	53,7	43,8	40,6	37,3
Érythrée	38,5	62,3	54,0	65,7	60,9	66,2	59,3	53,7	47,6
Gambie	112,0	139,1	146,5	134,6	133,1	46,0	37,1	43,6	44,6
Guinée	96,7	97,4	87,8	107,6	108,6	77,6	66,3	64,7	19,9
Guinée-Bissau	369,5	404,5	358,2	340,0	322,5	269,7	225,3	237,9	90,8
Libéria	800,1	1083,9	988,2	876,5	822,5	517,3	432,6	290,1	14,7
République Centrafricaine	88,1	104,2	80,6	75,2	69,9	58,0	49,6	51,1	46,3
São Tomé-et-Principe	377,3	325,5	303,0	282,8	258,8	105,8	70,0	40,3	41,6
Sierra Leone	166,0	155,8	157,8	121,8	93,3	17,6	19,2	22,9	24,5
Togo	9,6	9,6	9,2	10,3	10,9	84,1	51,9	53,2	29,9
Zimbabwe	59,7	123,2	53,8	44,6	43,3	42,1	42,9	33,5	23,3
Afrique subsaharienne	44,4	36,2	30,1	21,9	13,2	11,3	10,2	11,7	11,7
Zimbabwe compris	44,5	36,6	30,3	22,1	13,4	11,4	10,3	11,8	11,8
Hors Afrique du Sud et Nigéria	76,0	62,8	54,3	43,2	28,4	23,0	19,2	21,8	21,1
Pays importateurs de pétrole	38,2	31,4	25,7	22,1	16,0	12,7	13,1	14,3	15,2
Hors Afrique du Sud	76,8	65,1	57,2	49,1	33,8	25,8	24,2	26,5	27,2
Zone franc	72,4	57,8	51,7	39,6	27,6	29,7	20,3	21,4	19,3
UEMOA	69,3	54,3	49,8	45,1	32,7	33,7	28,3	29,9	27,6
CEMAC	76,9	62,3	53,8	34,1	22,8	26,0	13,2	12,2	11,0
CAE-5	55,6	49,7	47,5	41,0	35,3	19,1	18,6	19,5	21,3
SADC	27,7	20,2	15,9	13,7	9,3	7,3	8,1	9,5	9,9
Union douanière d'Afrique australe	4,3	3,7	2,9	2,5	2,4	2,2	2,2	2,7	3,5
COMESA	78,1	67,5	57,3	43,7	26,7	19,1	18,0	20,4	20,1
Pays à forte intensité de ressources	68,3	52,3	43,9	25,5	12,2	11,9	8,5	10,1	8,5
Pétrolières	67,4	49,5	41,7	21,6	8,1	8,7	5,8	6,8	5,9
Non pétrolières	72,0	60,8	51,5	41,5	31,5	27,6	23,3	25,8	21,6
Pays à faible intensité de ressources	33,7	27,6	22,5	19,7	14,0	10,8	11,7	12,9	14,3
Pays côtiers	21,7	17,2	13,4	12,0	8,6	7,3	7,8	8,9	9,9
Pays enclavés	97,4	86,8	77,2	65,7	44,3	29,1	28,9	28,5	31,7
IADM	83,1	68,6	60,1	49,5	24,0	14,3	14,3	17,7	20,5
HIPC	92,1	76,4	67,3	57,2	36,2	25,9	24,3	26,3	26,9
HIPC Initiative (completion point countries)	83,1	68,6	60,1	49,5	24,0	14,3	14,3	17,7	20,5
Régime de taux de change fixe	60,7	48,9	43,3	33,8	24,1	25,9	18,5	20,5	19,1
Régime de taux de change flottant	40,3	32,9	26,9	19,1	10,8	8,0	8,2	9,7	10,1

Sources : FMI, base de données du Département Afrique (22 septembre 2009) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (17 septembre 2009).

Tableau AS24. Termes de l'échange (Indice, 2000 = 100)									
	1997-2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Pays exportateurs de pétrole	80,0	94,0	104,4	129,7	144,2	148,6	175,9	125,6	148,0
Hors Nigéria	78,8	94,2	101,1	125,9	144,2	154,2	185,4	118,1	143,2
Angola	70,7	80,8	97,6	126,4	152,2	159,5	201,8	118,8	148,8
Cameroun	92,0	102,1	99,9	119,7	134,4	161,9	175,6	107,7	126,1
Congo, Rép. du	75,7	102,1	101,8	119,7	135,7	142,5	157,2	123,0	140,0
Gabon	77,8	98,4	106,6	127,9	138,0	144,9	163,6	125,9	142,6
Guinée équatoriale	67,4	91,7	101,8	135,6	158,0	162,7	198,6	152,5	173,2
Nigéria	81,0	93,8	106,4	132,0	143,8	144,2	168,8	130,5	150,1
Tchad	96,5	100,3	83,3	94,7	82,5	81,2	90,2	53,7	67,9
Pays à revenu intermédiaire	103,8	102,9	103,9	105,3	109,4	113,7	116,8	116,3	115,4
Hors Afrique du Sud	102,7	98,7	101,5	108,3	108,5	110,1	107,6	102,8	102,0
Afrique du Sud	104,0	103,5	104,3	105,1	109,6	114,2	118,1	118,3	117,3
Botswana	99,7	89,5	91,8	103,8	100,8	101,0	99,8	83,8	83,6
Cap-Vert	92,4	96,3	105,5	125,5	127,7	125,1	127,0	114,2	122,2
Lesotho	99,4	115,0	118,4	121,0	126,9	134,8	152,1	164,3	171,6
Maurice	122,9	102,1	99,4	94,2	90,1	89,9	85,2	91,4	88,2
Namibie	93,3	96,6	95,7	104,3	109,1	111,2	102,6	99,2	97,6
Seychelles	123,2	150,0	213,3	182,3	190,6	199,4	157,4	172,7	159,3
Swaziland	98,0	98,6	109,8	119,6	126,0	136,2	154,2	140,2	142,1
Pays à faible revenu	104,3	89,8	86,9	83,8	90,6	92,3	92,2	94,7	95,9
Bénin	128,8	77,7	82,0	72,1	76,5	52,0	58,1	58,7	61,4
Burkina Faso	127,4	118,6	102,3	75,5	84,7	83,5	81,7	90,1	84,7
Éthiopie	127,9	81,6	71,9	76,7	83,1	84,7	85,5	88,5	97,4
Ghana	117,9	127,2	108,0	100,6	105,0	117,0	123,2	149,8	139,9
Kenya	102,0	84,0	78,2	72,6	68,8	64,4	62,7	66,2	66,0
Madagascar	103,2	103,3	97,9	103,0	102,0	101,6	95,9	101,4	96,7
Malawi	108,9	77,0	83,3	79,6	77,6	75,3	77,1	80,4	78,8
Mali	111,6	96,3	96,4	80,8	95,1	99,7	109,4	136,9	126,4
Mozambique	98,2	92,0	101,0	106,5	135,6	141,3	119,8	100,4	101,2
Niger	104,8	104,1	100,8	105,7	111,2	138,5	167,2	175,3	174,9
Ouganda	107,9	75,8	74,0	71,6	78,4	84,2	83,3	82,6	80,4
Rwanda	107,9	84,4	97,5	107,9	112,1	131,3	116,7	124,7	118,5
Sénégal	98,8	100,0	97,5	96,3	106,8	96,9	104,1	94,6	94,6
Tanzanie	86,5	65,3	59,3	53,9	47,3	51,5	51,2	51,6	55,8
Zambie	105,6	98,1	127,8	140,8	215,5	233,5	212,3	169,5	176,3
États fragiles	112,4	124,2	108,6	109,4	114,9	117,2	125,5	130,6	131,6
Zimbabwe compris
Burundi	103,6	78,4	100,4	111,4	108,1	87,3	85,7	110,3	98,6
Comores	93,7	303,1	190,1	100,2	82,1	61,1	36,0	66,9	63,7
Congo, Rép. dém. du	105,0	124,4	133,1	153,1	166,2	185,0	187,2	163,4	170,7
Côte d'Ivoire	123,9	135,5	104,5	96,0	103,6	107,7	131,1	143,6	139,4
Érythrée	102,0	83,4	61,9	73,3	71,7	128,8	91,2	46,6	151,2
Gambie	98,7	118,9	140,6	96,9	111,8	89,6	76,3	84,8	82,1
Guinée	108,1	98,3	87,7	85,8	90,4	87,0	74,4	85,0	83,8
Guinée-Bissau	97,3	99,1	91,0	67,4	65,7	84,1	85,4	89,8	88,3
Libéria
République Centrafricaine	96,5	85,0	73,2	72,6	72,2	60,9	44,1	37,7	37,5
São Tomé-et-Principe	61,8	69,5	51,9	54,6	50,1	42,5	47,1	44,8	53,1
Sierra Leone	113,4	100,4	95,7	90,8	85,0	83,3	80,7	75,9	76,0
Togo	106,4	121,3	98,5	142,2	121,0	108,7	104,8	105,1	134,3
Zimbabwe
Afrique subsaharienne	96,5	99,1	101,2	108,8	116,7	120,3	130,6	118,7	126,6
Zimbabwe compris
Hors Afrique du Sud et Nigéria	97,5	97,4	96,3	102,6	111,8	115,8	125,0	112,5	121,3
Pays importateurs de pétrole	104,6	100,8	99,4	99,4	104,6	107,8	110,2	111,4	111,5
Hors Afrique du Sud	105,6	97,9	94,0	93,0	98,8	100,6	101,5	103,6	104,5
Zone franc	96,7	109,1	102,6	109,7	119,4	123,7	138,8	123,6	132,5
UEMOA	114,5	116,5	103,7	96,4	104,8	103,2	116,0	123,6	122,1
CEMAC	83,0	99,9	99,6	120,1	130,9	142,0	159,2	111,3	128,8
CAE-5	96,8	76,7	72,9	68,7	66,2	67,3	65,8	68,0	68,8
SADC	100,2	99,2	101,8	105,8	113,3	118,2	125,3	115,8	121,0
Union douanière d'Afrique australe	103,3	102,7	103,6	105,2	109,5	113,9	117,3	116,7	115,8
COMESA	98,1	92,0	96,5	105,6	118,1	121,5	131,6	114,7	126,3
Pays à forte intensité de ressources	85,4	98,5	105,7	127,0	141,8	146,1	169,6	128,6	147,7
Pétrolières	80,0	94,0	104,4	129,7	144,2	148,6	175,9	125,6	148,0
Non pétrolières	108,9	111,3	105,6	108,7	123,8	127,5	131,7	127,8	127,3
Pays à faible intensité de ressources	104,1	99,1	98,3	98,0	102,0	105,1	107,2	108,9	109,1
Pays côtiers	103,2	100,1	99,5	99,1	102,4	105,1	107,2	108,4	108,2
Pays enclavés	110,3	94,7	93,0	92,9	100,6	106,1	108,0	111,7	113,6
IADM	101,7	92,3	90,0	90,3	100,1	105,8	107,3	104,5	108,0
Régime de taux de change fixe	96,8	107,2	103,1	110,6	118,6	122,4	134,4	120,7	128,0
Régime de taux de change flottant	96,4	97,1	100,6	108,2	116,0	119,6	129,5	118,0	126,0

Sources : FMI, base de données du Département Afrique (22 septembre 2009) et des Perspectives de l'économie mondiale (17 septembre 2009).

Tableau AS25. Réserves*(Mois d'importations de biens et de services)*

	1997-2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Pays exportateurs de pétrole	3,9	2,3	4,9	6,7	10,8	9,6	8,4	7,9	7,9
Hors Nigéria	1,0	1,2	1,9	3,0	5,9	5,5	5,5	5,8	5,9
Angola	1,2	0,9	1,6	2,5	6,3	5,1	5,0	4,9	4,3
Cameroun	0,9	2,4	2,6	2,6	4,2	5,1	4,7	3,7	2,9
Congo, Rép. du	0,6	0,2	0,7	3,1	5,8	5,8	8,4	11,9	15,8
Gabon	0,7	1,3	2,3	3,3	4,4	3,9	5,0	5,5	5,5
Guinée équatoriale	0,3	1,3	3,9	7,0	11,6	12,1	9,0	12,0	13,3
Nigéria	6,4	3,2	7,7	10,0	16,1	14,3	12,5	10,2	10,7
Tchad	2,4	1,3	1,0	0,9	2,3	3,1	3,9	2,8	3,3
Pays à revenu intermédiaire	3,9	3,3	3,6	4,0	4,1	4,5	4,2	5,8	5,1
Hors Afrique du Sud	9,7	8,5	7,2	7,0	8,2	9,1	7,6	7,9	7,0
Afrique du Sud	2,2	1,9	2,7	3,3	3,3	3,7	3,5	5,2	4,6
Botswana	30,7	23,0	18,5	21,1	27,7	26,3	19,4	20,7	16,1
Cap-Vert	1,2	2,0	2,6	3,2	3,8	3,3	2,7	2,6	2,8
Lesotho	6,7	5,2	4,3	4,4	5,4	6,5	6,2	4,9	4,3
Maurice	3,7	6,3	5,8	4,2	3,6	4,3	3,4	3,1	2,6
Namibie	1,9	2,0	1,6	1,4	1,8	3,0	3,8	3,5	3,3
Seychelles	0,9	1,4	0,6	0,8	1,4	0,5	0,5	1,4	1,5
Swaziland	3,0	2,2	1,9	1,3	2,0	4,0	4,1	4,2	3,7
Pays à faible revenu	3,7	5,4	5,0	4,0	4,0	4,4	3,2	3,6	3,5
Bénin	7,6	9,1	7,1	8,0	10,2	8,3	7,8	8,1	7,6
Burkina Faso	5,3	9,7	6,5	3,8	4,5	7,4	5,4	5,5	4,8
Éthiopie	3,4	4,9	5,7	2,9	1,9	2,5	1,3	1,8	1,6
Ghana	1,5	3,9	3,7	3,2	3,0	3,2	1,8	1,6	1,6
Kenya	3,0	4,2	3,4	3,2	3,7	4,1	2,8	3,3	3,6
Madagascar	2,9	2,8	2,9	2,8	3,1	3,0	2,3	2,5	2,8
Malawi	3,4	1,7	1,6	1,5	1,2	1,8	1,1	1,0	0,7
Mali	5,1	7,8	6,3	5,6	5,4	5,1	4,1	6,2	5,7
Mozambique	6,5	6,1	6,7	4,5	4,1	4,6	4,2	4,3	4,8
Niger	1,9	4,6	3,6	2,9	4,1	5,6	4,3	3,6	3,2
Ouganda	6,9	7,7	8,9	7,3	8,1	9,2	6,0	4,9	4,8
Rwanda	5,2	5,6	7,3	7,6	6,8	7,0	5,1	5,9	5,3
Sénégal	3,0	5,0	5,2	3,9	4,0	3,7	3,0	3,6	3,1
Tanzanie	5,2	10,1	9,2	6,4	5,8	6,1	4,8	5,0	5,7
Zambie	1,8	1,7	1,7	2,6	2,7	2,9	2,4	5,3	4,8
États fragiles	2,9	2,9	3,1	2,1	2,6	2,5	2,1	3,4	3,2
Zimbabwe compris	2,4	2,4	2,6	1,9	2,2	2,3	1,9	3,0	2,8
Burundi	4,9	4,9	3,5	3,7	3,5	4,5	5,8	5,4	5,9
Comores	8,1	11,2	10,4	7,4	7,2	7,3	5,3	6,1	5,6
Congo, Rép. dém. du	0,9	0,7	1,3	0,5	0,5	0,3	0,1	1,9	2,1
Côte d'Ivoire	3,0	3,3	3,3	2,2	2,9	3,6	3,0	4,1	3,6
Érythrée	1,4	0,5	0,6	0,6	0,7	1,5	2,7	2,5	3,0
Gambie	6,0	3,6	3,6	3,8	4,7	5,1	3,4	3,5	3,4
Guinée	2,7	1,9	1,5	1,6	1,4	1,1	1,0	1,1	1,3
Guinée-Bissau	7,2	3,6	7,1	7,0	6,6	8,0	6,5	6,8	7,1
Libéria	0,1	0,2	0,2	0,3	0,5	0,8	1,0	1,0	5,6
République Centrafricaine	7,0	7,8	6,9	6,0	4,7	2,5	3,1	2,7	1,7
São Tomé-et-Principe	3,8	5,7	4,2	5,3	4,6	4,9	5,8	5,3	4,9
Sierra Leone	3,0	2,0	4,1	4,5	4,8	5,6	5,0	7,7	7,0
Togo	2,7	3,0	4,2	2,7	5,4	5,3	5,9	6,5	6,3
Zimbabwe	0,2	0,1	0,1	0,2	0,3	0,3	0,0	1,8	1,6
Afrique subsaharienne	3,8	3,4	4,3	4,7	5,9	6,0	5,3	5,8	5,5
Zimbabwe compris	3,7	3,3	4,2	4,7	5,8	5,9	5,2	5,7	5,5
Hors Afrique du Sud et Nigéria	4,0	4,4	4,2	3,9	5,0	5,1	4,4	4,8	4,7
Pays importateurs de pétrole	3,7	3,9	4,0	3,8	3,9	4,3	3,6	4,7	4,3
Hors Afrique du Sud	5,0	5,6	5,2	4,3	4,6	4,9	3,8	4,3	4,1
Zone franc	2,4	3,4	3,5	3,5	4,9	5,3	5,1	5,9	6,2
UEMOA	3,6	5,1	4,7	3,5	4,2	4,7	3,9	4,8	4,3
CEMAC	1,0	1,5	2,3	3,5	5,5	5,8	6,2	6,9	8,1
CAE-5	4,5	6,5	6,1	5,0	5,1	5,7	4,1	4,3	4,6
SADC	3,6	3,2	3,5	3,7	4,2	4,4	4,1	5,2	4,7
Union douanière d'Afrique australe	4,0	3,1	3,5	4,0	4,1	4,6	4,3	6,0	5,3
COMESA	2,6	3,0	3,1	2,8	4,0	4,0	3,5	3,7	3,5
Pays à forte intensité de ressources	5,2	3,3	5,2	6,5	10,0	9,2	8,0	7,9	7,7
Pétrolières	3,9	2,3	4,9	6,7	10,8	9,6	8,4	7,9	7,9
Non pétrolières	8,7	7,0	6,2	6,0	7,2	7,6	6,3	8,0	6,9
Pays à faible intensité de ressources	2,9	3,4	3,6	3,5	3,5	3,8	3,3	4,2	4,0
Pays côtiers	2,6	3,1	3,4	3,5	3,5	3,8	3,4	4,5	4,2
Pays enclavés	4,2	5,0	4,6	3,3	3,4	3,9	2,8	3,4	3,1
IADM	3,5	5,2	5,0	4,0	4,1	4,5	3,4	3,7	3,5
Régime de taux de change fixe	5,3	5,0	4,7	4,7	6,1	6,6	6,0	6,8	6,8
Régime de taux de change flottant	3,3	2,9	4,1	4,7	5,8	5,8	5,1	5,5	5,2

Sources : FMI, base de données du Département Afrique (22 septembre 2009) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (17 septembre 2009).

Bibliographie

- Adam, Christopher S., and David L. Bevan, 2004, "Fiscal Policy Design in Low-Income Countries," in *Fiscal Policy for Development: Poverty, Reconstruction and Growth*, ed. by Tony Addison and Alan Roe (New York: Palgrave Macmillan).
- Agénor, Pierre-Richard, Nihal Bayraktar, Emmanuel Pinto Moreira, and Karim El Aynaoui, 2005, "Achieving the Millennium Development Goals in Sub-Saharan Africa: A Macroeconomic Monitoring Framework," Policy Research Working Paper 3750 (Washington: World Bank).
- Akitoby, Bernardin, Benedict Clements, Sanjeev Gupta, and Gabriela Inchauste, 2004, "The Cyclical and Long-Term Behavior of Government Expenditures in Developing Countries," IMF Working Paper 04/202 (Washington: International Monetary Fund).
- Al-Samarrai, Samer, 2003, "Financing Primary Public Education for All: Public Expenditure and Education Outcomes in Africa," University of Sussex, Institute of Development Studies (Brighton, United Kingdom).
- Arestoff, Florence, and Christophe Hurlin, 2006, "Estimates of Government Net Capital Stocks for 26 Developing Countries, 1970–2002," Policy Research Working Paper 3858 (Washington: World Bank).
- Balassone, Fabrizio, and Manmohan Kumar, 2007, "Cyclicality of Fiscal Policy," in *Promoting Fiscal Discipline*, ed. by Manmohan S. Kumar and Teresa Ter-Minassian (Washington: International Monetary Fund).
- Baldacci, Emanuele, Benedict Clements, Sanjeev Gupta, and Qiang Cui, 2008, "Social Spending, Human Capital, and Growth in Developing Countries," *World Development*, Vol. 36 (August), p. 1317–41.
- Banque mondiale, 2009, *Africa's Infrastructure: A Time for Transformation* (à paraître; Washington: World Bank).
- Barkbu, Bergljot, Christian H. Beddies, and Marie-Helene Le Manchec, 2008, *The Debt Sustainability Framework for Low-Income Countries*, IMF Occasional Paper No. 266 (Washington: International Monetary Fund).
- Barro, Robert J., and Xavier Sala-i-Martin, 1995, *Economic Growth* (New York: McGraw Hill).
- Berg, Andrew, Norbert Funke, Alejandro Hajdenberg, Victor Lledó, Rolando Ossowski, Martin Schindler, Antonio Spilimbergo, Shamsuddin Tareq, and Irene Yackovlev, 2009, "Fiscal Policy in Sub-Saharan Africa in Response to the Impact of the Global Crisis," IMF Staff Position Note 09/10 (Washington: International Monetary Fund).
- Briceño-Garmendia, Cecilia, Karlis Smits, and Vivien Foster, 2008, "Financing Public Infrastructure in Sub-Saharan Africa: Patterns and Emerging Issues," *Africa Infrastructure Country Diagnostic* Background Paper 15 (Washington: World Bank).
- Bulir, Ales, and A. Javier Hamman, 2003, "Aid Volatility: An Empirical Assessment," *IMF Staff Papers*, Vol. 50, No. 1, p. 64–89 (Washington: International Monetary Fund).
- , 2008, "Volatility of Development Aid: From the Frying Pan into the Fire?" *World Development*, Vol. 36, No. 10, p. 2048–66.
- Calderón, Cesar, Roberto Duncan, and Klaus Schmidt-Hebbel, 2004, "Institutions and Cyclical Properties of Macroeconomic Policies," Central Bank of Chile Working Paper No. 285 (Santiago: Central Bank of Chile).
- Calderón, Cesar, and Luis Servén, 2008, "Infrastructure and Economic Development in Sub-Saharan Africa," Policy Research Working Paper 4712 (Washington: World Bank).
- Chauvet, Lisa, and Patrick Guillaumont, 2008, "Aid, Volatility and Growth Again: When Aid Volatility Matters and When It Does Not," United Nations World Institute for Development Economics (UNU-WIDER) Research Paper No. 20078/78 (New York: UNU-WIDER).
- Daehaeng, Kim, and Mika Saito, "A Rule-Based Medium-Term Fiscal Policy Framework for Tanzania," IMF Working Paper (Washington: International Monetary Fund, à paraître).

- Davoodi, Hamid R., Stella Kaendera, and Ugochukwu Agu, "Estimating Fiscal Multipliers in Selected African Countries," IMF Staff Position Note (Washington: International Monetary Fund, à paraître).
- Devarajan, Shantayanan, William Easterly, and Howard Pack, 2003, "Low Investment Is not the Constraint on African Development," *Economic Development and Cultural Change*, Vol. 51 (April), p. 547-71.
- Devarajan, Shantayanan, Margaret J. Miller, and Eric V. Swanson, 2002, "Goals for Development: History, Prospects, and Costs," Policy Research Working Paper 2819 (Washington: World Bank).
- Diallo, Oumar, 2009, "Tortuous Road Toward Countercyclical Fiscal Policy: Lessons from Democratized Sub-Saharan Africa," *Journal of Policy Modeling*, Vol. 31, No. 1, p. 36-50.
- Easterly, William, and Sergio Rebelo, 1993, "Fiscal Policy and Economic Growth: An Empirical Investigation," *Journal of Monetary Economics*, Vol. 32, No. 3, p. 417-58.
- Estache, Antonio, 2005, "What Do We Know About Sub-Saharan Africa's Infrastructure and the Impact of Its 1990s Reforms?" (unpublished; Washington, World Bank).
- Fonds monétaire international, 2009, *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne* (Washington, (avril).
- , 2008a, *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne* (Washington, octobre)
- , 2008b, *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne* (Washington, avril).
- , 2008c, *Perspectives de l'économie mondiale, Études économiques et financières* (Washington, octobre).
- Frankel, Jeffrey, Ben Smit, and Federico Sturzenegger, 2008, "Fiscal and Monetary Policy in a Commodity-Based Economy," *Economics of Transition*, Vol.16, No. 4, p. 679-713.
- Gavin, Michael, and Roberto Perotti, 1997, "Fiscal Policy in Latin America," *NBER Macroeconomic Annual*, p. 11-71 (Cambridge, MA: MIT Press).
- Gemmell, Norman, 2004, "Fiscal Policy in a Growth Framework," in *Fiscal Policy for Development: Poverty, Reconstruction and Growth*, ed. by Tony Addison and Alan Roe (New York: Palgrave Macmillan).
- Ghura, Dhaneshwar, and Michael T. Hadjimichael, 1996, "Growth in Sub-Saharan Africa," *IMF Staff Papers*, Vol. 43 (September), p. 605-33.
- Gupta, Sanjeev, Benedict J. Clements, Emanuele Baldacci, and Carlos Mulas-Granados, 2005, "Fiscal Policy, Expenditure Composition, and Growth in Low Income Countries," *Journal of International Money and Finance*, Vol. 24, (April), p. 441-63.
- Gupta, Sanjeev, and Marijn Verhoeven, 2001, "The Efficiency of Government Expenditure: Experiences from Africa," *Journal of Policy Modeling*, Vol. 23, No. 4, p. 433-67.
- Gyimah-Brempong, Kwabena, and Mark Wilson, 2004, "Health, Human Capital, and Economic Growth in Sub-Saharan Africa and OECD Countries," *Quarterly Review of Economics and Finance*, Vol. 44 (May) p. 296-320.
- Herrera, Santiago, and Gaobo Pang, 2005, "Efficiency of Public Spending in Developing Countries: An Efficiency Frontier Approach," Policy Research Working Paper 3645 (Washington: World Bank).
- Ilzetzki, Ethan, and Carlos A. Végh, 2008, "Procyclical Fiscal Policy in Developing Countries: Truth or Fiction?," NBER Working Paper No. 14191 (Cambridge, MA: National Bureau of Economic Research); disponible sur le site Internet <http://www.nber.org/papers/w14191>.
- Jung, Hong-Sang, and Erik Thorbecke, 2003, "The Impact of Public Education on Human Capital, Growth, and Poverty in Tanzania and Zambia: A General Equilibrium Approach," *Journal of Policy Modeling*, Vol. 25, issue 8, p. 701-25.
- Kaminsky, Graciela, Carmen Reinhart, and Carlos A. Végh, 2004, "When It Rains, It Pours: Procyclical Capital Flows and Macroeconomic Policies," in *NBER Macroeconomics Annual 2004*, ed. by Kenneth Rogoff and Mark Gertler (Cambridge, Massachusetts: MIT Press). Également disponible comme document de travail NBER n° 10780 sur le site Internet : <http://www.nber.org/papers/w10780>.
- Kauffmann, Daniel, Aart Kraay, and Massimo Mastuzzi, 2008, "Governance Matters VII: Aggregate and

- Individual Governance Indicators, 1996–2007,” Policy Research Working Paper No. 4654 (Washington: World Bank).
- Lane, Philip R., 2003, “The Cyclical Behavior of Fiscal Policy: Evidence from the OECD,” *Journal of Public Economics*, Vol. 87, No. 12, p. 2661–75.
- Lledó, Victor, Irene Yackovlev, and Lucie Gadenne, à paraître, “Has Fiscal Policy Become Less Procyclical in Sub-Saharan Africa? Facts and Factors,” IMF Working Paper (Washington: International Monetary Fund, à paraître).
- Manasse, Paolo, 2006, “Procyclical Fiscal Policy: Shocks, Rules, and Institutions: A View from MARS,” IMF Working Paper 06/27 (Washington: International Monetary Fund).
- Mankiw, N. Gregory, David Romer, and David N. Weil, 1992, “A Contribution to the Empirics of Economic Growth,” *Quarterly Journal of Economics*, Vol. 107, No. 2, p. 407–37.
- Nelson, Richard R., and Edmund S. Phelps, 1966, “Investment in Humans, Technological Diffusion and Economic Growth,” *American Economic Review*, Vol. 56, No. 1, p. 69–75.
- Nijkamp, Peter, and Jacques Poot, 2004, “Meta-analysis of the Effect of Fiscal Policies on Long-Run Growth,” *European Journal of Political Economy*, Vol. 20, No. 1, p. 91–124.
- Ossowski, Rolando, Mauricio Villafuerte, Paolo A. Medas, and Theo Thomas, 2008, *Managing the Oil Revenue Boom: The Role of Fiscal Institutions*, IMF Occasional Paper No. 260 (Washington: International Monetary Fund).
- Perotti, Roberto, 2007, “Fiscal Policy in Developing Countries: A Framework and Some Questions,” World Bank Policy Research Working Paper No. 4365 (Washington: World Bank).
- Prakash, Tej, and Ezequiel Cabezon, 2008, “Public Financial Management and Fiscal Outcomes in Sub-Saharan African Heavily Indebted Poor Countries,” IMF Working Paper 08/217 (Washington: International Monetary Fund). Disponible sur le site Internet : <http://www.imf.org/external/pubs/cat/longres.cfm?sk=22299.0>.
- Pritchett, Lant, 2000, “The Tyranny of Concepts: CUDIE (Cumulated, Depreciated, Investment Effort) Is not Capital,” *Journal of Economic Growth*, Vol. 5 (December), p. 361–84.
- Rajkumar, Andrew Sunil, and Vinaya Swaroop, 2008, “Public Spending and Outcomes: Does Governance Matter?” *Journal of Development Economics*, Vol. 86 (April), p. 96–111.
- Reinikka, Ritva, and Jakob Svensson, 2001, “Explaining Leakage of Public Funds,” Policy Research Working Paper 2709 (Washington: World Bank).
- Romer, Paul, 1990, “Endogenous Technical Change,” *Journal of Political Economy*, Vol. 98, p. 71–102.
- Schultz, T. Paul, 1999, “Health and Schooling Investments in Africa,” *Journal of Economic Perspectives*, Vol. 13 (Summer), p. 67–88.
- Selassie, Abebe Aemro, Benedict Clements, Shamsuddin Tareq, Jan Kees Martijn, and Gabriel Di Bella, 2006, *Designing Monetary and Fiscal Policy in Low-Income Countries*, IMF Occasional Paper No. 250 (Washington: International Monetary Fund).
- Spilimbergo, Antonio, Steve Symansky, and Martin Schindler, 2009, “Fiscal Multipliers—A Guidance note” (Washington: International Monetary Fund).
- Tanzi, Vito, 2006, “Measuring Efficiency in Public Expenditure” (unpublished; Washington: World Bank).
- Thornton, John, 2008, “Explaining Pro-Cyclical Fiscal Policy in African Countries,” *Journal of African Economics*, Vol. 17, No. 3, pp. 451–464.

Publications du Département Afrique du FMI, 2009

LIVRES ET MONOGRAPHES

2009

The Impact of the Global Financial Crisis on Sub-Saharan Africa Département Afrique

Tanzania: The Story of an African Transition Nord, Roger, Yuri Sobolev, David Dunn, Alejandro Hajdenberg, Niko Hobdari, Samar Maziad, and Stéphane Roudet

NOTES DE POSITION DES SERVICES DU FMI

09/20

The International Financial Crisis and Global Recession: Impact on the CEMAC Region and Policy Considerations Wakeman-Linn, John, Rafael A. Portillo, Plamen Iossifov, and Dimitre Millkov

09/16

The Global Financial Crisis: Impact on WAEMU Member Countries and Policy Options Mueller, Johannes, Irene Yackovlev, and Hans Weisfeld

09/14

The Southern African Development Community's Macroeconomic Convergence Program: Initial Performance Burgess, Robert

09/10

Fiscal Policy in Sub-Saharan Africa in Response to the Impact of the Global Crisis Berg, Andrew, Norbert Funke, Alejandro Hajdenberg, Victor Duarte Lledo, Rolando Ossowski, Martin Schindler, Antonio Spilimbergo, Shamsuddin Tareq, and Irene Yackovlev

DOCUMENTS DE TRAVAIL

09/192

The Gambia: Demand for Broad Money and Implications on Monetary Policy Conduct Sriram, Subramanian S.

09/182

Understanding the Growth of African Markets Yartey, Charles Amo, and Mihasonirina Andrianaivo

09/180

Credit Growth in Sub-Saharan Africa —Sources, Risks, and Policy Responses Iossifov, Plamen, and May Y. Khamis

09/155

Spillovers from the Rest of the World into Sub-Saharan African Countries Drummond, Paulo Flavio Nacif, and Gustavo Ramirez

09/148

In Search of Successful Inflation Targeting: Evidence from an Inflation Targeting Index Miao, Yanliang

09/146 Introducing the Euro as Legal Tender—Benefits and Costs of Eurorization for Cape Verde	Imam, Patrick A.
09/115 The Macroeconomics of Scaling Up Aid: The Gleneagles Initiative for Benin	Mongardini, Joannes, and Issouf Samaké
09/114 Sub-Saharan Africa's Integration in the Global Financial Markets	Deléchat, Corinne, Gustavo Ramirez, Smith Wagh, and John Wakeman-Linn
09/113 Financial Deepening in the CFA Franc Zone: The Role of Institutions	Singh, Raju, Kangni Kpodar, and Dhaneshwar Ghura
09/107 Madagascar: A Competitiveness and Exchange Rate Assessment	Eyraud, Luc
09/98 Understanding Inflation Inertia in Angola	Klein, Nir, and Alexander Kyei
09/75 Grants, Remittances, and the Equilibrium Real Exchange Rate in Sub-Saharan African Countries	Mongardini, Joannes, and Brett Rayner
09/37 Dedollarization in Liberia—Lessons from Cross-country Experience	Erasmus, Lodewyk, Jules Leichter, and Jeta Menkulasi
09/36 The Macroeconomic Impact of Scaled-up Aid: The Case of Niger	Farah, Abdikarim, Emilio Sacerdoti, and Gonzalo Salinas
09/27 The Value of Institutions for Financial Markets: Evidence from Emerging Markets	Akitoby, Bernardin, and Thomas Stratmann
09/25 Why Isn't South Africa Growing Faster? A Comparative Approach	Eyraud, Luc
09/15 The Determinants of Commercial Bank Profitability in Sub-Saharan Africa	Flamini, Valentina, Calvin A. McDonald, and Liliane Schumacher
09/14 Bank Efficiency in Sub-Saharan African Middle-Income Countries	Chen, Chuling Basdevant, Olivier
09/11 How Can Burundi Raise Its Growth Rate? The Impact of Civil Conflicts and State Intervention	Basdevant, Olivier



Regional Economic Outlook
Sub-Saharan Africa, October 2009 (French)

